

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EN ROUTE VERS LA CARBONEUTRALITÉ DE LA MRC DE MASKINONGÉ :
LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES ACTEURS MUNICIPAUX
DANS L'ACTION CLIMATIQUE

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

KARINE LANGLAIS

OCTOBRE 2024

REMERCIEMENTS

La réalisation et l'aboutissement de cette thèse auront certainement été facilités par l'appui de mon équipe de la SADC. Je commence donc cette section de remerciements en mettant en lumière le grand privilège que j'ai eu de pouvoir effectuer mes recherches doctorales en contexte professionnel. Merci à mes précieux collègues, direction générale et employés, pour la flexibilité organisationnelle et pour avoir permis et appuyé une collègue qui fait des études en travaillant. Aussi, un immense merci aux acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé rencontrés pour cette recherche. Sans votre participation, votre confiance et votre ouverture à réfléchir à vos pratiques municipales en actions climatiques, les prochains chapitres auraient bien peu de sens.

Merci à mon directeur, Olivier Riffon, d'avoir semé en moi l'idée du doctorat, mais surtout de m'avoir appuyée, et ce, sans relâche. Tu auras été le meilleur directeur que j'aurais pu souhaiter pour traverser les 4 ans et demi de ce projet, en jonglant avec un emploi et ma famille. Ton humanité, ton professionnalisme et ton écoute auront été de bon secours pour me maintenir motivée. Je remercie également mon comité d'encadrement, René Audet et Pénélope Daignault, pour son support et ses commentaires pertinents.

Je tiens à préciser que ces dernières années ne furent pas ce qu'on qualifierait de « walk in a park » ; il n'y a probablement pas un seul mois, pendant la durée de ce projet doctoral, où je n'aurai pas remis en question mon projet. À travers ce parcours, j'ai eu la chance d'avoir des conversations clés avec mon directeur et des amis qui auront trouvé les bons mots pour augmenter ma motivation. J'avoue également que de s'imprégner de la littérature sur l'engagement et la mobilisation devient confrontant avec l'idée d'abandonner un projet dans lequel on s'est investie... Soucis de cohérence, je suppose !

Je remercie également mon conjoint, qui a dû subir les aléas de ce genre de projet qui ne se limite pas au classique 8 h à 17 h de semaine. Merci pour ton support, d'avoir eu confiance en moi et de me laisser la grande liberté de m'engager dans des projets un peu fous. La réalisation et l'aboutissement de cette thèse sont aussi pour mes trois enfants, devenus ados en cours de route, qui ne comprennent certainement pas aujourd'hui ce que j'ai pu trouver de « chill » en terminant des études doctorales. À vous, mes beaux enfants que j'aime par-dessus tout, je vous dis qu'il n'y a aucun défi que vous ne parviendrez à relever, si vous vous y engagez à la hauteur de votre talent et de vos passions. Je vous souhaite de vivre de grandes passions et de vous épanouir dans un environnement qu'on aura su protéger, collectivement.

DÉDICACE

« Le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses ; c'est celui qui pose les vraies questions. » Claude Lévi-Strauss

« Voici des alternatives plus poétiques pour “Motivateur d'action” dans l'action climatique :
Brasier de détermination
Souffle d'engagement
Feu sacré de l'implication
Élan de participation
Vague de motivation. »
ChatGTP 2023

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES TABLEAUX	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xii
RÉSUMÉ	xiii
ABSTRACT.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	5
Problématique de recherche	5
1.1. Situation climatique actuelle et ses conséquences.....	5
1.1.1 Les limites planétaires.....	5
1.1.2 Les GES = quoi, comment et pourquoi ?	6
1.1.2.1 Sources d'émissions	6
1.1.2.2 Impacts des émissions de GES.....	8
1.2 Des pistes de solution à la crise climatique par une approche territoriale	9
1.2.1 Les avantages et les limites de l'approche territoriale	10
1.2.2 L'approche territoriale : une approche innovante	12
1.2.3 Des exemples d'approches territoriales innovantes.....	13
1.2.3.1 La transition socio-écologique.....	13
1.2.3.2 Un projet territorial de carboneutralité	17
1.2.4 Des territoires engagés	18
1.3 La lutte aux changements climatiques en contexte municipal	20
1.3.1 Une responsabilité partagée.....	20
1.3.2 Les rôles des municipalités	21
1.3.3 Des outils disponibles à la prise de décision	23
1.4 Les défis de la mobilisation et de l'engagement	24
1.4.1 Actions climatiques	25
CHAPITRE 2	28
Objectifs, questions et pertinence de la recherche	28
2.1 Objectifs de recherche	29

2.2	Questions et hypothèses de recherche.....	30
2.2.1	Identifier des déterminants à l'action climatique.....	30
2.2.2	Identifier des profils d'acteurs climatiques chez les acteurs municipaux.....	31
2.2.3	Identifier des stratégies favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique.....	31
2.3	Pertinence sociale.....	32
2.3.1	Des actions locales pour un effet global.....	33
2.3.2	L'engagement et la mobilisation des décideurs et des acteurs locaux.....	33
2.3.3	Des attentes citoyennes élevées.....	34
2.3.4	Outils des décideurs et les acteurs terrain.....	35
2.4	Pertinence scientifique.....	36
2.4.1	Comblant des lacunes actuelles de la recherche.....	36
2.4.2	La validation et la bonification de connaissances scientifiques.....	37
CHAPITRE 3 Ancrage théorique et cadre d'analyse.....		39
3.1	Champs d'études : les sciences de l'environnement et autres domaines connexes.....	39
3.1.1	La perspective multi-niveau de la transition sociotechnique : les paysages, les régimes et les innovations de niche.....	42
3.1.2	Les municipalités du Québec : entre gestion administrative et défis climatiques... ..	45
3.2	Sujet à l'étude : action climatique, engagement et mobilisation.....	49
3.2.1	Actions environnementales et climatiques.....	49
3.2.2	Engagement.....	50
3.2.2.1	Facteurs d'engagement.....	55
3.2.2.2	Engagement des acteurs politiques.....	56
3.2.3	Mobilisation.....	58
3.2.3.1	Facteurs de mobilisation.....	65
3.3	Champ d'analyse.....	68
3.3.1	Changement de comportement : étapes, processus et théories psychologiques	68
3.3.1.1	Modèle transthéorique du changement de comportement(MTT).....	68
3.3.1.2	Théories psychologiques pro-environnementales.....	73
3.3.2	Freins à l'action climatique.....	79
3.3.4	Profils d'acteurs.....	84
3.3.4.1	Profils d'innovateurs : la Courbe de diffusion de l'innovation de Rogers (1995).....	84
3.3.4.2	Profils d'acteurs climatiques.....	87
3.3.5	Stratégies de mobilisation et d'engagement à l'action climatique.....	89
3.3.5.1	Stratégies informatives : transfert d'information et communication.....	89
3.3.5.2	Stratégies structurales.....	92
3.3.5.3	Stratégies de création de réseau de contacts (mise en relation des acteurs).....	94
CHAPITRE 4 Ancrage épistémologique et méthodologique.....		98
4.1	Ancrage épistémologique.....	99
4.2	Ancrages méthodologiques : inductif et qualitatif.....	101

4.3	Stratégies de recherche	102
4.3.1	Praxéologie.....	103
4.3.2	Étude de cas.....	106
4.4	Cas étudié : <i>En route vers la carboneutralité</i> de la MRC de Maskinongé.....	108
4.5	Outils et méthodes de collecte	115
4.6	Stratégies d'analyse	117
4.7	Validité et fiabilité scientifiques.....	118
4.8	Considérations éthiques.....	120
CHAPITRE 5 Résultats et analyses		121
5.1	Freins à l'action climatique des acteurs municipaux.....	123
5.1.1	Freins individuels à l'action climatique	124
5.1.1.1	Manque de temps	124
5.1.1.2	Niveau de difficulté perçu de la mise en action climatique	126
5.1.2	Freins relatifs à l'entité municipale (gestion interne)	127
5.1.2.1	Fonctionnement et dynamisme du conseil municipal	127
5.1.2.2	Leadership des élus et des employés municipaux	129
5.1.2.3	Gestion des finances municipales	130
5.1.2.4	Relations entre le conseil municipal et la collectivité : travailler avec et pour eux.....	132
5.1.3	Les freins du système municipal (gestion externe).....	134
5.1.3.1	Freins relatifs au manque de ressources humaines	134
5.1.3.2	Freins relatifs aux décisions et aux obligations gouvernementales	135
5.2	Résultats et analyses des différents déterminants et sous-déterminants de l'action climatique des acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé	136
5.2.1	Connaissance climatique.....	140
5.2.1.1	La connaissance théorique des changements climatiques	140
5.2.1.2	La connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles	142
5.2.1.3	La connaissance de l'impact réel des différentes actions posées (efficacité des actions/évaluation adéquate).....	145
5.2.2	L'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques..	151
5.2.2.1	Valeurs et préoccupations environnementales	151
5.2.2.2	La motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail et à faire des actions climatiques	154
5.2.2.3	L'inspiration par les pairs	159
5.2.3	Leadership et mobilisation dans l'action climatique.....	165
5.2.3.1	La participation aux activités territoriales ou au comité de travail.....	165
5.2.3.2	Invitations à participer aux activités territoriales aux pairs ou le transfert d'information aux pairs à la suite de la participation aux activités	169
5.2.3.3	La réalisation d'actions climatiques	172
5.2.4	Les moyens disponibles à l'action climatique	173
5.2.4.1	Porteur de projet.....	174
5.2.4.2	Budget municipal associé à l'action climatique.....	175

5.2.4.3 Appui des pairs	177
5.3 Résultats et analyses des profils d'acteurs climatiques de la MRC de Maskinongé.....	179
5.3.1 La Submergée (5)	184
5.3.2 La Recrue (4)	186
5.3.3 La Désabusée (3)	190
5.3.4 La Freinée (3)	193
5.3.5 La Première de classe (3)	195
5.3.6 L'Opportuniste (1).....	197
5.4 Stratégies de mobilisation et d'engagement dans un contexte de projet climatique territorial	201
5.4.1 Stratégies de mobilisation et engagement dans l'action climatique par profil d'acteur	201
5.4.1.1 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Submergée).....	202
5.4.1.2 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Recrue).....	205
5.4.1.3 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Freinée).....	207
5.4.1.4 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Désabusée).....	209
5.4.1.5 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Première de classe)	211
5.4.1.6 Stratégies de mobilisation et d'engagement dans l'action climatique (profil de l'Opportuniste)	213
CHAPITRE 6	217
Interprétation et perspectives	217
6.1 Perceptions des bénéficiaires à l'action climatique par les acteurs municipaux	218
6.2 Stratégies générales favorisant l'engagement et la mobilisation dans l'action climatique	220
6.2.1 Stratégies de transfert et d'acquisition de connaissances climatiques	221
6.2.2 Stratégies de mise en relation des acteurs climatiques.....	223
6.2.3 Stratégies de consolidation de l'engagement et de la mobilisation	225
6.2.4 Stratégies du développement et de la mise en place d'un projet territorial	226
6.3 Limites, reproductibilité et pistes de recherche.....	229
6.3.1 Échantillonnage sur un territoire en action pour le climat	230
6.3.2 Le milieu sélectionné	230
6.3.3 Approche méthodologique : développer une relation de confiance	231
6.3.4 Outils complémentaires.....	231
CONCLUSION.....	233
ANNEXE A.....	235
Grille entrevue semi-dirigée	235
ANNEXE B Formulaire questionnaire de validation	239

ANNEXE C Certification d'approbation éthique	242
BIBLIOGRAPHIE	244

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Changements projetés de la température maximale journalière annuelle à différents niveaux de réchauffement global, par rapport à la période 1850-1900. Source : IPCC (2023, p. 14).	7
Figure 2. Répartition des GES par secteur d'activités, au Québec, inspiré de l'Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 (MELCC publié en 2021, p.9). ...	8
Figure 3. Éléments retenus dans le champ d'étude, le sujet d'étude et le champ d'analyse.	39
Figure 4. La perspective multi-niveau des transitions sociotechniques selon Geels (2011), modifié par Aslund (2016, p.13).	43
Figure 5. Modèle intégratif, où trois éléments en interaction dynamique forment l'engagement, inspiré de Brault-Labbé et Dubé (2009).	53
Figure 6. Modèle de mobilisation collective, inspiré de Bichon (2005a)	62
Figure 7. Conception de la dynamique et stades de la mobilisation, inspiré de Tremblay et Wils (2005)	64
Figure 8. Représentation du modèle Valeurs, croyances, normes, inspiré de Stern (2000).....	76
Figure 9. Modèle global de la détermination de l'action de Klöckner (2013), source Daignault et al. (2019, p.4)	78
Figure 10. Courbe de diffusion de l'innovation, inspiré de Rogers (1995).	86
Figure 11. Pôles de la démarche scientifique, inspiré de Chamillot et Dayer (2007, p. 132).	98
Figure 12. Progression de l'agir, inspiré de Lhotellier et St-Arnaud, (1994, p. 97).	105
Figure 13. Les différentes catégories d'études de cas, inspiré de Barlatier (2018, p. 132).	108
Figure 14. Bilan émissions de GES par secteurs dans la MRC de Maskinongé. Année de référence 2016 (SADC MRC Maskinongé, 2017, p. 3)	111
Figure 15. Bilan émissions de GES par secteurs pour la municipalité de Yamachiche et la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. Année de référence 2016 (SADC MRC Maskinongé, 2017, p. 4)	112
Figure 16. La part d'émissions de GES par municipalité de la MRC de Maskinongé, selon les données de 2016 (SADC MRC Maskinongé, 2017, p. 4)	113
Figure 17. Représentation des déterminants et sous-déterminants à l'action climatique.	137

Figure 18. Profil des acteurs climatiques identifiés lors des analyses des données des entrevues et des questionnaires réalisés auprès des acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé.....	181
Figure 19. Schéma des stratégies générales favorisant l’engagement et la mobilisation des acteurs municipaux	220

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Objectif principal de recherche, sous-objectifs et objectifs spécifiques	30
Tableau 2. Différentes définitions du concept de mobilisation (enrichi de Boyer, 2015).....	60
Tableau 3. Représentation des étapes et processus du changement de comportement dans le modèle transthéorique de Prochaska <i>et al.</i> (1992)	69
Tableau 4. Arrimage entre les théories du changement de comportement de Prochaska et DiClementi (1982) et les étapes du processus de décision de Rogers (2002)	73
Tableau 5. Synthèse des éléments présentés préalablement	83
Tableau 6. Catégories de freins à l'action climatique	123
Tableau 7. Déterminants et sous-déterminants distincts ayant émergé des entrevues	139
Tableau 8. Manifestation ou absence des déterminants (analyse de l'entrevue pour l'acteur municipal E2).....	180
Tableau 9. Différents profils auxquels les acteurs municipaux pouvaient s'associer	183
Tableau 10. Déterminants à l'action climatique regroupés en différents profils d'acteurs municipaux.....	200
Tableau 11. Stratégies comparatives de mise en action pour le climat et la littérature	202
Tableau 12. Synthèse des différents freins et des stratégies applicables selon les profils d'acteurs climatiques	216
Tableau 13. Perception des bénéfices obtenus (participation aux activités proposées, aux comités de travail et des accompagnements individuels)	219

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CH ₄	Méthane
CO ₂	Dioxyde de carbone
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat
GteqCO ₂	Gigatonne équivalent CO ₂
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Québec)
MELCCPF	Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, des Parcs et de la Faune
MRC	Municipalité régionale de comté
N ₂ O	Oxyde de diazote
NF ₃	Trifluorure d'azote
OMM	Organisation météorologique mondiale
PACC	Plan d'action sur les changements climatiques
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRP	Potentiel de réchauffement planétaire
SF ₆	Hexafluorure de soufre
SPEDE	Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de GES
TPB	Théorie du comportement planifié
UMQ	Union des municipalités du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles
VCN	Modèle valeurs, croyances, normes

RÉSUMÉ

Les problèmes environnementaux et climatiques, même s'ils trouvent leur source majoritairement à l'échelle globale, se manifestent plus souvent à l'échelle locale. L'action climatique est une solution envisageable à la crise environnementale et la responsabilité peut être partagée entre les municipalités, les entités administratives, la collectivité et l'ensemble des personnes qui l'habitent et y travaillent. Néanmoins, les acteurs municipaux rencontrent des défis dans leur mise en action pour le climat. Quelles actions et stratégies sont-elles susceptibles de faciliter l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux dans l'action climatique d'un territoire ? L'objectif principal de cette recherche est de répondre à cette question et d'expérimenter, d'analyser et de documenter des stratégies de mobilisation et d'engagement d'acteurs municipaux dans l'action climatique. Nous avons adopté l'approche méthodologique de la praxéologie, une recherche-action où la praticienne-chercheuse est engagée à la fois dans la pratique socioprofessionnelle du terrain (coordonnatrice du développement local) et dans une pratique de recherche (candidate au doctorat). Des entrevues semi-dirigées (19), en plus de questionnaires en ligne (12), ont été réalisés auprès d'acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé engagés dans un projet climatique territorial. Les résultats des entrevues et des questionnaires, analysés qualitativement avec NVivo et comparés avec la littérature, ont permis de définir 4 déterminants et 12 sous-déterminants à l'action climatique qui, dans leurs différentes combinaisons, laissent entrevoir 6 profils-types d'acteurs climatiques municipaux. Ces profils peuvent être associés à des freins spécifiques et à des stratégies pouvant favoriser l'action climatique. L'information, la mise en relation des acteurs, l'accompagnement dans l'action et le développement d'un projet territorial sont parmi les stratégies dégagées. Cette recherche permet de bonifier les connaissances actuelles sur les différents profils d'acteurs climatiques et de valider des concepts et modèles en lien avec le changement de comportement (Prochaska et DiClementi, 1989), la mise en relation (Rogers, 1995) et les déterminants de l'action (Klöckner, 2013). Cette recherche vise également à outiller les acteurs municipaux et les organisations qui les accompagnent dans le développement d'une meilleure compréhension de l'engagement et de la mobilisation dans l'action climatique, afin de renforcer les efforts dans la lutte aux changements climatiques et la transition vers une société durable.

Mots clés : changement climatique, politique municipale, ruralité, freins à l'action, déterminants à l'action, profils d'acteurs, stratégies de mise en action.

ABSTRACT

Environmental and climatic problems, even if they originate mainly on a global scale, are more often manifested on a local scale. Climate action is a possible solution to the environmental crisis, and responsibility can be shared between municipalities, administrative bodies, and the community, the people who live and work there. Nevertheless, municipal actors face challenges in taking climate action. What actions and strategies are likely to facilitate the commitment and mobilization of municipal players in a territory's climate action? The main objective of this research is to answer this question and to experiment with, analyze and document strategies for mobilizing and engaging municipal actors in climate action. We adopted a praxeological methodological approach, an action research in which the practitioner-researcher is engaged in both socioprofessional field practice (local development coordinator) and research practice (PhD candidate). Semi-structured interviews (19) and online surveys (12) were conducted with Maskinongé MRC municipal stakeholders involved in a territorial climate project. The results of the interviews and surveys, analyzed qualitatively with NVivo and compared with the literature, enabled us to define 4 determinants and 12 sub-determinants of climate action, which, in their various combinations, suggest 6 typical profiles of municipal climate actors. These profiles can be associated with specific obstacles and strategies that can promote climate action by municipal players. Information, networking, support for action and the development of a territorial project are some of the strategies that have emerged from this study to encourage climate action. Our research enhances current knowledge on the different profiles of climate actors and validates concepts and models related to behavior change (Prochaska and DiClementi, 1989), linking (Rogers, 1995) and the determinants of action (Klöckner, 2013). This research also aims to equip municipal actors and the organizations that support them in developing a better understanding of engagement and mobilization in climate action, in order to strengthen efforts in the fight against climate change and the transition to a sustainable society.

Keywords : climate change, municipal policy, rurality, barriers to action, determinants of action, stakeholder profiles, strategies for taking action.

INTRODUCTION

En côtoyant les acteurs municipaux engagés dans le projet territorial *En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé*, nous avons eu le privilège de constater les défis d'engagement et de mobilisation auxquels ils faisaient face. Le projet « Carbo » vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre par une large mobilisation territoriale dans l'action climatique. Le rôle de coordonnatrice de ce projet nous positionnait idéalement, permettant de maintenir un contact régulier avec les différents acteurs du territoire. Échanger avec ces acteurs, les écouter, cerner leurs besoins en matière d'actions climatiques et les accompagner concrètement étaient au cœur du mandat de coordonnatrice du projet. À travers plusieurs échanges informels préalables à ce projet de recherche, d'innombrables questions envahissaient nos réflexions concernant la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique. Ayant la ferme intention de favoriser l'action climatique de ces acteurs, nous nous sommes rapidement tournée vers le milieu universitaire. Prenant conscience qu'il était possible de tenir deux rôles complémentaires de manière simultanée, soit celui de chercheuse doctorale et coordonnatrice d'un projet territorial, il était tout indiqué d'amorcer cette recherche et d'élucider certaines questions.

Dans ce contexte, nous avons mené ce projet de recherche en portant attention à l'engagement et à la mobilisation des acteurs municipaux. Les municipalités québécoises sont confrontées à plusieurs défis, et ce, peu importe leur taille ou leur position géographique, que ce soit dans un contexte urbain ou rural. Ces défis peuvent être diversifiés et complexes puisqu'ils réfèrent à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux (Riffon, 2019). Les enjeux climatiques auxquels se mesurent les acteurs municipaux ne font pas exception. Afin d'affronter ces changements actuels, la mobilisation dans l'action climatique vise un engagement de la société vers des transformations nécessaires. Cette responsabilité peut être partagée entre la collectivité, l'ensemble des personnes qui l'habitent et y travaillent, et les municipalités, c'est-à-dire les entités administratives.

Les gouvernements de proximité (municipalités, MRC) ont pris une place grandissante en matière d'innovation et d'actions climatiques (Fuhr *et al.*, 2018). Les exemples de villes ou de municipalités de petites tailles qui s'impliquent sont nombreux. Il peut s'agir d'initiatives ponctuelles, comme la ville de Nicolet partageant sa flotte de véhicules municipaux avec les

citoyens les soirs et fins de semaine ou la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes ayant aménagé une forêt nourricière sur ses terrains municipaux ou encore des stratégies structurantes, telles que le conseil municipal de Sainte-Flavie ayant adopté un plan visant la carboneutralité de ses activités corporatives, ou encore la municipalité de Sainte-Ursule s'étant dotée d'un plan de réduction des émissions de GES corporatives et collectives. Malgré ces avancées notables, les acteurs municipaux se heurtent à de réels défis afin de répondre aux risques climatiques actuels et à l'atténuation de l'impact climatique lié à leurs activités. Malgré des orientations gouvernementales et la multiplication des projets innovants sur le territoire québécois, des actions climatiques concrètes, ayant des retombées significatives en réduction d'émissions des GES dans le milieu municipal et dans la collectivité, tardent à se déployer (INSPQ, 2023).

Cette recherche vise l'avancement des connaissances sur ces questions complexes, pertinentes et d'actualité. Nous avons cherché à identifier des actions et des stratégies susceptibles de favoriser et de faciliter l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux dans l'action climatique à l'échelle territoriale. Pour ce faire, l'objectif principal de cette étude est d'expérimenter, d'analyser et de documenter des stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique.

Nous avons fait l'hypothèse qu'identifier des déterminants à l'action climatique, définis en fonction de la réalité des différents acteurs des municipalités et d'éléments puisés dans la littérature, nous renseignerait sur leur disposition à l'engagement et à la mobilisation dans un projet territorial climatique. Ces déterminants ont été transposés dans un cadre analytique pertinent pour caractériser des profils d'acteurs municipaux engagés dans un projet climatique. De plus, nous avons supposé que certaines configurations (absence/présence) spécifiques des déterminants à l'action climatique, associés aux profils, sont accolées à des freins spécifiques, et donc que certaines stratégies sont plus susceptibles de favoriser la mobilisation et l'engagement de ces profils d'acteurs.

Nous avons également présumé que des stratégies générales peuvent émerger des stratégies identifiées par profil, telles que l'information, la mise en relation et la consolidation de l'engagement. La combinaison de ces trois stratégies (information, mise en relation et consolidation) pourrait être une approche pertinente qui permettrait de favoriser l'engagement

et la mobilisation des acteurs dans l'action climatique. Dans ce contexte, la stratégie la plus structurante serait celle du développement et de la mise en place d'un projet territorial, assurant une vision globale de la mise en action des acteurs. Différentes démarches concertées territoriales permettraient de limiter partiellement la problématique liée aux émissions anthropiques de GES. Une telle démarche impliquerait de mobiliser à la fois la responsabilité individuelle et collective des acteurs d'un même territoire.

Les travaux terrain ont permis de rencontrer différents acteurs des municipalités de la MRC de Maskinongé, engagés dans un projet territorial de carboneutralité. L'échelle de la MRC de Maskinongé est donc le contexte dans lequel évolue les acteurs rencontrés. Notre étude porte sur ces acteurs municipaux. L'approche méthodologique sélectionnée est celle de la praxéologie, une recherche-action où la praticienne-chercheuse est engagée à la fois dans la pratique socioprofessionnelle du terrain (coordonnatrice du développement local à la SADC de la MRC de Maskinongé) et dans une pratique de recherche (candidate au doctorat).

Les résultats sont issus d'une analyse approfondie des entretiens et des questionnaires remplis par les acteurs municipaux participant à cette étude, mais également de la littérature et de l'expérience de la chercheuse. Cette recherche permet de bonifier les connaissances actuelles portant sur les différents profils d'acteurs municipaux dans l'action climatique et de valider des concepts et modèles en lien avec le changement de comportement, la mise en relation et les déterminants de l'action. Elle vise également à outiller les leaders municipaux et les organisations qui les accompagnent en vue de développer une meilleure compréhension de l'engagement et de la mobilisation dans l'action climatique, afin d'identifier des stratégies pertinentes favorisant la mise en action. L'application de ces stratégies en contexte municipal peut renforcer les efforts dans la lutte aux changements climatiques et la transition vers une société durable.

Cette thèse est divisée en six chapitres. Le premier chapitre définit la problématique de recherche. Nous présentons brièvement la situation climatique actuelle et ses conséquences, des pistes de solution par une approche territoriale, la lutte aux changements climatiques en contexte municipal et, finalement, les défis de la mobilisation et de l'engagement.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons les objectifs, questions, hypothèses et les éléments qui rendent cette recherche scientifiquement et socialement pertinente.

Le troisième chapitre fait état de l'ancrage théorique et du cadre d'analyse. Abordée selon le champ d'études, le sujet à l'étude et le champ d'analyse, cette section présente les éléments théoriques pertinents considérés dans le cadre de cette recherche.

Le quatrième chapitre expose l'ancrage épistémologique et méthodologique, en plus des stratégies de recherche et d'analyse.

Le chapitre cinq décrit les résultats et analyses de l'étude. Les freins et les déterminants à l'action, les profils d'acteurs climatiques et différentes stratégies de mobilisation et d'engagement proposées par profil y sont présentés en détail.

Finalement, le chapitre six est dédié à l'interprétation et aux perspectives de recherche. Nous présentons différentes stratégies globales favorisant la mise en action pour le climat, soit l'information, la mise en relation des acteurs, la consolidation de l'engagement et le développement d'un projet territorial. Ce chapitre aborde aussi les limites de la recherche et suggère quelques propositions pour des recherches ultérieures.

CHAPITRE 1

Problématique de recherche

Ce chapitre détaille la problématique de cette recherche. Il s'agit de clarifier le problème actuel entourant la mobilisation et l'engagement d'acteurs municipaux dans l'action climatique. Le chapitre dresse d'abord l'état de la situation climatique actuelle mondiale, canadienne et québécoise et ses conséquences. Il contextualise la crise climatique à l'aide de données récentes et définit les gaz à effet de serre, leurs causes et leurs effets. Ensuite, nous mettons en évidence différentes solutions possibles, et leurs limites, à la crise climatique par une approche territoriale. Nous présentons deux approches territoriales, soit les transitions socio-écologiques et le concept de carboneutralité. Puis nous abordons les avenues possibles de mise en action climatique à l'échelle des municipalités et des manières dont cette dernière se concrétise. Il s'agit principalement de l'adaptation et de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES). Finalement, le chapitre aborde les défis de la mobilisation et l'engagement en contexte d'action climatique. Les défis individuels et collectifs sont présentés. Ce chapitre guidera le lecteur à travers la problématique identifiée et permettra une meilleure compréhension des objectifs, hypothèses et questions de recherche abordés au chapitre deux.

1.1. Situation climatique actuelle et ses conséquences

1.1.1 Les limites planétaires

Le concept de limites planétaires a été exploré par plusieurs auteurs dans les dernières décennies (Rockstrom *et al.*, 2009 ; Carpenter et Bennett, 2011 ; Running, 2012; Mace *et al.*, 2014). Ce concept définit les limites environnementales, soit des seuils précis selon lesquels l'humanité peut se développer et vivre de manière durable (Steffen *et al.*, 2015). Les auteurs ont retenu neuf processus de limites environnementales, puisque la combinaison de leur dépassement remet en cause la stabilité de la biosphère : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'acidification des océans, l'utilisation mondiale de l'eau, l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, l'introduction d'entités nouvelles dans l'environnement (pollution chimique) et l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère (Rockstrom *et al.*, 2009). Dans leur étude, Steffen *et al.* (2015) proposaient une analyse actualisée et élargie du cadre des limites planétaires. Parmi les neuf limites originales, les

auteurs en identifient trois, dont les changements climatiques, l'acidification des océans et l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique, qui pourraient amener le système planétaire dans un nouvel état si elles étaient franchies. Ils constatent que l'accélération et l'intensification du rythme de développement des sociétés ont des impacts majeurs sur le système Terre. Le dépassement des limites planétaires pourrait créer un risque de perturbation du système planétaire dans lequel les sociétés modernes ont évolué. Le cadre que suggèrent les limites planétaires ne dicte pas la manière dont les sociétés doivent se développer (Steffen *et al.*, 2015). Néanmoins, en identifiant un espace de fonctionnement sûr pour l'humanité, le cadre des limites planétaires peut apporter une contribution précieuse aux décideurs en traçant des voies souhaitables pour le développement de la société (Steffen *et al.*, 2015).

Dans cette étude, notre attention sera dirigée vers la limite planétaire des changements climatiques et nous nous attarderons sur le concept de gaz à effet de serre, ses sources et ses impacts.

1.1.2 Les GES = quoi, comment et pourquoi ?

Bien que cette thèse ne porte pas sur l'étude des émissions de gaz à effet de serre (GES), il importe de les définir. Les gaz à effet de serre sont naturellement présents dans l'atmosphère terrestre. Ces gaz contribuent à la rétention de la chaleur du Soleil, phénomène nommé « effet de serre », et à l'équilibre du système climatique planétaire. Les principaux gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau (H₂O), le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde de diazote (N₂O) et différents fluorures (hexafluorure de soufre [SF₆], trifluorure d'azote [NF₃], etc.). Chacun de ces gaz a une durée de vie atmosphérique et un potentiel de rétention de chaleur propres (GIEC, 2013). La mesure du potentiel de réchauffement planétaire (PRP) permet d'examiner la capacité de chaque gaz à effet de serre à piéger la chaleur dans l'atmosphère, par rapport au dioxyde de carbone (équivalent CO₂) (GIEC, 2013). Ainsi le PRP de chaque gaz détermine la quantité de chaleur qu'il retient dans l'atmosphère pour une période donnée, laquelle est habituellement de 100 ans.

1.1.2.1 Sources d'émissions

Depuis la Révolution industrielle, une plus grande quantité d'énergie est retenue près de la surface terrestre par les GES, amenant un réchauffement global de l'atmosphère. Ce changement du climat est en partie attribué à l'augmentation des concentrations

atmosphériques en GES (Houghton, 2001). Sans équivoque, les activités humaines, principalement par le biais des émissions de gaz à effet de serre, ont provoqué le réchauffement actuel de la planète (GIEC, 2023). De manière plus spécifique, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté, à la suite de l'utilisation non durable de l'énergie, de l'utilisation et du changement d'affectation des terres, et aussi en conséquence des modes de vie et des modèles de consommation et de production dans diverses régions du monde. Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), le total des émissions anthropiques mondiales annuelles de gaz à effet de serre (GES), soit 59 (\pm 6,6) Gt eq.CO_2 en 2019, a augmenté d'environ 12 % (6 Gt eq.CO_2) depuis 2010 et de 54 % (21 Gt eq.CO_2) depuis 1990. De ce fait, la température moyenne annuelle au Canada a augmenté de 1,7 °C entre 1948 et 2016 (Vincent *et al.*, 2015). Notons que le réchauffement est plus significatif aux latitudes Nord du globe et qu'il est variable d'une saison à l'autre (figure 1). Cette tendance à l'augmentation est également observée au Québec.

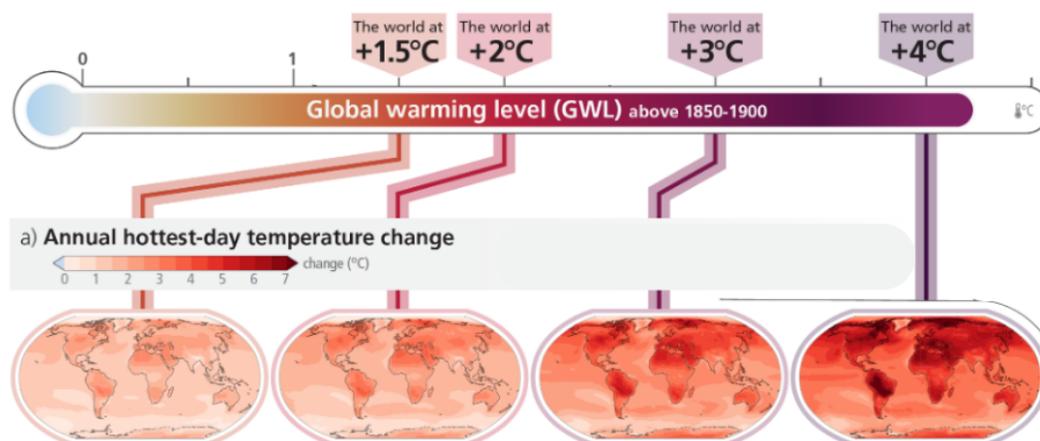


Figure 1. Changements projetés de la température maximale journalière annuelle à différents niveaux de réchauffement global, par rapport à la période 1850-1900. Source : IPCC (2023, p. 14).

À plus long terme, on anticipe que le climat québécois continuera de se réchauffer sur l'ensemble du territoire, particulièrement en hiver. Les scénarios de 2010 (Ouranos), reposant sur les normales climatiques entre 1961 et 1990, montrent que d'ici 2050, les températures hivernales pourraient connaître des hausses atteignant 3,8 °C dans le sud du Québec et de 6,5 °C dans le nord du Québec. Ces données ont été revues et, en 2015, l'équipe de chercheurs d'Ouranos mentionnait que des augmentations plus significatives étaient projetées pour la

saison hivernale dans le nord du Québec, avec des réchauffements qui pourraient atteindre 10 à 15 °C, selon les différents scénarios d'émissions (Ouranos, 2015).

L'augmentation anthropique des émissions de gaz à effet de serre est principalement attribuable à l'utilisation des combustibles fossiles (CO₂) dans les secteurs tels que l'énergie, l'industrie, le transport et les bâtiments (MELCC, 2021). Au Québec, les émissions de GES par secteur d'activité sont à 43,3 % liées au transport, 29,4 % aux industries, 10 % au secteur résidentiel, commercial et institutionnel et 7,8 % aux déchets (figure 2). En ce qui concerne la production agricole, qui caractérise plusieurs régions du Québec, ces émissions représentent 9,2 % des émissions totales observées au Québec en 2019 (MELCC, 2021). Les émissions de GES proviennent principalement de la fermentation entérique des animaux d'élevage, de la gestion des fumiers et des sols. Les sources d'émissions de GES sont donc variées et elles caractérisent les activités socioéconomiques et les modes de vie des collectivités. De ce fait, plusieurs des secteurs d'activités émettrices de GES sont des champs de compétences municipales.



Figure 2. Répartition des GES par secteur d'activités, au Québec, inspiré de l'Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 (MELCC publié en 2021, p.9).

1.1.2.2 Impacts des émissions de GES

Dans les différents territoires québécois, l'ampleur des changements climatiques viendrait bouleverser l'équilibre des écosystèmes existants. En effet, les hausses de température engendreraient de nombreux impacts : hausse de la fréquence et de l'ampleur des inondations et des sécheresses, érosion côtière, îlot de chaleur, migration des espèces animales, intégration d'espèces exotiques envahissantes, feux de forêt, épisodes climatiques extrêmes (ouragans, tornades, verglas, etc.) (MELCC, 2021). Ces impacts auraient également des répercussions tangibles sur les environnements bâtis et les collectivités. Les écosystèmes, les infrastructures, l'économie et le bien-être ainsi que la santé des citoyens en seraient affectés, imposant le déploiement de mesures d'adaptation plus importantes pour les collectivités et les municipalités (Ouranos, 2010). Selon Ouranos (2010), cette adaptation doit impérativement

s'accompagner de réductions des émissions de gaz à effet de serre, afin d'attaquer le problème à sa source et de minimiser les coûts de l'adaptation.

1.2 Des pistes de solution à la crise climatique par une approche territoriale

À la suite d'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale, tenue en automne 2015, le Québec s'est doté d'une cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % sous le niveau de 1990, d'ici 2030 (MELCCFP, 2023). Il s'agit d'une cible cohérente avec l'urgence d'agir et d'une volonté gouvernementale de développer le Québec de façon durable et responsable. De plus, en considérant l'évolution des négociations climatiques internationales et les consensus émergents concernant la situation climatique, le gouvernement entend prendre un engagement à plus long terme, dans le but d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050 (MELCCFP, 2023). Ces orientations gouvernementales pourraient être des leviers pertinents à la mise en action des territoires du Québec à différentes échelles.

Au sujet de l'approche territoriale, le terme « territorial » désigne l'échelle d'intervention. Cette dernière peut être locale, régionale ou nationale, à la différence d'un niveau d'intervention global. Précisons que l'aspect territorial porte l'idée que le territoire est un construit social, c'est-à-dire qu'il va au-delà d'une région administrative ou biophysique (Laganier *et al.*, 2002). Dans ce contexte dit territorial, il importe donc de considérer différentes dimensions du territoire (matérielle, organisationnelle et identitaire) dans la mise en œuvre d'un développement durable. Selon Laganier *et al.* (2002), ces différentes dimensions se définissent ainsi :

- La dimension matérielle : Le territoire est conçu comme un espace doté de propriétés naturelles définissant des potentialités ou des contraintes de développement, ou de propriétés matérielles résultant de l'aménagement de l'espace par les sociétés (armature urbaine, réseau de desserte, etc.).
- La dimension organisationnelle : Le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels, elle-même caractérisée par des rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité et de complémentarité.
- Une dimension identitaire : Le territoire est caractérisé par son nom, ses limites, son histoire et son patrimoine, mais aussi par la manière dont les groupes sociaux qui l'habitent se le représentent, se l'approprient et le font exister au regard des autres.

La complémentarité de chaque dimension met en évidence l'importance de les considérer, afin d'identifier les enjeux, de cerner les familles d'acteurs, de proposer des solutions transversales qui visent à améliorer la gestion et à organiser les usages (du territoire) (Duhon *et al.*, 2007). Les prochaines sections aborderont les avantages et les limites d'une approche territoriale.

1.2.1 Les avantages et les limites de l'approche territoriale

L'approche territoriale comprend plusieurs avantages qui se manifestent sur le terrain. Une approche territoriale stipule que les problèmes sociaux et environnementaux, même s'ils trouvent leur origine à l'échelle globale, se manifestent plus souvent au niveau local (Kambites, 2010). Selon Theys (2002), une intervention à l'échelle locale a probablement plus de chance d'être efficace, dans la mesure où les responsabilités sont plus faciles à répartir, les actions plus commodes à contrôler et les interdépendances entre acteurs plus aisées à prendre en compte. Les répercussions des impacts climatiques sont identifiées à l'échelle des territoires, mais c'est également à cette échelle que les problématiques climatiques pourraient être plus facilement résolues. Des interventions à une échelle locale permettent aux décideurs de tenir compte de leurs connaissances du milieu afin d'améliorer les prises de décision (Theys, 2002). Cette considération des compétences et connaissances du milieu renforce les capacités locales. Aussi, une approche territoriale vise à installer une dynamique partenariale entre les élus, les fonctionnaires, les organisations présentes sur le territoire et les citoyens, afin de chercher une meilleure adéquation entre les besoins sociaux, les politiques et les investissements publics (Riffon, 2016). Finalement, une telle approche impliquerait des modalités de gouvernance adaptées aux réalités du territoire. En intégrant à la gouvernance des notions territoriales et participatives, on constaterait une plus grande transparence dans la prise de décision, des politiques publiques adaptées aux singularités locales et la mise en place de mécanismes et modalités de démocratie participative (Gagnon, 2008).

Par contre, une initiative pensée et développée uniquement au niveau territorial est nécessairement limitée : elle peut passer à côté de l'aspect global et des communautés avoisinantes (Riffon, 2016). L'approche territoriale comporte donc quelques limites, dont le possible manque de vision à long terme, le manque de leadership des municipalités, le manque de moyens ainsi que les enjeux culturels, par exemple. Kambites (2010) mentionne que les élus locaux considèrent essentiellement que leur rôle est local et relativement à court terme. Cette perspective devrait être prise en compte si les élus locaux veulent apporter une contribution

significative à la durabilité (Kambites, 2010). Ainsi, les frontières définies par les humains (les frontières d'une municipalité) font face aux enjeux de développement qui dépassent ces frontières physiques et temporelles. Pensons à la qualité de l'eau d'une rivière dont le bassin versant traverse plusieurs municipalités. Le maintien de la qualité de l'eau de cette rivière dépasse donc l'approche locale (au sein d'une seule municipalité). Appliqués en contexte de développement durable, di Castri (1998) mentionne que le partage et la dépendance envers les territoires avoisinants limitent la possibilité d'assurer la durabilité à de très petites échelles.

De plus, le leadership dans l'élaboration et la réalisation d'initiatives peut parfois être limité dans de petites municipalités aux ressources et moyens restreints. Les régions moins peuplées et moins développées peuvent rencontrer des défis de mobilisation de ressources compétentes dans la résolution des problèmes locaux. Le renforcement des capacités de développement est un processus par lequel les individus, les groupes, les organisations et les sociétés renforcent leurs habiletés à percevoir et à relever les défis du développement sur une base durable (Jean, 2012). Pour mesurer le renforcement des capacités des acteurs locaux, quatre groupes d'indicateurs ont été définis :

- 1) Capacité à diagnostiquer l'état du développement économique et social de leur communauté ;
- 2) Capacité à mettre en place une organisation territoriale de développement représentative et efficace ;
- 3) Capacité à élaborer un plan stratégique de développement local ;
- 4) Capacité à évaluer objectivement les résultats et à mettre en place une planification itérative (Jean, 2012).

En plus des ressources compétentes, la mise en place d'une approche territoriale peut nécessiter des ressources financières dont ne disposent pas les petites municipalités. Ajoutons à cette limite la diversité des réalités territoriales : population, situation économique, culture, géographie du territoire, etc.

Enfin, la culture organisationnelle des acteurs municipaux peut orienter les décisions. Trois conditions sont requises pour une action individuelle de durabilité : l'acceptation de la

responsabilité, la conviction de pouvoir faire la différence et la capacité à surmonter les obstacles pratiques (Blake, 1999 ; Kambites, 2010). Les conseils municipaux sont donc dans une position idéale pour amorcer et encourager l'action communautaire en faveur de la durabilité. Cependant, ils ne le feront que s'ils sont favorables à l'agenda de la durabilité et s'ils considèrent que sa promotion fait partie de leur rôle (Kambites, 2010).

Des possibilités intéressantes émergent de ces limites. L'approche territoriale peut servir de banc d'essai à petite échelle pour explorer des pistes de solution et étudier différents modèles qui pourront par la suite être appliqués à grande échelle (ex. les projets d'écoquartier) (Riffon, 2016). Un nombre grandissant d'acteurs et d'organisations choisit de modifier les façons de faire, de développer des initiatives innovantes et de modifier les rapports aux autres organisations, passant souvent d'une approche compétitive à une approche plus collaborative (Riffon et Noutchomwa, 2019).

1.2.2 L'approche territoriale : une approche innovante

L'innovation se définit comme une idée, une pratique ou un objet perçu comme nouveaux par un individu ou un collectif d'adoption (Rogers, 2003). Selon cette définition, l'approche territoriale peut être considérée comme une innovation, principalement en matière de gouvernance et d'action. Une approche territoriale innovante sous-entend des changements et des transformations dans la manière d'aborder les systèmes en place. Les personnes établies sur les différents territoires pourraient disposer de capacités à déployer de nouvelles pratiques ou de nouvelles manières de concevoir et de résoudre des problématiques. Tel que le mentionne Riffon (2019), contrairement aux initiatives régionales ou nationales, souvent encadrées par des règles et des formalités, les acteurs locaux peuvent innover lorsqu'ils prennent des initiatives, sans références établies.

L'intérêt pour le niveau local d'intervention (pour l'action climatique) est désormais ravivé et présent dans nos collectivités (Audet, 2019). Cet intérêt est porté par les aspects complexes, persistants et ambigus des changements climatiques : ces problèmes se déployant sur plusieurs niveaux, engageant de multiples acteurs et dont les impacts sont d'ordre social, économique, politique, écologique, spatial, etc. (Kemp et Loorbach, 2006). Divers projets visant à résoudre ces problématiques sont mis en place à l'échelle territoriale. Les initiateurs de ces projets peuvent chercher des solutions en dehors des cadres établis et qui reposent en partie sur des

processus participatifs et itératifs et rassemblent des acteurs hétérogènes dans la recherche et la mise en place de solutions climatiques ou de durabilité (Hodson *et al.*, 2017).

Des actions concrètes alignant le développement durable, l'atténuation du changement climatique et les partenariats peuvent soutenir les transitions. Le renforcement des capacités de réponse des différentes parties prenantes pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter sera essentiel pour une transition durable (GIEC, 2023). Les capacités de réaction peuvent être renforcées par l'alignement de plusieurs parties prenantes à différents niveaux de prise de décision. Cet alignement permettra également de réaliser des synergies et de gérer les compromis entre les politiques climatiques et sectorielles en brisant les silos et en surmontant les multiples obstacles qui empêchent les transitions de gagner du terrain et de prendre de l'ampleur.

Cette recherche se campe dans ce contexte, puisqu'il semble de plus en plus nécessaire de développer et de mettre en place des initiatives innovantes appliquées sur un même territoire, afin de réduire les freins à l'action et de limiter l'impact des collectivités sur le climat. Nombre d'initiatives sont pertinentes en vue d'un développement durable des territoires, pouvant s'effectuer en cohérence avec les réalités climatiques actuelles. Notre attention sera dirigée vers la transition socio-écologique à l'échelle locale ainsi que vers un projet de carboneutralité à l'échelle d'un territoire. Ce sont des avenues à explorer lorsqu'il est question d'initiatives territoriales innovantes réduisant localement les émissions de GES.

1.2.3 Des exemples d'approches territoriales innovantes

1.2.3.1 La transition socio-écologique

La notion de transition écologique est présente dans certains textes fondateurs tels que les rapports Meadows (1972) et Brundtland (1987) et demeure étroitement liée à celle de développement durable (Oudot et l'Estoile, 2020). D'emblée, il importe de mentionner que les auteurs ne s'entendent pas sur une définition unique de la transition socio-écologique. On assiste plutôt à une démultiplication des discours sur la transition et des acteurs qui les portent, ceux-ci allant de mouvements citoyens aux différents paliers gouvernementaux, en passant par les communautés universitaires et entrepreneuriales (Guay-Boulay *et al.*, 2021). Nous retenons la définition de Walker *et al.* (2004) qui considèrent la capacité. Cette nuance nous semble

d'importance, puisque le terme capacité renvoie à l'aptitude d'une personne ou d'un système, dans le contexte de la transition, au changement. Ainsi, ils énoncent la transition socio-écologique comme étant la capacité de créer un système fondamental nouveau, quand les conditions écologiques, économiques ou sociales (incluant politiques) rendent l'actuel système insoutenable.

Audet *et al.* (2015) précisent ce concept de la transition socio-écologique en intégrant les notions de justice et d'inclusion sociale. Ainsi, la transition socio-écologique se définit comme le passage de l'état actuel du système à un état socialement plus juste, inclusif et écologiquement viable, rendu possible grâce à une transformation de nos pratiques démocratiques, de nos modes de production, de consommation, de vivre ensemble et de nos représentations (récits), et s'appuyant sur l'établissement de rapports sociaux porteurs de justice sociale et d'inclusion (Audet *et al.*, 2015).

Nous retenons cette définition puisqu'elle cadre avec le sujet de cette étude, qui vise également des changements dans les pratiques, dans nos modes de vie, mais aussi dans les relations entre les individus, ainsi que dans et entre les acteurs municipaux. À partir de cette définition, il est possible d'avancer que le concept de transition socio-écologique suggère un changement significatif dans les méthodes adoptées pour sa réalisation et également, dans les discours des acteurs impliqués dans la transition. Sous une perspective environnementale, la transition évoque plus particulièrement le passage d'un ensemble stable de relations entre des systèmes sociaux, économiques, techniques et naturels, à de nouvelles configurations plus soutenables de ces relations (Audet, 2016). Plusieurs déclinaisons de la transition se retrouvent dans la littérature (écologique, énergétique, socio-écologique, vers une économie sobre en carbone, économie verte, ville en transition). Il devient rapidement possible d'en perdre le sens. Pour cette recherche, nous adoptons la posture d'Audet (2016), qui avance que, dans la mesure où tous ces systèmes n'existent jamais en vase clos, les catégories qui les désignent se chevauchent ou s'emboîtent. La notion de transition écologique englobe l'ensemble des qualificatifs accolés à la transition (« énergétique », « juste », « vers une économie verte », etc.) pourvu qu'ils s'inscrivent dans une perspective d'atténuation de la crise écologique (Audet, 2016).

Ainsi, une transition fait référence au passage d'un état d'un système à un autre (Audet, 2016). Cela peut se traduire par le passage d'un système sociotechnique à un autre (Grin *et al.*, 2010).

Un système sociotechnique est une structure organisée qui intègre des éléments techniques et sociaux interdépendants, afin de réaliser des tâches ou de répondre à des besoins spécifiques (Seely *et al.*, 2000). Alors qu'un régime sociotechnique est une configuration d'acteurs, de technologies, d'infrastructures et de ressources dont le fonctionnement est organisé par des règles et des pratiques institutionnalisées (Audet, 2016). Nous abordons plus en détail les régimes sociotechniques au chapitre 3.

Trois éléments se démarquent de la définition d'un régime sociotechnique, qui se transpose également en contexte de transition, soit des acteurs, des technologies et des règles. La transition est donc caractérisée par un processus multi-acteurs (décideurs politiques, scientifiques, entreprises, organisations, citoyens, etc.), soit de nombreux et diversifiés acteurs bénéficiant d'interactions entre ces différents groupes. Ces acteurs forment des réseaux de relations autour de technologies et d'infrastructures matérielles qui sont relativement stables, ou « verrouillés », comme le disent les penseurs de la perspective multi-niveaux (Audet, 2016). Cette stabilité témoigne de la reproduction des réseaux de relations au travers d'un ensemble de règles : cognitives, de régulation et normatives (Geel, 2004). Les règles cognitives renvoient aux systèmes de croyance et de représentations qui fondent les manières de faire dans les domaines techniques (Audet, 2016). Les règles de régulation sont des dispositifs conventionnels émanant du droit (des réglementations environnementales fondées sur l'imposition des taux limites, droit commercial et civil qui fondent les règles entourant la propriété intellectuelle, etc.) ou de réseaux hybrides de normalisation comme l'Organisation internationale de normalisation ou le Conseil canadien des normes (Audet, 2016). Finalement, les règles normatives portent sur les valeurs partagées et les définitions socialement construites de la qualité, de l'efficacité, de la durabilité, etc.

Une autre caractéristique de la transition est son aspect radical, au sens d'une portée radicale du changement proposé dans le système ou dans sa configuration. Cette caractéristique réfère à la portée sur le changement, et non pas à la vitesse de sa réalisation. Ainsi, la transition peut être un processus à long terme (40 à 50 ans), qui se développe dans une perspective macroscopique, c'est-à-dire dans une vue d'ensemble. La transition est donc considérée comme étant multiforme et pouvant emprunter de multiples chemins, selon les acteurs qui se mobilisent, les milieux physiques, culturels et politiques dans lesquels elle émerge (Laigle et Racineux, 2017), les technologies et les règles existantes, en bref, selon le contexte global, local

ou territorial, dans lequel elle se déploie. Ainsi, le mouvement de la transition socio-écologique vise, entre autres, la multiplication des relations sociales en vue de développer la résilience des communautés envers la problématique climatique actuelle.

On peut mettre en évidence deux courants scientifiques utilisés pour analyser la transition : les mouvements citoyens (*grassroots*) et les niches expérimentales. Le fondateur du mouvement de la Transition, Rob Hopkins, souhaitait promouvoir une société viable et durable localement. Il souligne la participation active et la collaboration des acteurs d'un territoire local dans la transition, dans un mouvement citoyen, aussi nommé *grassroots* (Hopkins, 2014). La force de ce mouvement réside dans la capacité d'augmenter le sentiment d'appartenance locale, de raffermir les liens de proximité et d'augmenter le pouvoir de la société civile en créant une synergie évolutive entre les initiatives sociales, économiques et publiques (Laigle, 2013). Le mouvement citoyen permet aussi de déployer des changements significatifs provenant « de la base », puisque ce serait à ce niveau que les besoins et les solutions sont les mieux adaptés aux problématiques environnementales et sociales (Theys, 2002). Hopkins (2014) insiste sur la contribution des citoyens et des acteurs territoriaux à une résilience locale, c'est-à-dire la capacité d'une organisation ou d'un système à retrouver son état antérieur, original après avoir reçu un choc d'origine extérieure (Fisher-Kowalksi et Haberi, 2007). Par exemple, un territoire résilient maintient sa capacité à fournir à ses habitants un cadre de vie adéquat et sain, malgré les chocs (environnementaux, économiques, migratoires, politiques, etc.).

D'autres courants mettent l'accent sur l'émergence de niches d'expérimentations (Geels et Schot, 2007) qui, lorsqu'elles s'agrègent, peuvent se mailler à d'autres initiatives et ainsi contribuer à faire évoluer les trajectoires socio-techniques (par exemple dans la décentralisation énergétique) (Laigle et Racineux, 2017). Ainsi, l'évolution des systèmes culturels, des modes de vie et les changements institutionnels sont nécessaires à la mise en mouvement de la transition dans les sociétés (Fisher-Kowalski et Rotmans, 2009). La transition réinterroge donc profondément les trois échelles possibles sur lesquelles peut s'exercer un pouvoir d'agir : micro (niche), méso (régime), macro (paysage) (Sibille, 2022 ; Geels, 2007). Nous aborderons plus en détail la perspective multi-niveaux sur les transitions sociotechniques au chapitre 3.

Sans négliger l'importance des différentes perspectives, l'approche écocentriste cadre plus précisément dans le contexte de cette recherche, puisqu'elle met l'accent sur la protection des écosystèmes, la préservation de la nature et qu'elle vise une réorientation globale des modes de vie et des pratiques individuelles et collectives. Cette perspective peut s'aligner sur des mouvements locaux (comme le mouvement citoyen d'Hopkins) (2014) qui tentent de préserver leur milieu de vie et leur environnement immédiat. Audet (2016) avance que le discours écocentriste envisage les transformations à venir sous l'angle de l'action locale territorialisée, à travers un processus participatif de prise de décisions et de changement progressiste de changement de valeurs. Un des aspects intéressants de cette approche est donc la possibilité (non exclusive) de travailler par « la base », soit avec les communautés locales, les municipalités, les citoyens, etc. Elle prône une gestion responsable de l'environnement et des ressources qui nous entourent, en plus d'une prise de conscience de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes (Guay-Boulet *et al.*, 2021). Le discours d'une approche écocentriste se rapproche du problème des limites de la croissance et des limites des ressources, énoncées au début de ce chapitre.

1.2.3.2 Un projet territorial de carboneutralité

Sur un territoire donné, une démarche concertée de carboneutralité se révèle une initiative de transition et une piste de solution à la lutte aux changements climatiques. Aussi désignée sous l'appellation *neutralité carbone* ou *zéro émission nette*, la carboneutralité désigne la condition à atteindre dans une démarche écologiquement responsable visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ou à compenser celles qui n'ont pu être réduites (Bringault *et al.*, 2018 ; OQLF, 2020). Une telle approche peut être considérée comme une innovation sociale. Dans cette démarche concertée, l'atteinte de la carboneutralité d'un territoire passerait initialement par la réalisation d'un inventaire d'émissions de GES. Cet inventaire vise à cibler et à quantifier les sources d'émissions de CO₂ équivalents selon les secteurs d'activités. L'inventaire de GES sera établi en fonction de différentes données recueillies selon les activités sources d'émissions du territoire (transport, énergie des bâtiments, déchets, agriculture, etc.). Ensuite, en vue d'atteindre la carboneutralité, l'identification d'objectifs de réduction des émissions de GES guide la sélection d'actions climatiques. La mise en œuvre de ces actions tend à réduire les émissions globales générées par les activités d'un territoire donné. La mobilisation et l'engagement des acteurs d'un même milieu (citoyens,

entreprises, agriculteurs, élus municipaux), ainsi que leur coordination dans la mise en œuvre d'actions individuelles et collectives, permettraient de réduire les émissions de GES. Finalement, alors que le bilan d'émissions de GES est réalisé et que les actions de réduction sont ciblées, quantifiées et en cours de réalisation, la compensation carbone arrive en dernière ligne afin d'atteindre la carboneutralité. Cette compensation passe par l'achat de crédit carbone ou la réalisation de plantations certifiées, permettant de compenser les émissions qu'il n'est pas possible de réduire. Nous exposerons différentes possibilités de réduction des émissions de GES plus explicitement au chapitre 3 et nous aborderons en détail ces différentes étapes au chapitre 4.

1.2.4 Des territoires engagés

Une revue de la littérature indique que plusieurs territoires à travers le monde s'engagent dans l'action climatique. Plusieurs regroupements de villes sont mobilisés dans la lutte aux changements climatiques, par exemple le réseau C40 Cities regroupe 90 mégapoles, la Convention des Maires pour le climat et l'énergie est un réseau européen comprenant plus de 7400 villes signataires ou encore l'Alliance des villes neutres en carbone, portée par les maires de 20 villes (dont Londres, San Francisco, Stockholm, Sydney). D'autres réseaux associent les villes à des acteurs plus diversifiés, comme des collectivités d'échelon territorial supérieur, des entreprises, des bailleurs de fonds (Michalle, 2017). De plus, ces réseaux peuvent être connectés les uns aux autres et certaines villes peuvent faire partie de plusieurs réseaux. L'engagement climatique des villes n'est donc pas un phénomène uniforme et universel. Il révèle en réalité d'importantes disparités et des degrés de mobilisation très divers (Michalle, 2017).

Au niveau provincial, le Québec fait bonne figure en matière d'engagement climatique des villes et municipalités. Certaines régions québécoises tendent à innover et à développer de nouvelles initiatives territoriales en action climatique. La prochaine section fait état de quelques initiatives québécoises (non exhaustives) reflétant une approche territoriale et en lien avec la lutte aux changements climatiques.

Le gouvernement québécois s'est doté d'un Plan pour une économie verte 2030 (PEV, 2030), reposant plus particulièrement sur un Plan de mise en œuvre (PMO, 2021-2016) et un Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC), dont certaines mesures ont été

poursuivies en 2021-2022. Ainsi, différentes actions ont été développées par le gouvernement, afin d'atteindre les 15 cibles du PEV 2030. Selon le MELCCFP (2022), entre 2012 et 2022, les réductions ou l'évitement d'émissions se chiffrent à un total de 1,8 Mt éq. CO₂. Ces réductions ont principalement été réalisées entre 2021 et 2022. Ces actions gouvernementales, visant la réduction et l'évitement des émissions de GES au Québec, se font principalement par trois moyens : le soutien financier, la réglementation et le signal de prix du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE).

Quelques initiatives québécoises sont également en cours. Portées par des groupes de citoyens ou des organismes, elles se démarquent par leurs impacts locaux et par la mobilisation et l'engagement de différents acteurs. Ainsi, des mouvements de collectivité en transition ont vu le jour, tels que le *Front commun pour la transition énergétique* qui regroupe des organisations qui contribuent à l'élaboration collective et à la mise en œuvre d'une transition énergétique structurante et porteuse de justice sociale, à l'échelle nationale. Cette initiative souhaite jouer un rôle incontournable dans l'urgent virage vers une société neutre en carbone (FCTÉ, 2023). En 2019, le *Front commun pour la transition énergétique* donnait le coup d'envoi public de Québec ZéN (maintenant collectivité ZéN), une initiative de dialogue social visant à accélérer la transition du Québec vers la société « zéro émission nette » de demain, plus résiliente et plus juste. Il s'agit d'un projet fédérateur marquant le passage à l'action climatique, à une échelle locale et voulant rassembler, mailler et accompagner le maximum d'organisations d'un territoire, pour mettre en œuvre, de façon concertée, une transition menant à la justice sociale et au respect des limites planétaires, incluant la carboneutralité (FCTÉ, 2023).

Également, *Solon-collectif* est une communauté engagée qui déploie des solutions collectives pour réussir la transition sociale et écologique. Organisme montréalais à but non lucratif, il accompagne des quartiers et des groupes citoyens dans leurs projets. Citons aussi le *Collectif de Bolton ouest* en Estrie. Il s'agit d'un projet collectif innovant, écoresponsable et rentable, visant la revitalisation des secteurs de l'agriculture et de la foresterie, et la création d'emplois locaux et qui, au fil du temps, contribuera au bien-être de ses membres et de la communauté locale. Pour sa part, la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la MRC de Maskinongé a décidé d'innover et de s'engager dans un projet territorial nommé *En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé*, en juin 2017. Ce projet vise à mobiliser et à

engager les parties prenantes dans la lutte aux changements climatiques. Les acteurs sollicités sont informés, inspirés et accompagnés dans une démarche de carboneutralité.

1.3 La lutte aux changements climatiques en contexte municipal

1.3.1 Une responsabilité partagée

Depuis plusieurs années, une riche littérature scientifique fait état de la situation climatique. La plupart des travaux sur le sujet sont synthétisés régulièrement dans les rapports du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC ou Intergovernmental Panel on Climate Change [IPCC] en anglais). Le GIEC est l'organe international chargé d'analyser scientifiquement les changements climatiques. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue de fournir aux responsables politiques des évaluations scientifiques périodiques concernant les changements climatiques, leurs incidences et les risques futurs et de leur présenter des stratégies d'adaptation et d'atténuation (GIEC, 2013). Parmi leurs ouvrages, le sixième rapport synthèse pour les décideurs reconnaît l'interdépendance du climat, des écosystèmes, de la biodiversité et des sociétés humaines. Ce rapport reconnaît également les liens étroits entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de ses effets, la santé des écosystèmes, le bien-être humain et le développement durable. Ces constats reflètent la diversité croissante des acteurs impliqués dans l'action climatique. Les accords internationaux sur le climat, les ambitions nationales en matière d'action climatique et la sensibilisation croissante du public accélèrent les efforts déployés pour lutter contre le changement climatique à de multiples niveaux de gouvernance (GIEC, 2023). Ainsi, les collectivités en provenance de différents territoires ont la possibilité d'anticiper et de s'adapter à la situation climatique, mais également de se mobiliser dans la réduction des émissions de GES par l'action climatique. Dans ce contexte, un partage de responsabilités concernant la réduction des émissions anthropiques de GES est possible entre les municipalités, soit les entités administratives, et la collectivité, l'ensemble de personnes qui l'habitent et y travaillent.

Tout comme pour les infrastructures, les processus sociaux et culturels peuvent verrouiller les sociétés dans des modèles de prestation de services à forte intensité de carbone. Par contre, ils offrent également des leviers potentiels pour changer les idées normatives et les pratiques sociales afin de parvenir à des réductions d'émissions importantes (GIEC, 2023). L'action

collective des groupes de la société civile et des mouvements sociaux peut permettre ou limiter l'atténuation des effets du changement climatique. Les groupes de la société civile peuvent plaider en faveur d'un changement de politique, fournir des recherches sur les politiques et ouvrir des opportunités pour de nouvelles réformes politiques.

1.3.2 Les rôles des municipalités

La municipalité régionale de comté (MRC) est un territoire regroupant des municipalités et, dans certains cas, des territoires non organisés, sur lequel s'exerce une autorité fixée par une loi d'application générale (Commission de toponymie, 2016). Les MRC ont été créées par le gouvernement du Québec en 1983 pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions régionales qui influent sur plusieurs municipalités. Sans amoindrir l'autorité de la municipalité locale sur son territoire, certaines questions de compétence locale demandent la concertation entre des municipalités dont les territoires sont voisins; elles exigent une planification, une coordination et un partage du financement à l'échelle régionale. La MRC assume donc plusieurs responsabilités ou compétences. Mentionnons, entre autres, ses compétences concernant l'aménagement et l'urbanisme (schéma d'aménagement et de développement), la gestion des cours d'eau régionaux, le plan de gestion des matières résiduelles, le schéma de couverture de risques (sécurité incendie) et le schéma de sécurité civile (MRC Papineau, 2024).

La *Loi sur les compétences municipales* du Gouvernement du Québec indique que des pouvoirs sont accordés aux municipalités leur permettant de répondre aux besoins municipaux, dans l'intérêt de leur population. Parmi ces pouvoirs, les municipalités ont des responsabilités dans plusieurs domaines, dont celui de l'environnement. L'idée d'étudier les enjeux environnementaux de manière transversale, plutôt que de les traiter de manière distincte, est recensée depuis plusieurs années (Fuhr *et al.*, 2018). En effet, le *Rapport Brundtland* (1987) souligne, entre autres, l'importance des gouvernements de proximité (municipalités, par exemple) pour atteindre des objectifs de durabilité. Dans ce contexte, la durabilité désigne une approche qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (Brundtland, 1987). Intrinsèquement lié aux 16 autres objectifs du Programme de développement durable horizon 2030 des Nations Unies, l'objectif 13 vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et ses répercussions (Nations Unies, 2015).

Définir et circonscrire les rôles des municipalités dans la crise climatique sont des étapes essentielles permettant d'identifier le niveau d'effort attendu ainsi que les impacts des actions (ou inactions) de ces administrations. Dans l'Agenda 21 (1992), l'ONU mentionne que ce sont les collectivités locales qui construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales, qui surveillent les processus de planification, qui fixent les orientations et la réglementation locales en matière d'environnement et qui apportent leur concours à l'application des politiques de l'environnement adoptées à l'échelon national ou infranational. Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable (ONU, 1992).

Au sujet du rôle des municipalités dans la crise climatique, Fuhr *et al.* (2018) ont introduit le concept de mise à l'échelle, avançant que les initiatives locales en matière de climat doivent aller de pair avec des politiques de plus haut niveau et être mieux intégrées dans le système de gouvernance. Dans un contexte de crise climatique, le leadership des municipalités s'observe principalement dans deux champs d'action : l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation (réduction et absorption) des émissions des GES. L'adaptation est définie comme un processus d'ajustement au climat actuel ou prévu ainsi qu'à ses effets (IPCC, 2014). Les études réalisées par Valois *et al.* (2017), sur les niveaux d'adaptation aux changements climatiques dans les municipalités du Québec, suggèrent que ces dernières se situent en moyenne dans les premières étapes de l'adaptation, c'est-à-dire dans les étapes de préparations à l'adaptation. Par exemple, on y suggère que les mesures d'adaptation prises par une organisation municipale peuvent consister en des ressources, de l'expertise, la création ou l'ajustement de structures, des interventions, des politiques ou des projets visant à réduire les éléments de vulnérabilité (Valois *et al.*, 2017). De telles mesures visent surtout à renforcer la capacité d'adaptation, c'est-à-dire à accroître la capacité des systèmes, des institutions, des êtres humains et d'autres organismes à s'adapter aux dommages potentiels, à profiter des opportunités ou à réagir aux conséquences des changements climatiques (Valois *et al.*, 2017).

Le GIEC affirme qu'il faut une stratégie équilibrée entre la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques. Même si les concentrations de GES étaient stabilisées au niveau de 1990, le réchauffement climatique, résultant des émissions passées, se poursuivrait pendant plusieurs décennies, voire plusieurs siècles pour certains phénomènes, en raison de la durée de

vie de ces gaz dans l'atmosphère et du temps de réaction du système climatique (Ouranos, 2010). L'atténuation est une intervention humaine visant à réduire les sources ou à augmenter les puits de GES. Le MELCCFP (2022) propose un guide de quantification des émissions de GES et des mesures visant à les réduire. Ces dernières peuvent être physiques, telles que la modification des équipements ou ses systèmes (technologies et procédés). Ces mesures peuvent également être organisationnelles, c'est-à-dire définir des changements dans les processus organisationnels. Par exemple, il pourrait s'agir d'une politique d'achat responsable, de la gestion des flux organisationnels (ex. optimiser le transport de la marchandise) et, finalement, de la recherche et développement. Ces mesures de réduction d'émissions peuvent également être comportementales et porter sur la sensibilisation, l'information et la formation.

Selon Fuhr *et al.* (2018), divers facteurs permettent d'expliquer pourquoi les gouvernements locaux ont pris une place grandissante en matière d'innovation et d'action climatiques. En premier lieu, une forte pression exercée par les aléas climatiques (inondations, vagues de chaleur, etc.) a incité les municipalités à prendre des mesures significatives pour y faire face. Au Québec, la *Loi sur les compétences municipales* confère aux municipalités le pouvoir d'adopter des mesures réglementaires ou non réglementaires dans différents domaines, dont l'environnement (alimentation en eau, égout et assainissement des eaux, drainage) et la sécurité, qui constituent deux domaines particulièrement importants pour agir en matière d'adaptation aux changements climatiques (Jacob, 2022). De plus, les petites municipalités constituent un des paliers gouvernementaux où les acteurs locaux peuvent s'intégrer dans le débat public et où les résultats d'actions peuvent être observables par les citoyens. Il s'agit d'une démonstration pertinente d'un leadership local et d'une démocratie de proximité. Finalement, l'environnement socioéconomique peut être favorable ou défavorable au rôle de la municipalité dans la crise climatique. En effet, la tendance à l'homogénéité des perceptions des problématiques climatiques par les citoyens favoriserait une prise de décisions et d'actions adaptées au contexte municipal. Par contre, une petite municipalité rurale risquerait d'être en posture financière défavorable pour développer et financer des mesures d'adaptation aux changements climatiques ou de réduction des émissions des GES (Jacob, 2022).

1.3.3 Des outils disponibles à la prise de décision

Les rôles et les responsabilités des municipalités dans la lutte aux changements climatiques indiquent qu'en vue de répondre aux besoins municipaux et au bien-être de la collectivité, les

acteurs municipaux sont de plus en plus à la recherche d'outils et de solutions. Ces outils sont principalement basés sur la science et l'économie, afin de guider les décideurs dans leur prise de décision pour l'action climatique. Il est établi que de quantifier les impacts des changements climatiques permet aux décideurs publics de prioriser certaines pistes d'actions pour mieux faire face aux défis des décennies à venir (Diaz et More, 2017). À titre d'exemple, en 2022, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et Ouranos ont commandé une étude à une firme experte, WSP Canada Inc., sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec. Cette étude visait spécifiquement à mesurer l'impact des changements climatiques sur les postes budgétaires de l'ensemble des organisations municipales québécoises. Elle considère à la fois l'impact financier de l'adaptation, mais aussi, fait intéressant, celui de l'inaction face aux impacts des changements climatiques. Les chercheurs concluent que l'exposition des citoyens et des infrastructures municipales du Québec aux impacts des changements climatiques est un problème collectif. Les résultats mettent également en évidence la pression exercée sur les dépenses liées aux impacts physiques des changements climatiques. Cette pression peut être structurelle à long terme (par exemple sur les infrastructures – fonctionnement ou entretien) ou temporaire, soit provoquée par un choc causé par un événement climatique extrême. Ces deux types de pression peuvent nuire aux finances des municipalités (UMQ, 2023). Si les municipalités sont nombreuses à rendre disponibles des activités de formation en lien avec l'environnement et les changements climatiques pour leur personnel, peu d'entre elles consacrent un budget à l'adaptation (et à la réduction des émissions de GES) ou encore un fonds de réserve en cas de sinistre (Valois *et al.*, 2017). Il appartient donc aux représentants des municipalités de s'outiller, d'anticiper les changements à venir et de se mettre en action. La mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux sont deux éléments à considérer dans l'atteinte de tels objectifs.

1.4 Les défis de la mobilisation et de l'engagement

Les sections précédentes ont fait état de la situation climatique actuelle, de ses sources et ses impacts, en plus des concepts d'approches territoriales et de la lutte aux changements climatiques en contexte municipal. Nous en venons au cœur du sujet de la problématique de cette étude : les défis de la mobilisation et de l'engagement des acteurs municipaux. Les concepts d'engagement et de mobilisation seront abordés en détail au chapitre 3. Toutefois, afin de faciliter la compréhension, nous établirons leurs définitions et leurs applications dans

cette section. L'engagement est défini comme l'élément qui permet à un individu de poursuivre les activités entreprises, malgré les obstacles rencontrés, les résultats insatisfaisants ou encore la tentation offerte par d'autres activités (Dubé *et al.*, 1997). La mobilisation, selon Louart et Beaucourt (2003), se définit comme un moyen de faire converger les efforts individuels, en les intégrant à une dynamique globale qui répond aux objectifs de l'organisation. Ces concepts sont applicables à la lutte aux changements climatiques. En effet, avec les impacts des changements climatiques qui se font ressentir, d'importants efforts d'adaptation et de réduction des émissions de GES sont nécessaires. La mobilisation pour l'action climatique vise l'engagement de la société à faire face aux changements climatiques (MELCCFP, 2022). Toutefois, la mobilisation entourant cette lutte tarde à prendre l'ampleur nécessaire pour protéger adéquatement les populations (INSPQ, 2023).

1.4.1 Actions climatiques

Tel que le mentionne Champagne St-Arnault et Daignault (2022), plusieurs incitatifs encouragent les citoyens à poser des actions climatiques. Ces actions sont des gestes qui permettront d'engager une véritable transition vers des collectivités viables, comme la gestion des déchets (la récupération), la gestion de l'énergie (baisser le chauffage la nuit), les choix alimentaires (réduire sa consommation de viande), la gestion des transports (l'utilisation du transport en commun), etc. Nombreux sont les citoyens qui indiquent déjà faire leur part : 85 % des Québécois affirmaient, en 2022, faire des gestes pour le climat (Champagne St-Arnault *et al.*, 2022). Malgré ce pourcentage élevé, des auteurs énoncent des freins individuels et collectifs à cette action (Daignault *et al.*, 2019 ; Grin *et al.*, 2011 ; Gifford, 2011). Les causes des changements climatiques et les actions ayant un réel impact sont méconnues ou incomprises par la population (Champagne St-Arnaud *et al.*, 2021). Certaines barrières semblent restreindre les individus à intégrer des comportements sobres en émission carbone, dans les activités quotidiennes ou encore dans les décisions importantes, par exemple l'achat d'un véhicule, d'un système de chauffage, le lieu d'habitation, etc. La résistance aux changements, de manière individuelle et collective, doit être considérée dans la lutte aux changements climatiques. Gifford (2011) a identifié des barrières psychologiques : la cognition limitée, les idéologies, la comparaison sociale, les coûts irrécupérables, la discréditation, les risques perçus et les comportements limités. Le manque de connaissances envers les enjeux mondiaux et territoriaux est également un frein individuel. Le Laboratoire sur l'action climatique a lui aussi

mis en évidence plusieurs freins de nature psychologique, dans le *Baromètre de l'action climatique* (Daignault *et al.*, 2019). En plus du manque de connaissances, les auteurs soulignent la faible pression sociale incitant au changement de comportement, la croyance de ne pas être personnellement affecté par les changements climatiques, l'absence de plaisir et de sentiment de connexion aux autres, la perception que les solutions ne sont pas entièrement sous contrôle, l'attribution de la responsabilité à d'autres que soi et, finalement, un potentiel biais d'optimisme. Nous aborderons en détail ces freins et leurs impacts au chapitre 3.

Il existe de nombreuses raisons incitant les individus à accorder plus d'importance aux intérêts individuels à court terme qu'aux biens communs à long terme (Vlek et Steg, 2007 ; Prochaska et DiClemente, 1982 ; Roger, 1995). Ce dilemme environnemental commun est fortement ancré dans l'utilisation à grande échelle de combustibles fossiles par le biais d'une multitude d'installations, de véhicules et d'équipements motorisés (Vlek et Steg, 2007). Ainsi, la participation individuelle à la lutte aux changements climatiques pourrait se traduire par l'adoption de nouveaux modes de vie sobres en carbone, qui contribuerait à la résilience de la société. Ajoutons qu'une approche misant d'abord sur la responsabilisation individuelle fait souvent fi des facteurs externes qui conditionnent les modes de vie. Les choix individuels sont en effet largement influencés par les politiques publiques, comme celles visant l'aménagement du territoire, la planification du transport ou l'énergie (MELCCFP, 2022).

Des pistes de solution ont été testées afin de contrer ces freins. Dans les années 2010, l'approche populationnelle au cœur de la réforme du réseau de la santé et des services sociaux (CSSS) a mobilisé les acteurs de la communauté. La communauté de ce réseau a été sollicitée pour trouver des solutions à des besoins complexes dans une optique de santé globale et de responsabilité partagée (Bisaillon, 2020). Pour modifier les habitudes de vie, les connaissances récentes sur les changements de comportements commandent de faire davantage appel aux valeurs, aux identités et aux normes sociales, plutôt qu'à la seule motivation individuelle (MELCCFP, 2022). Dans le contexte d'une responsabilité collective partagée, la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans une démarche territoriale auraient des répercussions significatives. Les voies ou les solutions spécifiques pour atteindre les objectifs collectifs de transition socio-écologique ou de projets territoriaux de carboneutralité sont complexes et nécessitent des changements de comportement, mais également institutionnels,

technologiques et de gouvernance (Ramanathan *et al.*, 2016), mais aussi de valeurs, de croyances et d'habitudes individuelles (Darnton et David, 2013).

Les défis de l'engagement et de la mobilisation des parties prenantes dans la mise en action climatique sont au cœur de la problématique identifiée dans cette étude. Différentes démarches concertées territoriales pourraient permettre de limiter partiellement la problématique liée aux émissions anthropiques de GES. La mise en place d'une telle démarche impliquerait de mobiliser à la fois la responsabilité individuelle et collective des acteurs d'un même territoire. L'adhésion à une vision territoriale des leaders (élus, entrepreneurs, organisations) nécessite le développement d'une vision macroscopique d'un territoire donné ainsi que des politiques fortes et cohérentes. Il s'agit d'un changement de paradigme. En vue d'atteindre leurs objectifs, ces leaders auront à réinventer le système en place (Loorbach, 2008 ; 2017 ; Audet, 2019). La volonté des leaders à instaurer un changement territorial, associée aux faibles résultats obtenus dans le passé, suggère des freins systémiques liés aux structures en place (systèmes politiques, économiques et culturels) (Grin *et al.*, 2011). Les réseaux d'interdépendance entre les acteurs, les technologies et les infrastructures, encadrés par les règles du régime, ont tendance à atteindre une certaine stabilité dynamique, alors que ces réseaux sont largement verrouillés et peu sujets à des transformations rapides et profondes (Lefebvre et Audet, 2016). Cette situation amène à considérer la mobilisation, l'engagement et le partage de responsabilités individuelles et collectives comme des défis importants qui influencent le développement d'un projet territorial.

Enfin, il est complexe de cerner les mécanismes favorisant la mobilisation et l'engagement d'une masse critique d'acteurs autour d'objectifs de réduction individuelle et collective des émissions de GES, en visant l'atteinte de la carboneutralité d'un territoire. Malgré des orientations gouvernementales et la multiplication des projets innovants sur le territoire québécois, des actions climatiques concrètes ayant des retombées significatives en réduction d'émissions des GES dans le milieu municipal et dans la collectivité tardent à se déployer (INSPQ, 2023). Ce constat ouvre la porte au prochain chapitre, où nous présenterons les questions, objectifs et pertinence de cette recherche.

CHAPITRE 2

Objectifs, questions et pertinence de la recherche

Cette thèse s'intéresse à la mobilisation et à l'engagement des acteurs de municipalités québécoises dans l'action climatique. Afin d'orienter adéquatement cette étude, ce deuxième chapitre présente les objectifs de recherche, les questions spécifiques de recherche et les hypothèses. Ce chapitre illustre également la pertinence de réfléchir à une telle problématique de recherche, d'abord en présentant la pertinence sociale de l'étude, puis en s'attardant aux éléments qui rendent la recherche scientifiquement pertinente et digne d'intérêt.

D'emblée, il est essentiel de préciser que la chercheuse de cette étude est également praticienne. Nous aborderons en détail ce double rôle dans la section méthodologie (chapitre 4). Cette particularité positionne donc la chercheuse à vivre et à constater concrètement la problématique lorsqu'elle agit à titre de praticienne sur le terrain. Le projet territorial *En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé* a été créé afin d'inciter les différents acteurs du territoire (citoyens, agricoles, entreprises et municipalités) à intégrer des actions climatiques dans leurs décisions. En tant que coordonnatrice de ce projet, nous avons constaté que l'engagement et la mobilisation des acteurs du milieu dans l'action climatique sont un réel défi. Ce contexte nous a amenée à nous questionner sur la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux. Plus précisément, ces acteurs sont des employés (direction générale, urbaniste, technicien en loisir, etc.) ou des élus (maire, mairesse, conseiller et conseillère) d'une municipalité. Le choix de s'attarder sur ces acteurs semblait la porte d'entrée à une réflexion élargie de l'engagement et de la mobilisation dans un projet territorial. En effet, les acteurs municipaux détiennent, entre autres, un pouvoir d'action (volet corporatif) et d'influence (volet collectivité) dans l'action climatique. Le pouvoir d'action se manifeste par les orientations et les actions entreprises par l'entité municipale. Par exemple, optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux. En ce qui concerne le pouvoir d'influence, il s'agit du rôle d'exemplarité de la municipalité (par ses orientations et ses actions) et des acteurs municipaux, mais également de développer et de mettre en valeur divers moyens pour faciliter l'adhésion de la collectivité aux actions climatiques. À titre d'exemple, la modification des réglementations municipales concernant la construction de mini-maisons sur le territoire est une manifestation du pouvoir d'influence d'une municipalité. Ces rôles positionnent donc stratégiquement les

acteurs municipaux à prendre des décisions en considération de leurs impacts sur le climat et sur des changements climatiques à une échelle locale, afin de soutenir et de garantir le bien-être et la sécurité de la collectivité.

2.1 Objectifs de recherche

L'objectif principal de cette recherche est d'expérimenter, d'analyser et de documenter des stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique. Deux sous-objectifs sont identifiés (voir tableau 1). Le premier est de définir un cadre d'analyse pour caractériser la mobilisation et l'engagement d'acteurs municipaux impliqués dans l'action climatique. Ce sous-objectif se décline en deux objectifs spécifiques : 1) identifier des déterminants à l'action climatique pour les acteurs municipaux. Les déterminants sont des éléments caractéristiques pouvant favoriser une mise en action. La manifestation ou l'absence de ces déterminants mène au second objectif spécifique, 2) identifier des profils-types d'acteurs climatiques. Ces deux objectifs spécifiques permettront de définir un cadre d'analyse en vue de caractériser le profil des acteurs municipaux visés par cette recherche.

Ensuite, le second sous-objectif consiste à identifier des stratégies favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique. Il se divise en trois objectifs spécifiques. En premier lieu, plusieurs éléments semblent limiter la mise en action des acteurs municipaux, il serait donc pertinent 1) d'identifier et d'analyser les freins à la mise en action pour chacun des profils d'acteurs climatiques. Ensuite, à la suite de l'analyse des principaux freins identifiés et associés à chaque profil, 2) d'identifier des stratégies de mobilisation et d'engagement applicables pour chaque profil. Finalement, 3) de dégager des stratégies générales applicables en contexte d'approche territoriale favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs dans l'action climatique.

Les différentes stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux identifiées dans cette étude pourront être applicables sur le terrain, par les acteurs municipaux en position de pouvoir souhaitant améliorer les pratiques chez leurs collègues (direction générale et élu.e.s) et par les organisations externes visant l'accompagnement de municipalités dans l'action climatique. De ce fait, ces stratégies pourront être des outils supplémentaires accessibles aux leaders de l'action climatique dans des municipalités ou dans des territoires donnés.

Tableau 1. Objectif principal de recherche, sous-objectifs et objectifs spécifiques

Objectif principal : Expérimenter, analyser et documenter des stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux, dans l'action climatique.	
Sous-objectifs	Objectifs spécifiques
1) Définir un cadre d'analyse pour caractériser la mobilisation et l'engagement d'acteurs municipaux impliqués dans l'action climatique.	Identifier des déterminants à l'action climatique pour les acteurs municipaux en traitant des caractéristiques propres à chacun (connaissances climatiques, engagement, leadership et mobilisation, moyens).
	Identifier des profils d'acteurs climatiques, en fonction de la manifestation des déterminants à l'action climatique.
2) Identifier des stratégies favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique.	Identifier et analyser les freins à la mise en action pour chacun des profils d'acteurs climatiques.
	Identifier des stratégies de mobilisation et d'engagement applicables pour chaque profil.
	Dégager des stratégies générales applicables en contexte d'approche territoriale favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs dans l'action climatique.

2.2 Questions et hypothèses de recherche

Plusieurs questions et hypothèses émergent des objectifs de recherche dont la question générale de recherche : Dans le contexte actuel de l'urgence climatique, quelles actions et stratégies sont-elles susceptibles de faciliter l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux dans un projet d'action climatique à l'échelle territoriale ? Cette question générale se divise en cinq sous-questions.

2.2.1 Identifier des déterminants à l'action climatique

Certains auteurs identifient différents facteurs influençant les actions pro-environnementales des individus (Gifford et Nilsson, 2014). Ces facteurs sont de nature personnelle et sociale. De ce fait, nous souhaitons valider l'influence de différents facteurs, que nous appellerons déterminants à l'action climatique, chez les acteurs municipaux. En découlent les deux premières sous-questions spécifiques de recherche :

- 1) Quels sont les principaux déterminants de l'action climatique pour les acteurs municipaux, dans le contexte d'un projet territorial ?

- 2) La manifestation ou l'absence de manifestation de ces déterminants pourrait-elle influencer la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique ?

Nous avançons l'hypothèse que la connaissance générale des déterminants à l'action climatique, définis en fonction de la réalité des différents acteurs des municipalités, nous renseignerait sur leur disposition à l'engagement et à la mobilisation dans un projet territorial climatique.

2.2.2 Identifier des profils d'acteurs climatiques chez les acteurs municipaux

Considérant l'importance de l'engagement et de la mobilisation des parties prenantes dans un projet territorial de carboneutralité et la nécessité d'une compréhension des caractéristiques des acteurs locaux, il est pertinent de tenter d'établir des profils des acteurs municipaux dans l'action climatique. Ces profils pourraient être obtenus en se basant sur les manifestations des différents déterminants à l'action climatique. D'où la troisième sous-question de recherche :

- 3) La configuration spécifique de certains déterminants pourrait-elle mener à identifier des profils-type d'acteurs climatiques ?

Nous avançons l'hypothèse que les déterminants à l'action climatique des acteurs municipaux identifiés peuvent être transposés en un cadre analytique pertinent pour caractériser les profils des acteurs engagés dans un projet climatique.

2.2.3 Identifier des stratégies favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique

En constatant la manifestation de plusieurs freins individuels et collectifs à l'action climatique dans la littérature et sur le terrain, il nous semble indiqué de se questionner sur les stratégies de mobilisation et d'engagement à déployer afin de contrer ces freins. De ce fait, deux dernières sous-questions de recherche sont identifiées :

- 4) Les manifestations des déterminants à l'action climatique supposent-elles l'utilisation de stratégies de mobilisation et d'engagement par profils d'acteurs, et ces stratégies sont-elles identifiées dans la littérature existante ou dans les entrevues réalisées pour cette recherche ?

- 5) Si des stratégies sont applicables aux profils spécifiques d'acteurs, y aurait-il des généralisations possibles permettant de dégager des tendances claires de stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique, utilisables par les leaders municipaux ou des organisations externes du terrain ?

Nous avançons les hypothèses suivantes : certaines configurations (absence/présence) spécifiques des déterminants à l'action climatique suggèrent des profils-types et peuvent être associées à des freins spécifiques, et donc certaines stratégies sont plus susceptibles d'augmenter la mobilisation et l'engagement de ces profils d'acteurs. De plus, nous croyons que des stratégies générales pourront émerger des stratégies identifiées par profil, telles que la visibilité et la mise en valeur des leaders innovants mobilisés et engagés dans un projet (les champions), et que ces stratégies générales pourraient influencer l'engagement et la mobilisation de nouveaux acteurs dans l'action climatique.

2.3 Pertinence sociale

L'approche territoriale est intéressante pour expérimenter, analyser et documenter des stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux, puisque la manifestation des impacts des changements climatiques sur le terrain se fait ressentir à une échelle locale ou régionale (Ayers, 2011). Les acteurs municipaux peuvent se positionner comme acteurs stratégiques dans l'action climatique, sur leur territoire. Les changements climatiques étant des défis majeurs de notre époque, une meilleure compréhension de l'engagement et de la mobilisation des acteurs municipaux permettrait de renforcer les efforts locaux dans la lutte aux changements climatiques. Également, cette compréhension fine permettrait l'utilisation de stratégies pertinentes au déploiement d'une transition vers une société plus durable, par les leaders municipaux et les organisations du territoire.

Les prochains paragraphes aborderont plus précisément les éléments justifiant la pertinence sociale du sujet abordé :

- Des actions locales pour un effet global : L'intérêt d'une approche territoriale innovante favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux.
- L'engagement et la mobilisation des décideurs et des acteurs locaux : Des acteurs municipaux en première ligne pour la prise de décision et l'action au niveau local. Les

différents profils des acteurs municipaux et les défis qu'ils rencontrent (charge et compétence des acteurs).

- Les attentes citoyennes élevées : Les préoccupations climatiques grandissantes portées par différents acteurs de la collectivité québécoise ainsi que les attentes sociales élevées envers les municipalités.
- Outiller les décideurs et les acteurs terrain : le besoin pour les acteurs locaux (leader municipal ou organisation externe) d'outils, de bonnes pratiques et d'inspirations.

2.3.1 Des actions locales pour un effet global

Les enjeux climatiques actuels sont visibles sur les territoires du Québec et pour leur faire face, certaines régions tendent à innover et à développer de nouvelles initiatives. Dans ce contexte, les acteurs territoriaux influents ont un rôle prépondérant à jouer. Ces acteurs ont donc la possibilité de se mettre en action pour le climat dans un partage de responsabilités entre les municipalités et la collectivité. Les actions de réduction des émissions de GES pourraient alors se faire en concertation territoriale. C'est pourquoi une meilleure compréhension de la mobilisation et de l'engagement de ces différents acteurs faciliterait une mise en action concrète, tangible et significative vers un mode de vie sobre en carbone. De plus, la multiplication des actions des acteurs locaux pourrait avoir des répercussions à l'échelle mondiale. La réduction des émissions de GES, l'adaptation aux impacts des changements climatiques et la mise en valeur des pratiques durables et novatrices sont des éléments pouvant impacter positivement nos sociétés. À long terme, les effets positifs environnementaux découlant des actions climatiques peuvent être liés à l'engagement et à la mobilisation dans l'action climatique des acteurs municipaux (Michallet, 2017).

2.3.2 L'engagement et la mobilisation des décideurs et des acteurs locaux

La réalité des changements climatiques pour les villes et leurs habitants est perceptible (Michallet, 2017). Positionnés en première ligne d'intervention, les décideurs municipaux peuvent avoir un impact concret sur les politiques, les règlements et les mesures prises pour faire face aux changements climatiques à l'échelle locale. Une action menée par les autorités nationales ne peut donc suffire, une mobilisation est souhaitable à tous les échelons territoriaux (Michallet, 2017). Afin d'y parvenir, il est intéressant de réfléchir et d'analyser l'engagement et

la mobilisation des acteurs, de manière globale. Les travaux d'Anne Mévellec et de Manon Tremblay (2016), concernant les villes québécoises de moyennes et grandes tailles, identifient les principales motivations à se présenter comme élu.e.s municipaux. La motivation la plus souvent énoncée est celle de s'engager auprès des concitoyens et de les représenter ou encore d'intensifier un engagement communautaire déjà très important. En complément, une étude exploratoire réalisée par Communagir (Lefebvre *et al.*, 2022) a montré que les participants (élus municipaux) ont identifié la transition écologique comme étant un élément nécessitant un approfondissement. Le niveau de connaissances relativement faible de la transition écologique par les élu.e.s semble lié au fait que de travailler à cette transition n'est pas une motivation première à s'engager en politique municipale (Lefebvre *et al.*, 2022). Dans ce contexte, cette étude permettra d'enrichir les réflexions sur le lien entre le rôle, la responsabilité, l'engagement et la mobilisation à l'action climatique des acteurs municipaux. De plus, cette recherche amènera un éclairage pertinent sur les freins, les déterminants à l'action, les profils d'acteurs et les stratégies applicables à l'action climatique. Lors de leurs études sur l'adoption de mesures environnementales dans différentes villes des États-Unis, Fiack et Kamieniecki (2017) ont constaté que les maires ont joué un rôle central dans le processus de réduction des émissions de GES. Des recherches supplémentaires concernant le degré d'intégration des parties prenantes dans le processus politique devraient mettre en évidence la légitimité des institutions de la politique locale (Fiack et Kamieniecki, 2017).

2.3.3 Des attentes citoyennes élevées

La collectivité a des attentes élevées envers les décideurs ainsi qu'une perception élevée de leur responsabilité dans la lutte aux changements climatiques. Selon les chercheuses du *Baromètre de l'action climatique* (Champagne St-Arnaud *et al.*, 2022), les Québécois déplorent le manque d'action climatique des entreprises (84 %), du gouvernement fédéral (76 %), du gouvernement provincial (76 %), des individus (76 %) ainsi que des municipalités et MRC (70 %) (Champagne St-Arnaud *et al.*, 2022). Ces données indiquent que les citoyens exercent une certaine pression sur les acteurs municipaux quant à leur mise en action climatique. Sachant que les élus s'engagent en politique pour rendre les meilleurs services possibles à leurs citoyens, on pourrait penser qu'une norme sociale (c'est-à-dire la sensibilité à l'opinion des autres ou encore la propension à se conformer aux attentes) définie par la collectivité pourrait mobiliser et engager les acteurs municipaux dans l'action climatique.

Par contre, selon Valois *et al.* (2017), ayant étudié les déterminants de l'adaptation aux changements climatiques, les normes sociales ne sont pas un déterminant significatif des intentions d'action. De ce fait, il est indiqué de réfléchir à la manière dont la mise en œuvre d'actions climatiques au sein des municipalités peut être facilitée. Valois *et al.* (2017) ont tenté de fournir une meilleure compréhension des processus psychologiques et organisationnels qui sous-tendent l'adoption de comportements de préparation à l'adaptation et à l'intervention pour s'adapter. Qu'en est-il de l'action climatique, de l'engagement et de la mobilisation dans la réduction des émissions de GES pour les acteurs municipaux ? Il existe encore des lacunes dans la compréhension de l'engagement et la mobilisation des représentants municipaux dans l'action climatique. L'identification des déterminants et des profils des acteurs municipaux ouvre la possibilité de définir des stratégies adaptées et applicables par les leaders des municipalités ou les organisations d'un territoire. De ce fait, cette étude permettra également d'identifier des stratégies générales de mise en action, lesquelles, lorsque mises en œuvre, permettront de répondre aux attentes des citoyens en matière d'actions climatiques.

2.3.4 Outiller les décideurs et les acteurs terrain

Cette étude permettra aussi de répondre à diverses questions pratiques pertinentes sur la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux. Ces réponses peuvent fournir des stratégies d'intervention pour les décideurs politiques, les organisations du terrain et les praticiens qui cherchent à renforcer l'action climatique au niveau local. Certes, des outils existent et sont disponibles pour les acteurs locaux. Par exemple, des calculateurs d'émissions de GES permettent d'identifier et de quantifier les secteurs émetteurs. Mais leur utilisation reste limitée. Cette recherche permettra de mieux cerner les freins à l'action ainsi que des stratégies pour les contourner. Chaque acteur a des besoins particuliers favorisant ou limitant son action. Il est donc pertinent de s'intéresser aux différents profils d'acteurs, déterminés en fonction de certaines configurations de déterminants à l'action climatique. De ce fait, l'identification des stratégies par profils d'acteurs et de stratégies globales d'engagement et de mobilisation deviendra un outil permettant de favoriser la mise en action.

2.4 Pertinence scientifique

2.4.1 Comblent des lacunes actuelles de la recherche

Les acteurs municipaux sont dans une position idéale pour amorcer et encourager l'action individuelle et collective en faveur de la durabilité (Kambites, 2010). De nombreuses recherches ont été menées sur les attitudes individuelles à l'égard de l'action climatique. Sans être exhaustives, des études ont porté sur le contexte global de l'action environnementale (Bunningham et O'Brien, 1994 ; Harrison et Burgess, 1994 ; Myers et Macnaghten, 1998 ; Gosselin et Bélanger, 2007), la compréhension et la connaissance environnementale et climatique (Bickerstaff et Walker, 2001 ; Villemagne, 2008), les barrières psychologiques ou les freins à l'action environnementale et climatique (Daignault *et al.*, 2019 ; Grin *et al.*, 2011 ; Gifford, 2011) ainsi que les facteurs sous-jacents à divers comportements pro-environnementaux : l'utilisation de transports alternatifs (Gandit, 2007 ; Muñoz *et al.*, 2016 ; Laviolette, 2020), le recyclage des déchets (Echegaray et Hansstein, 2017), l'économie d'eau (Lam, 2006), l'économie d'énergie (Marcellis Warrin *et al.*, 2015 ; Allen et Marquart-Pyatt, 2018), la faible consommation de carbone (Jiang *et al.*, 2019). Des auteurs se sont aussi intéressés aux comportements pro-environnementaux des employés (Blok *et al.*, 2015 ; Boiral *et al.*, 2015 ; Greaves *et al.*, 2013 ; Yuriev *et al.*, 2020). Actuellement, l'équipe de recherche de Tanguay (UQAM) pilote le projet *Partenariat de recherche-action sur la carboneutralité municipale*. Son objectif est d'analyser et d'améliorer les outils de mesure et de pratiques développés par les villes pour réduire les émissions de GES. Ainsi, les avancées sont nombreuses en matière de développement et d'analyse d'outils ou dans la compréhension des divers freins ou facteurs favorisant l'action individuelle. Lorsqu'il est question des acteurs municipaux, les auteurs se sont intéressés à l'adaptation (Valois *et al.*, 2017 ; Jacob, 2023). Par contre, très peu d'études se sont intéressées spécifiquement à l'engagement et à la mobilisation dans l'action climatique des acteurs de petites municipalités.

Peu d'écrits traitent d'engagement et de mobilisation des acteurs ou de la coordination des actions sur un territoire donné dans une démarche climatique. Certes, nous l'avons vu, des initiatives de lutte aux changements climatiques sont présentes sur le territoire québécois. Par contre, elles sont peu nombreuses et aucun autre territoire que la MRC de Maskinongé n'a intégré une démarche globale de réduction des émissions de GES en visant la carboneutralité territoriale et en y impliquant directement les acteurs des différents milieux (élus, agricoles,

entreprises, citoyens), soit une mobilisation et un engagement de masse. Il est donc pertinent de traiter de ce sujet dans une recherche doctorale, afin de bonifier les actuelles connaissances scientifiques dans ce champ d'études. La revue de littérature présentée en chapitre 3 nous informe de la multiplication des facteurs, processus, déterminants et freins applicables aux changements de comportement pro-environnementaux ou comportements climatiques. Ce constat nous indique la pertinence de définir les déterminants à l'action climatiques des acteurs municipaux et aussi, les profils d'acteurs, afin de cerner adéquatement les éléments à considérer afin de faciliter le changement de comportement.

Nous comparerons, entre autres, nos résultats avec ceux du *Baromètre de l'action climatique* (Daignault *et al.*, 2019). Cette étude segmente la population québécoise sondée en sous-groupes distincts relativement à leur disposition envers les défis climatiques. Nous aborderons plus en détail les profils identifiés dans le *Baromètre de l'action climatique* au chapitre 3. L'intérêt de cette comparaison est de permettre la bonification des concepts déjà établis, en ce qui concerne les différents profils d'acteurs climatiques. En nous attardant aux acteurs municipaux engagés dans l'action climatique, notre échantillonnage est différent de celui de la population en général (échantillonnage du *Baromètre*). Nous pensons voir émerger des profils-types distincts de ceux identifiés dans la littérature. Cette distinction pourrait porter sur le fait que les acteurs municipaux engagés pour le climat peuvent rencontrer différents défis en contexte professionnel, en comparaison avec les défis de l'action climatique des citoyens. Nous amènerons donc un éclairage nouveau sur des déterminants à l'action et les profils de ces acteurs, guidant vers l'identification de stratégies spécifiques et générales de mise en action climatique. Ces informations recueillies pourront bonifier les connaissances scientifiques actuelles.

2.4.2 La validation et la bonification de connaissances scientifiques

Cette étude sur l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux permettra de valider certains concepts. Nous visons, entre autres, à alimenter les théories sur les approches territoriales de mobilisation et d'engagement dans l'action climatique. Par exemple, initialement appliquée à la sociologie rurale, mais ayant rapidement été mobilisée dans d'autres disciplines comme le marketing, la théorie de diffusion de l'innovation d'Everett Rogers (1962 ; 2005), aussi appelée la Courbe de Rogers, n'a pas été utilisée dans le cadre d'une mobilisation et d'engagement d'acteurs climatiques d'un territoire donné. Tel que l'énonce Jacob (2022)

dans sa thèse, il serait intéressant d'étudier comment les actions de certaines personnes influencent celles d'autres personnes, et ont un impact sur des contextes d'action plus larges (Kuhlicke *et al.*, 2020 ; Whitmarsh *et al.*, 2021). L'application de la théorie de diffusion de l'innovation de Rogers en lien avec les différentes catégories d'innovants proposées par ce modèle, ainsi que l'atteinte d'une masse critique (20 %), est pertinente puisqu'elle permet de valider et de bonifier les connaissances scientifiques actuelles.

En complément, dans le rapport du groupe de travail de l'American Psychological Association (Swim *et al.*, 2009) sur l'interface entre la psychologie et le changement climatique mondial, les auteurs se demandent quelles approches peuvent être les plus efficaces pour surmonter chaque obstacle, selon différents segments de la population, des comportements particuliers liés au climat et dans différentes cultures. Selon Swim *et al.* (2009), les approches pourraient inclure diverses mesures d'incitation et de dissuasion ainsi que des modèles et des stratégies de communication. Cette étude permettra donc d'identifier certaines stratégies favorisant l'action climatique des acteurs municipaux, en vue de valider et de bonifier les actuelles connaissances sur le sujet.

CHAPITRE 3

Ancrage théorique et cadre d'analyse

Afin d'éclairer la problématique et d'atteindre les objectifs identifiés dans cette étude, plusieurs concepts seront définis. La figure 3 synthétise l'organisation des différents concepts abordés dans les prochaines sections, soit le champ d'études, le sujet d'étude et le champ d'analyse.

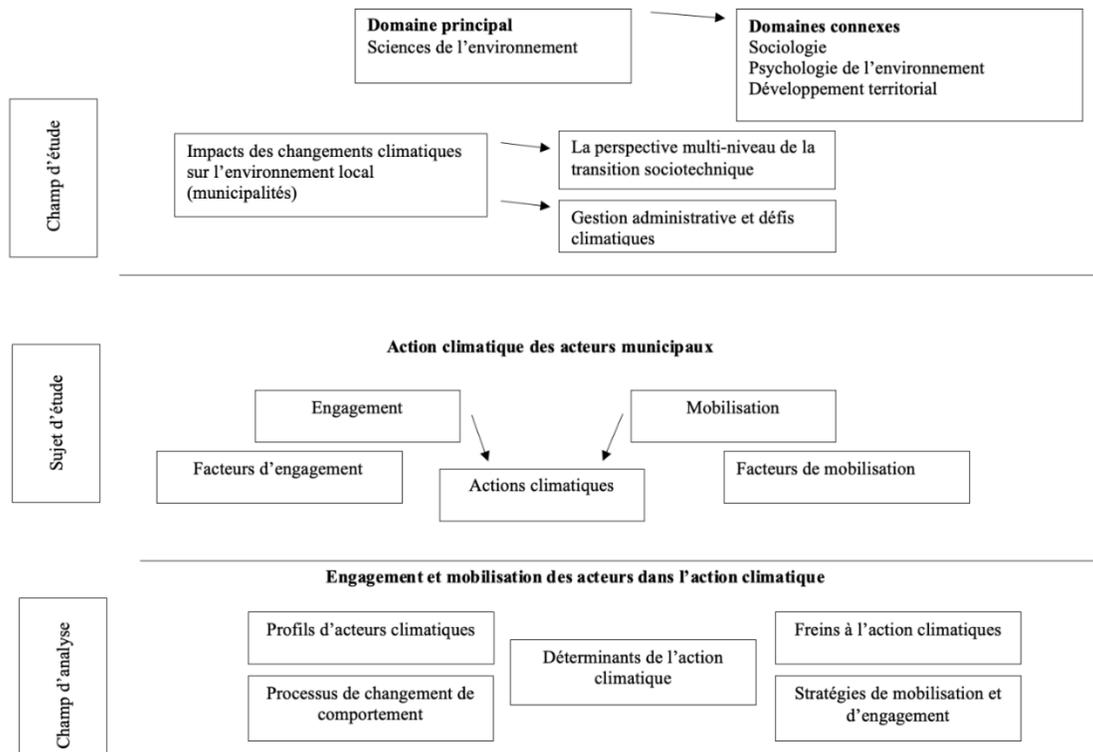


Figure 3. Éléments retenus dans le champ d'étude, le sujet d'étude et le champ d'analyse.

3.1 Champs d'études : les sciences de l'environnement et autres domaines connexes

L'environnement est un objet polysémique, tiraillé entre son association avec le développement durable, sa vocation écologique et naturalisante, et la dynamique que lui insuffle la sphère sociale (Boudes, 2012). Le champ d'étude des sciences de l'environnement est une rencontre de disciplines variées, autour de problématiques environnementales. Les importantes interrelations entre les composantes physiques et biologiques de la biosphère, en plus de leur aspect social, imposent donc d'aborder les sciences de l'environnement de manière interdisciplinaire (sciences sociales et sciences naturelles). Cette réalité justifie la réalisation de

cette étude dans le domaine des sciences de l'environnement. Le sujet central de cette recherche porte à diriger l'attention sur les domaines connexes pertinents et complémentaires que sont la sociologie, la psychologie de l'environnement et le développement territorial.

La sociologie propose une diversité d'approches en termes culturels et comportementaux (anthropologie, psychologie sociale, par exemple). Ce domaine d'étude offre des analyses intéressantes de stratifications sociales, de production, de consommation ou encore d'équité et de justice (Boudes, 2010). Les liens avec les changements climatiques actuels et la sociologie sont de plus en plus évidents et les courants de la sociologie identifient des difficultés liées à l'ampleur de ces changements. Les analyses des politiques publiques soulignent encore les difficultés rencontrées par les décideurs à mettre en œuvre des actions locales, ciblées et justifiées quand les problèmes sont globaux, diffus et encore peu compris (Boudes, 2010). C'est dans ce contexte que la sociologie est un champ d'études pertinent à la réflexion sur les processus de gouvernance à l'action climatique.

En psychologie de l'environnement, les interactions entre l'individu et son cadre de vie, naturelles ou construites, sont étudiées. Ce domaine d'étude aborde, entre autres, des questions concernant, d'une part, l'impact de l'environnement sur la personne, d'autre part, la relation que l'individu entretient avec son environnement (perceptions, émotions, attitudes ou comportements) (Lecompte, 2010). Alors que les scientifiques avancent que les changements climatiques sont de sources anthropiques, la psychologie s'est positionnée sur le sujet (Bertoldo, 2022). Ainsi, les résultats de recherches en psychologie peuvent contribuer à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation aux effets des changements climatiques (Swim *et al.*, 2009), puisque ce domaine d'étude peut aider à la compréhension de la limitation et de l'adaptation au changement climatique. À titre d'exemple, des auteurs qui s'intéressent aux populations montrent que les individus développent des stratégies de déni pour s'accommoder des réalités climatiques et maintenir leur style de vie (Gifford, 2011). Les approches psychologiques permettent de faire progresser la capacité de la société à résoudre le problème mondial du changement climatique et de ses effets. La psychologie peut fournir une approche théorique et empirique de la compréhension du comportement humain au niveau individuel. Et la psychologie et d'autres disciplines des sciences sociales reconnaissent depuis longtemps l'importance et les interrelations proximales entre les individus (présence d'autrui, structures

des quartiers, etc.) et les interrelations distales (influence culturelle par exemple), qui peuvent être des prédicteurs de comportements (Swim *et al.*, 2009).

Finalement, le développement territorial durable est le dernier domaine d'étude considéré dans le cadre de cette recherche. Les concepts du développement et de planification, tels qu'on les conçoit maintenant, sont des thèmes plutôt liés à la modernité (Riffon, 2016). Les sciences du développement régional s'intéressent entre autres aux phénomènes de répartition ou de localisation différenciées des ressources à travers l'espace pour des populations, des régions, des nations ou des sociétés aux prises avec des situations de pauvreté ou de non-épanouissement considérées néfastes (Lafontaine, 2005). Ces sciences du développement régional ont également mené à l'émergence des nouveaux paradigmes que sont le développement local, le développement social ou le développement territorial (Denieuil, 2008). Notre attention sera dirigée vers le développement territorial. Dans ce contexte, le territoire ne réfère à aucun échelon particulier (Laganier *et al.*, 2002), sinon qu'il s'agit d'un construit social, donc à plus petite échelle, c'est-à-dire un espace situé à proximité du citoyen et mobilisable par les acteurs socioéconomiques du milieu. Le développement, territorialisé, devient un événement produit par les acteurs d'un territoire donné, à partir à la fois d'une connaissance pratique et causale des enchaînements de l'action, des situations, des anticipations, des décisions et des choix et à partir de ressources interprétatives et idéologiques propres à des acteurs territoriaux (Dionne, 1989).

Cette étude contribue à la compréhension et à la promotion de comportements durables dans un contexte de changements climatiques, en particulier pour les démarches municipales de lutte aux changements climatiques. La compréhension de la mobilisation, de l'engagement et de la mise en action des acteurs municipaux ainsi que la place des interactions entre acteurs sont des sujets centraux de cette recherche et ils ne sont pas restrictifs au champ des sciences de l'environnement.

Les prochaines sections réfèrent à différents éléments du champ d'étude sélectionné pour cette recherche. En premier lieu, nous aborderons la perspective multi-niveau de la transition sociotechnique (les paysages, les régimes et les innovations de niche) et nous terminerons en abordant les municipalités québécoises jonglant entre la gestion administrative et les défis climatiques.

3.1.1 La perspective multi-niveau de la transition sociotechnique : les paysages, les régimes et les innovations de niche

La prise en compte de l'interdisciplinarité de notre sujet de recherche vise une meilleure compréhension de la résolution de problématiques environnementales modernes, comme les changements climatiques. Les sections précédentes ont montré que le sujet de la lutte aux changements climatiques n'est pas exclusif aux sciences de l'environnement : il s'agit d'un sujet transversal pertinent à une variété de champs d'études. De ce fait, les changements climatiques, de l'adaptation à l'atténuation climatique, peuvent être étudiés dans diverses disciplines.

Selon plusieurs auteurs de la transition socio-écologique, les changements dans la manière d'aborder les systèmes seraient le résultat de facteurs interagissant à trois niveaux distincts : les paysages sociotechniques, les régimes sociotechniques et les innovations de niche (Geels, 2011 ; Geels et Schot, 2007 ; Aslund, 2016) (figure 4). L'approche multi-niveaux tient pour acquis l'existence de configurations d'acteurs, de technologies et de règles qui orientent les activités humaines et se reproduisent à travers elles (Audet, 2016). Il s'agit de découvrir les principes généraux d'interaction plus « verticale » entre des degrés de structuration de ces configurations d'acteurs, de technologies et de règles (Geels et Schot, 2010). Selon Audet (2016), le niveau central de cette perspective repose sur les régimes sociotechniques qui, sous la pression des « innovations de niche » et du « paysage sociotechnique », peuvent opérer des transitions. Nous présentons ces différents niveaux.

En premier lieu, les paysages sociotechniques constituent le point de contact où sont façonnés les régimes et les innovations. Ce niveau est constitué de normes et d'institutions politiques, sociales et culturelles générales qui créent des cadres structurels pour une société et influencent la dynamique des niveaux inférieurs (Aslund, 2016). La métaphore du paysage renvoie aux aspects matériels et solides de l'organisation de la société, comme l'aménagement des villes et du territoire, le biotope où sont installées ces sociétés, etc. (Geels et Schot, 2010 ; Geels, 2011). Mais la notion de paysage inclut aussi des transformations lentes comme la mondialisation ou l'industrialisation, et des chocs externes comme des guerres, des catastrophes climatiques, l'augmentation du prix du pétrole, etc. (Audet, 2016). Les paysages peuvent également être influencés par les acteurs du changement social et environnemental.

Increasing structuration
of activities in local practices

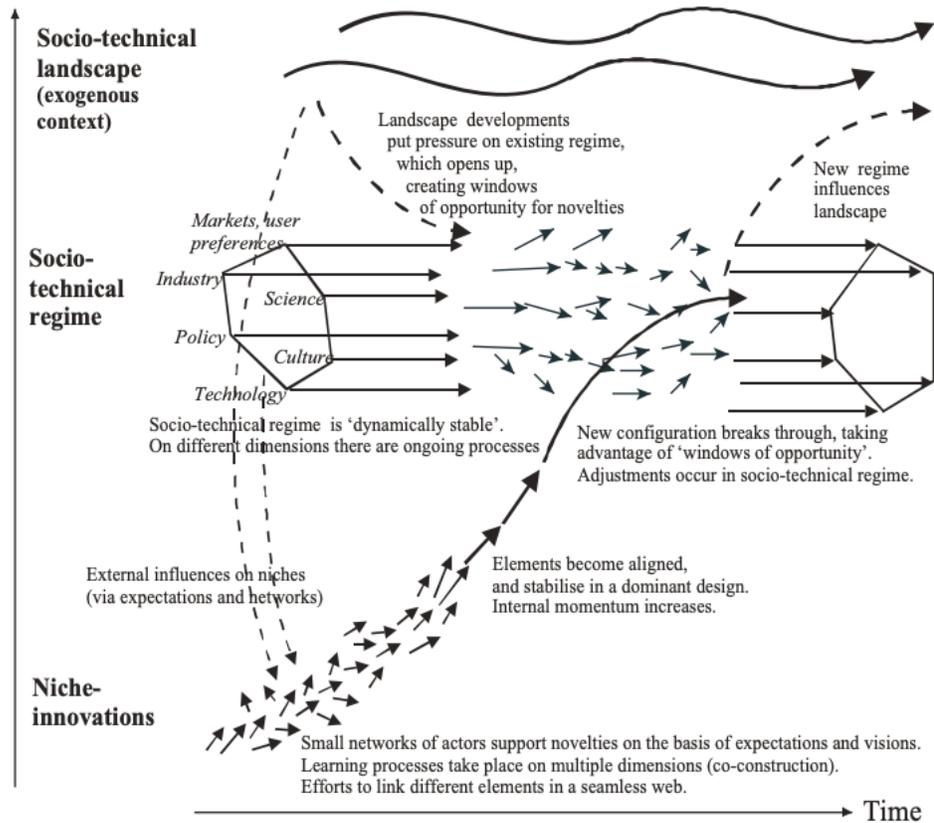


Figure 4. La perspective multi-niveau des transitions sociotechniques selon Geels (2011), modifié par Aslund (2016, p.13).

Les régimes sociotechniques sont les seconds niveaux. Ce sont des systèmes superposés en mosaïques façonnant le comportement sociétal (Geels, 2011). Les régimes peuvent être définis comme une configuration relativement stable d'institutions, de techniques, de règles, de pratiques et de réseaux. Ils sont également décrits comme un ensemble de règles qui orientent et coordonnent les activités des groupes sociaux reproduisant les divers éléments de la société (Geels, 2011). Les régimes sociotechniques regroupent des acteurs en réseaux évoluant au sein de milieux diversifiés, mais interdépendants (Audet, 2016). À titre d'exemple, dans le cadre d'une étude sur la mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal, Audet (2016 p.4) illustre bien cette dynamique :

Le régime québécois de l'agroalimentaire inclut des institutions comme le MAPAQ, les producteurs agricoles et leurs associations (principalement l'UPA et ses associations sectorielles), les entreprises de distribution, de transport, de

transformation, les grands détaillants, les HRI (hôtels, restaurants et institutions). Ces acteurs constituent des réseaux sur différentes bases : ils interagissent parfois dans des cadres formels comme les Tables de concertation agroalimentaire, que l'on trouve dans plusieurs régions du Québec, et ils forment des réseaux plus spontanés à travers des relations d'affaires, des transactions et des partenariats.

Les régimes sont également constitués de technologies et d'infrastructures matérielles. Un aspect notable des régimes sociotechniques est la stabilité dynamique atteinte par le réseau interdépendant entre les acteurs, les technologies et les infrastructures, qui sont encadrés par des règles du régime sociotechnique. Ces réseaux sont largement verrouillés et peu sujets à des transformations rapides et profondes, bien que des innovations incrémentales puissent engendrer des changements cumulatifs sans réellement modifier la structure du régime (Audet, 2016). Une « transition vers la soutenabilité », comme l'appellent les auteurs, nécessite des interventions externes au régime sociotechnique (Geels et Schot, 2010 ; Lutz et Schachinger, 2013).

Finalement, les innovations de niche constituent de nouvelles pratiques découlant de l'expérimentation ou de l'apprentissage communautaire. Les niches sont des configurations sociotechniques, mais plus petites et de caractère plus lâche et instable que les régimes, avec souvent de faibles performances initiales (Aslund, 2016). En théorie lorsqu'une pression est exercée sur les régimes sociotechniques (par exemple un changement brusque dans le prix de l'essence), des fenêtres d'opportunité pour des solutions innovantes peuvent s'ouvrir (Geels et Schot, 2010). Ces solutions évoluent à un niveau plus local et sont sujets à une temporalité courte (Audet, 2016). Ces niches dites « radicales » proviennent de projets expérimentaux et d'innovations technologiques ou sociales qui se réalisent à la marge des régimes sociotechniques. Elles sont elles aussi constituées d'acteurs, de technologies et de règles, mais dont les configurations varient largement en termes de stabilité et de solidité (Audet, 2016). Pour se diffuser, ces innovations doivent s'inscrire dans des régimes, c'est-à-dire des normes qui déterminent les comportements, garantissant la stabilité et donc l'inertie du système.

Les trois niveaux, paysage, régimes et niches, exercent des pressions l'un sur l'autre puisqu'ils évoluent dans un système dynamique et évolutif. Ce sont les interactions simultanées de ces trois niveaux qui entraînent et orientent les transitions sociotechniques (Oudot et Estoile, 2020). Cette approche s'inscrit dans le cadre élargi de notre analyse de la transition socio-écologique. L'objet de la perspective multi-niveaux consiste avant tout à comprendre comment les

configurations d'acteurs, de technologies et de règles, qui forment les régimes sociotechniques, peuvent se transformer sous l'influence de forces provenant de deux autres niveaux obéissant à des logiques et des temporalités différentes : le paysage sociotechnique et les niches d'innovation radicales (Audet, 2016).

3.1.2 Les municipalités du Québec : entre gestion administrative et défis climatiques

La municipalité québécoise, à l'instar de la plupart des gouvernements locaux à travers le monde, est tributaire des systèmes politiques dans lesquels elle s'insère (Baril, 2021). Depuis les fusions et défusions municipales des années 2000, le questionnement sur ce qu'est une municipalité est redevenu d'actualité puisqu'avec les responsabilités qu'elles assument, les municipalités ne veulent plus être de simples sous-ordres du gouvernement du Québec (Mévellec et Tremblay, 2016). Sous le gouvernement libéral de Philippe Couillard (2014-2018), une réorganisation institutionnelle territoriale aura été l'occasion pour le gouvernement d'affirmer le rôle nouveau des élus municipaux. Sachant que le texte fondateur du Canada, *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)*, confie aux provinces la responsabilité de l'administration municipale, et en raison des paramètres de ce régime, certains auteurs suggèrent que l'autonomie municipale est inexistante, au vu de son absence dans la constitution (Mayrand et Rioux Collin, 2017 ; Rioux et Rousseau, 2019). Par contre, étant le palier décisionnel le plus près de la population, les municipalités ont obtenu certains pouvoirs à travers le temps. Avant d'aborder plus en détail les principaux rôles des élus municipaux en matière d'actions climatiques, présentons les principales caractéristiques des municipalités.

Les municipalités du Québec et du Canada répondent à trois caractéristiques communes. D'abord, elles ont une conception essentiellement gestionnaire de leur rôle. Une revue de la littérature permet de souligner quelques aspects caractérisant l'échelon municipal, dont la règle du *1 km* qui vise à expliquer les préoccupations des citoyens (Baril, 2021). Cette expression sous-entend que l'intérêt citoyen autour des enjeux municipaux se limiterait à un cadre spatial restreint (d'où l'expression *1 km*), ce qui rappelle une perception essentiellement administrative (gestionnaire) du rôle de la municipalité. Par rôles administratifs, on sous-entend effectuer des tâches dites de services, telles que l'entretien des rues, le ramassage des matières résiduelles, etc.

Ensuite, l'absence de fondements idéologiques est généralement admise comme une caractéristique de la politique municipale (Breux, 2019 ; Prévost, 2017). Ainsi, si les partis politiques provinciaux ou fédéraux ne sont pas totalement absents des joutes électorales locales, ils restent souvent discrets, n'étiquetant pas explicitement leurs candidats (Mévellec *et al.*, 2017). Les conseils municipaux sont formés de conseillers indépendants, ou parfois intégrés dans des partis municipaux, et sont élus au suffrage universel direct majoritaire à un tour sur la base de districts électoraux (sauf les municipalités de plus de 20 000 habitants). Selon Graham *et al.* (1998), ce mode de scrutin contribue à renforcer une conception du milieu municipal orientée sur les fonctions de services. Le modèle traditionnel est donc celui d'un fonctionnement municipal se jugeant apolitique, même s'il évolue depuis le début des années 2000 avec un nombre croissant de partis municipaux dans les villes moyennes et grandes du Québec (Mévellec et Tremblay, 2016).

Finalement, les finances municipales sont la troisième caractéristique commune. Elles dépendent quasi exclusivement de l'impôt foncier, ce qui a des effets majeurs sur la gestion municipale. En effet, la dépendance fiscale crée un cercle vicieux, puisqu'elle conduit à réaffirmer la priorité accordée traditionnellement en services aux propriétaires, puisque la stratégie d'attraction de nouveaux propriétaires fonciers demeure la principale source de recettes fiscales (Mévellec *et al.*, 2017). Jusqu'à récemment, cette configuration mettait les municipalités en situation de concurrence pour attirer des ressources fiscales, ce qui peut avoir constitué un frein à la coopération intermunicipale (Baril, 2020). Bref, individuellement et collectivement, les municipalités disposent d'une assiette fiscale qui se prête mal à une affirmation politique ambitieuse, à l'exception des très grandes villes (Mévellec *et al.*, 2017).

Ces caractéristiques nous indiquent une faible place pour les actions pro-environnementales dans les fonctions et les rôles des acteurs municipaux. Qu'en est-il réellement ? Lors de leur analyse de l'évolution historique de la municipalité, Beaudet et Shearmur (2019) ont démontré que le gouvernement municipal au Québec, bien que dans un constant processus de mutation, a connu une lente consolidation de son rôle au fil du temps. Ainsi, la *Loi sur les compétences municipales* confère à la municipalité le pouvoir d'agir sur la culture, les loisirs, les activités communautaires, les parcs, le développement économique local, la production d'énergie, les systèmes communautaires de télécommunication, l'environnement, la salubrité, les nuisances, la sécurité et le transport (Baril, 2020). Les municipalités ont donc le pouvoir d'agir sur leur

environnement par le biais de règlements, politiques et plans d'action (par exemple). Prévost (2017) souligne l'impact et la place croissante des gouvernements locaux dans la lutte et l'adaptation mondiale aux changements climatiques. La municipalité a le pouvoir d'agir de plein droit et d'adopter des règlements pour détailler les caractéristiques locales du vivre-ensemble (Prévost, 2017). De ce fait, certains auteurs croient que les considérations environnementales des élus municipaux ont été facilitées par le développement de politiques environnementales municipales (Boudes, 2012 ; Dunlap *et al.*, 2000). Ces politiques auraient grandement contribué à la mise à l'agenda social de l'environnement, comme interaction nature-société, en même temps que l'apparition de mouvements verts (Boudes, 2012). Précisons que les politiques environnementales sont souvent associées à des réponses économiques ou au rôle de la croissance économique (Buttel, 1987 ; Dunlap *et al.*, 2000). Et que les politiques environnementales s'adressent à une réponse organisationnelle, industrielle et gouvernementale par rapport à l'environnement (Dunlap et Catton, 1979a), à la constitution d'institutions pour répondre aux problèmes soulevés par l'environnement (Woodgat, 2000) et aux dispositifs de préservation des équilibres environnementaux (Mormont et Mougenot, 1993). De plus, les politiques environnementales peuvent appuyer des stratégies sociales et politiques pour aborder les problèmes et les résoudre (Lidskog, 2001) et, plus généralement, être élaborées en réaction aux problèmes environnementaux (Boudes, 2012). Ainsi, dans le cadre des multiples raisons possibles, et certainement d'autres raisons non documentées, le pouvoir des municipalités de se mettre en action pour la protection de l'environnement semble facilité lors de l'élaboration et de l'application de politiques structurées.

En résumé, les municipalités se définissent principalement par une orientation gestionnaire et elles sont soumises à des contraintes financières. De ce fait, leurs considérations environnementales émergent majoritairement par le développement de politiques, reflétant des réponses aux défis climatiques identifiés dans le milieu municipal. Mévellec et Tremblay (2016) s'interrogent sur la professionnalisation des élus, un concept considéré comme un processus ou une série de transformations qui s'étendent du profil *amateur* de l'élu municipal à son profil *professionnel*. Le profil *amateur* est défini comme une faible spécialisation de la fonction publique et que l'engagement des élus est peu différencié des autres engagements sociaux ou communautaires. Alors que le profil *professionnel* renvoie à la mise à la disposition des ressources matérielles suffisantes pour exercer les fonctions politiques, mais aussi comme

la reconnaissance d'un certain nombre de savoirs et savoir-faire liés à l'exercice des mandats (Gaxie, 2001). Ces deux types de profil peuvent sous-entendre une variation du degré d'engagement envers la municipalité et leur rôle d'élus municipaux. De ce fait, l'engagement envers le climat peut aussi être teinté selon le profil de l' élu.

En effet, puisqu'aucune formation formelle obligatoire en environnement n'a été recensée (formation universitaire sur le sujet de l'environnement, ses sources, ses enjeux et ses stratégies d'actions), les élus arrivent dans l'arène politique sans préparation spécifique, avec comme bagage leur propre formation professionnelle ou des expériences de vie diversifiées (Mévellec et Tremblay, 2016). Dans ce contexte, il semble que les élus municipaux n'intègrent pas automatiquement, ou intègrent peu, des actions de protection de l'environnement ou d'actions climatiques au sein même de leurs rôles. Ces élus apprennent à exercer leur nouveau rôle municipal dans un contexte généralement informel et souvent de manière autonome, par exemple lors de rencontres, de lectures et de participation à des événements (Sauvé *et al.*, 2003).

Dans *L'innovation municipale – sortir des sentiers battus*, Beaudet et Shearmur (2019) définissent les caractéristiques de l'innovation municipale à travers différents aspects. L'un d'eux porte sur les réseaux municipaux. En matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, les réseaux municipaux, qu'ils soient régionaux ou internationaux, apparaissent comme des espaces privilégiés pour favoriser l'action locale, l'adoption de stratégies ou le partage des pratiques (Flyen *et al.*, 2018 ; Gore, 2010 ; Woodruff, 2018).

Sur la base des travaux québécois (Beaudet et Shearmur, 2019 ; Shearmur, 2019 ; Shearmur et Poirier, 2017) sur l'innovation, il est possible d'avancer que l'entrepreneur municipal est un fonctionnaire ou un élu municipal porteur d'une vision d'un enjeu ou de sa solution, qu'il possède la capacité de mobiliser les ressources et les appuis requis à la mise en œuvre d'une idée, qu'il prend des risques pour réaliser son idée et qu'il se distingue de l'entrepreneur économique par sa motivation liée au service public. Devant l'influence que semble avoir l'entrepreneur sur la gestion des enjeux municipaux, il nous apparaît probable que son influence soit perceptible dans les choix de la municipalité quant aux initiatives climatiques.

3.2 Sujet à l'étude : action climatique, engagement et mobilisation

Nous aborderons d'abord l'action climatique à l'échelle d'un territoire, afin d'établir une base théorique facilitant la compréhension des éléments subséquents. Ensuite, les concepts théoriques de l'engagement, les facteurs d'engagement ainsi que l'engagement en contexte politique seront présentés et définis. Nous terminerons cette section par la présentation du concept théorique de la mobilisation, les facteurs de mobilisation et la mobilisation individuelle et collective.

3.2.1 Actions environnementales et climatiques

Le comportement environnemental se définit comme un comportement adopté par un individu qui décide, de façon consciente, de minimiser ses impacts négatifs sur les milieux naturels et construits qui l'entourent (Kollmuss et Agyeman, 2002). La définition communément admise d'un comportement pro-environnemental est une action délibérée qui peut réduire l'impact négatif sur l'environnement (Stern, 2000 ; Kollmuss et Agyeman, 2002). Dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons aller plus loin que la définition du comportement environnemental. Nous adhérons à celle d'Emmons (1997) qui définit l'action environnementale comme une démarche intentionnelle impliquant des décisions, une planification, une exécution et une réflexion de la part d'un individu ou d'un groupe. L'action est orientée vers l'accomplissement d'un objectif environnemental spécifique, objectif de moindre ou de grande envergure (Pruneau *et al.*, 2000). Ainsi, l'action environnementale se distingue du concept de comportement environnemental responsable. Selon Emmons (1997), le comportement environnemental responsable peut se présenter comme une façon d'agir volontaire et autodéterminée, mais il peut aussi apparaître comme une réponse automatique, relevant d'une habitude ou d'une crainte de sanction sociale. Par contre, l'action environnementale est simultanément un produit et un processus, c'est-à-dire que les individus décident de faire des gestes spécifiques en fonction de leurs connaissances et de leurs attitudes face à une controverse environnementale, et ils participent activement à la réalisation de leurs buts (Pruneau *et al.*, 2000).

Tel que mentionné d'entrée de jeu (section problématique), l'équipe de recherche de Champagne St-Arnault (2019) a identifié plusieurs incitatifs pour encourager les citoyens à poser des actions climatiques. Ces actions permettront d'engager une véritable transition vers

des collectivités viables. Elles peuvent se traduire individuellement par la gestion des déchets (compostage), la gestion de l'énergie (réduire le chauffage la nuit), les choix alimentaires (repas végétariens), la gestion des transports (transport en commun), etc.

Bien qu'il existe différentes idées sur la manière exacte dont ces transformations peuvent se produire et sur leur degré de radicalité (Dryzek, 2005), il semble évident que ce type de changement nécessite des citoyens actifs et engagés (Barret *et al.*, 2005). Parris et Kates (2003) soutiennent qu'il est essentiel d'engager une large base de citoyens à participer à un processus de vision partagée, en discutant de questions importantes telles que ce qu'il faut développer, ce qu'il faut soutenir et pour combien de temps. De ce fait, l'action environnementale et climatique réalisée de manière individuelle ou collective nécessite un engagement et une mobilisation dans l'action par les diverses parties prenantes.

3.2.2 Engagement

La littérature sur l'engagement se retrouve dans plusieurs champs disciplinaires. Dans le contexte de cette recherche, l'engagement des acteurs municipaux dans un projet territorial est porté par une volonté de participer à la lutte aux changements climatiques. De ce fait, il est pertinent d'élargir le concept d'engagement et d'aborder ces différents facteurs et le concept d'engagement organisationnel. En effet, nous avons choisi de nous référer principalement aux théories de base de l'engagement ainsi qu'au concept d'engagement organisationnel plutôt qu'à celle de l'engagement communautaire, puisque les acteurs municipaux peuvent être associés à des organisations.

Au cœur de plusieurs problématiques sociales et environnementales, l'intégration d'un nouveau comportement nécessite l'engagement des individus. La première définition de l'engagement est proposée par Kiesler et Sakumar (1966) comme étant le lien qui unit l'individu à ses actes. Cette définition positionne les actes au premier plan et néglige le contexte dans lequel ils sont accomplis (Joule *et al.*, 2004). À travers le temps, l'intérêt de divers chercheurs envers l'engagement a été marqué par le désir de comprendre par quels moyens, pour quelles raisons et dans quelles circonstances un individu parvient à développer et à maintenir une ligne persistante de conduite envers une personne, un groupe, une activité ou un projet (Brault-Labbé et Dubé, 2009). De ce fait, le contexte engage ou n'engage pas l'individu dans ses actes et favorise ou entrave l'établissement d'un lien : c'est parce qu'il y a un engagement qu'un lien

va pouvoir s'établir entre un individu et ses actes (Joule *et al.*, 2004). Bien que la notion d'engagement soit étudiée depuis déjà plusieurs années, c'est vers les années 2000 que l'étude spécifique des composantes et des mécanismes psychologiques sous-jacents sont devenus plus populaires dans le domaine de la psychologie (Brault-Labbé et Dubé, 2009). Cet engouement a amené les chercheurs à considérer le contexte dans leur définition de l'engagement. Brault-Labbé et Dubé (2009) notent l'absence de consensus dans la littérature scientifique quant à une définition de l'engagement et des différentes composantes qui le constituent. Selon eux, deux raisons majeures peuvent être à l'origine de cette confusion : d'une part, le fait qu'il existe plusieurs façons de s'engager (types d'engagement), et d'autre part, le fait que le concept d'engagement soit étudié de façon isolée en fonction de différentes sphères de la vie dans lesquelles l'on s'investit (domaines possibles d'engagement) (Brault-Labbé et Dubé, 2009). Ainsi, l'engagement est défini de façon générale comme étant l'élément qui permet à un individu de poursuivre les activités entreprises, malgré les obstacles rencontrés, les résultats insatisfaisants ou encore la tentation offerte par d'autres activités (Dubé *et al.*, 1997).

Nous retenons de la littérature deux principaux types d'engagements impliquant des mécanismes psychologiques différents. En premier lieu, l'engagement de type persistance comportementale, qui est associé à un besoin de cohérence avec les croyances, les choix et les actions passés (Kiesler, 1971). En second lieu, l'approche affective où l'engagement est avant tout l'expression d'un intérêt ou d'une attirance marquée vers une activité, une personne ou un quelconque objet social (Antonovsky, 1987 ; Csikszentmihalyi, 1990 ; Kobasa, 1982). De plus, Brault-Labbé et Dubé (2009) identifient des sous-types d'engagements :

- Engagement personnel : découlant des attirances et des choix propres de l'individu et généralement associé à une grande satisfaction.
- Engagement moral (ou social) : découlant des valeurs morales et du sens du devoir et des responsabilités de l'individu.
- Engagement structurel : relevant du sentiment de contrainte et d'obligation de persister en raison des coûts ou des conséquences anticipées s'il y a interruption de l'engagement (Adams et Jones, 1997 ; Johnson, 1973).
- Engagement identitaire : référant à l'ensemble des forces qui permettent à l'individu de choisir des interactions avec son environnement. Ce type d'engagement permettrait

de maintenir un sentiment de cohérence élevé entre qui l'individu considère être (son identité) et sa façon d'agir dans son fonctionnement quotidien.

- Engagement excessif : caractérisant une tendance à se surinvestir compulsivement dans un domaine quelconque d'activité. Ce type d'engagement mettrait en péril l'équilibre de fonctionnement global de l'individu (Brault-Labbé et Dubé, 2008 ; Jodoin, 2000 ; Vallerand *et al.*, 2003 ; Weiner *et al.*, 1987) et, en ce sens, devrait être différencié de l'engagement personnel associé au bien-être.

La qualification de ces différents types d'engagements souligne le besoin d'identifier et de comprendre leurs mécanismes communs, malgré les différents domaines d'application. Ces sous-types d'engagements sous-entendent différents processus menant à l'engagement d'un individu. Sans prétendre que l'engagement ne comporte aucune spécificité selon qu'il concerne le travail, les études, une relation amoureuse ou tout autre objet important d'investissement, Brault-Labbé et Dubé (2009) croient qu'il devient primordial de tenter d'identifier et de conceptualiser les mécanismes psychologiques communs à l'ensemble de ces engagements dans différents domaines, dans le but de développer une compréhension unifiée, intégrée et parcimonieuse du processus par lequel le fait de s'engager peut être favorable au fonctionnement humain. Afin d'atteindre cet objectif, Brault-Labbé et Dubé (2009) présentent un modèle intégratif, où trois éléments en interaction dynamique forment l'engagement (Figure 5). Selon ce modèle, il n'existerait qu'un seul type d'engagement défini par certaines composantes spécifiques. Ces trois composantes sont évolutives et ne sont pas activées au même moment ni à la même intensité, lorsque l'individu s'engage. Parmi ces composantes, on retrouve la force affective. Il s'agit de l'enthousiasme et il est responsable du déclenchement du processus d'engagement. Il représente aussi le plaisir, l'intérêt personnel et l'attirance envers une requête précise menant à l'engagement. Ensuite, la force comportementale, définie par la persévérance, favorise la poursuite des actions que nécessite l'engagement. Et finalement,

la force cognitive, qui est la capacité de réconcilier les éléments positifs et négatifs associés au fait de s'engager.

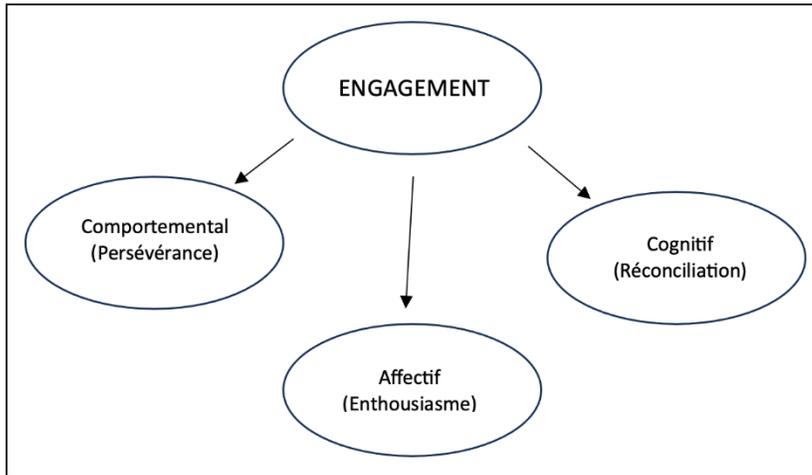


Figure 5. Modèle intégratif, où trois éléments en interaction dynamique forment l'engagement, inspiré de Brault-Labbé et Dubé (2009).

Ce modèle permet de constater l'évolution des dimensions affectives, comportementales et cognitives dans un processus d'engagement. Il présente l'avantage de s'appliquer dans différentes sphères d'activités, notamment dans le domaine du travail (Jodoin, 2000 ; Morin *et al.*, 2011), scolaire (Brault-Labbé et Dubé, 2008), conjugal (Brassard *et al.*, 2011) et de se transposer dans le contexte de l'action climatique. Finalement, Brault-Labbé et Dubé (2009) définissent aussi le sous-engagement et le sur-engagement, associé au monde du travail, également transposable dans de multiples domaines. Le sous-engagement est un manque d'énergie pour réaliser les activités, une perte ou un manque d'intérêt, ou encore un envahissement face aux aspects négatifs (Morin *et al.*, 2011). Alors que le sur-engagement se définit comme un intérêt et une énergie excessifs au détriment des autres activités, la perception de faire des sacrifices excessifs et de négliger des aspects importants de sa vie et une persistance compulsive dans les tâches reliées, aux dépens de la santé physique et de l'hygiène de vie. Selon le modèle, pour chaque mode d'engagement (sous-engagement et sur-engagement), les trois composantes ne sont pas toujours présentes avec la même intensité chez l'individu durant le processus d'engagement. Ainsi, des profils variés d'engagement, de sur-engagement et de sous-engagement peuvent être distingués en fonction des composantes prédominantes variantes (par exemple, l'enthousiasme peut être plus présent au départ alors

qu'ensuite, la persévérance prendrait la relève). En référence au modèle de Brault-Labbé et Dubé (2009), l'intégration tridimensionnelle des composantes de l'engagement est dynamique et évolutive au cours du temps.

En complément, Kaddouri (2011) précise que l'engagement renvoie à trois usages possibles, lesquels sont non exclusifs : le premier exprime une valeur, le second une contrainte et le troisième un amorçage. L'engagement comme valeur est défini par celui où s'expriment la conscience et le libre choix d'une personne mobilisée pour la défense d'une cause et des valeurs qui la sous-tendent. Dans ce contexte, la personne engagée contribue à l'évolution du cours de l'histoire de la société et éprouve la responsabilité d'orienter les événements dans le sens de ses idéaux. L'engagement comme contrainte est défini comme un engagement contracté, même volontaire, constituant une obligation et une contrainte. Il s'agit d'un acte inscrit dans un lien social où l'engagé doit poser des actes relationnels, tout en étant pris dans une situation d'où il ne peut s'extraire sans perdre sa position, son statut ou des ressources. Finalement, l'engagement comme amorçage ne repose sur aucune intention explicite de poursuite d'un objectif particulier, c'est-à-dire que l'engagement se construit chemin faisant, les actes posés et les rencontres effectuées participant à cette construction (Kaddouri, 2011).

Hardy *et al.* (2003) définissent également l'engagement en termes de force (superficiel ou profond) et de portée (étroit ou large). Selon Clarke (2010), dans une stratégie collaborative, cela peut se traduire de la façon suivante : la profondeur réfère au degré d'engagement d'un acteur et de l'organisation qu'il représente, allant de l'implication d'une personne ou d'un département (superficiel) à l'implication de toute l'organisation (profond). La portée réfère à la nature de l'engagement d'un acteur et de l'organisation qu'il représente, allant de l'implication sur un ou un nombre limité d'objectifs (étroite) à l'implication dans l'ensemble des objectifs (large).

Ces représentations mettent en évidence qu'il importe de réfléchir adéquatement aux différentes facettes de l'engagement en vue de favoriser la création d'un lien entre les idées et les actes, mais également le passage continu entre les différents types d'engagements.

3.2.2.1 Facteurs d'engagement

Parmi ses différentes recherches, Joule (2003) s'est penché sur les effets de l'engagement. Sur le plan cognitif, l'engagement déboucherait sur une consolidation des attitudes et sur une plus grande résistance au changement. L'engagement peut même déboucher sur un meilleur ajustement de l'attitude à l'acte réalisé. Sur le plan comportemental, l'engagement mènerait à une stabilisation du comportement et à la réalisation de nouveaux comportements allant dans le même sens (effet de pied dans la porte par exemple, que nous verrons plus loin). Aussi, la psychologie de l'engagement propose un éclairage théorique différent de certains processus psychologiques, processus susceptibles de favoriser le changement ou, au contraire, de le freiner (Joule, 2003).

Inspirées des travaux de Lewin, les bases de la psychologie de l'engagement ont été établies par Charles Kiesler (1971). Son approche de type engagement comportemental se définit par le lien qui existe entre l'individu et ses actes (Kiesler, 1971) et seuls nos actes nous engagent et nos engagements sont modulés à divers degrés selon nos actes. Par exemple, le degré d'engagement d'une personne peut être modulé en fonction de sa participation à une rencontre informelle, une conférence, un atelier ou un comité participatif. Kiesler et Sakumura (1966) ont avancé l'idée d'une relation positive entre le degré d'engagement et le changement d'attitude et de comportement. Ainsi, la création d'un lien entre l'individu et ses actes amène ce même individu à avoir un comportement engageant, sous différentes caractéristiques, nommés les facteurs d'engagement (Kiesler et Sakumura, 1966 ; Joule et Beauvois, 1989 ; Joule et Beauvois, 1998). Parmi ces facteurs, on retrouve :

- Le sentiment de liberté : facteur principal de l'engagement, l'acte est effectué sans contrainte ;
- Le caractère public : l'acte est plus engageant, car il est visible aux yeux de tous ;
- L'irrévocabilité de l'acte : l'acte est plus engageant, car on sait qu'on ne peut revenir sur cette décision ;
- Le caractère explicite de l'acte : l'acte est clair et sans ambiguïté ;
- La justification : l'acte se produit sans punition, ni récompense ;
- La répétition : l'acte que l'on répète est plus engageant qu'un acte qu'on ne réalise qu'une fois ;
- La conséquence : l'acte est plus engageant s'il produit d'importantes conséquences ;

- Le coût de l'acte : l'acte amène une dépense importante en énergie, temps, cognitif ou financier ;
- La raison de l'acte : l'acte est d'autant plus engageant qu'il ne peut être imputé à des raisons externes (promesses de récompenses, menaces de punition...) et qu'il peut être imputé à des raisons internes (valeurs personnelles, traits de personnalité).

Certains facteurs ont plus d'influence que d'autres sur l'engagement de l'individu. Déterminé par Joule et Beauvois (1989), le *poids de l'acte* consiste en la combinaison de trois facteurs d'engagement : la conséquence de l'acte, le caractère public et le caractère coûteux. Cette combinaison de facteurs engage plus significativement l'individu, surtout si l'engagement est fait sans justification et en toute liberté (Joule et Beauvois, 1989). Le sentiment de liberté est déterminant dans l'engagement, puisque la liberté décisionnelle permet d'obtenir des effets cognitifs et comportementaux significatifs. Ces éléments sont à prendre en compte afin d'augmenter le degré d'engagement des individus ciblés par une requête visant l'intégration de comportements durables.

3.2.2.2 Engagement des acteurs politiques

Cette recherche s'intéresse aux acteurs municipaux engagés dans l'action climatique sur un territoire donné. Les acteurs municipaux sont des citoyens engagés dans l'arène politique de leur municipalité. Selon Reimer (2013), les citoyens engagés sont des membres d'une société qui sont conscients de leurs droits et de leurs responsabilités dans la société. Ils peuvent participer activement à l'élaboration des normes, des réglementations et des opérations du système qui constituent le fondement de leur société respective. Les citoyens reconnaissent qu'ils peuvent, individuellement et collectivement, influencer ces composantes du système dans lequel ils évoluent. Ils peuvent également détenir les connaissances et les compétences nécessaires pour prendre des mesures efficaces, afin de créer un changement, que ce soit au sein de la structure de gouvernance actuelle (en occupant des postes de direction au sein des gouvernements locaux ou nationaux) ou de l'extérieur (par le biais du vote actif, de la défense des intérêts, de la sensibilisation ou de la protestation) (Reimer, 2013).

De ce fait, il nous semble pertinent d'aborder la littérature touchant l'engagement en contexte politique, dans laquelle différents freins à l'action sont documentés. Notre attention s'est dirigée vers les études portant sur les actions climatiques. Elles nous indiquent que l'engagement des leaders politiques à l'atténuation ou à l'adaptation aux changements

climatiques rencontre différents freins. Ainsi, les barrières les plus régulièrement reportées sont associées à la dimension institutionnelle, sociale ou socioéconomique (Biesbroek *et al.*, 2013 ; Krause, 2013 ; Hjerpe *et al.*, 2015 ; Fiack et Kamieniecki, 2017). Des incitations institutionnelles insuffisantes (l'absence de directives nationales, par exemple), le poids relativement faible des actions dans la politique locale et la capacité à exercer un leadership politique sont perçus comme trop insignifiants pour déclencher un engagement fort.

Selon Hjerpe *et al.* (2015), plusieurs barrières affectent l'engagement politique dans l'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, les connaissances sur les changements climatiques et leurs conséquences locales sont un premier facteur d'influence. L'intégration dans les pratiques courantes de processus d'innovations en matière de lutte aux changements climatiques est susceptible d'être influencée par des informations scientifiques ou techniques ainsi que par des négociations avec les parties prenantes (Fiack et Kamieniecki, 2017). La science et l'information peuvent donc attirer l'attention des parties prenantes, faciliter une compréhension commune du problème et clarifier les causes et les bénéfices probables à résoudre une problématique (Heikkila et Gerlak, 2005). Par contre, les connaissances théoriques et les possibles innovations technologiques ne suffisent pas à garantir un changement institutionnel.

En effet, l'information et la connaissance ne figurent pas sur la liste des cinq éléments facilitant l'engagement des municipalités dans l'action climatique, nommés par Krause (2013). Selon cette étude, la décision d'une municipalité (ou ville) à s'engager dans des politiques d'atténuation des changements climatiques peut être attribuable :

- À la réalisation d'objectifs complémentaires (objectifs provinciaux de réduction des émissions de GES) ;
- À des préoccupations financières (réduction des coûts liés aux inondations) ;
- À des préoccupations concernant la vulnérabilité locale (résidents en milieux inondables) ;
- À l'influence politique (directives prises par la MRC) ;
- Au désir de contribuer à l'atténuation des changements climatiques mondiaux.

Les deux premiers éléments amènent des co-bénéfices financiers intéressants contribuant à la décision initiale de s'engager dans des initiatives de protection du climat. Dans différentes villes

américaines, les enquêtes menées par Krause (2013) indiquent systématiquement que les économies constituent la principale raison de s'engager dans des actions climatiques. Les gains locaux (financiers, sociaux et environnementaux) semblent faciliter un engagement des municipalités, et ce, sans obligations nationales ou internationales.

Dans ces différentes recherches, le terme engagement signifie mise en action, et non pas lien qui unit la personne à son action. Ainsi, les études portent principalement sur l'engagement de l'entité municipale, et peu – voire pas – sur les processus et facteurs d'engagement des individus (élus et employés) au cœur des prises de décisions. Le sous-type d'engagement moral énoncé par Brault-Labbé et Dubé (2009) est basé sur des valeurs morales et du sens du devoir et des responsabilités. Ce dernier cadre adéquatement au milieu municipal pour lequel un individu prend des décisions au nom d'une organisation et non en son nom personnel. La clarification théorique des processus d'engagement des individus (en général) est impérative pour la suite de cette étude puisqu'il s'agit de comprendre les mécanismes d'engagement des acteurs municipaux dans la lutte aux changements climatiques sur un territoire donné (municipalités rurales). Nous aborderons ces éléments dans la section du champ d'analyse.

3.2.3 Mobilisation

Plusieurs acteurs se mobilisent et contestent certains aspects de l'organisation sociale et proposent un nouveau projet collectif pour une société plus juste à leur endroit (Duperré, 2008). Par cette action, ils participent à la structuration de la société (Giddens, 1987). Le terme mobilisation désigne le fait de se rassembler et de se mettre en action. D'emblée, il importe de différencier mobilisation et motivation, deux concepts parfois confondus. La motivation caractérise davantage un individu qu'un groupe (Boyer, 2015). Selon Thill et Vallerand (1993), la motivation se définit par les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement. D'une manière globale, la motivation est ce qui incite à une action. Deci et Ryan (2002) distinguent trois types de motivation: intrinsèque lorsque l'individu s'engage de manière volontaire dans une action; extrinsèque lorsque l'action est réalisée pour des raisons externes ou instrumentales (par exemple, la pression sociale); et l'amotivation qui est l'absence de motivation. La motivation est une étape préalable au processus de mobilisation individuelle, selon Thill et Vallerand (1993).

L'intérêt envers la mobilisation s'est accentué dans les années 1990, alors que l'intensification de la concurrence internationale, la déréglementation des barrières tarifaires, l'obsession du déficit zéro ont entraîné des vagues de compressions dans les secteurs public et privé (Tremblay et Wils, 2005). Dans ce contexte, la mobilisation servait à demander aux employés à se dépasser pour atteindre les objectifs et rendre les entreprises ou les organisations plus compétitives. Les divers niveaux de gouvernement étaient eux aussi pressés de réduire leurs dépenses et d'augmenter leur productivité pour satisfaire les fournisseurs de capitaux (Tremblay et Wils, 2005). Un nombre grandissant de gestionnaires a considéré la mobilisation des employés comme une stratégie pertinente. La mobilisation est vue ici sous l'angle du regroupement des personnes touchées par un problème social et de leur engagement dans un projet permettant de le résoudre ou à une manière de se lier à d'autres pour l'action collective (Simonet, 2006).

Ainsi, la mobilisation se manifeste de différentes manières selon les besoins, les croyances, les valeurs d'un individu, mais aussi selon les mouvements collectifs et les pressions sociales. Il n'existe pas de consensus sur la nature du phénomène. Alors que certains considèrent que la mobilisation se rapporte à l'individu (Guérin *et al.*, 1996 ; Wils *et al.*, 1998), d'autres soutiennent qu'elle renvoie nécessairement à un collectif de travail ou à l'ensemble de l'entreprise (Archier *et al.*, 1989 ; Rondeau *et al.*, 1994 ; Morin *et al.*, 1996 ; Igalens, 1997). Deux faces complémentaires composent la mobilisation : une face managériale (processus organisationnel) et une face individuelle ou collective qui désigne à la fois l'état de mobilisation (attitudes et comportements), mais aussi le processus individuel de mobilisation (processus psychologique expliquant comment on en arrive à cet état) (Wils *et al.*, 1997). Il importe donc d'aborder ces différentes dimensions de la mobilisation, afin de cerner ce qui incite les individus à se mobiliser et à s'engager vers une mise en action. Plusieurs définitions de la mobilisation sont regroupées au tableau 2.

Tableau 2. Différentes définitions du concept de mobilisation (enrichi de Boyer, 2015)

Auteurs	Définition
Morin <i>et al.</i> (1996)	Degré d'intérêt qu'ont les employés envers leur travail et envers leur organisation et disposition à investir des efforts pour atteindre et dépasser les objectifs fixés
Wils <i>et al.</i> (1998)	Le concept de mobilisation peut être appréhendé de deux façons : 1) Selon une approche managériale, la mobilisation correspond à l'ensemble des pratiques de gestion des ressources humaines afin de mobiliser le personnel en lien avec les objectifs de l'organisation ; 2) Selon une approche individuelle, le concept la mobilisation s'intéresse aux comportements d'un individu et, plus précisément, à la manière dont cet individu manifeste cette mobilisation.
Bichon (2005)	La mobilisation collective et l'acte manifesté volontairement et intentionnellement par le salarié, qui se traduit par des efforts déployés à l'égard des autres membres de son collectif de travail.
Louart et Beaucourt (2003)	La mobilisation est le moyen de faire converger les efforts individuels, en les intégrant à une dynamique globale qui répond aux objectifs de l'organisation.
Tremblay et Wils (2005)	Une masse critique d'employés qui accomplissent des actions (faisant partie ou non de leur contrat de travail, rémunéré ou non) bénéfiques au bien-être des autres, de leur organisation et à l'accomplissement d'une œuvre collective.
Tremblay et Wils (2005)	La mobilisation est également une question de masse d'employés mobilisés individuellement qui arrivent à créer une synergie entre eux pour s'orienter vers une œuvre commune (par exemple, la vision proposée).
Grisé <i>et al.</i> (1997)	La mobilisation représente en fait tous les efforts des individus pour exploiter les capacités des ressources humaines.
Laflamme (1998)	La mobilisation consiste à canaliser les efforts et les énergies des individus et des groupes, de sorte que ceux-ci soient en mesure d'atteindre un ou plusieurs objectifs définis par l'organisation et qu'ils maintiennent leurs efforts pendant une certaine période.
Barraud-Didier (1999)	La mise en commun d'efforts en vue d'atteindre un objectif organisationnel primordial.
Barraud-Didier, Guerrero et Igalens (2003)	Mobiliser les ressources humaines consisterait alors pour l'entreprise à rassembler et à utiliser les intelligences, les idées et les motivations de l'ensemble de ses salariés.
Guerrero et Sire (2001)	Mobiliser les ressources humaines dans l'entreprise, c'est agir sur l'attachement du salarié dans le but de développer des attitudes et des comportements qui concourent à la réalisation des objectifs de l'organisation.

À la lumière de ces définitions, on distingue trois types de mobilisation : individuelle, collective et organisationnelle. Nous ne mettrons pas l'accent sur le concept de mobilisation organisationnelle, qui concerne principalement les efforts d'alignement stratégique orientés

vers des priorités organisationnelles. Nous nous intéressons à la mobilisation individuelle et collective. Tremblay et Wils (2005) insistent sur l'importance de faire converger les énergies issues de chacun vers une cause commune, afin d'accomplir une œuvre collective. Ils définissent la mobilisation comme une masse critique d'employés qui accomplissent des actions faisant partie ou non de leur contrat de travail (rémunérées ou non), bénéfiques au bien-être des autres, de leur organisation et à l'accomplissement d'une œuvre collective (voir tableau 2). Cette définition est utile, principalement pour la mention d'une masse critique qui accomplit des actions bénéfiques à l'accomplissement d'un projet collectif, tel que la lutte aux changements climatiques.

Mobilisation individuelle

Selon Wils *et al.* (1998), les mobilisations ont des caractéristiques distinctes. Pour la mobilisation individuelle, les auteurs mentionnent que le comportement de l'individu vise un effort d'amélioration continue et d'implication dans l'action. Dans le contexte du travail, lorsqu'au moins un de ces comportements est adopté et se traduit par une forme d'implication sortant du cadre prescriptif défini par le contrat de travail, on peut considérer que l'individu est bel et bien mobilisé (Boyer, 2015). La notion de volontariat est cruciale : il s'agit d'un ensemble de comportements discrétionnaires (Tremblay et Wils, 2005 ; Tremblay *et al.*, 2005), puisque ce comportement repose sur la liberté d'adhésion. Un employeur ne peut donc pas imposer un comportement mobilisé : il ne peut que l'insuffler en créant un environnement propice où certaines conditions sont réunies. Il est possible d'élargir cette notion de mobilisation individuelle en contexte de fonctions municipales. En effet, dans le cadre de ses fonctions, l'employé municipal vit une relation employé-employeur pouvant se traduire par une mobilisation individuelle. En ce qui concerne les élus municipaux, ils jouent le double rôle de se mobiliser individuellement et de favoriser un environnement propice à la mobilisation des autres (employés et autres élus). La littérature fait peu mention de ce double rôle, de ces processus et des stratégies utilisées.

Mobilisation collective

Lorsqu'un acteur est mobilisé individuellement, certaines retombées auront indirectement un impact sur le plan collectif. Selon Bichon (2005a), la mobilisation collective est l'acte manifesté volontairement et intentionnellement par le salarié, qui se traduit par des efforts déployés à

l'égard des autres membres de son collectif de travail. Une nuance importante entre le concept de mobilisation collective et d'engagement collectif (ou esprit d'équipe) apparaît. Une personne peut être mobilisée envers son équipe sans partager le sens de l'action collective, ni adhérer aux valeurs dominantes du collectif (par exemple, les actions climatiques). Cette personne est donc mobilisée collectivement, mais avec l'intention de satisfaire ses intérêts personnels (la reconnaissance, par exemple). Il est donc nécessaire de distinguer la mobilisation collective des mécanismes comportementaux d'engagement collectif qui suscitent une telle conduite. Ceux-ci peuvent refléter chez le salarié une rationalité instrumentale (agir pour atteindre un but) en se mobilisant pour défendre ses intérêts personnels, ou une expression de soi (agir pour exprimer son identité, ses croyances fondamentales, ses valeurs) en s'identifiant et en adhérant à l'œuvre collective (Bichon, 2005a).

Ainsi, la mobilisation collective repose sur trois dimensions : cognitive (conduites d'intercompréhension : efforts déployés pour comprendre le sens de l'action collective), affective (conduites relationnelles : efforts déployés afin de tisser des liens au sein d'une équipe) et conative (conduites coopératives : efforts déployés pour collaborer spontanément avec les autres membres du collectif) (Figure 6).

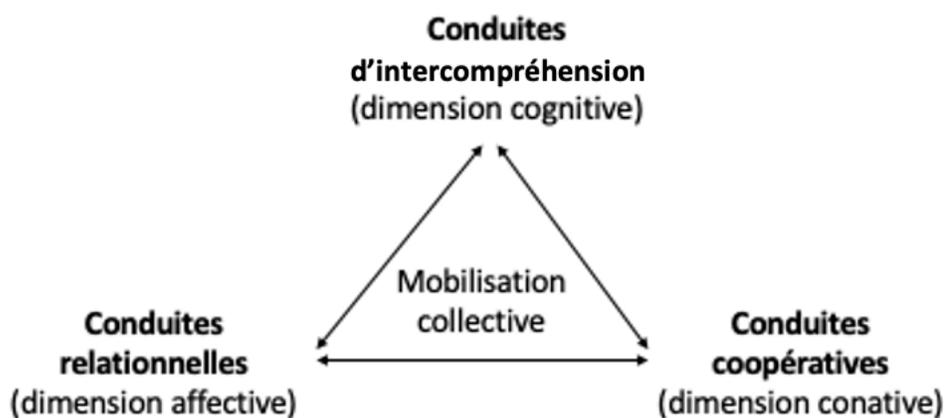


Figure 6. Modèle de mobilisation collective, inspiré de Bichon (2005a)

Dans ce modèle, la dimension cognitive de la mobilisation collective s'appuierait essentiellement sur l'intelligibilité entre les membres. Il est donc nécessaire pour le salarié d'acquiescer à la fois une intelligibilité individuelle et une intelligibilité collective, afin que la prise de conscience individuelle s'inscrive dans une compréhension globale (Bichon, 2005a). Dans ce contexte, la personne mobilisée tente d'accéder à une vision globale de l'activité et de connaître ce qui se passe en amont et en aval de ses contributions. Il s'agit de faire des efforts dans le but de comprendre les enjeux et donc de chercher à développer avec les membres de son équipe une compréhension commune de l'action à réaliser.

La dimension conative sur la coopération a trait au degré d'investissement de l'employé dans l'action collective. L'employé mobilisé s'efforce de travailler en interaction avec ses collègues et participe activement à la prise de décision inhérente au travail collectif (Bichon, 2005a). La coopération se manifeste par des conduites de coordination spontanée, d'échange de ressources (partage d'informations et de compétences) et d'assistance mutuelle (conseils et entraide).

La conduite relationnelle renvoie aux efforts affectifs de communication et de sociabilité déployés par les individus entre eux au sein du collectif de travail (dimension affective sur l'attachement). L'employé, ou au sens plus large, la personne, est mobilisé à l'égard de son collectif de travail lorsqu'il tente de tisser des liens, lorsqu'il cherche à connaître autrui dans son altérité en communiquant ou en vivant avec lui des expériences (Bichon, 2005a). La personne fait un effort, de manière à se rendre disponible pour les membres de son équipe, à aller vers eux ou à les considérer avec empathie. À l'opposé, les personnes démobilisées se ferment à l'autre. Il peut s'agir de personnes repliées sur elles-mêmes, qui refusent les échanges par timidité ou orgueil, ou qui ne souhaitent pas faire la connaissance de personnalités jugées trop différentes de la leur (Bichon, 2005a). Entre ces deux situations, l'employé peut être affable : dans ce cas, il borne ses relations aux échanges courtois nécessités par le travail, sans chercher à tisser de liens particuliers (Bichon, 2005a).

Au travers de ces trois dimensions, Bichon (2005) présente les caractéristiques de la mobilisation de l'individu selon différents états possibles : démobilisé, contribution normale attendue et mobilisé. Pour un individu donné, l'état de mobilisation présenterait une intensité croissante de ces trois dimensions : l'intelligibilité, la coopération et l'attachement (Bichon,

2005). Ainsi, le concept de mobilisation permet de distinguer deux grands courants : l'un axé sur la manifestation de la mobilisation et l'autre sur ses déterminants (Saint Fleur, 2022). Lorsqu'il est question de la manifestation de la mobilisation, tel que nous venons de l'aborder, les auteurs étudient l'état, le niveau ou encore le degré de mobilisation (Bichon, 2005a ; Guérin *et al.*, 1996 ; Tremblay et Wils, 2005 ; Wils *et al.*, 1998).

Ainsi, Tremblay et Wils (2005) proposent une approche évolutive dynamique de la mobilisation. La mobilisation doit être envisagée comme un processus évolutif, dynamique, à caractère cyclique. L'évolution des comportements de mobilisation vers une mobilisation collective optimale doit comprendre un certain nombre de préalables et de stades pour qu'elle puisse être institutionnalisée et contribuer à la santé organisationnelle (Tremblay et Wils, 2005). Cette dynamique est illustrée par la figure 7.

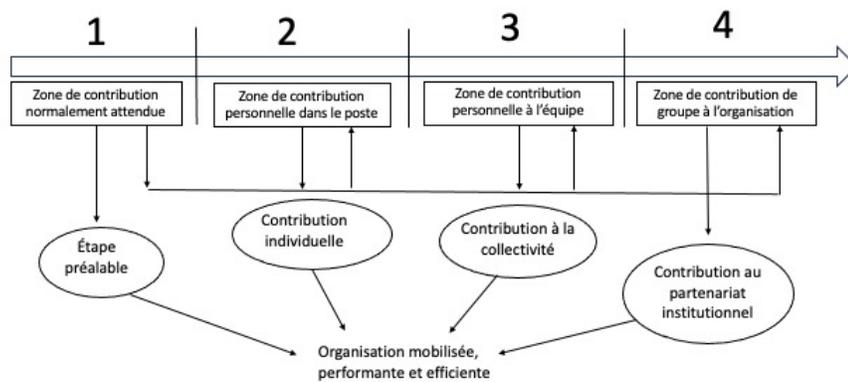


Figure 9. Conception de la dynamique et stades de la mobilisation, inspiré de Tremblay et Wils (2005)

Dans cette figure, le stade 1 est la zone de contribution normalement attendue. Il s'agit de la zone de performance dans laquelle les exigences normales du poste sont respectées (Tremblay et Wils, 2005). Le stade 2, celui de la contribution individuelle à valeur ajoutée, comprend les comportements de dévouement, les rôles, les responsabilités et les performances allant au-delà de ce qui est prescrit. Il est caractérisé par une grande mobilisation individuelle. Le stade 3 est la zone de contribution personnelle (individuelle) à l'équipe (au groupe). Dans ce stade, la dimension collective est invoquée. Sur le plan individuel, l'interaction avec les autres se manifeste sous forme de comportements de mobilisation : on parle alors de mobilisation individuelle. Par ailleurs, la logique collective fait référence, sur un plan plus global (équipe de

travail, service, établissement) à un phénomène de masse : il s'agit alors de la mobilisation collective. Ainsi, la mobilisation est également une question de masse d'employés mobilisés individuellement qui arrivent à créer une synergie entre eux pour s'orienter vers une œuvre commune (par exemple, la vision proposée) (Tremblay et Wils, 2005). Cette manifestation collective a lieu au stade 3. Finalement, le stade 4 traduit l'idée d'une institutionnalisation des comportements de mobilisation. Il s'agit de la zone de contribution du groupe à l'organisation. La manifestation d'une grande mobilisation institutionnelle serait perçue lorsque les différentes entités de l'organisation (fonctions, équipes, services, unités administratives, filiales) réussissent à collaborer étroitement entre elles pour réaliser une œuvre collective qui va au-delà des intérêts propres de chacune de ces entités.

De ce fait, nous venons de mettre en lumière la mobilisation collective, sous une perspective individuelle : les états possibles de mobilisation de l'individu et les différents stades. Une forte mobilisation excède la somme des comportements individuels de mobilisation en vue de réaliser des buts largement partagés par une communauté de personnes (Tremblay et Wils, 2005).

3.2.3.1 Facteurs de mobilisation

La mobilisation est souvent perçue comme un moyen de garantir la réussite de projets de développement régional tout en favorisant la participation des populations locales (Stecq, 2015). Dans ce contexte, nous pouvons identifier la mobilisation comme un outil permettant d'atteindre des objectifs de développement. D'abord, quelques précisions sur la mobilisation des acteurs en contexte de développement régional.

Depuis de nombreuses années, les chercheurs tentent de déterminer les facteurs et les processus de mobilisation et de constitution de mouvements sociaux et des acteurs collectifs (Duperré, 2008). D'emblée, mentionnons que la mobilisation des acteurs en développement régional peut-être étudiée sous deux principaux angles : une finalité ou un instrument. En tant que finalité, la mobilisation a pour objectif des changements d'ordre politique, afin d'augmenter le pouvoir des populations les plus démunies (Stecq, 2014). Elle est également une démarche de changement, comme des changements de pratiques et de visions du développement régional, mais aussi de perception (Ninacs, 2002). La mobilisation devient alors

une conséquence du développement, sous la volonté des acteurs locaux de se réapproprier leur développement régional.

Par ailleurs, la mobilisation peut être considérée comme un instrument de développement. Elle est alors requise en amont du processus de développement régional (Stecq, 2014). La mobilisation des acteurs serait alors orientée vers une action collective. Ainsi, plusieurs études ont conclu que les initiatives de développement auraient une chance de réussite accrue si elles incluaient activement les populations locales (Anggreani *et al.*, 2019 ; Oakley, 1991). L'utilisation des capacités des populations locales tend à augmenter la concrétisation d'initiatives, telles que le développement et la mise en œuvre de nouvelles pratiques. La mobilisation comme instrument de développement serait perçue comme un moyen d'améliorer l'efficacité d'un projet (Stecq, 2014). Cet angle d'analyse de la mobilisation est axé sur l'action collective.

De ce fait, les facteurs de mobilisation en développement régional trouvent leurs origines dans les différentes acceptations de la notion d'action collective. Ses sources peuvent provenir de l'individu ou bien d'un collectif formant une entité propre (Stecq, 2015). Tel que mentionné précédemment, la mobilisation peut être une finalité ou un instrument. Ainsi, la mobilisation dans l'action collective serait articulée autour de différents facteurs et Stecq (2015) met en évidence trois niveaux : structurel, individuel et interactionnel.

Les facteurs de mobilisation structurelle intègrent les notions de fonctionnement de la structure et de son contenu culturel. Dans ce contexte, la structure pourrait expliquer le comportement des individus. Des agents de socialisation permettraient d'intérioriser des normes et des valeurs communes. Ainsi, la cohésion d'une collectivité à travers le temps rend possible la mobilisation des acteurs régionaux. La mobilisation devient donc un fait, une norme sociale. En ce qui concerne l'aspect de contenu culturel, la théorie du sentiment d'appartenance réfère à un ensemble de points de vue, de concepts, de notions, de valeurs, bref à une culture (Tremblay et Gagné, 1995). En résumé, ces facteurs de la mobilisation consisteraient à la fois en la régulation des individus et en leur intégration dans une structure sociale et culturelle (Stecq, 2015).

Les facteurs individuels de mobilisation, dont les facteurs émotionnels et les facteurs rationnels, varient selon les émotions et les valeurs des individus. Ce type de mobilisation s'explique par

leur liberté de choix. Pour les individus, les facteurs émotionnels seraient l'occasion d'affirmer leur appartenance à un groupe et de revendiquer leur adhésion à des valeurs et à des croyances (Pizzorno, 1986). Aussi, les facteurs rationnels permettent à l'individu d'être en quête d'intérêt personnel, qui serait compatible avec l'intérêt commun (Stecq, 2015). La quête de l'intérêt personnel ne serait pas si contradictoire avec l'intérêt général, ce qui justifierait la mobilisation de l'individu. Par ailleurs, la mobilisation pourrait être une conciliation de stratégies personnelles conduisant à des actions collectives autour de problématiques de développement régional, ce qui requiert l'intervention d'un agent conciliateur (Robitaille, 2006).

Enfin, le niveau interactionnel met en évidence la nature des interactions entre les individus et leurs effets. Cette mobilisation donne régulièrement lieu à des réseaux sociaux. La mobilisation au niveau interactionnel serait l'activation d'un réseau latent alors constitué dans le but de réaliser des actions collectives (Lemieux, 1999). Ces réseaux se définissent par le fait que les acteurs mobilisent d'autres acteurs pour qu'ils coopèrent en vue d'atteindre une cible (Lemieux, 1999). Les facteurs du niveau de mobilisation interactionnel font écho aux différentes théories développées par Rogers. Ces trois niveaux de facteurs sont à considérer dans le développement de stratégies de mobilisation des acteurs territoriaux, en vue d'atteindre une masse critique d'individus mobilisés. Ainsi, le territoire serait la pierre angulaire du sentiment d'appartenance à un collectif (Stecq, 2015).

Plusieurs enquêtes ou interventions menées dans le cadre du développement territorial se sont intéressées à la thématique de la mobilisation d'acteurs (Favreau, 2003). Au Québec, ces dynamiques d'acteurs ont souvent pris la forme de mobilisations de populations locales et régionales en réaction à l'État ou aux grandes entreprises, surtout face à l'exploitation des ressources naturelles (Lafontaine, 2005). Parmi ces recherches, une étude exploratoire multi-cas tentait d'identifier les facteurs de réussite des initiatives locales (Klein *et al.*, 2010). Pour ce faire, dix études de cas ont permis de mettre en exergue et d'analyser des expériences de mobilisation d'acteurs territoriaux autour des problématiques de la pauvreté et de l'exclusion. Cinq conditions de réussite des initiatives locales ont été formulées et dépendraient 1) de l'existence d'un leadership construit socialement, 2) de la capacité des leaders à mobiliser une grande diversité de ressources (endogènes ou exogènes), 3) de l'existence d'instances et d'organismes permettant de régler localement des conflits entre acteurs, 4) de l'identification

collective d'objectifs stratégiques et 5) de la construction d'identités positives et d'une conscience territoriale.

3.3 Champ d'analyse

Nous présentons et définissons les concepts qui composent le champ d'analyse. Nous aborderons successivement les étapes et les processus du changement de comportements, les freins et les déterminants à l'action climatique ainsi que des profils d'acteurs dans l'action climatique. Cette section se termine par la présentation de stratégies de mobilisation et d'engagement, telles que la persuasion, la communication engageante, les actes préparatoires et la mise en relation des acteurs.

3.3.1 Changement de comportement : étapes, processus et théories psychologiques

Il est nécessaire de cerner les obstacles et les facteurs facilitant le changement de comportement, que ce soit dans le domaine de l'environnement (transition énergétique, maîtrise de l'énergie, ville et réseaux électriques intelligents, tri des déchets, gaspillage alimentaire, changement climatique, mobilité durable), de la prévention en matière de santé (communication des risques, messages sanitaires, dons de sang, d'organes, alimentation, relations patients-médecins), de l'insertion, de la discrimination et de l'exclusion sociale (radicalisation), du travail (qualité de vie, recrutement, risques psychosociaux) ou encore de l'éducation, de la justice et du sport (Girandola et Fiontiat, 2016). Le changement de comportement d'un individu est caractérisé par la modification d'une action et d'une façon de se comporter (Mc Cormack *et al.*, 1999a). Plusieurs recherches en psychologie sociale et environnementale ont tenté de clarifier les sources d'influence motivant un individu à changer son comportement. Dans cette section, nous aborderons les étapes et les processus du changement de comportement par le biais du modèle transthéorique du changement de comportement (MTT) de Prochaska et DiClementi (1982). Par la suite, nous présenterons différentes théories psychologiques pouvant expliquer la motivation des individus envers les comportements pro-environnementaux.

3.3.1.1 Modèle transthéorique du changement de comportement(MTT)

Dans leur étude menant au modèle transthéorique du changement de comportement (MTT), Prochaska et DiClementi (1982) ont analysé 18 théories de psychothérapie en lien avec le

changement de comportement. Ils ont identifié différentes étapes (6) ainsi que des processus associés (11). Leur recherche sur la façon dont les gens modifient intentionnellement leurs comportements de dépendance a recensé des milliers de participants ayant tenté de modifier, avec ou sans psychothérapie, une myriade de comportements de dépendance, y compris le tabagisme, l'abus d'alcool et l'obésité (Prochaska *et al.*, 1992). Ils ont noté que la structure du changement n'est ni orientée vers une technique ni spécifique à un problème (Prochaska *et al.*, 1992).

Lors de l'analyse comparative de deux groupes de fumeurs (dont l'un accompagné par un thérapeute), les chercheurs ont noté que les participants utilisaient des processus naturels et instinctifs, dans un continuum progressif, afin de traverser différentes étapes du changement de comportement. Les participants interviewés ont nommé quatre étapes successives par lesquelles ils considéraient être passés : penser à cesser de fumer (contemplation), être déterminé à arrêter (détermination), modifier ses habitudes et son environnement (action) et le maintien de leur nouvelle habitude (maintien). À celles-ci, les chercheurs ont ajouté une étape préalable (précontemplation) et une étape finale possible (régression/rechute). Ces étapes sont présentées de façon linéaire. Ajoutons que Prochaska *et al.* (1992) ont revu le modèle en considérant les étapes de manière cyclique, intégrant de possibles régressions et variations selon les individus (tableau 3).

Tableau 3. Représentation des étapes et processus du changement de comportement dans le modèle transthéorique de Prochaska *et al.* (1992)

ÉTAPES	Précontem- pation	Contemplation	Détermination	Action	Maintien	Régression /rechute
PROCESSUS	Prise de conscience Réévaluation sociale Éveil émotionnel	Autorévaluation	Engagement Libération de soi Libération sociale	Stratégie de renforcement Relations aidantes Déconditionnem ent Gestion stimuli		

Précontemplation

La précontemplation est l'étape où l'individu n'a pas l'intention de changer de comportement à court terme. Il ne se sent pas concerné, ne réalise pas qu'il y a un problème ou encore, qu'il a un pouvoir d'action. Il se trouve à cette étape par ignorance, parce qu'il est peu informé sur les conséquences de son comportement ou parce que de nombreuses tentatives ont échoué. Il

peut aussi être résistant ou peu motivé au changement (Benyamina, 2016). Différents processus sont impliqués dans le passage entre l'étape de la précontemplation et celle de la contemplation :

1. La prise de conscience : ce processus se définit par une augmentation de l'information rendue disponible afin de faire face à divers stimuli. La prise de conscience est souvent liée aux campagnes de sensibilisation, d'information et de vulgarisation. Ce processus permet de prendre conscience des causes et des conséquences engendrées par un comportement (Benyamina, 2016). La prise de conscience permet de se renseigner et l'information comprise et acquise peut ouvrir la voie du changement de comportement.
2. L'éveil émotionnel : ce processus produit des expériences émotionnelles liées au comportement nocif. Ces expériences sont susceptibles d'être identifiées et ensuite d'être contenues par une attitude adaptée, soit un changement de comportement. L'éveil émotionnel est présenté comme le pont entre la précontemplation et la contemplation. Il permet de concrétiser la décision du changement de comportement.
3. La réévaluation sociale : ce processus est l'appréciation de l'effet sur l'entourage par un comportement (dans l'environnement de l'individu).

Contemplation

À l'étape de la contemplation, l'individu a l'intention de changer dans les prochains 6 mois. Malgré le fait qu'il ait conscience des avantages du nouveau comportement et des inconvénients de son actuel comportement, l'individu n'est pas prêt à changer dans l'immédiat. Il se trouve dans un réel dilemme. Un principal processus est impliqué dans le passage entre l'étape de la contemplation et celle de la détermination :

4. L'autoréévaluation : aussi appelée réévaluation personnelle, ce processus est lié à l'appréciation de l'individu de sa propre image induite par un changement de comportement (ex. une perte de poids à la suite d'un entraînement). L'auto-réévaluation amène l'individu à se projeter sans l'habitude ou sans le comportement non désiré et d'évaluer ses émotions.

Détermination

La détermination se produit lorsque l'individu a l'intention de changer dans un futur proche (environ 1 mois). À cette étape, la décision du changement est prise après réflexion. L'individu doit alors organiser le changement. Différents processus sont impliqués :

5. La libération sociale : permet de faciliter la vie de l'individu aux prises avec un problème.
6. La libération de soi : l'individu a la conviction d'être en mesure de changer et il s'engage à agir selon cette conviction.
7. L'engagement : la personne a confiance en ses capacités de changer et à s'engager sur la voie du changement de comportement. L'engagement incite l'individu à assumer une responsabilité individuelle face à son changement de comportement.

Action

L'action amène l'arrêt du comportement problématique. L'individu a organisé le changement et il a un nouveau comportement. Différents processus sont impliqués :

8. La stratégie de renforcement : ce processus représente le renforcement par une récompense en lien avec le changement de comportement. L'individu se récompense et les autres personnes de son entourage le font aussi.
9. Le déconditionnement : l'apprentissage de comportements adaptés pouvant se substituer aux comportements problématiques.
10. La gestion du stimulus : l'individu peut changer d'environnement pour minimiser la probabilité d'exposition aux stimuli (ex. supprimer des habitudes menant au comportement nocif) (Prochaska et DiClementi, 1982). Ce processus minimise les risques de rechute et aide l'individu à avancer dans le changement de comportement.
11. L'aide relationnelle : compassion, confiance, ouverture et tolérance sont associées pour se diriger vers le changement.

Maintien

Le maintien du comportement prévient la rechute, de manière à ce que l'individu inscrive les nouveaux comportements dans ses habitudes et les intègre dans sa vie courante. Afin de

maintenir le comportement, l'individu doit percevoir qu'il résiste efficacement aux stimuli internes et externes. Ainsi, l'individu doit également effectuer une restructuration cognitive en vue du changement (Prochaska et DiClementi, 1982).

Possible rechute

En final, l'étape six, la rechute, indique que l'individu retourne dans ses anciennes habitudes, n'intégrant plus le nouveau comportement. Cette étape n'est pas observée dans tous les cas et peut être évitée.

Les auteurs du MTT considèrent une combinaison équilibrée des processus de changement de comportement à travers ces différentes étapes. Ces processus varient du contrôle interne au contrôle externe d'un individu, du fonctionnement subjectif à l'objectif et aussi à des changements dans l'environnement (Prochaska et DiClementi, 1982). Parmi les processus pouvant être les plus utiles et efficaces dans les premières étapes du changement de comportement, on retrouve la prise de conscience, l'auto-réévaluation et l'engagement (Sullivan, 1998). Ces processus sont verbaux et la prise de conscience et le choix sont privilégiés. Les processus de gestion aux stimuli et de contrôle de l'imprévu seront mis en place lorsque l'individu est prêt au changement. Ces processus sont comportementaux. Ils se manifestent donc aux étapes de l'action et du maintien du changement.

Ces dimensions continues semblent donner une image plus complète des individus en acceptant leur potentiel de changement intérieur, tout en reconnaissant les limites très réelles que les conditions et les contingences peuvent avoir lors d'un changement de comportement (Prochaska et DiClementi, 1982). Les processus associés au MTT représentent des stratégies qu'un individu peut utiliser pour progresser à travers les différentes étapes du changement. Ces processus seraient utilisés à des moments clés, selon les étapes franchies. La capacité de l'individu à choisir serait fonction de sa capacité à gérer l'anxiété liée à la prise de responsabilités du futur (impact futur du choix actuel).

Le processus de décision est un processus mental à travers lequel l'individu passe de la connaissance, à l'attitude face à l'innovation, à la décision, à l'adoption et, finalement, à la confirmation. Rogers (2002) a développé les concepts d'adoption de l'innovation. Il met en

valeur cinq principales étapes du processus de décision, lorsque l'individu est exposé à une innovation :

1- **Connaissances** : apprentissage de l'innovation et de ses fonctions ;

2- **Persuasion** : attitude favorable ou défavorable ;

Lors de ces deux précédentes étapes, l'avis des pairs est déterminant.

3- **Décision** : choix d'adoption ou de rejet de l'innovation. Il s'agit d'un choix individuel et subjectif ;

4- **Mise en œuvre ou déploiement** : intégration de l'innovation ;

5- **Confirmation** : persistance ou non vis-à-vis du choix d'adoption de l'innovation.

Ces cinq étapes font écho à celles de Prochaska et DiClementi (1982). Le tableau 4 présente les liens entre les deux approches.

Tableau 4. Arrimage entre les théories du changement de comportement de Prochaska et DiClementi (1982) et les étapes du processus de décision de Rogers (2002)

ÉTAPES PROCHASKA ET DICLEMENTI (1982)	ÉTAPES ROGERS (2002)	DÉFINITIONS
Précontemplation	Connaissance	L'individu prend conscience du problème. Il ne considère pas changer de comportement.
Contemplation	Persuasion	L'individu songe au changement, dans un avenir plus ou moins rapproché.
Détermination	Décision	L'individu fait un choix, ébauche un plan dans le but de changer, se fixe des objectifs ainsi qu'une manière de les atteindre.
Action	Mise en œuvre	Intégration d'un plan d'action. Comportement nouveau appliqué.
Maintien	Confirmation	Continuation des actions désirées. Comportement adopté et accepté par l'individu et son entourage.

3.3.1.2 Théories psychologiques pro-environnementales

Le modèle transthéorique du changement de comportement fournit des indices sur les facteurs qui pourraient influencer les individus dans leur projet d'adopter des comportements environnementaux ou climatiques. Des théories et modèles complémentaires présentés dans cette section permettent de mieux définir les facteurs d'influence à l'action. Nous aborderons

successivement la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991), le modèle valeurs-croyance-norme (VBN) (Stern, 2000) et la théorie des motivations multiples (cadrage des objectifs de Lindenberg et Steg, 2007).

Théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991) (TPB)

La théorie du comportement planifié (TPB) prend sa source en psychologie. Elle établit un lien entre les croyances et le comportement de l'individu. Elle soutient que trois composantes sont essentielles pour déterminer les intentions d'un individu : l'attitude, les normes subjectives et le contrôle comportemental perçu. Dans le modèle d'Ajzen (1991), qui représente une évolution de la théorie de l'action raisonnée de Ajzen et Fishbein (1980), le comportement volontaire d'une personne est déterminé par des :

- 1) Croyances comportementales : les croyances au sujet des conséquences probables d'un comportement ;
- 2) Croyances normatives : les croyances à propos de ce que les gens de l'entourage penseront si l'individu adopte ou non le comportement ;
- 3) Croyances du contrôle : les croyances, quant à la faisabilité du comportement visé, soit les perceptions quant à la facilité ou la difficulté d'un comportement envisagé.

Chaque composante a des effets sur le comportement. Les choix et les comportements sont influencés par la façon dont les individus pensent et ressentent ces choix et ces comportements (Ajzen, 1991), ainsi que les normes sociales perçues à propos du comportement et le contrôle perçu sur le comportement (Sussman *et al.*, 2016). De plus, les individus font des choix raisonnés en pesant les coûts et les avantages, puis en choisissant ce qui leur est le plus bénéfique personnellement (Sussman *et al.*, 2016). La théorie du comportement planifié (TBP) d'Ajzen (1991) a été appliquée à l'étude des changements de comportement dans plusieurs domaines, dont celui de l'environnement (Armitage et Conner, 2001).

Appliquée au domaine de l'environnement, cette théorie s'est révélée efficace dans l'explication de comportements, tels que les choix de voyage (Bamberg et Schmidt, 2003 ; Harland *et al.*, 1999 ; Heath et Gifford, 2002), le recyclage et le compostage à la maison (Mannetti *et al.*, 2004 ; Taylor et Todd, 1995), l'achat d'ampoules à économie d'énergie, l'utilisation de papier non blanchi, la consommation d'eau et de viande (Harland *et al.*, 1999).

Dans de nombreux cas, les attitudes ont contribué le plus fortement à l'explication de l'intention ou du comportement pro-environnemental, ce qui suggère que les gens sont plus susceptibles de s'engager dans un comportement pro-environnemental s'ils pensent que cela a des conséquences positives pour eux-mêmes (Lindenberg et Steg, 2007).

Modèle Valeur-Croyance-Norme (VBN) (Stern, 2000)

L'équipe de recherche de Stern (1999 ; 2000) a élaboré une théorie fondée sur les valeurs, les croyances et les normes (VBN). Cette théorie vise à expliquer et à mettre en relation une variété d'indicateurs comportementaux de l'environnementalisme non activiste (Stern *et al.*, 1999). Les auteurs proposent cinq déterminants possibles de comportements en faveur de la protection de l'environnement :

1. les valeurs, les croyances environnementales ;
2. la vision du monde écologique ;
3. la conscience des conséquences sur les choses que la personne valorise ;
4. la capacité perçue de réduire les risques ;
5. les normes personnelles en faveur de l'environnement.

Stern (2000) avance que chaque déterminant est intégré dans une chaîne et que cette chaîne affecte directement les autres déterminants (figure 8). Les normes personnelles menant à une action pro-environnementale sont activées par des croyances que les conditions environnementales menacent des éléments auxquels l'individu est attaché et qu'il peut agir pour réduire cette menace (Stern, 2000). Ces normes créent une prédisposition générale qui influence tous les types de comportements adoptés dans une intention pro-environnementale. Si tout cela est en place, une personne devrait alors avoir le sentiment d'obligation et développer ses normes pour s'engager dans un des quatre types d'actions pro-environnementales :

1. Activisme environnemental : un engagement actif dans des organisations ou des démonstrations environnementales ;
2. Comportement public non activiste : par exemple le support ou l'acceptation de politiques publiques ;
3. Comportement privé : se procurer, utiliser et disposer de produits personnels ou pour la maison ;

4. Action avec une organisation : les individus peuvent influencer les actions d'une organisation à laquelle ils appartiennent.

Le modèle VBN permet d'expliquer des comportements comme la citoyenneté environnementale, l'utilisation maîtrisée de l'énergie à la maison et l'acceptation des politiques publiques de protection de l'environnement (Stern, 2000). De plus, quelques études ont montré que ce modèle est particulièrement utile pour expliquer des comportements qui demandent peu d'investissement, mais il permet moins d'expliquer ceux qui impliquent un fort investissement, comme la réduction de l'utilisation de la voiture : dans ce cas, la Théorie du comportement planifié d'Ajzen serait plus efficace (Lindenberg et Steg, 2007).

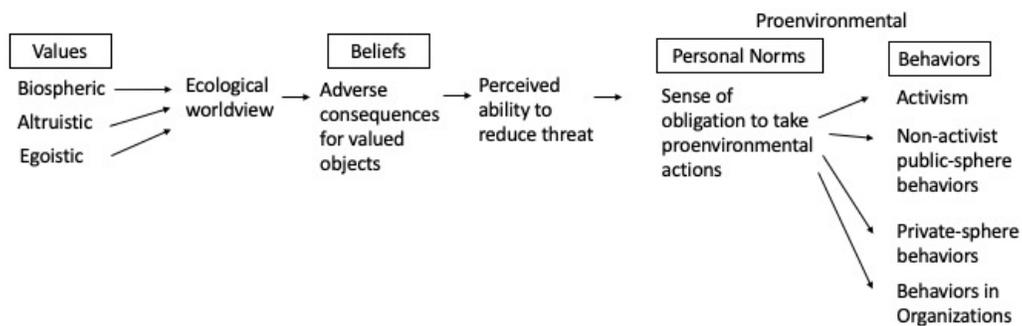


Figure 10. Représentation du modèle Valeurs, croyances, normes, inspiré de Stern (2000)

Ce modèle fait écho à la théorie de l'altruisme pouvant expliquer la motivation des individus à avoir des comportements pro-environnementaux (Sussman *et al.*, 2016). La théorie de l'altruisme suggère que l'action en faveur du climat n'est pas entièrement motivée par un intérêt personnel. Dans ce contexte, des individus pourraient renoncer à leurs avantages personnels au profit de facteurs externes tels que l'environnement ou les générations futures. Les valeurs et les croyances des individus inciteraient les individus à adopter cette posture altruiste. L'étude de Gkargkavouzi *et al.* (2019) combine les modèles TPB et VCN, afin d'obtenir une capacité prédictive plus efficace des comportements pro-environnementaux. Leurs résultats montrent que l'intention est le meilleur prédicteur du comportement environnemental, suivi par les habitudes. Leurs analyses mettent en évidence que la conscience des conséquences a un impact positif sur les normes personnelles et subjectives, les attitudes et le contrôle comportemental perçu, tandis que ces concepts ont à leur tour une influence significative sur l'intention comportementale.

Théorie des motivations multiples

La Théorie des motivations multiples veut que le comportement soit la combinaison de plusieurs moteurs internes. Lindenberg et Steg (2007) proposent la théorie du cadrage des objectifs qui postule que les objectifs encadrent la façon dont les gens traitent l'information et qu'ils agissent en conséquence. Le cadre de l'objectif représente la manière dont chaque personne traite l'information et ensuite, agit en fonction de celle-ci. Lorsqu'un objectif est activé, c'est-à-dire que l'accent est dirigé en ce sens, cela influence les pensées de la personne à un moment précis, l'information à laquelle elle est plus sensible, le type d'actions alternatives qu'elle perçoit et de la manière dont elle peut agir (Lindenberg et Steg, 2007). À titre d'exemple, pensez à la dernière fois où vous avez magasiné l'achat d'une voiture. Ne vous arrivait-il pas de remarquer plusieurs voitures similaires à votre choix sur les routes, alors qu'avant d'avoir ciblé votre choix, vous n'aviez pas remarqué autant de véhicules de ce type sur la route ? Les comportements résultent souvent de plusieurs objectifs (motivations) qui peuvent être ou ne pas être compatibles (Frederick *et al.*, 2002). Selon Lindenberg et Steg (2007), les comportements peuvent être motivés par :

1. Des objectifs hédoniques : pour se sentir mieux ;
2. Des objectifs de gain : pour garder ou améliorer les ressources ;
3. Des objectifs normatifs : pour agir moralement ou éthiquement, c'est-à-dire faire le bon choix.

Dans le contexte des comportements pro-environnementaux, les objectifs normatifs sont les plus susceptibles de mener les individus à prendre des mesures en faveur du climat (Lindenberg et Steg, 2007). Les objectifs normatifs sont plus significatifs quand les gens ont connaissance des problèmes environnementaux, ce qui augmente la probabilité de s'engager dans un comportement pro-environnemental (Lindenberg et Steg, 2007). Tandis que les objectifs de gain et les objectifs hédoniques conduisent souvent à ne pas agir d'une manière pro-environnementale. Les comportements pro-environnementaux pourraient donc être mis en valeur en renforçant les objectifs normatifs ou encore, en réduisant les incompatibilités entre les objectifs de gains, hédoniques et les objectifs normatifs.

Déterminants à l'action climatique

Le modèle global de la détermination de l'action de Klöckner (2013) présente les variables déterminantes de l'adoption de comportements pro-environnementaux (figure 9). Les

différentes études mettent en perspective que les théories pro-environnementales, présentées préalablement, soit la théorie du comportement planifié (TPB) (Ajzen, 1991) et la théorie des valeurs-croyances-normes (VBN) (Stern, 2000), sont les plus communes en psychologie environnementale (Klöckner, 2013). Klöckner désirait amorcer une approche intégrative des différentes théories. Son modèle intégrateur décrit les nombreux avantages des modèles individuels (TPB et VBN). L'un d'eux est d'être applicable à un large éventail de situations et de comportements et donc comparables (Klöckner, 2013). Finalement, les habitudes, les attitudes, la perception de contrôle, les normes sociales et personnelles sont des variables différentes, qui forment l'intention d'action de l'individu. Ce modèle apporte un regard complet du comportement environnemental, pertinent pour la conception pratique des stratégies d'intervention : il identifie à la fois les points d'entrée potentiels pour les interventions et explique pourquoi certaines stratégies échoueront très probablement et comment les stratégies doivent être combinées (Daignault et *al.*, 2019).

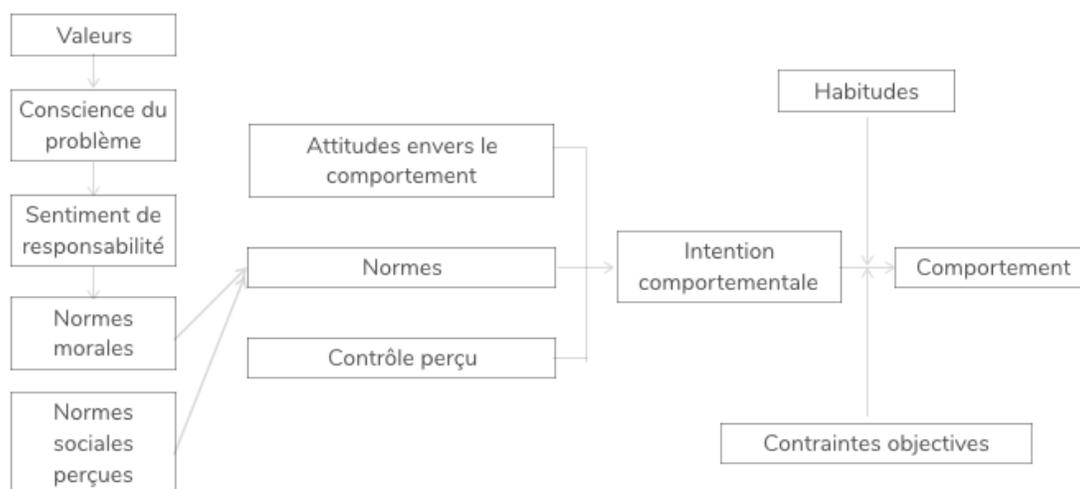


Figure 11. Modèle global de la détermination de l'action de Klöckner (2013), source Daignault et *al.* (2019, p.4)

Daignault *et al.* (2019, p. 4) ont utilisé le modèle de Klöckner en vue d'établir le portrait psychographique général des Québécois.

Ce modèle expose les variables déterminantes de l'adoption d'un comportement pro-environnemental. Selon les valeurs altruistes ou égocentriques qui animent un individu, celui-ci prendra plus ou moins conscience du problème. S'il développe un sentiment de responsabilité personnelle, ses propres normes morales l'amèneront à considérer l'adoption d'un comportement favorisant la résolution du problème. Les normes sociales en vigueur influencent également fortement l'intention de changer de

comportement : elles correspondent à la pression ressentie par l'individu pour se conformer au comportement valorisé par ses pairs (norme prescriptive) ou adopté par la majorité (norme descriptive). De plus, le fait de posséder des attitudes pro-environnementales et d'avoir un sentiment d'efficacité à l'égard du comportement visé augmentent l'intention de modifier son comportement. Cette intention se traduira en comportement effectif si l'individu parvient à briser ses habitudes actuelles (souvent fortement ancrées) ainsi qu'à surmonter les contraintes objectives sur lesquelles il a peu ou pas de contrôle (par exemple, la présence d'un réseau d'autobus lui permettant de troquer sa voiture au profit du transport actif).

Le domaine de la psychologie peut aider à conceptualiser et à mieux comprendre les prédicteurs de l'action environnementale et climatique. Gifford (2007) identifie des prédicteurs individuels à la décision de la consommation (action ayant un impact environnemental et climatique). On y retrouve les capacités personnelles, les motivations, les valeurs et les croyances. De plus, les études montrent que les décisions sont influencées par les contextes physiques et sociaux immédiats : les infrastructures physiques, les technologies disponibles, les éléments géophysiques, les contextes interpersonnels (normes sociales) et les conditions culturelles, économiques et politiques. Autant d'éléments qui rendent les prises de décision complexes, puisque les individus perçoivent différemment les changements climatiques en fonction de leur conscience du problème, leur connaissance et leur certitude des faits et de leur confiance envers les experts (Gifford, 2011).

3.3.2 Freins à l'action climatique

Blake (1999) identifie trois barrières principales à l'action environnementale : l'individu en lui-même, l'absence d'un sens des responsabilités et l'aspect pratique du comportement proposé. Les barrières associées à l'individu ont principalement trait à ses attitudes individuelles ou aux caractéristiques de son tempérament (le manque d'intérêt envers l'environnement ou encore la paresse). Les barrières individuelles se manifestent régulièrement chez les personnes qui ne sont pas initialement préoccupées par l'environnement.

L'absence du sens des responsabilités concerne les individus qui ne pratiquent pas des modes de vie environnementaux et ne se sentent souvent pas capables d'influencer la situation significativement, ou encore ne pensent pas qu'ils doivent être responsables d'un problème créé par l'ensemble de la population (Blake, 1999). Cette perception est une barrière significative à l'action.

Enfin, les barrières pratiques peuvent dissuader l'adoption d'un comportement environnemental malgré les bonnes intentions d'une personne. Par exemple, le manque de temps, d'argent, d'information et d'encouragement empêcherait potentiellement le passage d'une intention en action.

Selon Gifford (2011), l'inaction environnementale ou climatique semble avoir trois phases. En phase 1, la méconnaissance : l'ignorance est un frein à prendre action. Ensuite, en phase 2, si la personne est consciente et comprend la nature du problème, plusieurs processus psychologiques peuvent interférer avec la mise en action. Ainsi, les croyances, les normes ou encore les capacités perçues peuvent être des processus limitant la mise en action. Finalement, en phase 3, lorsque quelques actions sont entamées, la situation peut être inadéquate parce que le comportement est interrompu, fait une trop petite différence ou est contre-productive. La théorie de Gifford (2011) combine et recadre les éléments des théories altruistes et du choix rationnel. Il est établi que la plupart des gens pensent que les changements climatiques sont des problèmes importants, mais trop peu de citoyens dans le monde sont engagés dans suffisamment de comportements d'atténuation pour endiguer le flux de GES (GIEC, 2022).

Dans ses études, Gifford (2011) tente de répondre à la question : quels sont les freins à l'engagement des gens dans l'action climatique ? Certes, les barrières structurelles font partie de la réponse, mais les barrières psychologiques empêchent les choix comportementaux qui faciliteraient l'atténuation, l'adaptation et la durabilité environnementale. Nommées affectueusement les dragons de l'inaction, Gifford (2011) décrit sept catégories d'obstacles avec de nombreux sous-obstacles. Dans le cadre de cette étude, notre attention sera portée sur les sept principales barrières.

- Cognition limitée. Une connaissance limitée du problème se manifeste de deux manières : ne pas savoir qu'un problème existe et ne pas savoir quoi faire pour le résoudre. De manière générale, le manque de connaissances amène à ne pas savoir quoi faire, ne pas être en mesure de sélectionner la bonne action, ne pas prendre conscience des réels bénéfices des actions.
- Idéologie. Une vision du monde et une idéologie qui portent des croyances excluant des attitudes ou des comportements pro-environnements. Ce sont de très fortes barrières au changement de comportements.

- Comparaison avec d'autres personnes. La comparaison sociale s'effectue en observant les autres. Cette comparaison établit des normes sociales au sujet des comportements et actions appropriés. Nous l'avons vu, les normes sociales sont citées pour leur potentiel de progression au sujet des enjeux climatiques. La perception d'inégalité soulève la question suivante : pourquoi changer si personne ne change ? Lorsque la perception d'inégalité est présente, la coopération tend à diminuer (Aquino *et al.*, 1992).
- Les coûts irrécupérables. Les investissements en temps, en argent et en action (comportements) sont très utiles, mais peuvent être en contradiction avec les efforts environnementaux. Ces investissements peuvent être en opposition aux valeurs, croyances et aspirations des individus, ce qui peut les freiner dans leurs actions pro-environnementales.
- La discréditation. La discréditation envers les experts et l'autorité se manifeste lorsque les personnes ont des perceptions négatives d'autres personnes et qu'elles n'adhèrent pas à leur vision. Cela peut se manifester par un manque de confiance en l'autre ou en ce qu'il propose, mais aussi par du déni envers la véracité des croyances des autres et par un sentiment réfractaire à suivre les conseils d'autres personnes.
- Les risques perçus par le changement. Les risques perçus peuvent être fonctionnels (est-ce que ça va fonctionner ?), physiques, financiers, sociaux, psychologiques et temporels (le temps perdu à planifier et à organiser le changement).
- Comportement limité. Les changements de comportement sont positifs, mais insuffisants. Ce qui amène certains individus à choisir une action plus facile même si elle a moins d'impact. Cette catégorie de freins comprend aussi l'effet rebond, c'est-à-dire qu'à la suite d'une action environnementale, le gain obtenu est diminué par des actions subséquentes. Par exemple : acheter un véhicule à faible émission et effectuer plus de kilométrage annuel qu'avant l'achat (donc même consommation d'essence).

Différents facteurs pouvant limiter l'action pro-environnementale ou climatique ont été identifiés par plusieurs auteurs (Maiteny, 2002 ; Blake, 1999 ; Pruneau *et al.*, 2006 ; Jackson, 2005 ; Kollmuss et Agyeman, 2002). Ces facteurs ont été regroupés par Leger et Pruneau (2014) qui énoncent que certaines valeurs pouvant empêcher l'apprentissage de nouveaux comportements, que certaines connaissances antérieures peuvent entrer en conflit avec les valeurs environnementales et que les connaissances peuvent être insuffisantes. Ainsi, les individus peuvent avoir un blocage affectif par rapport aux valeurs et attitudes pro-environnementales et par rapport à certains problèmes environnementaux. Aussi, certaines valeurs peuvent nuire à l'engagement affectif dans la cause climatique. Il en est de même pour un individu ayant une faible conscientisation environnementale. Enfin, l'absence d'incitatifs internes, externes ou d'opportunités d'action peut limiter l'action, ainsi qu'une rétroaction négative ou insuffisante des autres par rapport au comportement pratiqué.

Le tableau synthèse (tableau 5) met en évidence la multiplication des facteurs, processus, outils, déterminants et freins applicables aux changements de comportements pro-environnementaux ou comportements climatiques. Ce constat indique la pertinence de définir les profils d'acteurs, afin de cerner adéquatement les éléments à considérer permettant de faciliter le changement de comportement des individus, dans le contexte d'urgence climatique.

Tableau 5. Synthèse des éléments présentés préalablement.

Facteurs engagement	Usages de l'engagement	Facteurs de mobilisation	Processus changement comportement MTT	Théorie du comportement volontaire	Outils changement de comportement	Déterminants aux comportements pro-environnementaux	Freins ou barrières aux comportements pro-environnementaux
Joule, Beauvois (1989)/Kiesler, Sakumura (1966)	Kaddouri (2011)	Stecq (2015)	Prochaska, DiClementi (1982)	Ajzen (1991)	Klöckner (2011)	Gifford (2011)	Pruneau <i>et al</i> (2014)
Sentiment de liberté Caractère public Irrévocabilité de l'acte Caractère explicite Justification Répétition Conséquence Coût Raison de l'acte	Valeurs : conscience Valeurs : libre choix Contrainte : lieu social Amorçage	Structurel : fonctionnement Structurel : culture Individuel : émotionnel Individuel : rationnel Interactionnel : réseaux sociaux	Prise de conscience Éveil émotionnel Réévaluation sociale Libération de soi Libération sociale Auto-évaluation Engagement Stratégie de renforcement Relation d'aide Déconditionnement Gestion des stimuli	Croyances comportementales Croyances normatives Croyances du contrôle	Valeurs Conscience du problème Sentiment de responsabilité Normes morales Normes sociales Attitude Habitude Contraintes	Cognition Idéologie Comparaison avec les autres Coûts irrécupérables Discrédit Risques perçus Comportement limité	Valeurs empêchant l'apprentissage de nouveaux comportements Connaissances antérieures en conflit avec les valeurs environnementales Connaissances insuffisantes Blocage affectif par rapport aux valeurs et attitudes pro-environnementales Blocage affectif par rapport à certains problèmes environnementaux Valeurs qui nuisent à l'engagement affectif Faible conscientisation environnementale

3.3.4 Profils d'acteurs

Avant d'aborder les différents profils sélectionnés pour cette étude, rappelons que le choix d'adopter ou de rejeter une nouvelle idée repose sur des aspects sociaux, mais aussi sur des aspects individuels et cognitifs. La section précédente a fait état de ces aspects. Différents auteurs sont parvenus à identifier des profils-types d'individus dans des circonstances précises, en fonction de la manifestation ou de l'absence de manifestation de ces aspects sociaux, individuels et cognitifs. Dans cette recherche, notre attention s'est portée sur deux études mettant en valeur des profils d'acteurs. En premier, nous présenterons les profils d'innovateurs selon Rogers (1995) puis les profils d'acteurs climatiques (Baromètre, 2019).

3.3.4.1 Profils d'innovateurs : la Courbe de diffusion de l'innovation de Rogers (1995)

La courbe de diffusion de l'innovation de Rogers (1995) concerne l'adoption massive d'innovations technologiques. Une des particularités des travaux de Rogers se définit dans sa transversalité puisque ses travaux ont rapidement été mobilisés dans divers champs disciplinaires : stratégie ou marketing, éducation, santé et étude du changement social. La courbe de diffusion est alors définie comme étant le processus par lequel l'innovation sera progressivement communiquée, à travers certains canaux dans le temps, auprès des membres du système social (Rogers, 1962 ; 1995). Ainsi, la diffusion est essentiellement un processus social par lequel des personnes parlant à d'autres personnes diffusent l'information.

Rogers (1995) soutient que la diffusion d'une innovation, de nouvelles idées et de pratiques dans une société est portée par un groupe d'individus, des plus convaincus aux moins convaincus, jusqu'à l'atteinte d'une masse critique. Cette masse critique est le moment d'une pénétration optimale de l'innovation. Trois principaux facteurs centraux sont la communication, le changement organisationnel et les caractéristiques spécifiques des acteurs. Les caractéristiques des acteurs seront au centre de cette étude. Rogers identifie cinq groupes d'acteurs en relation avec l'innovation (figure 10). Chacun porte une vision de l'innovation et identifie de possibles avantages ou bénéfices.

Groupe 1 : Les innovants (2,5 %)

Ces acteurs sont enthousiastes et férus de nouveautés. Ils prennent des risques, même si les incertitudes sont élevées. Ils n'ont pas besoin des avis des pairs pour faire leur choix : ils sont indépendants. Les innovants sont peu nombreux, puisqu'ils comptent pour seulement 2,5 % de la population. Ils ont la capacité de comprendre et d'appliquer une connaissance technique complexe. Finalement, ils aiment partager leur expérience avec les autres.

Groupe 2 : Les adopteurs précoces (13,5 %)

Ces acteurs aiment les nouveautés et ils sont à la recherche de conseils et d'informations supplémentaires sur l'idée nouvelle. Ils vérifient les informations et les sources avant d'agir. Pour conserver l'estime des autres et leur place dans le système social, ils doivent proposer des idées astucieuses, intelligibles et efficaces. Ces acteurs jouent un important rôle dans la réduction de l'incertitude envers les innovations, puisqu'ils aiment les nouveautés, ils les essayent et donnent leurs avis.

Groupe 3 : La majorité précoce (34 %)

Ces acteurs développent leur intérêt au moment où le mouvement prend de l'ampleur. Ils attendent des avis avant d'adhérer à l'innovation. Ils ne sont pas les leaders, même s'ils peuvent être convaincus de l'intérêt de l'innovation. Ils sont nombreux à embarquer dans le mouvement, puisqu'il s'agit de près de 34 % de la population.

Groupe 4 : La majorité tardive (34 %)

Ces acteurs sont prudents. Ils attendent que l'innovation soit utilisée par un grand nombre de personnes, puisqu'ils cherchent une preuve de la performance. Ils sont très influencés par les avis des pairs. Pour eux, l'adoption à l'innovation est une réponse à la pression économique et sociale forte. L'incertitude doit être à son minimum pour que les gens associés à ce profil se résolvent à adopter l'innovation.

Groupe 6 : Retardataires (16 %)

Ces acteurs sont conservateurs, méfiants et les derniers à adopter l'innovation. Ce sont les individus les plus rationnels. Ils se réfèrent aux expériences préalables et peuvent ralentir le

processus de diffusion de l'innovation. Ils adhèrent à l'innovation lorsqu'elle a été testée ou est devenue courante. Leur nombre est considérable, soit 16 % de la population.

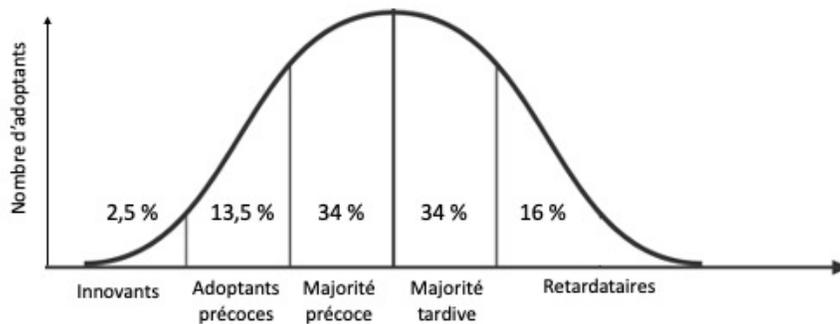


Figure 12. Courbe de diffusion de l'innovation, inspiré de Rogers (1995)

La courbe de diffusion de l'innovation de Rogers (1995) indique que l'intérêt d'un plus grand nombre de personnes envers une innovation, donc une large mobilisation, permet de passer de la catégorie *innovants* et *adopteurs précoces*, représentant 16 % de la population (leaders innovants), à une *majorité précoce* (adhésion de 34 %). L'innovation dite de niche devient alors une innovation de masse au point de bascule de 20 % d'adhésion (l'abîme ou le chasme). Au-delà de ce point, il importe de faire de l'innovation une norme sociale, en vue de convaincre les futurs adhérents de la performance et de l'efficacité de l'innovation, mais aussi d'utiliser l'influence de la masse d'innovants, en vue d'atteindre une large mobilisation (masse critique). Selon Moore (1991), puisque les innovants et les premiers adoptants sont sensibles à l'innovation, ils sont faciles à convaincre. Par contre, pour convaincre la majorité précoce, il faudra lui proposer des valeurs ajoutées concrètes telles que la valeur d'usage ou l'efficacité, la qualité du produit ou de l'innovation (durabilité et fiabilité), une évolution par rapport aux propositions précédentes, un produit testé et des avis favorables des premiers utilisateurs (Moore, 1991). L'achat d'une voiture électrique peut s'appliquer au concept de la courbe de diffusion de l'innovation de Rogers. Les innovants et les adopteurs précoces seront faciles à convaincre des bénéfices climatiques d'un tel achat. Les individus associés à la majorité précoce exigeront une démonstration de la valeur ajoutée et la limitation des craintes par rapport à l'achat. En ce qui concerne la majorité tardive et les retardataires, les réglementations gouvernementales devraient favoriser leur adhésion.

3.3.4.2 Profils d'acteurs climatiques

Plusieurs études récentes ont constaté un écart entre la forte préoccupation des Québécois à l'égard des changements climatiques et l'adoption réelle de comportements pour les prévenir et s'y adapter (Daignault *et al.*, 2019 ; Pineau et Whitmore, 2017 ; Marcellis-Warin *et al.*, 2015 ; Bélanger et Gosselin, 2007). L'édition 2020 du *Baromètre de l'action climatique*, produite par le Laboratoire de l'action climatique, dresse un portrait annuel des attitudes et des comportements de la population québécoise envers les défis climatiques. Cette édition s'appuie sur une enquête en ligne, auprès d'un échantillon représentatif de 2000 adultes vivants au Québec. Le modèle global de la détermination de l'action (Klöckner, 2013) a fourni une liste d'indicateurs pertinents pour établir le portrait psychographique général des Québécois, particulièrement au regard de leurs attitudes, de leurs normes sociales, de leur sentiment d'efficacité individuel et collectif ainsi que de leurs comportements en matière de lutte contre les changements climatiques (Daignault *et al.*, 2019).

La segmentation de la population permet d'identifier six profils d'acteurs. Ces segments se situent sur une forme de continuum, allant des personnes les plus engagées aux moins engagées en matière d'action climatique (Champagne St-Arnault *et al.*, 2020). Nous présenterons ces différents profils, soit les volontaires, les optimistes, les techno-optimistes, les inquiets et inquiètes, les inactifs et inactives, et les indifférents et indifférentes.

Groupe 1 : Les volontaires

Ce groupe est alerté par l'urgence climatique et fortement préoccupé par les enjeux environnementaux. Il est fortement motivé à réduire son impact sur le climat. Bien que les volontaires éprouvent des sentiments d'impuissance en plus grande proportion que le reste de la population, ils sont plus susceptibles que les autres de transformer ces émotions négatives en moteur d'action. Ces personnes attribuent la responsabilité de la lutte climatique à l'ensemble des acteurs (entreprises, gouvernements, etc.), mais bon nombre d'entre elles (80 %) considèrent que les individus devraient en faire davantage pour le climat.

Groupe 2 : Les optimistes

Selon ce groupe, si tous les acteurs unissent leurs efforts, le Québec a la capacité collective de lutter efficacement contre les changements climatiques. Les optimistes sont principalement

animés par des valeurs altruistes. Ils sont préoccupés par l'urgence climatique, mais posent sur la question un regard beaucoup plus optimiste que les autres. En effet, ils éprouvent un fort sentiment d'utilité en faisant des gestes pour le climat et plusieurs disent ressentir alors une forme de « connexion aux autres » (30 %), une impression de faire partie d'une communauté engagée vers un même objectif. Cela peut contribuer à renforcer leur motivation.

Groupe 3 : Les techno-optimistes

Ce groupe investit beaucoup d'espoir dans la technologie. Il croit néanmoins pertinent que chacun s'engage individuellement dans l'action climatique. Possédant des valeurs environnementales et sociales plus marquées que les autres groupes, les personnes de ce segment souhaitent que des actions soient entreprises pour régler la crise climatique. Ce groupe ressent davantage d'émotions positives que le reste de la population en faisant des gestes pour le climat.

Groupe 4. Les inquiets et les inquiètes

Ce groupe ressent des émotions négatives plus fortes que la moyenne, notamment la peur, la tristesse, la culpabilité et, surtout, un grand sentiment d'impuissance. Très préoccupées par les enjeux environnementaux en général, ces personnes sont inquiétées par les changements climatiques et croient fortement à l'urgence d'agir. De plus, personne ne croit que les Québécois font individuellement leur part pour le climat : les inquiets et les inquiètes ne perçoivent pas de normes sociales favorables à l'action climatique, ni dans le discours ni dans les gestes. Cette perception peut contribuer à les décourager et à nourrir leur pessimisme.

Groupe 5 : Les inactifs et les inactives

Seule la moitié des répondants identifiés dans ce groupe estime qu'il est facile de réduire son impact climatique au quotidien. La crise climatique ne les laisse pas indifférents. Ils croient, par exemple, que les changements climatiques concernent leur génération, que leurs choix et habitudes contribuent au phénomène et qu'il y a urgence d'agir. Toutefois, malgré leurs convictions, ces personnes sont significativement moins nombreuses que les autres à passer à l'action. Cela s'explique parce que les membres de ce groupe croient que les principaux acteurs

(gouvernements, entreprises et individus) devraient agir davantage contre les changements climatiques.

Groupe 6 : Les indifférents et les indifférentes

Ces personnes manifestent une plus grande indifférence à l'égard des enjeux climatiques. Bien qu'elles estiment que les changements climatiques concernent leur génération, un plus grand nombre d'entre elles entretiennent des convictions freinant la perception de l'urgence climatique. Par exemple, 20 % croient que les changements climatiques sont un phénomène naturel dans lequel n'entre pas en jeu l'intervention de l'être humain. Elles sont également plus susceptibles de considérer qu'il est inutile d'agir au Québec, car d'autres pays émettent plus de gaz à effet de serre. Finalement, une importante proportion (41 %) pense que ses comportements actuels ne contribuent pas aux changements climatiques.

3.3.5 Stratégies de mobilisation et d'engagement à l'action climatique

L'une des étapes les plus importantes du processus de changement de comportement est l'amorce. La difficulté à combattre l'inertie et l'indifférence, causées par les habitudes de vie de l'individu, se révèle souvent la plus grande barrière rencontrée (Sullivan, 1998). Plusieurs stratégies de base sont identifiées afin d'encourager les changements de comportement. Appliqué au domaine de l'action climatique, Sussman *et al.* (2016) ont divisé ces stratégies en deux catégories : les stratégies informatives, qui visent à modifier la connaissance, la conscience, les normes et les attitudes (ex. une campagne de sensibilisation) et les stratégies structurales, qui visent à modifier les circonstances dans lesquelles les décisions sont prises (ex. de nouvelles technologies, l'environnement de proximité ou des politiques). Pour réduire de manière efficace l'impact environnemental, la clé réside dans la combinaison de stratégies informatives et structurales. Nous ajoutons à ces catégories les stratégies visant la création de réseaux d'acteurs.

3.3.5.1 Stratégies informatives : transfert d'information et communication

Information

Les campagnes d'information ou de sensibilisation sont couramment utilisées afin d'obtenir un changement de comportement. Elles prennent racine dans le *modèle du déficit*, prétendant que les individus n'ont pas de connaissances spécifiques des problèmes (environnementaux), ou

encore qu'ils ne savent pas quoi faire à ce sujet (Schultz, 2014). La campagne d'information (diffusion d'informations) veut réduire ce déficit de connaissances en augmentant la prise de conscience, ce qui peut accroître l'inquiétude et encourager les individus à modifier leur comportement (Schultz, 2014). Les campagnes d'information ont l'avantage de ne pas être particulièrement compliquées à mettre en œuvre et de pouvoir toucher un grand nombre de personnes. Des campagnes d'informations ciblées et personnalisées peuvent être très efficaces pour encourager un changement de comportement. En ce qui concerne les changements climatiques, les messages se concentrant sur les impacts locaux et immédiats du changement climatique (auxquels les gens peuvent s'identifier), plutôt que sur les impacts globaux et futurs, auraient plus de poids. De plus, ils devraient être liés à d'autres préoccupations, comme la santé et l'économie, lorsque c'est possible (Schultz, 2014), plutôt que de se concentrer uniquement sur l'aspect environnemental ou climatique. Toutefois, bien que les campagnes puissent accroître la sensibilisation et inciter les individus à changer de comportement, l'information seule ne permet pas de modifier efficacement les comportements (Sussman *et al.*, 2016). L'inaction n'est pas nécessairement le résultat d'un manque de connaissance. Dans de nombreux cas, les individus sont conscients du problème et de ce qu'ils peuvent faire pour le résoudre, mais ils ont des objectifs contradictoires ou pensent que le comportement ou l'action est trop difficile à intégrer (Gifford, 2011). En conséquence, d'autres stratégies peuvent être plus efficaces puisqu'elles s'attaquent aux barrières psychologiques de l'individu. Entre autres, plusieurs stratégies de communication visent à changer les comportements.

Persuasion

Avoir recours à la persuasion consiste à peser sur les cognitions (attitudes, jugements et croyances) des individus dans le but d'influencer les comportements (Guéguen et Joule, 2010). Dans ce cas, le changement se fait à la suite de la réception d'un message persuasif. La persuasion est réussie lorsque la cible du changement (ex. attitude ou croyance) est modifiée dans la direction souhaitée (Brinol et Petty, 2009). Laswell (1948) fut le premier à expérimenter ce paradigme par des travaux menés sur les caractéristiques à la source, soit celles du message ou du traitement cognitif de l'information. Ce processus de communication mesure donc l'impact de la manipulation des différentes variables (qui, quoi, à qui, dans quelle chaîne, quel effet) sur l'efficacité d'un message.

Par contre, l'efficacité de cette approche classique de la persuasion est amoindrie par différents facteurs de résistance et surtout par le passage non automatique d'une idée à un acte. Ainsi, l'achat d'un véhicule électrique fait bonne figure. Un individu peut partager des opinions émises par un message et y adhérer totalement (l'achat d'une voiture électrique est favorable pour la réduction des émissions de GES), puis adopter des comportements contraires à ceux que le message vise à faire adopter (acheter un véhicule à essence) (Guéguen et Joule, 2010). Dans ce cas précis, le message ne mène pas automatiquement à l'acte visé. L'information et l'argumentation servent au fil du temps à modifier les savoirs, les attitudes et à provoquer les prises de conscience (Girandola et Joule, 2012). Ainsi, l'information et l'argumentation sont nécessaires dans le processus de changement de comportement, mais ils sont insuffisants. À long terme, l'application de la technique de la persuasion n'amène pas de changements comportementaux significatifs ; cela est principalement causé par un décalage entre les idées et les comportements (Joule *et al.*, 2004).

La première expérimentation démontrant les limites de la persuasion remonte à 1947, alors que Kurt Lewin a testé deux stratégies afin de convaincre des ménagères américaines de changer leurs habitudes de consommation (cité dans Joule, Py et Bernard, 2004). Sa recherche visait à inciter des ménagères, en période de pénurie alimentaire, à cuisiner des abats et des pièces moins nobles de boucherie (Gueguen et Joule, 2010). La première stratégie était basée sur la persuasion. Il s'agissait exclusivement d'une conférence offerte aux ménagères et portant sur de nouvelles denrées. Malgré la mise en valeur des bienfaits et des qualités des nouvelles denrées, seulement 3 % des ménagères présentes à la conférence achetèrent et cuisinèrent les morceaux de viande présentés. La seconde stratégie intégrait des notions d'engagement et se révéla beaucoup plus efficace. Sous cette condition, la conférence et les arguments déclamés étaient remplacés par un travail de groupe dont l'issue était le vote à main levée de qui servirait des « bas » morceaux de viande. En d'autres mots, le but de cette stratégie était de faire prendre publiquement une décision (Zbinden *et al.*, 2011). L'intervention de cet acte préparatoire (vote à main levée) a été très efficace puisque 32 % des ménagères achetèrent et cuisinèrent des « bas » morceaux de viande (Zbinden *et al.*, 2011).

Ces deux stratégies ont permis de mettre en évidence des mécanismes efficaces de l'engagement. Lewin est le premier chercheur à avoir montré l'efficacité de stratégies engageantes pour obtenir des changements de comportement. Sa technique s'éloigne des

contraintes ou de la conviction portée par le concept de persuasion (première stratégie). En effet, nommée le *gel cognitif*, cette seconde stratégie mène plutôt à la concrétisation d'une décision en un acte librement consenti que l'individu s'engage à accomplir. Cette décision s'accompagne d'une modification des pensées et des actes de l'individu, ayant plus de chance de modifier le comportement à long terme.

Communication engageante

La communication engageante consiste à combiner le concept de persuasion (Laswell, 1948) et celui de l'engagement comportemental (Kiesler, 1971). Il s'agit d'obtenir que l'individu ait un comportement libre et engageant avant de l'exposer à un discours persuasif (Dupré *et al.*, 2014). Les leviers du changement de comportement dits traditionnels (information et persuasion) ont montré leurs limites, alors que la communication engageante se présente comme une alternative convaincante. Les effets de l'engagement sur le court et le long terme se traduisent par une stabilisation du comportement et par l'inscription de l'individu dans un cours d'actions pouvant s'avérer de plus en plus coûteuses. L'escalade dans l'engagement passe par la réalisation d'actes stabilisant des attitudes initiales, par exemple signer une pétition en faveur d'une cause à laquelle on croit (Girandola et Joule, 2012).

La communication engageante repose sur deux spécificités : un acte préparatoire et la construction du message (contenu sémantique). D'une part, il importe d'inciter les individus à effectuer un ou plusieurs actes préparatoires peu coûteux et engageants avant de présenter un message informatif persuasif. Les actes préparatoires, pour être engageants, doivent être obtenus dans un contexte tel que les individus peuvent les expliquer par leur personnalité et leurs valeurs, et non pas par une cause externe (menace, punition) (Guéguen et Joule, 2010). Les actes préparatoires les plus efficaces intègrent les facteurs d'engagement, dont le poids de l'acte (Joule et Beauvois, 1989). D'autre part, le contenu sémantique du message doit être le plus engageant possible. Ainsi, il importe de favoriser un haut niveau d'identification (Meinerie et Guéguen, 2014), tel qu'un périmètre comportemental plus grand, un message porteur de valeurs sociales ou de forts potentiels pour la définition de soi.

3.3.5.2 Stratégies structurales

Rappelons-le, les stratégies structurales visent à modifier les circonstances dans lesquelles les décisions sont prises. Nous aborderons la technique du Pied dans la porte et du Double pied

dans la porte, ainsi que d'autres stratégies favorisant l'engagement de l'individu, vers une action ciblée.

La technique du Pied dans la porte (PDLP) est la plus souvent mentionnée dans la littérature. Élaborée et testée initialement par Freedman et Fraser (1966), elle consiste à obtenir de l'individu un acte préalable à faible coût. Il peut s'agir d'actes préparatoires, par exemple accepter de porter un badge (Freedman et Fraser, 1966 ; Joule et Beauvois, 2002) ou d'actes d'engagement comme signer une pétition ou un formulaire d'engagement (Girandola et Roussiau, 2003 ; Katzev et Wang, 1994). La littérature fait état de différents actes peu coûteux, mais les plus efficaces sont les signatures de pétition, les courts entretiens et les questionnaires d'opinions (Guéguen et Joule, 2010). Selon plusieurs études, le coût de l'acte est un facteur essentiel, déterminant la réussite ou l'échec d'un PDLP (Even-Chen *et al.*, 1978). Une requête modérément coûteuse permettrait de parvenir à de meilleurs résultats. Il importe donc de choisir judicieusement l'acte préparatoire afin d'en optimiser l'efficacité.

Freedman et Fraser (1966) ont tenté de faire accepter à des ménagères la visite d'enquêteurs à leur domicile pendant deux heures pour répertorier les produits ménagers utilisés au quotidien (requête cible). En ayant recours à la technique du PDLP, les expérimentateurs ont obtenu un meilleur taux d'acceptation que dans le groupe contrôle (30,6 % de plus). Par ailleurs, la technique du Double PDLP augmente la probabilité de voir les individus accepter une demande. En obtenant deux comportements préparatoires, on augmente l'efficacité du PDLP. Lors de l'expérimentation de Goldman, Creason et McCall (1981), les résultats ont montré que la technique du Double pied dans la porte était plus efficace qu'un simple Pied dans la porte (Dupré *et al.*, 2014) pour obtenir une requête cible à plus grand coût.

Ajoutons à ces techniques la visibilité de l'acte. Sussman *et al.* (2016) recensent des études ayant augmenté le niveau d'engagement des individus par la visibilité de leur acte. Par exemple, un concours visant à économiser l'énergie dont l'inscription était automatiquement publiée sur le fil Facebook de la personne (Vine et Jones, 2015). De plus, la stratégie de la fixation d'objectifs affirme que le comportement est orienté vers un but et que l'anticipation de la réalisation d'un objectif attrayant motive les changements de comportement nécessaires pour l'atteindre (Locke et Latham, 1990). La fixation d'objectifs serait plus efficace lorsque les objectifs sont

élevés, mais réalistes, et la procédure fonctionnerait mieux lorsqu'elle est combinée à d'autres stratégies d'intervention comme le retour d'information (Sussman *et al.*, 2016).

Finalement, les gouvernements, les services publics et les autres organisations désireuses d'encourager les comportements favorables à l'environnement peuvent s'appuyer sur des stratégies financières ou politiques pour changer les comportements. En utilisant les principes de récompense et de punition, ces approches augmentent ou diminuent les comportements cibles. Par exemple, les entreprises de services publics peuvent offrir des incitations financières pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons ou des prix réduits pour la consommation de l'électricité en dehors des heures de pointe. À l'inverse, les changements de politique peuvent punir les personnes hostiles à l'environnement, par exemple en créant des conséquences juridiques pour les pollueurs (Sussman *et al.*, 2016). Ces approches traditionnelles peuvent être très efficaces, mais parce qu'elles sont extrinsèquement motivantes, le changement de comportement qu'elles produisent peut être de courte durée si le renforcement ou la punition est supprimé (Deci *et al.*, 1999). De plus, récemment, les gouvernements et les entreprises se sont tournés vers des méthodes non traditionnelles basées sur les sciences sociales pour modifier les comportements (Sussman *et al.*, 2016). Appelées familièrement « nudging », ces approches appliquent les théories et les principes afin d'encourager les changements de comportement sans nécessairement recourir à des méthodes économiques ou politiques. Ils visent plutôt la comparaison sociale, le retour d'information, l'engagement ou d'autres stratégies pour encourager l'action en faveur du climat (Sussman *et al.*, 2016).

3.3.5.3 Stratégies de création de réseau de contacts (mise en relation des acteurs)

L'influence sociale fait référence à la manière dont le comportement est affecté par ce que font ou pensent les autres (Forgas et Williams, 2001). En étant en relation et en se comparant aux autres, les gens apprennent ce qui est possible, normal et approuvé. Ces observations sont intériorisées sous forme de normes sociales, et lorsque les normes en faveur de l'action climatique sont portées à l'attention des individus, ils adoptent un comportement plus pro-environnemental (Schultz *et al.*, 2007). Une méta-analyse (Abrahamse et Steg, 2013) a montré que les approches fondées sur l'influence sociale étaient les plus efficaces pour encourager les comportements pro-environnementaux. Par conséquent, la création de réseau de contacts et

l'appel à des champions ou à des personnes d'influence au sein d'un groupe pourraient favoriser le changement.

Selon Rogers, les premiers individus à adopter une innovation font office de champions. Ce sont des leaders pouvant influencer les comportements d'autrui et ainsi, faciliter la mise en action. Le modèle transthéorique du changement de comportement de Prochaska et DiClemente (1982) et le processus de changement de comportement de Rogers (1995 ; 2002) mentionnent des conditions préalables à l'intégration de nouvelles pratiques. Rappelons que ces principales conditions sont la compréhension de la problématique, les besoins individuels ainsi que les normes sociales. Les médias de masse sont des outils pertinents facilitant l'accès à l'information sur un sujet donné, créant une connaissance initiale. Par contre, cela est insuffisant. De ce fait, les canaux interpersonnels sont plus efficaces pour former et changer les attitudes à l'égard d'une nouvelle idée et donc pour influencer la décision d'adopter ou de rejeter une nouvelle idée (Rogers, 2002). Ces conditions sont à considérer afin de favoriser le degré d'engagement et de mobilisation des futurs innovants, et dans le changement de comportement et cela s'applique également en contexte d'actions climatiques.

Selon Daignault *et al.* (2018), il est essentiel de miser sur des leaders d'influence crédibles pour diffuser les messages environnementaux. Pour sa part, Rogers (1995) suggère d'utiliser les champions, qu'il définit comme étant des individus qui utilisent leur influence personnelle à encourager l'adoption d'une innovation. Selon d'autres chercheurs, l'être humain a le réflexe d'imiter ceux qui sont perçus comme populaires ou auréolés de succès (Van Vugt *et al.*, 2008). Les individus d'un territoire donné auraient donc tendance à accepter de faire des sacrifices personnels, par exemple en adoptant des comportements écoresponsables, lorsqu'ils constatent que des leaders adoptent des comportements similaires (Griskevicius *et al.*, 2012). En se mobilisant autour d'un projet, les leaders innovants (champions) facilitent la compréhension de l'innovation ainsi que son acceptation par les futurs adhérents. Cela s'explique par le fait que les champions sont engagés dans une démarche de changement et qu'ils réfèrent à de nouvelles pratiques et à de nouvelles visions. La visibilité et la mise en valeur de ces champions pourraient accélérer l'engagement et la mobilisation des futurs adhérents, en démystifiant la problématique ou en les interpellant face au pouvoir d'action de chaque individu. La force des liens entre les acteurs pourrait faire augmenter le degré de mobilisation (Steqc, 2015).

Ainsi, le futur adhérent à l'innovation (ou au changement de comportement) se positionne dans une démarche d'engagement dans l'action. Dans ce contexte, l'intégration éventuelle de nouvelles pratiques se fera dans la compréhension de la problématique, sous un sentiment de liberté d'acte et d'influence positive par les pairs (les champions). Plusieurs interventions en matière de santé ont identifié des leaders d'opinion dans la communauté de médecins ou de membres du public, puis l'innovation a été introduite par ces leaders d'opinion, accélérant le processus de diffusion (Farquahar *et al.*, 1990 ; Puska *et al.*, 1986). Selon Rogers (2002), une autre stratégie de diffusion peut être appliquée, soit celle de l'activation des réseaux des pairs pour diffuser des innovations préventives. La diffusion est un processus social au cours duquel les gens parlent de la nouvelle idée, lui donnant un sens pour eux-mêmes, puis l'adoptent. La mise en relation est une stratégie efficace pour faciliter la mise en action. En résumé, ce qui influencerait le plus l'attitude et le comportement du futur adhérent au changement de comportement ou à l'intégration de nouvelles actions, ce ne sont pas les médias, mais plutôt le contact avec les autres personnes (McKenzie Mohr, 1995).

Dynamique d'acteurs

En se reportant au niveau de facteurs de mobilisation de Stecq (2014), le niveau interactionnel prendrait la forme de réseaux, où les innovants mobilisent d'autres acteurs en vue d'atteindre une cible précise. Une arène de transition, soit un réseau spécifique de chefs de file, est la clé en gestion de la transition (Wittmayer *et al.*, 2011a). Ce concept offre un espace pour joindre des processus d'apprentissage et par la co-création d'un langage commun et d'orientations futures, les pratiques courantes se modifient lentement à long terme (Wittmayer *et al.*, 2011a). En construisant un large réseau de divers acteurs qui débattent, réfléchissent et expérimentent, les conditions sont créées pour favoriser l'intégration et une percée de l'innovation (Wittmayer *et al.*, 2011a). Plusieurs auteurs avancent qu'une mobilisation d'acteurs régionaux est une condition *sine qua non* de la réussite de projets voués au développement et qu'elle est perçue comme un moyen d'améliorer l'efficacité de projets (Oakley, 1991 ; Stecq, 2015). Des initiatives de développement collectif auraient donc une chance accrue de réussite en y incluant et en mettant en relation les collectivités (autant les individus que les municipalités). L'impression que de concert avec d'autres acteurs, donc que de manière collective, les futurs adhérents ont un pouvoir d'action sur une situation donnée augmente les chances d'agir individuellement.

De plus, Riffon (2016) met en valeur plusieurs logiques de participation. Il décrit les logiques de la participation comme des positionnements possibles d'un acteur par rapport à sa participation, de façon concordante avec sa propre représentation du concept de participation. Parmi ces logiques de participation, la logique solidaire permet d'unifier la collectivité autour du développement d'un projet collectif. Cette participation ferait entrer le participant dans un processus d'identification qui crée des liens sociaux, humains, affectifs (Riffon, 2016). Elle permet aussi de faire la connaissance de nouvelles personnes et de créer de nouveaux réseaux avec qui partager des objectifs et des projets (Forest et St-Germain, 2010). La création d'un mouvement territorial se traduirait donc par le décloisonnement et la mise en réseau des acteurs dans une arène de transition (ou communautaire), où les défis sociétaux de la communauté sont le point de départ (Wittmayer *et al.*, 2011). Ainsi, le déploiement de lieux de rencontres permettrait la valorisation de l'intelligence individuelle et collective par la participation, la concertation, la mise en relation, l'ouverture aux idées et le partage d'initiatives personnelles. Finalement, la mise en relation des acteurs et la création de lieux de rencontre sont deux éléments à considérer en vue de la réussite d'un projet territorial.

CHAPITRE 4

Ancrage épistémologique et méthodologique

Définir la posture de recherche est une nécessité. Les activités scientifiques du chercheur relèvent de différents principes épistémologiques, théoriques, méthodologiques et techniques dont il importe de rendre compte (Chamillot et Dayer, 2007). Dans cette perspective, définir une posture de recherche peut être envisagé comme la construction d'un chemin argumentatif. Chamillot et Dayer (2007) se sont inspirées du schéma de Bruyne, Harnan et Schoutheete (1974), concernant les relations entre l'épistémologie et la méthodologie. De ce fait, quatre pôles distincts sont mis en évidence : épistémologique, théorique, morphologique et technique (figure 11). Cette figure permet de distinguer les pôles interdépendants qui caractérisent toute démarche de recherche : 1) le pôle épistémologique qui exerce une fonction de vigilance critique et garantit la production de l'objet scientifique ; 2) le pôle théorique qui guide l'élaboration des hypothèses ainsi que la construction des concepts et détermine le mouvement de la conceptualisation ; 3) le pôle morphologique qui réfère aux hypothèses ainsi qu'au type d'écriture privilégié ; 4) le pôle technique qui revient à la mise en œuvre pratique d'un dispositif.

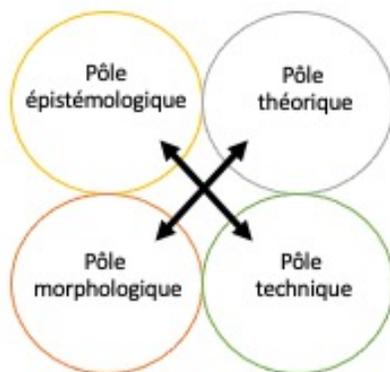


Figure 13. Pôles de la démarche scientifique, inspiré de Chamillot et Dayer (2007, p. 132).

Le pôle épistémologique précise le paradigme à l'intérieur duquel le chercheur prend position, pour ensuite développer sa démarche à travers les trois autres pôles (Chamillot et Dayer, 2007). Ce pôle occupe une place prépondérante dans la définition d'une posture de recherche. Ce

chapitre identifiera l'ancrage épistémologique et méthodologique pertinent dans le cadre de cette recherche. Nous présenterons également l'ancrage méthodologique et les stratégies de recherche, soit l'étude de cas unique, les méthodes d'échantillonnage et les outils de cueillette de données. De plus, les stratégies d'analyse et d'interprétation des résultats seront définies. Enfin, nous aborderons la validité, les limites de cette étude et ses considérations éthiques.

4.1 Ancrage épistémologique

L'expression de posture ou de position épistémologique indique le paradigme de recherche dans lequel s'inscrivent les choix théoriques et méthodologiques (ex. explication, compréhension, description, herméneutique, etc.) (Charmillot et Dayer, 2007). Afin de sélectionner adéquatement les méthodes de collecte de données, mais aussi les stratégies de recherche orientées sur le cadre théorique présenté préalablement, il importe de positionner les approches épistémologiques de la recherche. Ainsi, le positionnement épistémologique sert à déterminer le point de vue du chercheur quant à la nature de la réalité et à la manière d'aboutir à une connaissance objective (Perret et Séville, 2003). Il s'agit de déterminer si l'approche de la réalité consiste à considérer la connaissance comme étant donnée, ce qui implique une indépendance entre l'objet (la réalité) et le sujet (le chercheur), ou si elle est construite et liée à l'esprit, à l'action ou à la conscience du chercheur, ce qui ferait de la réalité une construction sociale (Belem, 2009). L'intérêt de ce positionnement, et donc la reconnaissance des présupposés épistémologiques du chercheur, permettent de justifier le choix de la démarche méthodologique de la recherche et d'en asseoir la légitimité et la validité (Thiéart, 1999 ; 2003). En résumé, la posture épistémologique du chercheur détermine le chemin à emprunter afin de produire des connaissances fiables et scientifiquement valides.

Cette recherche est réalisée sous une approche épistémologique empirique, constructiviste et interactionniste. L'approche empirique permet de décrire et d'étudier les formes différentes de construction des savoirs (Verhaeghe *et al.*, 2004). Ainsi, il s'agit de partir de ce qui est observé et de construire un système explicatif en se basant sur les relations observées concrètement et directement dans la situation étudiée (Aktouf, 1987). Ensuite, nous pourrions envisager de généraliser, preuves à l'appui, à toutes les situations semblables (Aktouf, 1987). Au lieu d'aller du général au particulier (déduire), nous irons du particulier au général (induire). L'empirisme est à base de la méthode expérimentale qui a permis que des sciences comme la physique et la biologie évoluent considérablement.

L'approche constructiviste met l'accent sur la construction de la représentation unique et individuelle du monde par un individu. Ainsi, le chercheur et son objet de recherche sont liés de façon interactive. Les constructivistes estiment que la réalité en tant que telle n'existe pas et ne peut que faire l'objet d'une construction de la part du chercheur. La compréhension de la réalité est alors intimement associée au processus de construction du chercheur. Les connaissances sont créées par le processus de recherche, et ce, dans l'interaction entre le chercheur et son objet de recherche (Guba et Lincoln, 2004). Il existe une multiplicité de savoirs et de vérités portés par les divers acteurs territoriaux, lesquels émergent de la relation entre les membres d'une communauté d'intérêts (Lincoln et Guba, 2000). La vérité est donc relative et mouvante (Fortin *et al.*, 2005). Elle appartient à l'individu qui la porte. Dans ce contexte, le chercheur procède à sa propre reconstruction, en se fiant à la façon dont les acteurs reconstruisent leur réalité (Poupart 1997).

Finalement, l'approche interactionniste permet un éclairage plus fin sur la manière dont sont construites les représentations des acteurs étudiés. Ce courant n'envisage plus les situations sociales comme des effets de structures, mais il les considère comme des constructions définies par le sens que donnent les acteurs à leurs interactions avec la société (Verhaeghe *et al.*, 2004). Un des postulats fondateurs des théories interactionnistes est que « l'expérience humaine est enracinée dans les significations, les interprétations, les activités et les interactions des personnes » (Prus, 1997, p. 9). Pour les interactionnistes, la signification est socialement construite, dans un contexte spécifique en fonction des relations sociales, mais également des relations aux lieux et aux espaces (Hay, 2010), donc aux territoires. Les interactionnistes considèrent que les comportements humains ne sont pas influencés uniquement par des critères objectifs, mais également par la façon dont ces personnes perçoivent et se représentent leur environnement (Riffon, 2016).

Ces trois approches épistémologiques complémentaires sont pertinentes dans notre recherche puisque la mobilisation, l'engagement et la mise en action des acteurs nécessitent une compréhension de leur réalité en lien avec les changements climatiques. Le concept de changement climatique est complexe et vaste, intégrant divers sous-concepts (GIEC, 2022). Il en est de même pour la panoplie d'actions climatiques possibles afin de réduire les émissions des GES. La manière de comprendre et d'appliquer ces concepts par les acteurs peut être influencée par les perceptions et les représentations uniques de l'environnement qui les

entoure. Ainsi, les approches épistémologiques utilisées pour cette recherche mettent les acteurs au centre de la construction de la connaissance concernant leur mobilisation et leur engagement dans l'action climatique. Le sens que ces acteurs donnent au monde qui les entoure est partagé avec la chercheuse dans une perspective de construction de connaissances. Ces éléments sont importants à considérer dans le cadre d'une recherche impliquant une construction de connaissances uniques et individuelles par les acteurs et par la chercheuse. Ils permettent de donner un sens au changement de comportement souhaité au sein de toute une collectivité, dans l'action climatique.

4.2 Ancrages méthodologiques : inductif et qualitatif

Cette section présente les choix méthodologiques retenus pour répondre aux objectifs et aux questions de recherche, tout en considérant le cadre théorique établi. Ce cadre méthodologique se veut également cohérent avec l'ancrage épistémologique présenté préalablement. Il importe donc que la méthodologie sélectionnée prenne en compte la nature variable et personnelle des représentations sociales des acteurs étudiés. La construction des connaissances se fait par l'interaction entre le chercheur et les acteurs ainsi qu'entre les acteurs eux-mêmes (Guba et Lincoln, 2004). Appliquées à cette recherche, des interactions se créent à travers les différentes activités du projet *En route vers la carboneutralité* (voir la section 4.3.3). Il peut s'agir de moments d'échanges entre les acteurs (comité de travail ou journée d'activités informatives) ou entre la chercheuse et les acteurs (rencontres individuelles, accompagnements dans l'action, échanges lors de journée d'information). Cette prise en compte est en phase avec les perspectives épistémologiques empiriques, constructivistes et interactionnistes. Ainsi, cette recherche intégrera également les méthodes de recherche inductive et qualitative.

La méthode inductive tente des généralisations à partir de cas particuliers (Aktouf, 1987). Elle identifie une problématique provenant d'un conflit entre la représentation du monde du chercheur et les éléments qui la contredisent (Verhaeghe *et al.*, 2004). Contrairement au raisonnement déductif qui cherche à valider des connaissances théoriques en recueillant des données, le raisonnement inductif cherche plutôt à produire des connaissances nouvelles à partir des données recueillies sur le terrain (Anadon et Guillemette, 2007). La résolution de la problématique passe donc par une nouvelle représentation de la part du chercheur. Il peut alors considérer ses expériences et des données prises sur le terrain. Un nouveau modèle peut émerger des observations, des données et de leur interprétation.

Le terme méthode qualitative désigne différentes techniques d'interprétation qui décrivent ou traduisent les phénomènes sociaux et qui permettent de porter attention à la signification des phénomènes plutôt qu'à leur fréquence (Van Manen, 1990 ; Anadon et Guillemette, 2007). L'étude de la vie quotidienne, comme lieu où se construisent et se développent les différentes dimensions qui constituent le monde humain, devient de plus en plus nécessaire pour en arriver à comprendre des phénomènes comme les valeurs, les représentations et les significations que les acteurs sociaux donnent à la vie humaine (Anadon et Guillemette, 2007). La méthode qualitative fait en général référence à toute une panoplie de courants théoriques (sociologie interprétative, philosophie pragmatique, phénoménologie, sociologie critique, sociologie postmoderniste), de manières de faire de la recherche (étude de terrain, recherche naturaliste, ethnographique, phénoménologique, herméneutique, théorisation ancrée) et à une diversité de techniques de collecte et d'analyse des données (entretiens, observations, analyse documentaire, induction analytique) (Méliani, 2013). Ajoutons que cette approche privilégie l'expérience et les points de vue des acteurs.

Dans le cadre d'une recherche à visée compréhensive, le chercheur devra s'assurer de maintenir une posture d'écoute et d'ouverture, dans le but de laisser place aux pensées, aux paroles et aux actions des acteurs qui vivent le phénomène étudié (Dumez, 2011). Dans cette étude, l'adoption d'une démarche de recherche de type qualitatif est pertinente, puisque la chercheuse met l'accent sur les acteurs et cherche à les comprendre dans une situation ou un contexte précis (Dumez, 2011). En relisant les entrevues des participants, nous sommes également au fait de la situation et du contexte dans lesquels évolue la municipalité (par exemple, la fréquence de participation aux activités proposées, les enjeux rencontrés dans la mise en action, les porteurs de dossier). Étant en étroite relation avec plusieurs des acteurs du milieu depuis des années, il est aisé pour la chercheuse de considérer ces éléments lors des analyses des entrevues. Cette réalité peut permettre d'aller un peu plus loin dans l'interprétation des résultats, puisqu'elle peut se servir d'un bagage d'informations complémentaires.

4.3 Stratégies de recherche

L'approche qualitative utilisée dans le cadre de cette étude peut donner lieu à plusieurs stratégies de recherche. Creswell (1998) en identifie quatre : la recherche narrative, l'étude phénoménologique, l'ethnographie et l'étude de cas. Nous ajoutons à cette liste la recherche-

action qui implique une collaboration entre chercheurs et acteurs du terrain, afin de résoudre un problème spécifique. Ainsi, trois méthodologies de référence en recherche qualitative ont été sélectionnées pour cette étude. L'application d'une stratégie intégrant la praxéologie permet d'atteindre les objectifs visés par cette recherche, le tout en contexte d'une étude de cas. L'objectif est de construire une connaissance de l'objet de recherche complète, documentée et collée à la réalité des acteurs du milieu.

4.3.1 Praxéologie

La praxéologie est une recherche-action où le praticien-chercheur est engagé à la fois dans la pratique socioprofessionnelle du terrain et dans une pratique de recherche ayant pour objet et pour cadre son propre terrain et sa propre pratique (Albarello, 2004). Il s'agit non seulement d'une étude de l'action, mais essentiellement d'une étude réalisée à partir de l'action ; l'action étant le point de départ et le point d'arrivée. En référence au modèle de science-action d'Argyris (1985) et Schön (1983), Lhotellier et St-Arnaud (1994) ont introduit la praxéologie. Pour Argyris (1985), la science-action vise le développement d'un savoir utile, valide et descriptif de la réalité humaine et qui soit une source d'informations sur la façon de changer cette réalité. Pour Schön (1983), la science-action permet de considérer, dans l'univers scientifique, des situations qui, en raison de leur unicité, de leur degré élevé d'incertitude et de leur instabilité, ne permettent pas l'application des théories et des techniques de la science traditionnelle. Dans le contexte de psychologie des relations humaines, la praxéologie prend une signification particulière : elle se situe dans le prolongement de la recherche-action. Cette dernière est définie par Legendre (1993) comme un processus par lequel des praticiens tentent d'étudier leurs problèmes de façon à guider, à corriger et à évaluer systématiquement leurs décisions et leurs actions. Plus spécifiquement, la praxéologie est une recherche-action intégrale qui vise un changement par la transformation de l'action et du discours, partant d'un discours spontané à un dialogue éclairé, voire engagé (St-Arnaud et al., 2002). Pour Lhotellier et St-Arnaud (1994), la praxéologie est une démarche construite d'autonomisation et de conscientisation de l'agir dans son histoire, dans ses pratiques quotidiennes, dans ses processus de changement et dans ses conséquences (St-Arnaud et al., 2002). En d'autres termes, les auteurs suggèrent qu'on ne peut parler de théorie sans la relier à une pratique, ou alors il s'agit d'un discours abstrait plaqué sur du concret. De même, on ne peut ignorer le retour de la pratique sur la théorie. La démarche praxéologique

visent ce constant aller-retour et non pas seulement la conception et la conceptualisation d'une pratique.

Ainsi, la praxéologie vise deux objectifs : le perfectionnement professionnel et une contribution scientifique (St-Arnault *et al.*, 2002). Chacune peut être poursuivie de manière distincte ou complémentaire. La praxéologie vise à dégager le savoir compris dans l'action, ou le savoir à inventer par l'action pour qu'elle soit plus performante. L'action est donc source de connaissances. Cette approche amène les praticiens à tenter d'étudier leurs problèmes de façon à guider, à corriger et à évaluer systématiquement leurs décisions et leurs actions (Legendre, 1983). Ainsi, le chercheur est impliqué *sur* et *dans* l'action. L'approche praxéologique permet d'établir un dialogue entre la pratique et les théories, tout en rappelant qu'il faut se préoccuper des deux en même temps (Riffon *et al.*, 2013). Finalement, la praxéologie n'est pas le pragmatisme (seule la réussite compte) et encore moins l'utilitarisme (seul l'intérêt compte) ; elle est une contribution au mieux-être d'une société qui se construit plus consciemment (Lhotellier et St-Arnaud, 1994). La démarche praxéologique propose donc une interaction entre le savoir et l'action qui serait à l'image du rapport requis entre le savoir et le pouvoir (pouvoir-faire) pour la progression de l'agir vers une plus grande efficacité (figure 12) (Lhotellier et St-Arnaud, 1994).

Il s'agit donc de tendre vers un équilibre entre le savoir et le pouvoir-faire. Trois principes méthodologiques permettent de passer de l'action à la praxéologie : connaissance par l'action, principe de coopération dialogique et principe d'autorégulation (Lhotellier et St-Arnaud, 1994). La connaissance par l'action est la réflexion spontanée sur l'agir qui contribue à l'acquisition de certains savoirs (implicites, à caractère privé et sans visées de diffusion). Le principe de coopération dialogique est un dialogue incontournable entre l'acteur et la situation. Il est présent dans toute action. La praxéologie vise à articuler ce dialogue (Lhotellier et St-Arnaud, 1994). Finalement, le principe d'auto-régulation permet l'expérience ou l'apprentissage par essais et erreurs afin d'acquérir un savoir-faire plus efficace. Le principe d'autorégulation équilibre les deux méthodologies précédentes. Lors de la connaissance par l'action, l'acteur est le premier interprète de son action. De plus, il a besoin d'être exposé à toutes sortes de discours pour dégager tout le sens de son agir. Chacun, s'il est isolé des autres, éloigne de la praxéologie.

Le principe de l'autorégulation consiste à retenir ce qui contribue à la progression de l'action (Lhotellier et St-Arnaud, 1994).

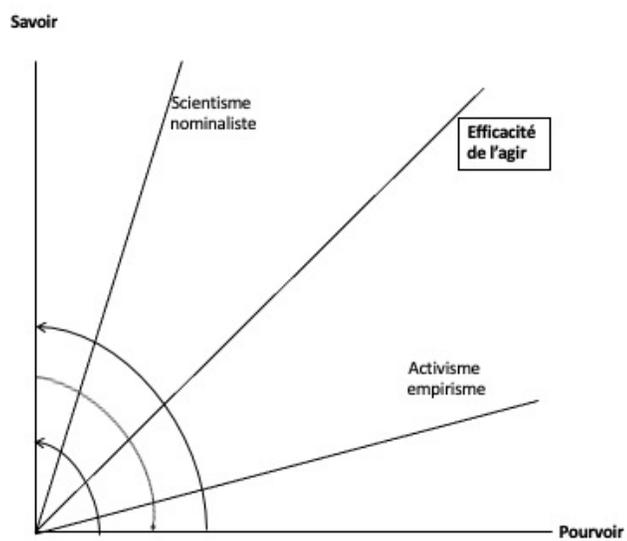


Figure 14. Progression de l'agir, inspiré de Lhotellier et St-Arnaud, (1994, p. 97).

Pour cette recherche, ces principes s'appliquent au sens où l'action est source de connaissances. Puisque cette recherche s'intègre à un projet territorial existant dans lequel une masse critique d'acteurs participent aux activités proposées, nous pensons bénéficier de plusieurs retombées de l'application des principes de la praxéologie. En premier lieu, par une réflexion spontanée sur l'agir, la chercheuse sera en constante analyse et en ajustement continu des actions proposées aux acteurs du terrain et dans sa pratique, permettant une acquisition de savoirs (théoriques et pratiques). Cela permet également d'appliquer le principe de coopération dialogique, présent dans toutes les actions. Par autorégulation, le double rôle de la chercheuse et coordonnatrice du projet lui permet d'évoluer et d'apprendre rapidement, sous la formule essai et erreur. Cette réalité permettra à la chercheuse/coordonnatrice de profiter d'une acquisition de compétences dans ses fonctions, autant universitaires que professionnelles.

4.3.2 Étude de cas

Il semble naturel pour l'être humain de tenter de comprendre et d'analyser ce qui l'entoure en observant des personnes, des choses ou des événements que l'on pourrait définir comme étant « des cas ». De façon intuitive, l'être humain a tendance à étudier des cas particuliers pour tenter de comprendre la réalité et la prévoir (Gauthier, 2009). Les études de cas sont largement utilisées comme outil de recherche (Hamel, 1992 ; Perry et Kraemer, 1986) et permettent de prendre en compte les caractéristiques holistiques et significatives des événements de vie étudiés (Hentz, 2006). Elles sont aussi des études en profondeur et sont considérées comme une méthode de premier choix dans une approche inductive (Hentz, 2006 ; Gauthier, 2010). Parmi plusieurs définitions de l'étude de cas qui sont proposées dans la littérature, Gerring (2004) la définit comme une étude en profondeur d'une unité singulière (un phénomène relativement défini). Pour sa part, Gauthier (2009) la décrit comme une approche de recherche se caractérisant par le nombre restreint de situations analysées, la profondeur de l'analyse et l'importance accordée à une démarche inductive, qui alimentera une phase de développement des théories ou de modèles. Finalement, nous retenons la définition de Roy (2009), pour qui l'étude de cas est une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionnés de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse les bornes.

Les études de cas sont intensives dans le sens où elles se limitent à moins de sujets, tout en réunissant un grand nombre d'informations et d'observations sur chacun d'eux et leur contexte

(Gauthier, 2009). Cette méthodologie se révèle adéquate dans le contexte de cette recherche et Yin (2003) identifie trois conditions : 1) répondre à une question qui se penche sur le comment et le pourquoi d'un phénomène, 2) le faible contrôle de l'investigateur sur le sujet investigué et 3) la nature contemporaine des événements étudiés. Ces conditions sont remplies alors que nous tentons d'expérimenter, d'analyser et de documenter les stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique, sur un territoire donné. De plus, malgré le fait qu'il soit impliqué dans la recherche et sur le terrain, l'observateur n'a pas de contrôle sur le sujet. Les auteurs ayant développé leur expertise autour du sujet des études cas en identifient différents types (figure 13).

Le choix du design d'une étude de cas simple se justifie par différentes raisons (Yin, 2009) :

- 1- L'étude d'un cas critique, pour éprouver une théorie par exemple ;
- 2- L'étude d'un cas unique ou extrême, si rare qu'il mérite d'être analysé et connu ;
- 3- L'étude d'un cas représentatif ou typique, qui peut être informatif sur des situations communes ;
- 4- L'étude d'un cas révélateur, qui donne ainsi l'opportunité d'observer et d'analyser un phénomène préalablement inaccessible ;
- 5- L'étude d'un cas longitudinal, qui étudie l'évolution d'un phénomène sur plusieurs périodes de temps.

De plus, l'étude de cas multiples sert à comprendre un ensemble plus large, que l'on peut subdiviser en sous-ensembles ou en sous-cas distincts (Stake, 1995). Elle fait référence à plusieurs objets qui seront étudiés comme des éléments distincts ou encore dans une optique comparative (Roy, 2004). L'étude de cas multiples permet d'enrichir la compréhension de l'ensemble plus large, en examinant comment chaque cas s'articule dans un contexte particulier (Gauthier, 2009). Les deux types visent à mieux comprendre la dynamique interne de chaque cas. Notre étude de cas s'appuie sur l'étude des acteurs municipaux engagés dans un projet territorial de carboneutralité, dans la MRC de Maskinongé. Il s'agit d'un cas unique.

Yin (2003, 2009)		
Explicatif	Descriptif	Exploratoire
Étude de cas qui adresse une problématique visant l'explication de liens causaux présumés entre phénomènes complexes.	Étude de cas utilisée pour décrire un phénomène et son contexte.	Étude de cas qui explore un phénomène représentant un point d'intérêt pour le chercheur et qui vise la découverte de nouvelles causalités et/ou résultats.
Stake (1995)		
Intrinsèque	Instrumental	Collectif
Approche qui vise tout d'abord une meilleure compréhension du phénomène incarné dans le cas, pour un cas particulier ou unique pour le chercheur, sans chercher <i>a priori</i> à en généraliser les résultats (même si cela peut représenter une option).	Approche qui vise essentiellement à résoudre un problème ou contribuer à la théorie. Ici, le cas est un accessoire, un instrument qui sert un objectif supérieur. Le cas doit être analysé avec la rigueur nécessaire mais il sert avant tout à la poursuite d'un intérêt externe au cas lui-même.	Approche qui implique l'étude de plusieurs cas simultanément ou séquentiellement, afin de produire des résultats généralisables à une plus grande population.

Figure 15. Les différentes catégories d'études de cas, inspiré de Barlatier (2018, p. 132).

Il est pertinent d'appliquer la méthode d'étude de cas à cette recherche afin de cerner en profondeur les réalités du terrain en vue d'en dégager des nouvelles connaissances, en lien avec les approches épistémologique (empirique, constructiviste et interactionniste) et méthodologique (recherche-action - praxéologie) sélectionnées. Il sera alors possible de réfléchir sur et dans l'action, en vue de résoudre la problématique et de valider les intuitions. Cela se fera en dégageant de nouvelles connaissances par un ancrage dans les données empiriques et dans les interactions constantes avec les acteurs du milieu.

4.4 Cas étudié : *En route vers la carboneutralité* de la MRC de Maskinongé

Cette recherche fait l'objet d'une étude de cas unique sur le projet *En route vers la carboneutralité*, mis en place par la SADC de la MRC de Maskinongé, déployé en juin 2017. Le projet, nommé *Carbo*, vise à soutenir les municipalités, le milieu agricole, les entreprises et les citoyens dans une mise en action menant à la concrétisation de projets de réduction et de compensation d'émissions de GES.

Au Québec, en plus de problématiques environnementales liées aux changements climatiques, la plupart des régions rurales sont aux prises avec des défis socioéconomiques, dont l'exode rural, le vieillissement de la population, le taux de chômage élevé et le faible niveau de

scolarisation des citoyens. Administrée par un conseil composé des maires et mairesses des municipalités de son territoire, la Municipalité régionale de comté (MRC) a pour mandat d’agir sur le développement économique et l’aménagement du territoire, et est financée par les localités membres et des transferts provinciaux (Chiasson *et al.*, 2014). Sur le territoire du Québec, ce terme désigne l’une des 87 entités politiques de type comté. Afin de faire face aux défis de façon structurée et organisée, les acteurs de la MRC de Maskinongé tendent à la concertation des acteurs du milieu. Afin de faire face à la crise climatique, les voies du développement durable et de la lutte aux changements climatiques figurent parmi les solutions envisagées. Située en Mauricie, à l’ouest de l’autoroute 55 et au nord de l’autoroute 40, la MRC de Maskinongé regroupe 17 municipalités sur près de 2600 km². De la plaine du lac Saint-Pierre jusqu’au Parc national de la Mauricie, aucune autre région n’offre un panorama aussi varié, où agriculture, foresterie, villégiature et conservation s’imbriquent harmonieusement. Les élus et les membres de l’équipe de la MRC de Maskinongé travaillent de concert avec les acteurs du territoire pour un développement durable de la région au niveau économique, social, culturel et touristique (MRC Maskinongé, 2023).

Étant des organismes à but non lucratif, les Sociétés d’aide au développement des collectivités (SADC) et les Centres d’aide aux entreprises (CAE) travaillent depuis plus de 40 ans au développement économique des régions du Québec. Le Réseau SADC/CAE regroupe 57 SADC et 10 CAE sur le territoire du Québec. Il compte plus de 400 professionnels et 600 bénévoles qui soutiennent des projets et des entreprises innovantes pour des collectivités prospères. Chaque année, il aide et finance collectivement plus de 10 000 entreprises et plus de 1500 projets locaux. Sur le territoire de la MRC de Maskinongé, la SADC a comme mission d’amorcer, d’accompagner et de soutenir des projets qui contribuent au développement économique, social et environnemental répondant aux besoins de sa collectivité. Depuis plus de 15 ans, la SADC de la MRC de Maskinongé sensibilise son milieu à la nécessité d’harmoniser les dimensions économique, environnementale et sociale du développement de sa collectivité. Elle s’est ainsi positionnée et a développé une expertise en développement durable (DD), principalement par la mise en place de différentes initiatives auprès de ses parties prenantes et à l’interne dont :

- Rédaction et révision de la politique de développement durable de la MRC de Maskinongé adoptée par les élus municipaux depuis 2011 ;

- Rédaction et révision du plan d'action en développement durable de la MRC de Maskinongé adopté par les élus municipaux depuis 2012 ;
- Accompagnement en développement durable auprès des parties prenantes dans la mise en place des initiatives inscrites au plan d'action DD de la MRC ;
- Participation très active au développement et à la mise en œuvre de la planification stratégique territoriale de Vision Maskinongé, sous l'angle du DD ;
- Projet Leadership en développement durable, initiative régionale visant l'accompagnement de travailleurs intégrant des projets de développement durable au travail (2012-2018) ;
- Instauration et coordination du comité de développement durable de la MRC de Maskinongé depuis 2007 (regroupe une dizaine de partenaires) ;
- Plan de communication annuel SADC qui vise la sensibilisation des parties prenantes au développement durable ;
- Services-conseils en développement durable auprès des entreprises, des élus et des citoyens ;
- Projet En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé (depuis juin 2017). Mobilisation et engagement des parties prenantes dans l'action climatique, création de comités de travail et offre d'activités annuelles d'information ;
- Programme cohorte relance durable (diagnostic et plan d'action pour entreprises) ;
- Programme Virage vert (accompagnement d'entreprises dans l'action).

Le projet *Carbo* visait l'objectif d'être la première MRC carboneutre en 2023. Il s'agissait d'abord de récolter des données auprès des municipalités, de la MRC et des entreprises, afin d'établir un bilan d'émissions de GES, incluant un bilan pour chacune des municipalités du territoire (SADC, 2018 ; 2019). Ce bilan, achevé à l'été 2018, a mis en évidence les différents secteurs émetteurs pour les volets corporatifs et collectivités, en plus de les quantifier. L'analyse des figures suivantes (14, 15 et 16) permet de dénombrer les secteurs les plus émetteurs selon les caractéristiques de chaque municipalité (par exemple Figure 15 Yamachiche, une municipalité au sud de la MRC et Saint-Alexis-des-Monts, une municipalité au nord de la MRC). La figure 16 indique la part d'émissions de GES par municipalité, selon les données de 2016. À la suite de la réalisation du bilan, une tournée des conseils municipaux a permis à l'équipe de la SADC de présenter les résultats globaux pour la MRC ainsi que les résultats spécifiques à chacune des

municipalités du territoire. En parallèle à cette démarche de bilan d'émissions, l'équipe de la SADC a créé des comités de travail pour chacun des secteurs. Ainsi, des membres ont été recrutés afin de former les Comités carboneutres citoyens, agricoles, entreprises et municipalités. Constitués de bénévoles dont quelques experts du milieu, par exemple un représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) était membre du comité carboneutre agricole, les comités comprenaient entre 6 et 10 bénévoles. En plus des rencontres des comités de travail, visant la mise en place d'un plan d'action par secteurs, l'équipe de la SADC a planifié, organisé et offert une vaste quantité d'initiatives d'information et de sensibilisation afin d'atteindre un large auditoire.

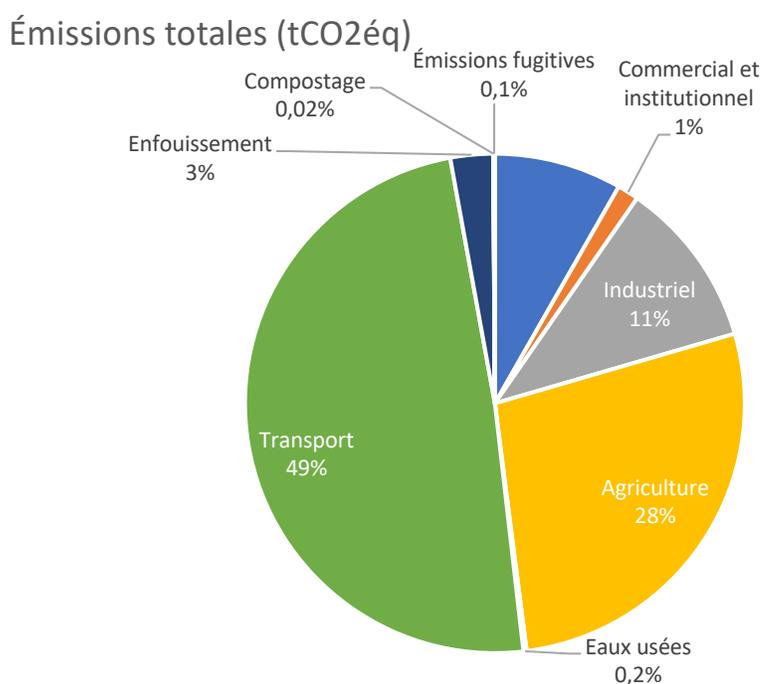


Figure 16. Bilan émissions de GES par secteurs dans la MRC de Maskinongé. Année de référence 2016 (SADC MRC Maskinongé, 2017, p. 3)

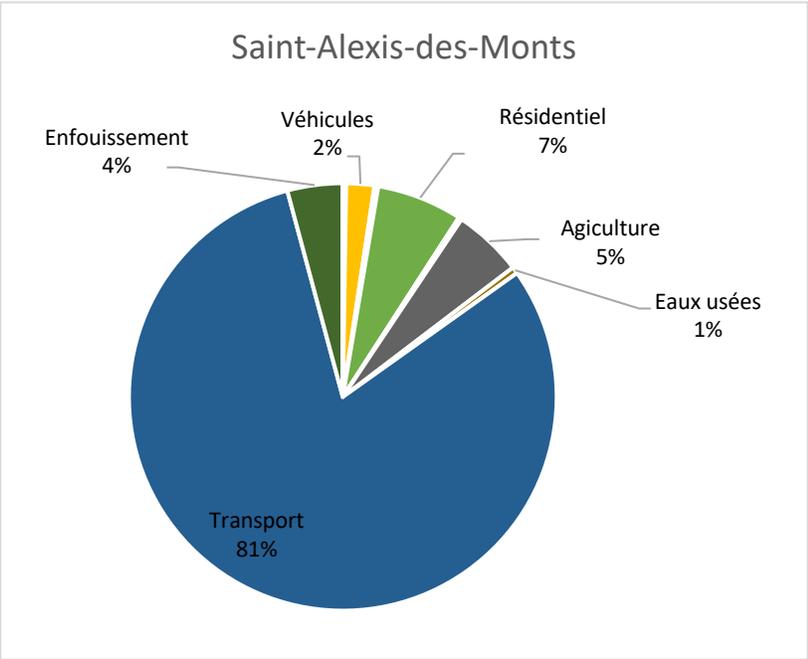
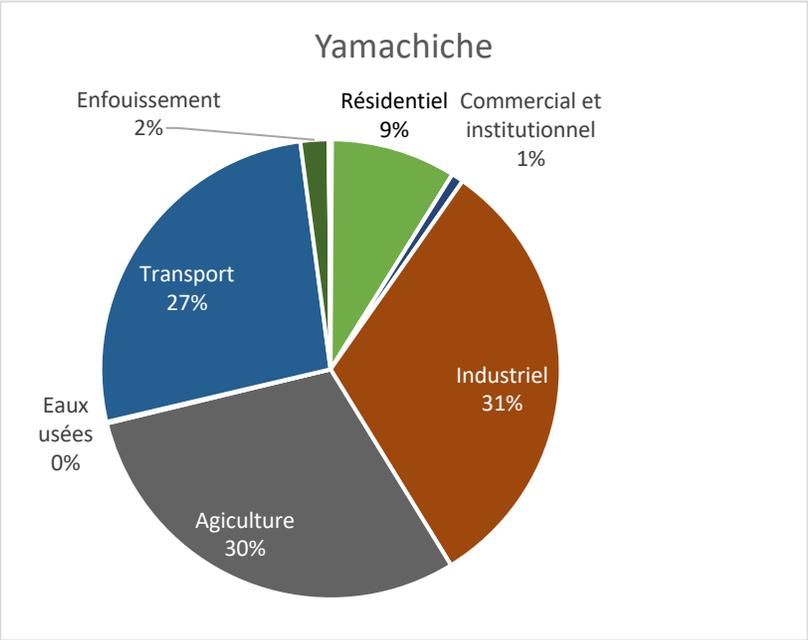


Figure 17. Bilan émissions de GES par secteurs pour la municipalité de Yamachiche et la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. Année de référence 2016 (SADC MRC Maskinongé, 2017, p. 4)

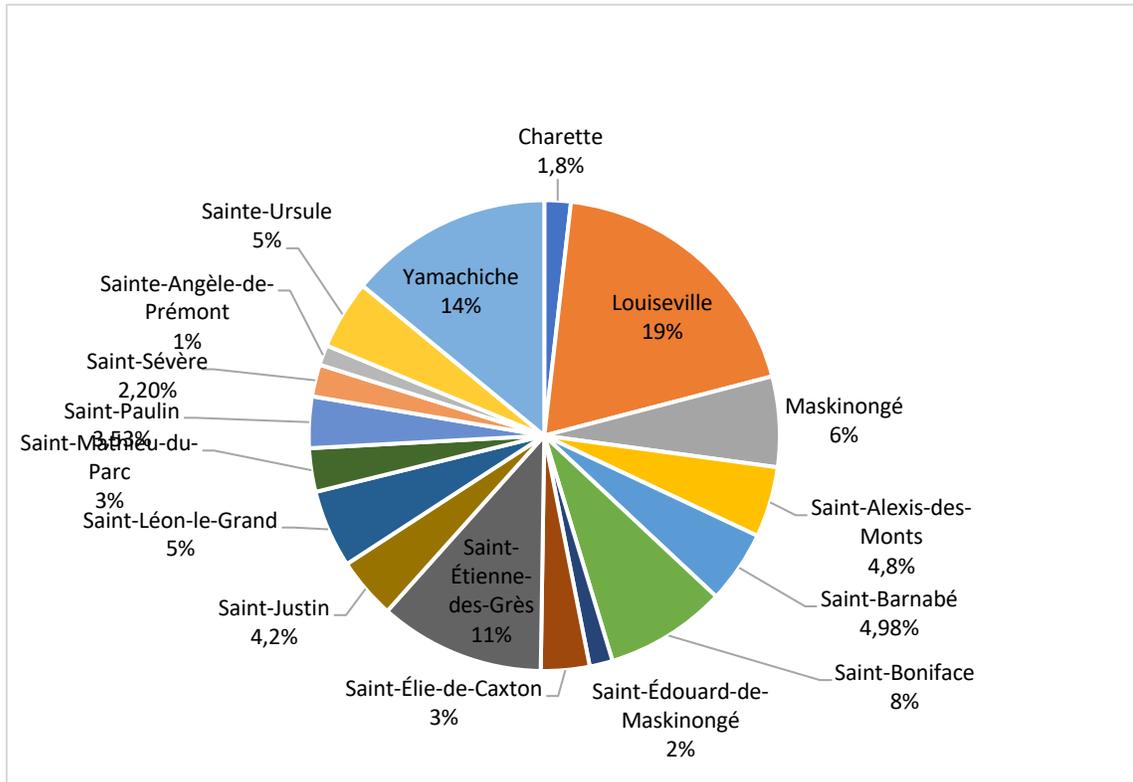


Figure 18. La part d'émissions de GES par municipalité de la MRC de Maskinongé, selon les données de 2016 (SADC MRC Maskinongé, 2017, p. 4)

Une vaste proposition d'activités aura pris la forme de 5 à 7, webinaire, demi-journée, journée entière, forum citoyen ou encore capsules virtuelles. Des activités de sensibilisation ont également été développées par le comité citoyens carboneutre : Maski s'répare (visant à réparer gratuitement des objets du quotidien) et Maski s'ramasse (une grande corvée de nettoyage) sont les deux activités phares lancées par le comité. De plus, la SADC ou des firmes externes expertes ont fait des accompagnements individuels dans un domaine particulier, selon les besoins. Par contre, malgré la multiplication des initiatives visant à favoriser la mise en action, le projet *Carbo* a rapidement fait face à des enjeux de mobilisation et d'engagement de la part des acteurs du milieu impliqués (citoyens, milieu agricole, entreprises et municipalités).

Dans le cadre de cette étude de cas unique, la chercheuse assume également la coordination de ce projet territorial de lutte aux changements climatiques, depuis le début de cette initiative. En effet, la chercheuse est employée de l'équipe de la SADC depuis décembre 2016. Le projet *Carbo* est né de réflexions territoriales et des membres de l'équipe interne à la SADC.

L'organisation a déposé une demande de financement au FAQDD (Fonds d'action québécois pour le développement durable) lors d'un appel à projets en 2016. Le financement a été obtenu. Dans le cadre de ses différentes fonctions de coordination au développement local et durable, au sein de la SADC de la MRC de Maskinongé, la coordinatrice a coordonné le projet pendant 6 ans et demi. Elle a mis sur pied des comités de travail dans chacun des secteurs ciblés sur le territoire (citoyens, agricole, entreprise et municipalité). Elle a animé les quatre comités et accompagné les parties prenantes régulièrement pendant le projet. En parallèle, soutenue par l'équipe de travail et quelques bénévoles membres des comités, elle a développé diverses initiatives de sensibilisation, de formation et de concertation des acteurs territoriaux aux enjeux des changements climatiques. Ce rôle aura permis à la chercheuse d'être en étroite relation avec les différents acteurs du milieu, dans l'action climatique, que ce soit lors des rencontres de comités, des activités d'information ou encore par leur sollicitation à un accompagnement dans l'action.

À titre d'exemple, la municipalité de Sainte-Ursule a été accompagnée dans la rédaction de son plan d'action sur la réduction des émissions des GES, en 2020. Le maire et la conseillère en charge du dossier ont d'abord été rencontrés par la coordonnatrice, afin de cerner adéquatement leurs besoins et les ressources disponibles (humaines et financières). La coordonnatrice a ensuite animé une rencontre avec le conseil municipal afin de démystifier certaines craintes et de faciliter l'adhésion au projet de plan d'action par tous les membres du conseil. Également, la coordonnatrice a participé aux premières rencontres du Comité citoyens en environnement de Sainte-Ursule, formé de bénévoles impliqués dans la rédaction du plan d'action. Elle a participé activement au maillage de la municipalité avec une ressource externe experte pouvant fournir des heures d'accompagnement afin de compléter le plan d'action. Finalement, la relation est encore étroite entre la coordonnatrice et la conseillère de la municipalité, ce qui lui permettant de maintenir ou de faciliter la réalisation des actions prévues au plan.

Travailler concrètement sur le terrain avec les parties prenantes a permis de faire évoluer le projet *En route vers la carboneutralité* en fonction des besoins des acteurs territoriaux. Comprendre les enjeux des acteurs, par la proximité avec ces derniers, a permis de proposer certaines modifications au projet au fil du temps. En effet, les relations se sont dirigées plus naturellement vers les acteurs municipaux et les entreprises, puisque ce sont dans ces secteurs

que nous croyions avoir le plus d'impact. Le projet a reçu un appui financier de la Fédération canadienne des municipalités (2019-2021) et d'Action climat (2021-2023), nous permettant de maintenir nos actions de carboneutralité.

Le fait d'être dans l'action et de réfléchir sur l'action, du point de vue du praticien aux prises avec des problèmes complexes et pour lesquels il n'a pas de solutions toutes faites, permet de développer un regard lucide de son action et un savoir pratique et pertinent (St-Arnault *et al.*, 2002).

4.5 Outils et méthodes de collecte

Les bases fondamentales de construction des outils méthodologiques restent, d'une part, les objectifs de la recherche et, d'autre part, les éléments contenus dans les hypothèses élaborées au départ (Aktouf, 1987). Chaque hypothèse doit permettre d'identifier des éléments précis sur lesquels il faut chercher des informations par le biais de questions à poser aux personnes concernées (Aktouf, 1987). En appliquant les principes des méthodes qualitative et inductive et afin de cadrer la recherche en en appliquant la praxéologie, nous avons fait une collecte de données à l'aide de trois sources : un récit de pratique, des entrevues semi-dirigées et des questionnaires en ligne.

En premier lieu, de source interne, un récit de pratique de la chercheuse a été réalisé pour documenter l'évolution du projet. Il est orienté vers la description d'expériences vécues et de leur contextualisation, puisque, afin d'être en mesure de retracer son cheminement, le chercheur accorde une attention particulière aux traces de son activité (Lejeune, 2019). Cet outil permet de collecter une diversité d'informations sur la pratique, d'identifier des savoirs intuitifs, de prendre du recul et d'extraire des savoirs issus de cette pratique (Bertaux, 2007). Plus précisément, ont été notées dans le récit de pratique les rencontres formelles et informelles, les activités de sensibilisation ou de formation et les accompagnements individuels prévues dans le cadre du projet *Carbo*. Les stratégies de mobilisation, d'engagement et d'animation sont au cœur des thématiques notées, en prenant soin d'identifier des facteurs associés à ces concepts et à leur manifestation par les actions des acteurs territoriaux et les perceptions de la chercheuse. Cela permet de valider les trois hypothèses, puisque le récit de pratique prend en considération tous les éléments relatifs au projet *Carbo*.

En second lieu, nous avons fait des entrevues avec des acteurs clés. L'entrevue est un questionnement oral ou une discussion avec un individu et qui porte sur un sujet prédéterminé (par le chercheur) et dont on veut approfondir certains aspects à travers les réponses obtenues (Aktouf, 1987). L'entrevue de type semi-dirigée a été priorisée puisqu'elle est structurée et avec un degré de liberté réduit, amenant l'interviewé à répondre le plus directement possible. Le but recherché est de s'informer, mais en même temps de vérifier, à l'aide de questions, des points spécifiques (Aktouf, 1987). Dans notre cas, en plus de nous informer, nous avons vérifié les hypothèses relatives à cette recherche. Les questions élaborées dans le document d'entrevues semi-dirigées (Annexe A) ont mis les acteurs clés dans la perspective souhaitée, en vue d'obtenir des données en lien avec les théories de mobilisation et d'engagement.

Plus précisément, le questionnaire comprend trois sections de questions complémentaires. La première vise à apporter un éclairage sur le profil d'acteur climatique du participant, la seconde sur les retombées perçues de la participation aux activités et de la mise en relation avec des acteurs engagés dans le projet *Carbo* et la dernière sur les retombées perçues de l'accompagnement dans l'action des parties prenantes. Les résultats de ces entrevues permettront de cerner les facteurs d'engagement et de mobilisation associés à différents comportements (adhésion aux comités, participation aux activités de sensibilisation, absence de participation malgré une sollicitation, etc.). Cela mettra en évidence divers mécanismes et stratégies de mise en action des acteurs. De plus, l'entrevue a permis de valider l'impact des stratégies de mise en valeur des « champions » sur les nouveaux adhérents et l'effet de la mise en relation des différents acteurs sur la mobilisation et l'engagement. Nous avons fait 19 entrevues, entre juin et août 2022.

Les acteurs municipaux rencontrés ont été désignés par la municipalité. Nous avons sollicité par courriels la participation d'un acteur de chacune des 17 municipalités du territoire de la MRC de Maskinongé. L'envoi courriel a été effectué à parti de la boîte de messagerie générique de la SADC de la MRC de Maskinongé (info@sadcmaskinonge.qc.ca). Cette stratégie nous a permis de dépersonnaliser les demandes et de minimiser certains biais de recrutement. Ainsi, 14 municipalités ont désigné une personne apte à nous rencontrer. Pour les trois dernières municipalités, malgré des relances par courriel, nous n'avons pas obtenu de rencontres. De plus, nous avons sollicité la participation d'employé.e.s de la MRC, qui a souhaité que deux personnes participent aux entrevues. Certaines municipalités (3) ayant manifesté leur intérêt ont

également souhaité que deux personnes participent aux entrevues. Les acteurs municipaux rencontrés étaient aussi bien des hommes que des femmes, en poste ou élu.e.s depuis un nombre d'années variable (2 à 20 ans d'expérience). Leurs titres étaient également diversifiés : maire et mairesse, conseiller et conseillère, direction générale, aménagement, urbanisme et loisir. Nous souhaitons que la municipalité identifie le porteur de projet le plus adéquat pour nous rencontrer et nous n'avons pas donné de ligne directrice sur le poste occupé par la personne rencontrée, ni sur son expérience de travail. Les entrevues ont été enregistrées afin de les consulter ultérieurement.

Après l'entrevue, l'instrument le plus utilisé (Aktouf, 1987) reste le questionnaire. Dans cette étude, nous avons fait parvenir un questionnaire d'auto-évaluation virtuel, par courriel, suite aux entrevues semi-dirigées (Annexe B). Il s'agissait de clarifier certains éléments non énoncés dans les entrevues, en plus d'obtenir les perceptions des participants sur leur niveau de connaissances sur les changements climatiques (concept théorique et connaissance des actions climatiques efficaces). Les questionnaires visaient aussi à intégrer des notions de facteurs d'engagement et de mobilisation, en plus d'éléments relatifs à la mise en relation des acteurs, afin de déterminer les principales tendances dégagées. Nous avons reçu 12 réponses sur les 19 questionnaires envoyés. Nous avons utilisé l'outil en ligne *Google Form* afin de recueillir les données aisément et de compiler les résultats de manière automatique. L'absence de 7 réponses peut être en partie expliquée par les épisodes d'inondations ayant eu lieu en fin d'été 2022 sur le territoire de la MRC de Maskinongé, et monopoliser une partie des acteurs municipaux dans la gestion de crise directement sur le terrain.

4.6 Stratégies d'analyse

L'analyse qualitative recherche le sens de ce que le chercheur entend ou observe. Le contenu du récit de pratique a permis d'orienter les entretiens semi-dirigés et les questionnaires, en plus de servir de référence lors des analyses des différents déterminants, profils et stratégies. Les données documentées dans les entretiens semi-dirigés et dans les questionnaires ont validé ou infirmé les ressentis et les perceptions notés dans le récit de pratique, entre autres. Yin (2018) qualifie l'analyse des données comme l'étape la plus complexe de l'étude de cas. Plusieurs opérations de la méthode d'analyse par théorisation ancrée sont proposées dans la littérature (Méliani, 2013 ; Mucchielli, 1996 ; Paillé, 1996). Nous avons retenu la codification, la catégorisation et la mise en relation.

Puisque les entrevues semi-dirigées ont été enregistrées sur des supports audio, nous les avons d'abord écoutées puis transcrites. Une seconde écoute, après la transcription, nous a permis d'identifier certains thèmes récurrents. Ainsi, nous avons identifié et inscrit en marge de chaque document (verbatim) l'essentiel du discours ou de la réalité exprimée par le participant. Il s'agit de l'étape de la codification. À cette étape, les propos retenus doivent être représentatifs du témoignage livré et des termes utilisés par l'interviewé (Méliani, 2013). Le logiciel Nvivo a permis de traiter les verbatims et de les coder. Cette première étape mène inévitablement à la seconde, soit la catégorisation. Il est alors possible de dégager des thématiques, soit des mots ou groupes de mots permettant d'analyser graduellement l'essentiel de l'entretien (Paillé et Mucchielli, 2003).

Ces deux étapes ont permis d'identifier les différentes tendances face aux stratégies d'engagement et de mobilisation des acteurs municipaux dans l'action climatique. Ensuite, les codes ont été regroupés sous différents thèmes définis. Finalement, nous avons mis en relation ces différents codes. Cette étape consiste à mettre en relation les phénomènes observés, par ressemblance, dépendance, fonctionnement ou hiérarchie (Méliani, 2013). Il s'agit donc de déterminer les relations faites par l'interviewé entre les éléments, mais également de mettre en évidence une relation possible entre deux phénomènes par la chercheuse. Cette dernière étape a été effectuée de manière dite verticale, soit par entrevue, par exemple pour la personne rencontrée en entrevue #3, mais aussi horizontale, soit par les contenus regroupés sous un code que nous avons identifié (par exemple, le contenu des entrevues abordant le code de l'influence des pairs dans la mise en action climatique). Les informations recueillies par les outils méthodologiques ont aussi été analysées en fonction des catégories énoncées dans Rogers ainsi que dans le *Baromètre de l'action climatique*. Cette approche a permis de cibler davantage certains déterminants à l'action, différents profils d'acteurs et les stratégies utilisées en fonction de l'individu.

4.7 Validité et fiabilité scientifiques

En plus de répondre à diverses questions pertinentes au développement de nos sociétés, un des objectifs de la recherche est de contribuer au développement des connaissances scientifiques. Construire la validité d'une recherche consiste, selon Yin, à établir des mesures opérationnelles concordantes avec les concepts étudiés (2003). De ce fait, tout au long de cette étude, nous nous sommes assurée de la validité et de la fiabilité des résultats. La vaste revue de

littérature nous a permis de documenter adéquatement le sujet et les méthodes conséquentes pour en effectuer l'étude. La planification et l'organisation de la collecte de données ont été déterminées en fonction des objectifs et des questions de recherche identifiées au chapitre 2. De ce fait, l'étude de cas fait l'objet de nombreuses critiques qui portent principalement sur la validité interne et externe des résultats (Gauthier, 2009). En ce qui concerne la validité interne, l'aspect subjectif de l'étude de cas pourrait restreindre sa validité. Par exemple, des chercheurs pourraient négliger certains témoignages et mettre l'accent seulement sur des propos qui les intéressent (Gauthier, 2009). Cela repose principalement sur le fait que les résultats peuvent ne pas être uniformes, amenant un biais lors de l'analyse, en négligeant certains éléments d'une entrevue, par exemple. Dans le cadre de cette recherche, la validité interne s'est construite en établissant des relations causales, où il est démontré que certaines conditions mènent à d'autres conditions (Yin, 2003). Nous avons tenté d'y parvenir par une démarche d'analyse où nous avons identifié les relations entre l'engagement et la mobilisation des différents acteurs selon différents déterminants et différents profils d'acteurs.

Au sujet de la validité externe, l'étude de cas est pointée du doigt quant à sa représentativité. En effet, il est possible que les cas sélectionnés et étudiés ne représentent pas la société globale. Il est difficile de généraliser à partir d'un seul cas, surtout s'il n'est pas sélectionné au hasard, selon Gauthier (2009). Nous avons tenté de construire la validité externe de cette recherche en établissant des domaines où les résultats peuvent être généralisés (Yin, 2003). En effet, les déterminants, les profils et les stratégies identifiés vont au-delà de la situation spécifique à la MRC de Maskinongé.

Enfin, la fiabilité scientifique en recherche signifie que nous pouvons démontrer que les opérations réalisées dans la recherche, y compris la collecte de données, peuvent être répétées et qu'elles mèneront à des résultats similaires (Yin, 2003). Sachant que la méthodologie de la praxéologie peut mener à l'élaboration des résultats personnels au chercheur, nous avons néanmoins pris plusieurs mesures. Nous avons pris soin de définir une procédure rigoureuse et documentée pour la collecte, la gestion, le codage et l'analyse des données. Aussi, nous avons créé une banque de données où les informations brutes sont conservées (enregistrements, transcriptions des entrevues et liste de codes). Également, nous conservons des notes explicites sur les étapes de la collecte de données et sur les méthodes d'analyse.

4.8 Considérations éthiques

Les enjeux éthiques de la recherche ont été considérés pour toute la durée du projet et ont été intégrés à l'ensemble de l'étude. L'éthique s'applique au niveau des concepts, des définitions théoriques et opérationnelles (Gauthier, 2009). Puisque le projet de recherche porte sur des sujets humains, il a été soumis au comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi, conformément à l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. Les principaux enjeux éthiques à considérer impliquaient :

- Le respect des personnes et de leurs différences et de leur diversité, dans une perspective d'échange et de partage ;
- L'explication claire des buts de la recherche et des entrevues aux participants ;
- Le respect de la confidentialité, la représentation des participants au moyen de codes alphanumériques, une gestion sécurisée des résultats assurant le maintien de l'anonymat ;
- La transmission des résultats et des conclusions de la recherche aux personnes qui auront participé aux enquêtes et aux entrevues.

La certification éthique obtenue (numéro 2022-724) est présentée à l'Annexe C. Une déclaration de consentement répondant aux exigences du comité d'éthique a été préparée à l'intention des participants aux entrevues individuelles (voir l'Annexe C). Tous les participants l'ont signée. De plus, tous les participants ont eu la possibilité de se retirer à n'importe quel moment de la recherche.

CHAPITRE 5

Résultats et analyses

Dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons expérimenter, analyser et documenter des stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique. Afin d'y parvenir, 19 entrevues ont été réalisées, entre juin et août 2022. Sur le territoire de la MRC de Maskinongé, des acteurs de 14 municipalités différentes ont été rencontrés. Ce sont des élus (maire, mairesse, conseiller et conseillère) et des employés (urbaniste, loisir et direction générale). Certaines municipalités (3) ont accepté que deux participants soient rencontrés. De plus, deux employés de la MRC de Maskinongé ont aussi participé aux entrevues. À la suite de ces entrevues, un questionnaire d'auto-évaluation a été envoyé par courriel aux représentants rencontrés (août 2022). En tout, 12 représentants municipaux ont répondu sur les 19 sollicités. Ce questionnaire concernait la perception de la connaissance climatique des individus et validait certaines informations recueillies lors des entrevues (budget de la municipalité associé aux actions climatiques, participation aux activités du projet *Carbo*, porteur de projet au sein de la municipalité, etc.).

L'analyse des résultats a permis de cibler des éléments relatifs à l'action climatique des acteurs municipaux rencontrés. Ce chapitre met en évidence l'identification de ces éléments, que sont les freins et les déterminants à l'action climatique, ainsi que différents profils d'acteurs et stratégies de mise en action. De ce fait, les acteurs municipaux ont énoncé différents freins à l'action climatique lors des entrevues et des questionnaires. Ces freins seront présentés en première partie de cette section et regroupés en trois catégories distinctes. La première concerne les freins individuels, soit ceux portés par les caractéristiques individuelles (personnalité) ou les réalités professionnelles de l'individu. Par exemple, la difficulté à se mettre en action et le manque de temps. La deuxième catégorie touche les freins relatifs au milieu municipal. Ils ont été divisés en deux sections distinctes : ceux relatifs à la gestion interne de l'entité municipale (par exemple, la gestion des finances municipales) (deuxième catégorie) et ceux relatifs à la gestion externe du système municipal (par exemple, les décisions et les obligations gouvernementales), (troisième catégorie).

Ensuite, l'analyse a permis de regrouper les données relatives à la mobilisation et à l'engagement dans l'action climatique des acteurs municipaux. Ce regroupement de données a mis en relief 4 principaux déterminants et 12 sous-déterminants caractérisant l'action climatique. Nous présenterons les déterminants de l'action climatique en seconde partie. Par la suite, les déterminants de l'action climatique des acteurs municipaux ont été transposés en critères. La manifestation des différents critères au sein des résultats des entrevues et des questionnaires a mis en valeur différents profils d'acteurs climatiques. Au nombre de six, les profils seront présentés et détaillés dans la troisième partie de ce chapitre. Il s'agit de la Submergée, la Recrue, la Désabusée, la Freinée, la Première de classe et l'Opportuniste.

Nous souhaitons également vérifier si des stratégies de mobilisation et d'engagement telles que la visibilité des leaders innovants, la mise en relation des acteurs ou la création de lieux de rencontre favorisaient la mise en action de nouveaux acteurs. Les résultats et les analyses sont présentés dans la dernière section. Lors des entrevues, la mention de différents freins à l'action par les acteurs municipaux sous-entendait indirectement des solutions favorisant la mise en action locale. De ce fait, des stratégies applicables à l'action climatique seront abordées dans cette section. Les trois stratégies complémentaires identifiées sont : l'information, la mise en relation des acteurs et la consolidation de l'engagement par le leadership d'un organisme local.

Finalement, des stratégies de mobilisation et d'engagement seront proposées pour chaque profil des représentants municipaux de la MRC de Maskinongé. Il en émerge différentes stratégies d'engagement et de mobilisation vers une mise en action, adaptées à chacun des profils.

Dans les prochains paragraphes, les résultats des entrevues et des questionnaires d'auto-évaluation sont présentés ensemble dans un souci de cohérence. En effet, les entrevues ont permis de mettre en relief différentes postures des représentants municipaux au sujet de l'action climatique, alors que les résultats du questionnaire d'auto-évaluation amènent des précisions et des bonifications aux données des entrevues. Le récit de pratique permet de valider certains éléments des analyses.

5.1 Freins à l'action climatique des acteurs municipaux

Les freins à l'action climatique sont des facteurs ou des actions qui limitent ou ralentissent la réalisation d'actions visant à réduire les émissions de GES ou à s'adapter aux changements climatiques. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, les freins peuvent être de nature personnelle, économique, politique, sociale ou technologique (Herpe, 2018). Lorsque certains freins à l'action climatique sont en place, les gouvernements, les entreprises, les organisations et les individus parviennent difficilement, entre autres, à réduire leur impact climatique. Lors des entrevues, ce sont près d'une quarantaine de freins à l'action climatique qui ont été énoncés par les acteurs des municipalités rencontrés. Ajoutons qu'aucune question (ni en entrevue ni dans le questionnaire) ne portait directement sur les freins à l'action climatique. De ce fait, le sujet des freins à l'action a émergé naturellement des propos des acteurs. Principalement, c'est lorsqu'ils abordent le sujet de leur inaction climatique qu'ils se justifient en nommant des freins multiniveaux.

Au chapitre 3, nous avons présenté certains écrits concernant les facteurs pouvant limiter l'action climatique ou pro-environnementale (Maiteny, 2002 ; Blake, 1999 ; Pruneau *et al.*, 2006 ; Jackson, 2005 ; Kollmuss et Agyeman, 2002) et les freins énoncés par Gifford (2011). En considérant cette littérature et les propos des acteurs municipaux rencontrés en entrevues, nous avons regroupé ces freins dans de nouvelles catégories mieux adaptées. Ces catégories ont été définies selon des échelles d'interventions possibles, soit la plus petite échelle (l'individu), une moyenne échelle (l'entité municipale) et une plus vaste échelle (le système municipal) (tableau 6).

Tableau 6. Catégories de freins à l'action climatique

Catégories de freins à l'action climatique	
Freins individuels	Manque de temps
	Niveau de difficulté perçu à la mise en action
Freins relatifs à l'entité municipale (gestion interne)	Fonctionnement et dynamique interne du conseil municipal
	Leadership des élus et des employés municipaux
	Gestion des finances municipales
	Relation entre le conseil municipal et la collectivité
Freins relatifs au système municipal (gestion externe)	Manque des ressources humaines
	Décisions et obligations gouvernementales

Les freins sont abordés, en commençant par les freins individuels. En analysant les résultats des entrevues, les principaux freins individuels sont le manque de temps et la perception d'un niveau de difficulté à la mise en action. Les freins relatifs à l'entité municipale (gestion interne) sont des freins subis par les individus au service de la municipalité (employés et élus). Ils concernent le fonctionnement et la dynamique interne du conseil municipal, le leadership des élus et des employés municipaux, la gestion des finances publiques ainsi que les relations entre le conseil municipal et la collectivité. Finalement, regroupés sous les freins du système municipal (gestion externe), nous aborderons ceux relatifs au manque de ressources humaines et aux décisions et obligations gouvernementales.

5.1.1 Freins individuels à l'action climatique

Plusieurs freins individuels à l'action climatique ont été identifiés par les acteurs municipaux. Les principaux freins abordés dans cette section sont regroupés et présentés en deux catégories distinctes : le manque de temps et le niveau de difficulté perçu à une mise en action climatique.

5.1.1.1 Manque de temps

Une majorité d'acteurs municipaux soulève le manque de temps quand il s'agit de faire référence à leur propre mise en action dans leurs tâches quotidiennes, surtout en raison de la quantité de dossiers à traiter. De plus, le manque de temps a des répercussions sur la participation des acteurs aux activités du projet *Carbo* ou encore, au développement d'initiatives climatiques pour la municipalité.

« Franchement, je n'ai vraiment pas le temps. Ce n'est pas toujours évident quand tu es dans une municipalité parce qu'il y a toujours plein de choses qui t'arrivent. »

E1

« On n'a personne pour agir à la municipalité. Les bâtiments perdent de l'énergie. Le garage est encore chauffé au mazout. On est trop débordés à rattraper, alors développer n'est pas envisageable. » E12

« On est surchargé de paperasse. Il faut le moins possible en rajouter. Si tu m'enlèves sur un côté, je suis capable d'en prendre sur l'autre bord. » E2

Certains facteurs peuvent augmenter cette perception d'un manque de temps. Ainsi, le manque de temps identifié par les acteurs municipaux peut être accompagné par un manque d'intérêt sur le sujet, par une priorisation des différents dossiers municipaux ou par la perception d'une charge de travail supplémentaire causée par l'ajout des dossiers liés aux actions climatiques. Ces facteurs semblent augmenter la perception d'un manque de temps, qui justifierait leur inaction.

« Présentement, j'attends. Je manque de temps. Si quelqu'un autour d'une table énonçait ça, j'aurai la motivation d'aller chercher l'information. Mais ma priorité n'est pas à développer quelque chose présentement. » E11

« Les gens veulent beaucoup, mais en même temps, en faire moins. Il y a une mentalité. Tellement de détresse, tellement 56 000 affaires. Avant la pandémie, on pouvait sensibiliser plus les gens. L'environnement n'est plus une priorité pour les gens. On se contente de faire le minimum. » E18

« On est dans une période charnière, pandémie mondiale, pénurie de main-d'œuvre, niveau économique. Il y a beaucoup d'enjeux. Malheureusement, l'environnement est mis en dernier, comme toujours. Des fois, c'est le contexte qui ne s'y prête pas. Plusieurs enjeux du logement dans la MRC. Les conseils municipaux essaient de mettre leurs priorités là où ils pensent que c'est le mieux et l'environnement tombe en bas de l'échelon. » E8

De plus, la priorisation des dossiers environnementaux ou climatiques est jugée absente des échanges entre les élus municipaux de la MRC.

« À la table des maires de la MRC, on n'en parle pas. [...] On ne parle pas d'environnement nulle part, avec les maires. Si on en parle, on énonce les problèmes qu'on vit. Et ce n'est pas de l'environnement. » E18

Finalement, le manque de temps est aussi corrélé à l'intérêt porté envers les dossiers d'actions climatiques ou encore sur les défis de changer de comportements.

« Les gens, quand on leur dit : “Viens, on va prendre l’autobus. On va aller à Québec.” Ça ne leur tente pas. Là, le monde a ben de l’ouvrage, ils sont accotés dans l’ouvrage. C’est pu ce que c’était. » E2

Pourtant, cette relation entre le manque de temps et l’inaction ne se fait pas ressentir dans toutes les municipalités. Certaines, soulignant également leur manque de temps, réussissent tout de même à développer des initiatives en action climatique.

« Une municipalité n’est pas capable de pousser 5-6 dossiers en même temps. On a poussé le dossier environnement depuis 2 ans. Avant, on poussait le volet famille-aîné. On a fait beaucoup d’activités, beaucoup de choses pour le mieux-être dans la municipalité. Présentement, on en fait un peu moins dans la politique famille-aîné, mais plus en environnement. » E16

Le manque de temps se répercute dans la mise en action des acteurs climatiques. Cette contrainte semble passer devant les valeurs et les intérêts des individus et limite le développement des initiatives.

5.1.1.2 Niveau de difficulté perçu de la mise en action climatique

Un second élément significatif parmi les freins individuels est celui du niveau de difficulté perçu dans la mise en action ou l’intégration d’un nouveau comportement. En effet, l’effort perçu permettant d’intégrer des actions climatiques dans le quotidien ou dans les tâches municipales est grand. Ce niveau de difficulté élevé peut être partiellement ressenti par un manque d’information et de compréhension des enjeux climatiques. Il devient alors difficile de se projeter dans l’action à long terme.

« Je pense que ça passe par l’éducation. Le jour où tout le monde aura des connaissances de base, on va agir différemment avec les connaissances. » E19

« J’ai l’impression que ici, c’est pas la priorité. Ils ne sont pas sensibilisés, informés [conseil municipal]. » E13

Certains acteurs municipaux mentionnent qu’il est laborieux d’appliquer des actions climatiques. Ainsi, le niveau de difficulté perçu peut être associé à la difficulté de mobilisation des acteurs ou de l’ampleur de la tâche.

« Pas des choses extraordinaires, parce que c'est... Faut commencer petit pour aller en s'élargissant. Si on commence très gros, les gens vont démissionner au bout de deux, trois mois. » E1

« 127 actions. Tu te perds là-dedans. C'est beaucoup trop pour une politique. Il faut réduire et en réduisant, ça doit être plus concret. » E5

Ces freins réduisent la fenêtre de possibilités de mise en action de certains acteurs municipaux. Le manque de leviers, tels que le manque de temps et le niveau de difficulté perçu, peut amener les acteurs municipaux à éviter de développer des initiatives climatiques.

5.1.2 Freins relatifs à l'entité municipale (gestion interne)

Certains freins provenant du milieu municipal sont aussi soulevés, soit ceux portés par les individus étant au service de la municipalité (employés et élus). Ils seront présentés, en commençant par le fonctionnement et la dynamique du conseil municipal et le leadership des élus et des employés municipaux. Ensuite, les freins financiers et les relations avec la collectivité seront abordés.

5.1.2.1 Fonctionnement et dynamique du conseil municipal

Quelques acteurs municipaux mentionnent des failles dans le fonctionnement interne de la municipalité. Certains énoncent le système électoral actuel, plus précisément le cycle d'élections aux quatre ans, comme étant un frein au développement d'initiatives. Bien qu'il soit hors du contrôle des acteurs municipaux, cet élément amène de l'incertitude dans le déploiement des initiatives et dans le développement de la municipalité.

« La première année [suivant les élections], on apprend et on doit apprendre vite. Tu peux avoir plein d'idées, tu te dis, on va faire ça. Mais, il faut apprendre à connaître les conseillers, il faut aussi que tu les motives si les gens sont plus ou moins motivés à l'environnement. Parce que dans leur tête, c'est plus ou moins à la municipalité de s'occuper de ça. Tu dois les convaincre que oui, c'est à la municipalité. Fac c'est pas toujours évident et si les gens ne veulent pas, si les conseillers disent, on s'occupe juste des incendies ? Dans l'incendie, tu as de l'eau aussi. Faut essayer d'y aller et tu fais ce que tu peux le temps que tu es là. J'ai

toujours dit : Dans 4 ans, je ne sais pas si je vais me représenter. Et si je me représente, est-ce que les gens vont vouloir encore que je reste là ? » E1

« La mairie, c'est 4 ans, si tu ne te représentes pas, la personne derrière toi, est-ce qu'elle va vouloir continuer ce que tu as entrepris et la personne avant, est-ce qu'elle a fait quelque chose pour l'environnement ? » E1

Un autre frein reste la charge de travail imposée aux élus municipaux, dont le double emploi de plusieurs. La disponibilité, et par conséquent l'indisponibilité, des élus non retraités sont des freins significatifs. Dans ce contexte, le temps que les élus ont à octroyer aux différentes tâches municipales est limité. À la différence de la section précédente où les acteurs municipaux abordaient le manque de temps dans un contexte de priorisation ou de surcharge, ici, ils énoncent les jongleries qu'ils ont à effectuer afin de concilier les tâches professionnelles et les tâches municipales.

« Je suis impliquée dans plusieurs comités – comme mairesse, j'ai 4 comités pour la MRC, en plus de mon travail personnel. Je concilie les deux : mes tâches à la municipalité, comme mairesse, et j'ai un emploi personnel, en santé, je suis infirmière. Je fais de la vaccination et du dépistage COVID. » E1

« Si je suis absente, c'est en conflit avec le travail. Comme je travaille à temps plein, je ne peux pas prendre les congés quand je veux. » E19

« J'ai toujours eu le goût de faire de la politique. J'avais l'âge et j'étais assez connu [dans la municipalité]. Il y avait des conseillers qui partaient, le seul producteur agricole partait. Je me suis dit c'est le temps. Même si je n'avais pas le temps ! C'est une trentaine d'heures par mois. Qu'on n'a pas toujours. Je suis aussi producteur agricole. » E17

« Nos conseillers en ce moment, ils sont jeunes, ils travaillent. On a déjà eu des retraités qui avaient beaucoup de temps. » E7

La dynamique des conseils municipaux est aussi un autre frein interne. Le développement de différentes initiatives climatiques peut varier en fonction des acteurs, de leur niveau de connaissances ou de leur intérêt envers l'environnement et les changements climatiques. Ce

sujet est peu abordé en entrevue et nous avons senti une certaine retenue, sans doute due au respect des pairs et de l'image de la municipalité. De ce fait, certains acteurs ouvrent la porte à quelques freins dans la dynamique interne des conseils municipaux.

« Comme conseillère au début, je n'étais pas la personne la plus à l'aise pour m'exprimer, dû à mon passé de militante. Quand tu es conseillère, il faut faire des compromis. J'ai dû bâtir un lien de confiance avec les autres conseillers. Si je ne connais pas [un sujet], j'écoute, j'observe. J'ai gagné de la confiance en moi. Et l'environnement, j'ai tellement ça à cœur que je ne suis pas toujours retenue. Je dis franchement mes opinions. Il faut écouter les points de vue des autres et où ils sont rendus. Malgré tes bonnes intentions, les autres personnes interviennent. »

E19

« La politique municipale est difficile. Au conseil, il y a un peu de manipulation, d'influence en dehors de la table. J'ai des déceptions en matière de conseil municipal. » E17

« Je ne veux pas être condescendant, mais ils sont quand même âgés. C'est sûr qu'ils doivent le savoir qu'il y a des changements climatiques, comment ça affecte notre municipalité. On parle d'urgence climatique. C'est peut-être pas la bonne génération. J'en ai parlé à un employé, mais le conseil, des fois je leur en parle, mais ils ne sont pas inquiets. Par exemple, les bouteilles d'eau, j'en ai parlé. Ils m'ont dit : "Achetez-en pareil." Il manque peut-être de la sensibilisation. Il n'y a pas de jeunes dans le conseil. » E13

Le fonctionnement et la dynamique du conseil municipal sont nommés par quelques acteurs municipaux comme étant des freins à la mise en action climatique des porteurs de projets.

5.1.2.2 Leadership des élus et des employés municipaux

Quelques acteurs municipaux ont souligné le manque de leadership des élus et des employés municipaux. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un frein partagé par un grand nombre d'acteurs, puisque ce sujet sensible n'a pas été abordé directement dans les entrevues. Lorsque le manque de leadership a été énoncé, c'est dans le contexte d'absence d'actions climatiques et les acteurs l'associent majoritairement à un manque de connaissances.

« Parce que c'est nous [élus municipaux] qui avons un certain pouvoir d'influence par rapport aux collègues du conseil, qui prennent les décisions sur les budgets et les actions qu'on peut poser. Il faut amener les maires davantage à ces tables de réflexion pour les sensibiliser à poser des gestes concrets par la suite. [...]. Pour eux, ce n'est pas important, mais au contraire, c'est hyper important. » E18

« Des fois, je trouvais que ça n'allait pas assez... je suis peut-être extrême, mais je pense que j'en fais plus que... ben ce que je voyais à la municipalité, ben des fois, je suis allé demander et y'était peut-être pas rendu là ou ça ne les intéressait pas. » E15

« J'étais pas mal laissé à moi-même et personne ne s'en mêlait trop. C'était problématique à la fin, j'étais bloqué, fallait prendre des orientations et décisions. Je pense que ça ne leur tentait pas ou ils ne savaient pas. Ou il pensait que ce serait moi qui les aurais faits. Je peux donner une liste, mais je ne pense pas que c'était à moins non plus à prendre des décisions. » E15

Ce frein associé au leadership des élus peut aussi laisser sous-entendre un manque de clarté au sujet des rôles et des attentes des parties prenantes associées aux dossiers climatiques et environnementaux.

5.1.2.3 Gestion des finances municipales

La gestion du volet financier est aussi une autre catégorie de freins. Les coûts trop élevés, les budgets indisponibles et les difficultés à obtenir des financements sont soulignés. Les coûts seraient trop élevés pour permettre une marge de manœuvre au développement d'initiatives, incluant les initiatives climatiques.

« On s'interroge en faisant des budgets. On ne peut pas faire de déficit. On cherche à réduire les coûts et à moins impacter l'environnement. » E4

« Y'en a toujours des actions à intégrer. Mon rêve c'est un camion de vidange électrique. Mais ça coûte cher. Je me dis qu'un moment donné ça va diminuer. S'ils sortent des programmes... On est ouvert. » E4

De plus, la majorité des budgets municipaux n'intègrent pas un poste budgétaire spécifique à l'action climatique (la réduction des émissions de GES ou l'adaptation aux changements climatiques). Le budget de la municipalité est défini comme étant restreint, limité et compliqué. Cette situation est perçue comme un frein au développement des municipalités.

« On a un Comité environnement citoyens à la municipalité. On va poser des gestes tranquillement pas vite, mais un moment donné faudra aller plus vite que ça. La difficulté dans tout ça, c'est le conseil et les budgets. » E18

« Ça nous a permis d'aller plus loin [signer l'urgence climatique]. On a créé un Comité citoyens, un plan [de réduction des émissions de GES]. Ça permet une amélioration et avec de l'argent. Je me suis aperçu que y'a pas beaucoup de budget pour l'environnement dans nos municipalités. » E16

« On est régie, la municipalité est régie par le ministère des Affaires municipales. Dans un budget restreint, c'est ça qui est le pire. On n'a pas de marge pour développer. » E2

Cette réalité budgétaire est accompagnée de certaines difficultés à obtenir des financements ou des subventions facilitant la mise en action.

« On doit quémander des subventions ici et là, c'est assez laborieux. On était là-dessus ce matin, faut rentrer dans les critères, c'est dur ça. » E2

Finalement, un des acteurs mentionne que la MRC a peu de pouvoir et de latitude dans la gestion de ses budgets.

« Les ministères donnent de l'argent pour qu'on fasse des outils, mais il n'y a pas de support pour la mise en œuvre. Oui, de l'argent pour des mesures, mais pas pour la mise en œuvre. » E8

Cette réalité peut limiter la mise en œuvre de certains projets à déploiement territorial, puisque les sommes d'argent sont absentes pour mener des projets à terme.

Un employé a mentionné l'absence de la reconnaissance des heures effectuées en dehors des heures de travail prévues. Cette limitation pose un frein majeur à la participation d'acteurs

municipaux à plusieurs activités du projet *Carbo*, qui se tiennent habituellement en soirée afin de rejoindre le plus grand nombre de participants.

« Tu avais déjà fait une approche à la municipalité et le conseil ne voulait pas que je participe. [...] Tsé les rencontres carboneutralité, c'est après notre journée de travail. On y va parce que ça nous intéresse. Moi, mes heures après ma journée, elles ne sont pas rémunérées. » E5

Le volet financier est un frein important dans le déploiement des initiatives climatiques, autant pour les employés que pour les élus municipaux.

5.1.2.4 Relations entre le conseil municipal et la collectivité : travailler avec et pour eux

Un des rôles des acteurs municipaux est de travailler avec et pour les citoyens. En ce sens, les difficultés à changer les habitudes de vie et à faire un transfert d'informations à la collectivité sont deux freins non négligeables énoncés. Lorsqu'il est question de changer les habitudes et de transférer de l'information, plusieurs acteurs mentionnent des difficultés à rejoindre et à convaincre les citoyens d'intégrer des actions climatiques ou environnementales dans leur quotidien ou d'appuyer les décisions municipales.

« À la municipalité, ça leur parle vraiment beaucoup [l'action climatique]. On est rendu là aussi. Les petits gestes peuvent faire une grande différence. [...] Des petits gestes, mais tout le monde embarque. Le plus difficile est d'amener les gens, les citoyens là-dedans sans avoir l'air *too much*. » E10

« Ils sont trop occupés, ils travaillent trop. La vie va si vite. La routine, les habitudes. Chez les jeunes, c'est plus facile, mais 40 ans en montant, il y a plus de résistance. La rigidité de la routine, c'est quelque chose de difficile à briser. » E3

En abordant la difficulté de rejoindre et de convaincre la collectivité, les acteurs municipaux énoncent la grande liberté d'action pour le citoyen et les difficultés de changer les comportements de la collectivité.

« Ici, on a quand même le déplacement. On vient d'avoir la cabane pour les autobus, mais faire réduire les déplacements à la municipalité, c'est vraiment difficile. » E9

Les acteurs municipaux nomment aussi le transfert d'information du conseil vers les citoyens, lors de l'intégration d'actions climatiques. Certains conseils semblent peiner, entre autres, à informer les citoyens de leurs bons coups ou de leurs actions.

« Y'était temps qu'on fasse un comité d'environnement [à la municipalité]. On en faisait à l'interne, des actions. Avec l'ancien conseil, on faisait des gestes environnementaux, mais à l'interne sans comité extérieur. Comme changer les globes pour les LED. Mais le fait de le faire avec un comité et de le faire avec les citoyens ça permet de donner une dynamique plus intéressante, qui rayonne plus dans la population, qui attire les gens. C'est moins fait en douce, c'est plus consultatif. » E11

Cette difficulté de transfert d'informations fait que les citoyens ne connaissent pas les prévisions et les réalisations des projets municipaux. Dans ce contexte, il s'agit d'un enjeu de communication.

La proximité des élus municipaux et des citoyens est aussi soulevée. En effet, en contexte rural, incluant des municipalités à faible densité de population, la plupart des gens se connaissent. Cette proximité peut ralentir les prises de décisions et la mise en action des élus municipaux.

« À plus petite échelle, des fois les élus mentionnent : "Ouain, c'est untel." C'est encore pire quand c'est personnifié. Ici, on est un gouvernement de proximité, des fois, agir amène des réactions au sein du conseil : "Ouain, untel ne sera pas content." Nous sommes dans un petit milieu, les gens se connaissent. Quand c'est personnalisé, ça rend l'action plus difficile pour le milieu politique. » E5

Les freins relatifs à la gestion interne de la municipalité identifiés indiquent l'importance d'une vision contextuelle de la municipalité. Certes, prendre en considération les freins personnels (relatifs à l'acteur municipal) est essentiel, mais l'ajout d'information contextuelle, intégrant les freins internes, permettra d'obtenir une vision plus juste concernant la mise en place d'initiatives climatiques ou environnementales.

5.1.3 Les freins du système municipal (gestion externe)

Quelques freins prenant sources directement à l'extérieur de la municipalité ont été énoncés par les acteurs municipaux. Ce sont des éléments sur lesquels ils n'ont pas de contrôle.

5.1.3.1 Freins relatifs au manque de ressources humaines

Le contexte du milieu de l'emploi actuel indique un manque généralisé de ressources humaines et les municipalités n'y échappent pas. Ces manques imposent et justifient le ralentissement ou l'absence de développement des initiatives climatiques sur le territoire.

« Le conseil et l'administration sont ouverts à différentes idées, mais après, on n'a pas ce qu'il faut pour mettre les idées en place. Ici, il manque trois employés, on n'a pas de secrétaire, pas de comptable... Tout le monde est garoché partout. » E9

« On a un problème ici : faudrait que ça aille plus vite. Si tu as remarqué, les bureaux sont tous vides : l'urbaniste est parti, on cherche un comptable, la DG en a assez. On a toujours le comité citoyen que je veux faire, mais on ne voit pas le bout du bout de sortir les affaires ordinaires, alors créer quelque chose en plus.... Tant qu'on n'a pas un urbaniste, je voulais le mettre sur le comité, pour qu'il gère. Mais là, il est parti. » E7

Selon les acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé, le manque de temps octroyé à certains dossiers est régulièrement lié au manque des ressources.

« Ça prendrait un service deux fois la taille de ce qu'on a, mener des projets, construire des projets, construire tout ça en travers le téléphone qui sonne tout le temps et du monde à la réception pour te voir. Ça prendrait du monde de plus, ça prendrait des bras. » E5

« On n'a pas le temps de la faire [l'action climatique]. Je voudrais plein de choses, mais je ne peux pas et je ne veux pas mettre de pression plus que ça. On a des enjeux de main-d'œuvre et la santé des employés, c'est très important. C'est fragile de ce temps-ci. » E7

Ce manque de ressources humaines augmente la charge de travail des employés et des élus, en plus de limiter le développement de nouvelles initiatives.

5.1.3.2 Freins relatifs aux décisions et aux obligations gouvernementales

Les décisions gouvernementales et la rigidité encadrant les responsabilités municipales alimentent aussi une perception d'incohérence chez les acteurs municipaux. En effet, certains soulignent l'octroi des contrats municipaux ou des orientations gouvernementales.

« Même au niveau du politique, il y a des aberrations. Je peux comprendre les gens qui ont de la misère à adhérer à l'environnement. Par exemple : la vente de char électrique et le pont de Québec. On veut diminuer les transports et on crée un troisième lien : Illogique. » E8

« Mais des fois, on sent de l'incohérence. Par exemple, la politique de gestion contractuelle, elle impose de prendre le plus bas [soumissionnaire]. Ce n'est pas parfait pour encourager le local. Il devrait y avoir plus d'ouverture du bord des gouvernements. » E3

« En gestion municipale, le gouvernement contrôle trop ce qu'on fait, ce qui devient une contrainte importante. Qui doit venir d'une période d'abus. On a trop de contraintes à la municipalité. » E18

Quelques acteurs sont amers envers le ministère de l'Environnement qu'ils jugent lent lors des évaluations de dossiers et dans les prises de décisions.

« Le problème avec les municipalités, c'est le délai. Les délais partout. » E4

« Je n'ai rien contre l'environnement : Mais ceux qui l'appliquent au gouvernement et au ministère. Ça, c'est une autre affaire. J'ai rien contre leurs lois, c'est la manière qu'il l'applique : les délais sont trop longs. » E7

Ce manque d'autonomie, généré par l'encadrement du ministère auprès des municipalités, devient un frein au développement, selon certains. Alors que d'autres soulignent l'absence de réglementation gouvernementale visant à imposer des actions climatiques. Par exemple, certains abordent l'amorce du compostage par la collecte des bacs bruns à travers la Mauricie, prévue au printemps 2023.

« Le bac brun, c'était une norme du gouvernement et c'est pour ça que c'est mis en place. Si c'était un choix, certaines municipalités auraient dit non. » E11

« Pour plusieurs citoyens, s'ils ne sont pas obligés, ils ne le feront pas [en faisant référence au compostage]. » E17

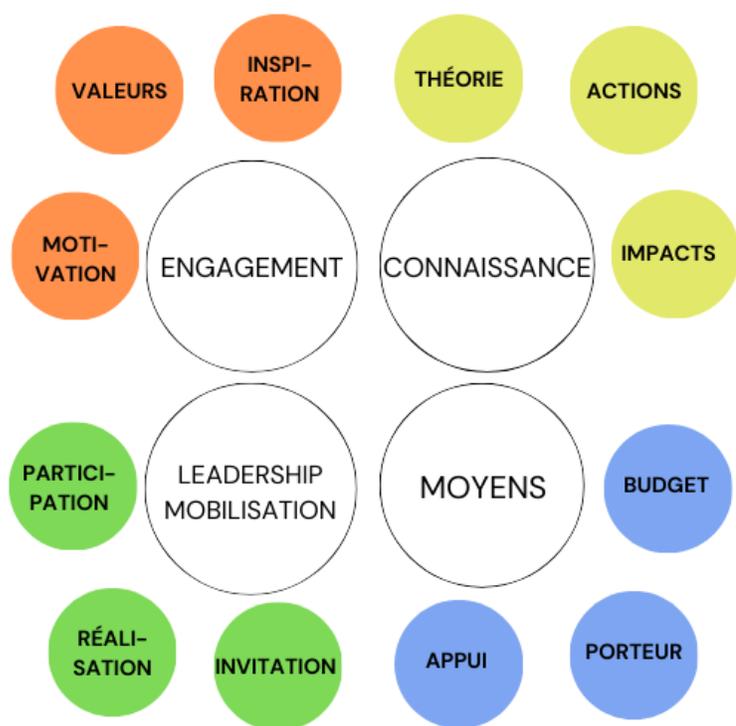
La résistance au changement se fait ressentir à travers la collectivité, et les acteurs des municipalités ne font pas exception. Cela est un bon exemple du manque d'uniformité quant à la perception du rôle de l'État dans la gestion de certains dossiers municipaux. Malgré le fait que la gestion des matières résiduelles soit de la responsabilité de chaque municipalité, selon la *Loi sur la qualité de l'environnement du Québec* (LQE, 2018), le Gouvernement du Québec tend à limiter l'enfouissement de la matière organique. Il s'agit d'un bon exemple de mise en action sur le terrain, sous les réglementations et les lois imposées par le gouvernement.

Cette section a permis de mettre en relief les différents freins à l'action climatique énoncés par les acteurs municipaux. Nous avons constaté que le frein majeur est le manque de temps. Vient ensuite, le niveau de difficulté perçu à une mise en action climatique. Le manque de compréhension et le désintérêt expliquent ce frein. Le fonctionnement et la dynamique du conseil municipal sont associés à la deuxième catégorie de freins, soit ceux relatifs à l'entité municipale et à sa gestion interne. Le cycle d'élections aux quatre ans amenant une incertitude dans la pérennité des projets, en plus des personnalités propres aux différents membres du conseil, sont mis en évidence. De plus, la gestion des finances, soit l'absence des budgets disponibles et définis pour l'action climatique ou environnementale dans les municipalités sont des freins à l'action. Le manque de ressources et les décisions et obligations gouvernementales sont associés à la catégorie de freins liés à la gestion externe.

5.2 Résultats et analyses des différents déterminants et sous-déterminants de l'action climatique des acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé

Quatre principaux déterminants et douze sous-déterminants caractérisent l'action climatique, en contexte municipal. Les quatre déterminants de l'action climatique retenus sont la connaissance climatique, l'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques, le leadership et la mobilisation dans l'action climatique et, finalement, les moyens disponibles pour l'action climatique. Chacun de ces déterminants se décline en sous-déterminants (figure 17 et tableau 7).

La connaissance climatique se divise en sous-déterminants de la connaissance théorique du concept des changements climatiques, la connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles et finalement, la connaissance de l'impact réel des différentes actions posées (efficacité des actions/évaluation adéquate). L'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques se divise en sous-déterminants des valeurs et des préoccupations environnementales, de la motivation à participer (activités ou comité de travail) et de l'inspiration par les pairs. Le leadership et la mobilisation dans l'action climatique incluent les sous-déterminants de la participation aux activités territoriales, des invitations aux pairs à participer aux activités territoriales ou du transfert d'information aux pairs à la suite de la participation aux activités ainsi que de la réalisation d'actions climatiques. Finalement, les moyens disponibles à l'action climatique sont le dernier déterminant. Un porteur de projet



(personne responsable dédiée aux actions climatiques), un budget municipal associé à l'action climatique ainsi que l'appui des pairs sont les sous-déterminants y étant associés. Tous les déterminants et sous-déterminants retenus sont exclusifs et circonscrits.

Figure 19. Représentation des déterminants et sous-déterminants à l'action climatique.

Les quatre principaux déterminants et les sous-déterminants ont émergé de la récurrence des propos des participants et de certains éléments retenus de la littérature. Le modèle global de la détermination de l'action (Klöckner, 2013a ; 2015) expose les variables déterminantes de

l'adoption d'un comportement pro-environnemental. De ce fait, ce modèle est un point de départ intéressant que nous avons considéré. Nous souhaitions obtenir une vision plus élaborée des acteurs étudiés, et nous en tenir exclusivement au modèle de Klöckner ne nous aurait pas permis d'atteindre nos objectifs. Il nous semblait évident d'intégrer des éléments de la réalité des acteurs municipaux rencontrés, par exemple les niveaux de connaissances climatiques des acteurs, les budgets disponibles à l'action ou l'appui des pairs en contexte municipal. Certes, plusieurs indicateurs du modèle global de la détermination de Klöckner semblaient pertinents, tels que les valeurs, la conscience du problème et les normes. Nous les avons considérés et adaptés au contexte de notre recherche. Par exemple, pour les indicateurs de Klöckner *porter des valeurs environnementales* est intégré dans le sous-déterminant valeurs et préoccupations climatiques, alors que la *conscience du problème* est représentée par connaissances climatiques et *les normes* sont identifiées sous l'appui des pairs. Par contre, se limiter au modèle global de Klöckner aurait réduit la représentativité et l'exactitude des propos des acteurs.

Certains sous-déterminants proviennent directement de la littérature (Klöckner et Frick *et al.*, 2004), permettant de bonifier les données. À titre d'exemple, les participants ont mentionné l'importance de la compréhension des changements climatiques. Les propos des participants et les éléments de la littérature combinés ont permis de mettre en évidence un premier déterminant de l'action climatique : la connaissance climatique. Les sous-déterminants – la connaissance théorique du concept des changements climatiques et la connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles – ont également été énoncés par les participants. Alors que le sous-déterminant de la connaissance de l'impact réel des différentes actions posées (efficacité des actions/évaluation adéquate) a été ajouté (Frick *et al.*, 2004).

Il en va de même pour les autres déterminants. Le déterminant de l'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques et ses sous-déterminants réfèrent au ressenti de la personne en lien avec les actions climatiques. Dans ce cas, les propos des participants se référant à l'engagement, ainsi que des éléments de la littérature sur l'engagement, sur la communication engageante (Joule et Beauvois, 1989 ; Brault-Labbé et Dubé, 2009 ; Girandola et Joule, 2012 ; Dupré *et al.*, 2014) et sur la mise en relation des acteurs (Rogers, 1995) ont été combinés en trois sous-déterminants : les valeurs et les préoccupations environnementales, la motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail et à poser des actions

climatiques et l'inspiration par les pairs. Ce sont trois sous-déterminants qui permettaient de caractériser les ressentis des acteurs en lien avec l'action climatique en contexte territorial.

En ce qui concerne les valeurs et les préoccupations climatiques et environnementales, nous avons maintenu ce sous-déterminant, malgré son caractère non discriminant. Dans le contexte d'un projet territorial de lutte aux changements climatiques, tous les acteurs rencontrés ont énoncé avoir des valeurs et des préoccupations environnementales. Il nous semblait pertinent de maintenir ce sous-déterminant dans une perspective de reproductibilité sur un territoire n'ayant pas d'historique de projet climatique territorial. Nous avons longuement tergiversé avec le sous-déterminant de la participation aux activités ou aux comités de travail, puisqu'il était initialement positionné sous le déterminant de l'engagement. Par contre, constatant la convergence plus émotive des trois autres sous-déterminants, et le caractère actif (et non émotif) de la participation aux activités, nous avons choisi de positionner ce sous-déterminant dans la catégorie Leadership et mobilisation.

Tableau 7. Déterminants et sous-déterminants distincts ayant émergé des entrevues

Déterminants	Sous-déterminants
1. La connaissance climatique	1.1 La connaissance théorique du concept des changements climatiques
	1.2 La connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles
	1.3 La connaissance de l'impact réel des différentes actions posées (efficacité des actions/évaluation adéquate)
2. L'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques	2.1 Les valeurs et les préoccupations environnementales
	2.2 La motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail et à poser des actions climatiques
	2.3 L'inspiration par les pairs
3. Le leadership et la mobilisation dans l'action climatique	3.1 La participation aux activités territoriales ou au comité de travail
	3.2 Les invitations aux pairs à participer aux activités territoriales et/ou le transfert d'information aux pairs à la suite de la participation aux activités
	3.3 La réalisation d'actions climatiques
4. Les moyens disponibles à l'action climatique	4.1 Un porteur de projet (personne responsable dédiée aux actions climatiques)
	4.2 Un budget municipal associé à l'action climatique
	4.3 L'appui des pairs

Le déterminant du leadership et de la mobilisation dans l'action climatique réfère principalement aux actions que l'acteur municipal peut faire. Dans ce cas, tous les sous-

déterminants ont été énoncés par les participants en entrevue : la participation aux activités territoriales ou au comité de travail, l'invitation des pairs ou le transfert d'information et la réalisation d'actions climatiques. Finalement, le déterminant des moyens disponibles à l'action climatique provient également des propos des acteurs et de la littérature grise (Étude UMQ). En effet, la lecture de l'étude de UMQ sur les budgets municipaux associés aux changements climatiques nous a convaincue de l'importance de ce sous-déterminant. Notons que la présence d'un budget municipal avait également été énoncée par quelques acteurs qui ont un tel outil de mise en action.

5.2.1 Connaissance climatique

La connaissance climatique se divise en trois sous-déterminants : la connaissance théorique des changements climatiques, la connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles et, finalement, la connaissance de l'impact réel des différentes actions posées (efficacité des actions/évaluation adéquate).

5.2.1.1 La connaissance théorique des changements climatiques

La connaissance théorique des changements climatiques réfère à la compréhension de ces systèmes. Elle est généralement liée à la question du fonctionnement des écosystèmes ou à la connaissance des problèmes environnementaux (Frick *et al.*, 2004). Par exemple, la compréhension de la relation entre les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et les changements climatiques mondiaux fait partie de la connaissance théorique des changements climatiques.

On l'a vu, un questionnaire d'auto-évaluation a été envoyé par courriel aux acteurs municipaux, à la suite des entrevues. Les répondants ont majoritairement déclaré avoir des connaissances moyennes au sujet des changements climatiques (8), alors que 2 répondants avaient des connaissances faibles à moyennes et 2 des connaissances moyennes à élevées. Cette auto-évaluation de leurs connaissances semble cohérente, considérant que plusieurs des répondants participent au projet *Carbo* depuis ses débuts sur le territoire de la MRC de Maskinongé (2017) ou depuis les dernières élections (2021). Tel que mentionné précédemment, la majorité de ces acteurs a eu la possibilité d'assister à différentes rencontres d'information (connaissances théoriques) abordant les changements climatiques. Ils ont donc été exposés à plusieurs présentations théoriques sur le sujet des changements climatiques.

L'étude de Stoutenborough et Vedlitz (2014) souligne la différence entre la perception qu'un individu a de ses connaissances sur les changements climatiques (*perceived knowledge*) et ses connaissances scientifiquement mesurées (*assessed knowledge*). Les résultats montrent que les personnes avec les meilleures connaissances mesurées sont moins susceptibles de considérer avoir un haut taux de connaissances, alors qu'à l'inverse, ceux qui ont un plus faible résultat en connaissances mesurées ont tendance à considérer avoir un bon taux de connaissances. Ce phénomène a été décrit par Dunning et Kruger (1999) comme étant un biais cognitif appelé effet de surconfiance. Ils attribuent ce biais au défi intellectuel de la reconnaissance des lacunes ou de l'incompétence dans un domaine pour lequel la personne n'est pas qualifiée. Pour cette étude, nous n'avons pas mesuré les connaissances scientifiques des participants. Il nous est donc impossible de valider leurs estimations. Ces derniers peuvent estimer leur niveau de connaissance à la baisse ou à la hausse, selon leur profil. À la lumière de ce biais cognitif, il est essentiel de mettre en perspective que la transmission de connaissances, lors d'activités ou de rencontres dans le cadre du projet *Carbo*, peut alimenter l'acquisition de connaissances des participants.

Aussi, malgré le fait que plusieurs ont participé à différentes activités ou qu'ils soient membres du comité municipal carboneutre, l'acquisition des connaissances dans ce domaine n'est pas simple. Leur participation aux activités ou aux rencontres n'est pas un gage de compréhension théorique des changements climatiques ni de ses enjeux et cela s'explique par la complexité, l'abstraction, l'intangibilité et les difficultés à saisir et à comprendre différents termes clés des changements climatiques, par les non-initiés au domaine (GIEC, 2007 ; Stern, 2007 ; Vainio et Paloniemi, 2011 ; van der Linden, 2015). Par cette complexité de compréhension, les individus peuvent ne pas percevoir directement les changements climatiques, contrairement à des actes environnementaux plus concrets, comme une coupe forestière, par exemple. Au cours des entrevues, plusieurs ont énoncé des difficultés de compréhension au sujet des changements climatiques et de l'environnement.

« L'environnement, c'est un milieu, ça ne s'apprend pas tout seul. L'urbanisme, dans la mesure que tu sais lire, tu es capable de faire un bon bout tout seul. En environnement pas tant, c'est de la science. » E5

« [Je suis] actif – mais pas proactif : je n’ai pas toutes les connaissances. Je ne sais pas si ce que je fais a un impact négatif. [...] Je pourrais faire mieux en sachant tout, mais comme je ne sais pas tout... » E6

« Les gens, qui ne connaissent pas bien l’environnement, ont toujours peur de ne pas comprendre ce qu’on va leur dire. C’est pour ça que y’en a qui ne viennent pas. Ah là, elle va nous parler des projets, on ne sait pas, on ne comprendra pas les termes... » E9

Ainsi, malgré leur participation aux différentes activités du projet *Carbo*, ces acteurs ont une connaissance moyenne du concept théorique des changements climatiques. La complexité théorique et l’aspect abstrait des effets des changements climatiques augmentent la difficulté de compréhension de ce phénomène par les non-initiés.

5.2.1.2 La connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles

Actions individuelles

Dans le quotidien, différentes actions peuvent avoir un effet significatif sur l’environnement et sur le climat. Dans une perspective de réduction des émissions de GES générés par les modes de vie des individus, il importe de connaître, de comprendre et d’intégrer ces comportements au quotidien. On l’a vu, parmi les différents types de comportements écoresponsables, ceux du secteur privé sont réalisés individuellement et dans le quotidien (Stern, 2000). Les répondants ont avancé connaître et poser des actions pour le climat. Par contre, plusieurs perçoivent des lacunes dans leurs connaissances à l’égard des gestes à faire.

« On fait à peu près toute la même affaire. » E1

« Le camion, c’est ce qu’on pourrait faire de plus. Je ne vois pas ce qu’on pourrait faire. On manque de connaissances... alors, on plante des arbres ! On fait ce qu’on connaît. » E6

« La carboneutralité, c’est tellement vaste que je n’arrive pas à statuer sur quoi faire. [...] Je sais que [agir pour lutter contre les changements climatiques], ce n’est pas juste recycler du papier. » E10

« J'ai des idées d'actions, mais je manque d'informations ou de moyens pour y arriver. » E12

Ces lacunes concernant la connaissance des actions climatiques sont validées par les informations recueillies dans le questionnaire. Ainsi, 9 répondants (sur 12) prétendent avoir un niveau de « connaissance moyen » des actions climatiques à faire, alors qu'une personne indique avoir un niveau de « connaissances faibles à moyennes » et 2 personnes, des « connaissances moyennes à élevées ». Ces résultats vont dans le même sens que les données du *Baromètre de l'action climatique (2022)*, qui indiquent que la forte majorité (80 %) des Québécois déclarent savoir quoi faire pour réduire leur empreinte climatique. Par contre, le taux d'adhésion à cette idée est nuancé : 10 % sont « entièrement en accord », 19 % le sont « fortement » et 51 % sont « plutôt en accord ». La moyenne québécoise (51 %) est plutôt en accord avec le fait de savoir quoi faire pour réduire son empreinte climatique. Se déclarer plutôt en accord avec l'affirmation de savoir quoi faire pour réduire son empreinte écologique et déclarer avoir un niveau moyen de connaissances des actions climatiques suggèrent une limitation des connaissances des actions climatiques. Cette situation pourrait s'expliquer par une saturation dans la connaissance des possibles actions climatiques. Ce sentiment de saturation des différentes actions à poser individuellement se manifeste aussi à travers l'éventail des possibilités énoncées par les participants à cette étude : faire attention à l'eau, trier les déchets, composter, faire des plantations d'arbres, participer au *Défi pissenlit*, avoir un véhicule électrique, etc.

« Pas des choses extraordinaires, parce que faut commencer petit pour aller en s'élargissant. [...] Un moment donné, trop c'est comme pas assez. Là, je fais ça, je fais ça. On a fait la haie de chèvrefeuille. À part de ça... je ne sais pas. » E1

« Le plus petit geste que tu fais, tu le fais pour l'ensemble de l'environnement. C'est pas toujours évident de faire comprendre ça à du monde. Tu regardes le bord de route, puis tu vois que y'a pas de bac bleu. Tu le vois que les gens ne recyclent pas. » E6

« Si je voulais amener ça ici, j'irais chercher des arguments disant ça va vous avantager pour "x" ou "y" raison : une économie. Que ça leur revienne. Si on

prend des actions pour diminuer les îlots de chaleur ou les feux de forêt, c'est plus mondial – ça les atteint moins. » E13

Les actions énoncées par les acteurs des municipalités n'ont pas toutes la même portée et leur efficacité ne semble pas être prioritaire. L'important semble être la mise en action qui, selon des répondants, aura un effet positif sur l'environnement à différentes échelles. Par contre, détenir une connaissance moyenne des actions climatiques individuelles tend à limiter la portée de ces actions.

Actions organisationnelles

Dans le contexte de cette recherche, la connaissance des actions individuelles et organisationnelles est importante, puisque les collectivités sont responsables d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre (IRPP, 2024). Certes, les acteurs municipaux ayant des connaissances de base sur les actions individuelles à réaliser ont un pouvoir d'influence sur leur collectivité. Cette connaissance permet entre autres de développer des initiatives de réduction des émissions de GES pour la population (exemple offrir des programmes de financement de couches réutilisables pour les familles, réserver des budgets participatifs pour des projets environnementaux ou encore acquérir des voitures électriques municipales en autopartage avec la collectivité). Par contre, les connaissances des actions de réduction des émissions de GES engendrées par les activités de l'organisation municipale sont toutes aussi essentielles, car les collectivités locales ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre des innovations climatiques. Lors des entrevues, quelques acteurs énoncent être en action dans leur municipalité, ce qui indique une certaine connaissance des actions organisationnelles.

« On est pro-actif et à l'avant-garde, dans notre manière de penser. Convaincre les employés d'éteindre le camion, ça a été une source d'économie et pour notre environnement. Je ne me gêne pas pour cogner dans la fenêtre et demander d'éteindre. [...] Les employés adhèrent bien à ça. » E4

« Le groupe des loisirs ont acheté des verres réutilisables cette année. Au moins, on a sauvé ce bout-là. Un moment donné, tu cherches des manières, mais ce n'est pas évident pour tout le monde. » E6

« Dans les belles activités, il y a [*nom de la municipalité*] se ramasse, faire le nettoyage de nos routes. Tout le monde partait sur les routes avec des sacs à poubelle. Avec la COVID, ça avait disparu. Au printemps prochain, j'ai bien l'intention que cette activité revienne. » E14

« Si on veut moins d'émissions, c'est donc l'essence [qu'on doit réduire]. Dans les municipalités, c'est plus difficile. On n'a pas une tonne de véhicules. [...] On fait de la plantation d'arbres, on calcule les GES des évènements. On plante beaucoup d'arbres. Et avec notre plan [de réduction des émissions de GES], on va aller plus loin. Là, on veut faire des activités d'écoconduite. » E16

Les actions climatiques organisationnelles permettent de réduire l'impact corporatif de la municipalité sur les émissions de GES liées aux activités sous leur gouvernance (exemple, entretien des routes, gestion de bâtiments municipaux, collecte des déchets). Les entrevues et le questionnaire n'ont pas permis de mettre en évidence le niveau de connaissances organisationnelles de tous les répondants.

« J'ai fait partie d'une table de discussion. Quand Olivier Riffon est arrivé, il avait proposé une grille d'analyse en développement durable pour des projets. Et c'est là que ça l'a allumé, c'est arrivé au même moment où le développement durable prenait beaucoup de sens dans l'appareil gouvernemental. Ça a émané beaucoup plus de la base. J'ai réalisé que là, faut teinter ça dans nos affaires administratives. Y'a eu un déclic. Mais le mettre dans nos décisions administratives pour moi, y'avait comme un gros clash. » E11

Nous pouvons avancer que les connaissances des actions individuelles sont plus grandes que les actions organisationnelles (ou corporatives) réalisables au sein d'une municipalité. En résumé, ces connaissances sont moyennes pour les acteurs rencontrés.

5.2.1.3 La connaissance de l'impact réel des différentes actions posées (efficacité des actions/évaluation adéquate)

L'intégration de différentes actions climatiques individuelles dans le quotidien est essentielle dans la lutte aux changements climatiques, mais il est prioritaire de distinguer les comportements de réduction des émissions de GES de ceux d'efficacité. Ainsi, les

comportements de réduction des émissions sont des possibilités d'actions, c'est-à-dire de savoir « quoi faire » afin de réduire les émissions de GES. Alors que les comportements d'efficacité portent sur le gain ou le bénéfice relatif (l'efficacité) associé à un comportement particulier (Frick *et al.*, 2004). Donc, la connaissance de l'impact réel des différentes actions posées vise à savoir quelle action faire, en plus de sélectionner celles ayant le meilleur gain de réduction des émissions de GES possible.

De ce fait, la concrétisation de comportements d'efficacité n'est pas clairement énoncée par les répondants. Deux exemples valident ces propos : le *Défi pissenlit* et l'acquisition de véhicules électriques. Quelques répondants (4) ont déclaré avoir tenu le *Défi pissenlit* au printemps 2022. Le *Défi pissenlit* est une action efficace pour sensibiliser et tendre collectivement vers la protection de la biodiversité (protection des pollinisateurs), en laissant pousser le gazon pendant un mois complet. Selon certains, cette proposition de mise en action collective, sous l'initiative individuelle ou encore de la municipalité, a obtenu une adhésion significative au sein des citoyens des municipalités visées.

« Localement, on n'a pas coupé la pelouse pour donner une chance, à la municipalité. J'ai vu des gens qui aiment avoir une pelouse super verte, ça a embarqué beaucoup cette année. Tsé, les abeilles, si tu ne les protèges pas... » E2

« L'exemple des gazons – on ne fait pas le gazon en mai, pour aider les abeilles. Dans la municipalité, ça a été suivi à 90 % [par les citoyens]. Même nos employés [ont laissé pousser et] l'ont taillé la dernière semaine du mois de mai. » E16

« Cette année, on a embarqué dans le *Défi pissenlit*. Ils [les membres du conseil municipal] l'ont amené finement. Quand la résolution est passée, j'ai demandé si ça s'appliquait aux espaces municipaux, ils ont dit oui. On s'est dit : On va faire des affiches pour ne pas avoir l'air sale. Les gens ont embarqué. Le maire a aussi embarqué. » E3

« Je regarde les gazons pour les abeilles. Y'en a beaucoup plus que je voyais qu'ils avaient les gazons longs. Tu vois, c'est pas moi qui a dit de laisser pousser le gazon, ils font ce qu'ils veulent. Tu vois que ça va les chercher un peu, je trouve ça important. Je trouve ça bien. » E7

Le *Défi pissenlit* est une démonstration pertinente d'un leadership municipal dans la mise en action citoyenne. Dans ce cas précis, il s'agit d'une initiative de mobilisation de la collectivité dans une action environnementale et non d'une action de lutte aux changements climatiques. Le *Défi pissenlit* a pour objectif de maintenir la biodiversité des insectes pollinisateurs. Ainsi, cette action n'a pas de portée significative d'un point de vue d'efficacité climatique (réduction efficace des émissions de GES). Une action efficace de réduction des émissions de GES pourrait être d'optimiser la consommation énergétique d'un bâtiment ou de revoir les normes de construction des bâtiments d'un territoire donné pour les rendre plus efficaces sur le plan énergétique. Ce type d'initiatives a un impact direct sur les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, malgré que le *Défi pissenlit* vise la protection de la biodiversité, toute cette mise en œuvre et cette démarche facilitent le déploiement d'autres initiatives qui pourraient, éventuellement, avoir un impact positif sur le climat. Le leadership des élus, l'exemplarité de la municipalité et la promotion de l'initiative pourraient favoriser l'intégration de diverses actions par la collectivité. Nous croyons donc que la mise en action dans un secteur donné (protection de la biodiversité) pourrait être l'amorce d'autres actions dans le secteur climatique. Cette croyance s'appuie sur les résultats d'études de McKenzie Mohr (1995) et Kiesler (1971) qui avancent que l'individu a un souci de cohérence dans sa mise en action.

Quant à l'acquisition de véhicules électriques, autant individuellement que pour leur municipalité, les avis sont partagés. Les actuels propriétaires de véhicules électriques sont satisfaits de cette technologie ; ils la considèrent efficace (réduction des GES) et ils favorisent cette acquisition.

« J'ai une voiture électrique et un vélo électrique. [...] Mon rêve c'est un camion de vidange électrique [pour la municipalité]. Mais ça coûte cher. Je me dis qu'un moment donné ça va diminuer. S'il sort des programmes... on est ouvert. L'efficacité des véhicules électriques, je connais ça. » E4

« J'ai mon véhicule électrique, je crois à ça. Je ne vais plus acheter au gaz. J'essaie de faire ce que je peux. » E7

« On travaille sur une politique de renouvellement de flottes de véhicules électriques pis tout ça. [Les véhicules à essence] ne sont pas bons éternellement. Ça demande de la planification. » E5

Malgré le fait que l'électrification des véhicules soit une action climatique efficace dans la réduction de émissions de GES, les répondants se questionnent sur l'efficacité des véhicules électriques, principalement sur la fin de vie des batteries. Dans ce cas, le manque de connaissances (inquiétude au sujet des batteries) et de moyens financiers (principalement pour les municipalités) sont des freins à l'action.

« Pour les autos, ça va en venir là. Mon inquiétude : vont-tu être capable de tout se charger ? Et aussi, qu'est-ce qui font avec les batteries après ? C'est tu temporaire, ok, c'est beau on ne prend plus de gaz. Pis là on se ramasse avec des millions de batteries qui vont aller où, elles se recyclent-tu, on fait quoi avec ? [...] Oui, je me demande toujours si les actions font effet. Est-ce que tout le mouvement que tu prends pour faire une action, ça en vaut la peine. Faut qu'un calcul soit fait. Moi, je regarde ça. Si en bout de ligne, je me dis oui, oui, c'est correct. Je vais embarquer. » E2

« Exemple, avant qu'on dise que le véhicule électrique est mieux que la voiture à essence, j'aimerais ça qu'on me dise : et la batterie, on en fait quoi ? Puis le plastique... On utilise des matériaux non recyclés. Personne n'a prouvé que l'essence est mieux que l'affaire des batteries... Tout l'acide et tout ce qu'il y a là-dedans... Je me dis, c'est quoi qui est mieux ? Je ne sais pas trop. Personne n'a prouvé l'un ou l'autre... » E6

« Comme les auto électriques... Sauf que nous autres, on est en campagne. [...] Aussi, c'est long à remplir : une demi-heure. Tu fais quoi pendant cette demi-heure-là ? À moins de t'en faire installer une [borne de recharge]. Moi, j'ai les moyens, mais ce n'est pas tout le monde. C'est beau quand tu demeures dans une ville, mais je n'ai pas encore assez confiance. » E1

« Tout le monde veut se tourner vers l'électrique. Ils veulent le compost... Au-delà de ça... ça c'est la mode, mais, j'ai une préoccupation. On s'en va vers l'électrique, mais on fait quoi avec les batteries ? Je pense qu'on va plus s'en aller vers l'hydrogène, qui serait plus approprié. Les gens veulent beaucoup, mais en même temps, en faire moins. » E18

Une confusion courante concernant les impacts des gestes environnementaux et climatiques se manifeste autant dans les entrevues (*Défi pissenlit* et véhicules électriques) que dans le questionnaire. En effet, l'une des questions portait sur les niveaux de connaissance au sujet du potentiel de réduction des émissions de GES de différentes actions du quotidien. Les propositions étaient de réduire l'utilisation de la voiture, laisser la pelouse pousser au lieu de la tondre, trier les déchets, fermer les robinets lors du brossage de dents, revoir l'efficacité énergétique des bâtiments. Tous les participants ont su répondre aux questions, puisqu'aucun n'a sélectionné « je ne sais pas ». Par contre, ils n'ont pas tous adéquatement identifié le niveau d'efficacité de certains gestes. Réduire l'utilisation de la voiture (covoiturage, transport en commun, transport actif, écoconduite) et revoir l'efficacité énergétique d'un bâtiment (passage du gaz à l'électricité) sont les deux actions les mieux évaluées. Les évaluations de l'efficacité climatique de la gestion des déchets (trier les matières), de la gestion de l'eau (fermer le robinet) et de l'impact de laisser pousser la pelouse se sont révélées majoritairement inexactes. De ce fait, les répondants ont eu tendance à surévaluer l'efficacité climatique des gestes qu'ils font quotidiennement, malgré l'information disponible et accessible sur le sujet.

« Quand je reçois, j'essaie de ne pas utiliser des assiettes en styromousse. On utilise la vraie vaisselle et on la lave. » E1

« Je croirai que oui [nous sommes proactifs]. On a de la vaisselle réutilisable, on n'a plus de bouteilles d'eau, on prend des notes sur des papiers réutilisés. Plein de petites affaires de même, qui font qu'au bout, on est bon. » E4

Ces résultats vont dans le même sens que la moyenne québécoise. Lors de l'évaluation de la quantité de GES évités annuellement par différents gestes d'une famille moyenne, par le CIRAIQ (Baromètre, 2019), les gestes les plus efficaces ont été sous-évalués (réduction du gaspillage alimentaire, par exemple), au profit de gestes plus accessibles, mais moins efficaces (utilisation d'une bouteille d'eau).

Pour clore cette section, une meilleure connaissance des changements climatiques (théorique, liées aux actions et liées à l'efficacité des actions) pourrait motiver à agir pour l'atténuation (Guy *et al.*, 2014). Les répondants ont énoncé avoir des connaissances moyennes sur le concept théorique et les différentes actions climatiques à poser. En contrepartie, des lacunes sont perceptibles au sujet des connaissances sur l'efficacité des actions climatiques. Ces

déterminants sont à considérer dans la mise en action, puisque plusieurs facteurs affectent l'engagement politique dans la lutte aux changements climatiques (réduction des émissions et adaptation), dont les connaissances sur les changements climatiques et leurs conséquences locales (Hjerpe *et al.*, 2015). La possibilité d'acquérir plus de connaissances (théorique et des différentes actions, ainsi que de leur efficacité) est bien reçue par les acteurs municipaux. Plusieurs interviewés énoncent aimer s'informer, réfléchir et agir pour le climat.

« Les webinaires, c'est intéressant pour aller chercher de l'information. C'est un sujet que t'es pas porté à aller voir directement. Donc ça nous allume sur des réflexions et des pistes. » E8

« Des connaissances à acquérir, que je vais peut-être pouvoir donner à d'autres. C'est un domaine qui m'a toujours attiré, mais je ne suis pas un spécialiste. Je suis là pour apprendre et faire mieux. » E15

« Je pense que ça passe par l'éducation. Le jour où tout le monde aura des connaissances de base... Ça part jeune. On va agir différemment avec les connaissances. Ça prend plus de formation et éducation-communications. » E19

Tel que mentionné précédemment, les répondants ont une connaissance climatique dans la moyenne. Dans ce contexte, le concept de littératie climatique s'applique. Selon cette définition, la connaissance est acquise par une personne lorsqu'elle devient compétente en matière de compréhension des principes essentiels du système climatique, lorsqu'elle sait comment évaluer des informations scientifiquement crédibles sur le climat et qu'elle prend des décisions informées et responsables en ce qui concerne les actions susceptibles d'affecter le climat (Bodzin *et al.*, 2014 ; Klapp *et al.*, 2021). La littératie climatique des répondants est donc moyenne, tout comme celle des Québécois (Baromètre, 2022). Elle est corrélée à leur connaissance des actions individuelles et organisationnelles à poser pour lutter contre les changements climatiques.

Les résultats obtenus dans cette section mettent en évidence différents profils des participants. En effet, les acteurs municipaux rencontrés participant au projet *Carbo* (activités ponctuelles ou comité de travail), ainsi que ceux ayant une formation générale dans le domaine de l'environnement mentionnent avoir un niveau de connaissances plus élevé sur les changements

climatiques (théorie et actions) que les autres participants. De plus, il semble que la connaissance climatique à elle seule ne soit pas suffisante pour guider la mise en action des acteurs du milieu municipal. Certes, il s'agit d'un point de départ, puisqu'il est peu probable qu'un individu s'engage dans des formes plus délibérées de changement de comportement durable s'il n'est pas informé du problème, des actions positives potentielles et des conséquences possibles (Gifford et Nilsson, 2014). Les acteurs municipaux rencontrés ont également soulevé ce point. Ils ont souligné que parmi les bénéfices retirés lors des activités d'information ou des rencontres de comité, l'information et la compréhension de différents concepts théoriques climatiques pouvaient être le point de départ de la mise en action. Cette tendance suggère donc que les changements comportementaux à court terme sont influencés par les connaissances systémiques (théoriques) et liées à l'action. Ainsi, les deux premiers critères de cette section, soit la connaissance théorique du concept des changements climatiques et la connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles, peuvent guider vers des changements comportementaux à court terme. Alors que les changements à long terme sont influencés par les connaissances liées à l'action, mais également par la connaissance de l'efficacité de ces actions (Braun et Dierkes, 2017). Ajoutons que l'acquisition de connaissance se rapporte au type d'engagement énoncé par Kiesler (1971) et Brault-Labbé et Dubé (2009), soit un engagement de type persistance comportemental, étant associé au besoin de cohérence en lien avec les croyances, les choix et les actions passées de l'individu.

5.2.2 L'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques

Le déterminant à l'action climatique identifié sous le titre de l'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques comprend trois sous-déterminants : les valeurs et les préoccupations environnementales, la motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail et à accomplir des gestes et, finalement, l'inspiration par les pairs. À travers l'analyse des données liées à ces sous-déterminants, il est possible de mieux saisir ce qui engage les acteurs municipaux, et les individus en général, à une mise en action individuelle et collective.

5.2.2.1 Valeurs et préoccupations environnementales

En entrevues, les valeurs environnementales des participants et la préoccupation envers les changements climatiques ont régulièrement été nommées. Lorsqu'ils se réfèrent à leurs valeurs

environnementales, les répondants mettent l'accent sur l'importance du milieu environnemental qui les entoure et de sa protection. En parlant de l'importance de l'environnement, ils ont aussi fait référence à leur propre expérience, à leurs observations et à leur ressenti :

« J'ai tout le temps été sensible avec l'environnement, ça a toujours été important de faire attention. [...] C'est dans mes valeurs, dans mes premières valeurs. L'environnement, c'est important. » E13

« [La protection de l'environnement], c'est très important. On le fait des fois mal, peut-être. » E6

« La priorité [...] Il faudrait que ce soit ça la priorité, mais on dirait que les intérêts politiques et l'argent viennent avant. » E5

« Je pense que c'est prioritaire [en faisant référence à l'environnement]. » E9

« Je vis dans un milieu de vie boisé. J'ai besoin de cet environnement sain là, j'essaie de la [sic] protéger. » E11

Pour les individus, les facteurs émotionnels seraient l'occasion d'affirmer leur appartenance à un groupe, par un partage de valeurs, et de revendiquer leur adhésion à ces valeurs et à ces croyances (Pizzorno, 1986). Dans le contexte d'un projet territorial portant sur la mise en action pour le climat, les acteurs partageant des valeurs environnementales et climatiques auraient plus de chance de s'engager dans l'action. Cet engagement pourrait améliorer l'efficacité du projet. Tel qu'énoncé par Kaddouri (2011), l'engagement renvoie à trois usages possibles, dont celui d'exprimer une valeur. L'engagement comme valeur est défini par celui où s'expriment la conscience et le libre choix d'une personne mobilisée pour la défense d'une cause et des valeurs qui la sous-tendent. Dans ce contexte, la personne engagée contribue à l'évolution du cours de l'histoire de la société et éprouve la responsabilité d'orienter les événements dans le sens de ses idéaux. Rapporté à notre recherche, la personne ayant des valeurs environnementales et étant engagée dans un projet territorial peut ressentir un sentiment de responsabilité, partagé entre ses valeurs personnelles et son rôle influent (acteur municipal).

En complément, les préoccupations des répondants face à la situation climatique actuelle sont présentes et énoncées. En énumérant leurs préoccupations, ils soulignent aussi l'importance de s'attarder aux enjeux environnementaux et climatiques :

« [Les] déchets et la surconsommation sont un problème. Mais le réchauffement climatique menace à la porte. C'est un enjeu environnemental, mais le plus important. » E13

« Très préoccupé par les enjeux [environnementaux]. Il faut agir. On peut tous y arriver. » E12

« C'est triste, mais les inondations, etc., ça ramène les discussions climatiques. Dans le quotidien, les gens n'ont pas ça en tête tout le temps. J'ai ce souci-là, pis des fois, je culpabilise. Pour moi, c'est tellement évident de faire des gestes. On paraît extrême, mais ce sont des gestes tellement faciles... Des fois, je deviens fâchée sur certains gestes. » E19

« Je trouve ça hyper important qu'on s'adapte. Les inondations, les sécheresses pour l'agriculture, ça a un impact majeur – la qualité de vie des citoyens (inondation), les glissements de terrain. Des actions de la nature. Pour moi, c'est majeur les actions au climat. On doit agir. Prévenir et adapter les outils. Les municipalités doivent s'adapter et faire des actions en ce sens. » E19

Lorsque des préoccupations climatiques sont énoncées, la situation climatique est caractérisée comme étant *inquiétante*, *urgente* et la problématique *d'importance* actuellement.

« Tout le monde en général. Famille, citoyens. Ils sont vraiment préoccupés à cause des changements climatiques. » E1

« Ça m'inquiète. Je trouve ça hyper important. On en parle depuis qu'on est tout jeune. Tout va vite et on ne l'arrêtera pas la roue. C'est inquiétant. » E10

« Réchauffement climatique. C'est une source d'angoisse. » E14

« Ça m'inquiète pas mal. Je ne pense pas qu'on s'en va dans un meilleur futur. Réduire les GES est une action environnementale : Une des plus urgentes. » E13

« Ça me préoccupe énormément. » E18

« Le réchauffement est le plus important. Les GES sont la priorité du moment. »
E17

Ces résultats concordent avec les données de l'édition 2022 du *Baromètre d'action climatique* (Champagne St-Arnaud *et al.*, 2022), où il est indiqué que le niveau de préoccupation est assez élevé au sein de la collectivité, puisque près des trois quarts de la population québécoise (71 %) affirment être très préoccupés par ces enjeux. Au Canada, ce sont 77 % des individus qui disent se sentir concernés par les changements climatiques (Lachapelle, 2021). Cette préoccupation est synonyme de prise de conscience, sans nécessairement connaître les fins rouages du concept théorique, de leurs causes et de leurs effets. Ainsi, se préoccuper des changements climatiques pourrait être de bon augure puisque cela est un premier pas vers l'action. Selon Prochaska et DiClementi (1982), le passage à travers les différentes étapes du changement de comportement nécessite une prise de conscience de la problématique. Ce qui est validé par un des répondants :

« C'est enrichissant [de participer aux activités du projet *Carbo*]. C'est une prise de conscience que [d'agir dans à la lutte aux] changements climatiques, ce n'est pas juste recycler du papier. Ça aide à comprendre et à apprendre. » E10

Cette prise de conscience fait partie des différents processus du changement de comportement. Celle-ci facilite le passage entre les étapes de la précontemplation et de la contemplation identifiées par Prochaska et DiClementi (1982). Ce sont des étapes qui guident vers la mise en action des individus.

5.2.2.2 La motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail et à faire des actions climatiques

L'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques passe en partie par la motivation à participer aux différentes activités proposées ou de participer au comité municipalité carboneutre. Il en est de même pour la motivation à accomplir des actions climatiques.

La motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail

Lorsque questionnés sur leur niveau de motivation à participer aux différentes activités et au comité de travail du projet *Carbo*, la grande majorité des répondants a indiqué être motivée à participer. La moitié (6) des répondants a sélectionné avoir une « motivation modérée », alors que 5 répondants ont indiqué avoir une « grande motivation » à participer. Un seul répondant a indiqué avoir une « faible motivation ». De ce fait, ce dernier est nouvellement élu et n'a pas participé aux activités ou au comité de travail proposés par le projet *Carbo*.

Cette motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail du projet *Carbo* peut être influencée par différents facteurs. Parmi ceux décrits par Joule et Beauvois (1989), le sentiment de liberté est un facteur déterminant dans l'engagement. En entrevue, ce facteur a été énoncé par quelques répondants qui ont participé aux activités du projet ou qui sont membres du comité municipalité carboneutre.

« Oui, je crois que comme point de départ la liberté d'action, ses valeurs, son rythme. Trop de gens en parlent beaucoup, mais n'y croient pas [aux actions environnementales et climatiques]. » E3

« La manière que c'est appliqué au Comité, c'est parfait. Comme moi qui ne brasse pas grand chose [à la municipalité], pour l'instant, je ne me sens pas exclu : toi t'as rien fait. Je ne me sens pas de même. » E7

« Je pense que c'est plus facile d'accompagner des municipalités qui ont des volontés que de l'imposer. Si la municipalité veut, ça va se faire. Si on dit : dans la MRC, on fait ça. Y'en a qui ne sont pas prêt, ce sont des secteurs agricoles, on leur impose, ça ne leur tente pas. Si on le propose : y'en a qui vont lever la main. L'être humain est comme ça, si on se fait imposer de quoi, ça ne nous tente pas. Si on se fait proposer de quoi, on a le choix de l'accepter ou pas. » E15

Un répondant énonce l'importance de cette liberté d'action dans la manière d'entrer en relation avec ses citoyens. La liberté pourrait être un facteur de mobilisation :

« C'est pas de dire : "Heille toi, tu devrais faire attention !". Ça va les rebuter. Mais quand ils vont voir, "Ah ben regarde donc ça, ils font ça...". Je préfère y aller par la douceur que par l'imposition. [...] Avoir des trucs et de l'information pour aider à

intégrer les comportements. On peut donner un éventail de truc, mais la personne va choisir ce qui lui convient. » E1

Parmi les autres facteurs retenus par Joule et Beauvois (1998), le caractère public réfère au fait que l'engagement est visible par tous. Ce facteur semblait important pour quelques répondants, pour qui l'engagement dans le projet *Carbo* permet une reconnaissance par les pairs ou par la MRC.

« J'ai fait partie du Comité carbo. La conseillère [responsable du dossier] a quitté. Je ne voyais pas pourquoi la municipalité aurait lâché – ne serait-ce que pour le paraître au niveau de la MRC. Aucun conseiller ne voulait y aller, donc j'y suis allé. »
E3

« Je suis content de rencontrer des gens [en participant aux activités]. Pis ça nous fait connaître auss. » E7

« [La participation aux activités], ça crée un plus pour [notre municipalité], ça nous met sur la carte. » E18

Alors que la raison de l'acte resserre le lien entre l'individu et son acte, il semble y avoir plusieurs facteurs motivationnels à s'engager dans des activités territoriales ou dans un comité de travail. Ainsi, les répondants mentionnent plusieurs raisons justifiant leur participation aux activités ou au comité, dont l'importance de leur rôle, la cohérence comportementale (Joule et Beauvois, 1998) et avec leurs valeurs, et l'acquisition de connaissances (d'outils).

« Autour de la table du conseil, je porte le chapeau environnement. Je suis le plus jeune et le plus à gauche : c'est à moi de faire ça. » E17

« Je me suis présentée [comme conseillère] pour amener cette touche-là qui manquait à la municipalité : l'environnement et l'écologie, l'implication. J'ai un intérêt marqué depuis mon adolescence, pour protéger, pour me soucier de la planète. » E19

« Quand j'ai le gout d'aller à une activité comme ça, c'est dans une notion que je vais être plus outillé. Le partage de cas vécus, des initiatives, ça m'attire – on ne

réinvente pas la roue, y'a des choses qui marchent ailleurs, pourquoi on ne peut pas les appliquer ici si c'est possible. » E11

« J'ai un principe. Si je vais quelque part, je dois repartir avec de quoi. Beaucoup de partenariat et de collaboration. Je travaille comme ça. » E18

De plus, la notion de plaisir à participer aux activités ou au comité est énoncée. Cette notion semble bonifier l'expérience vécue par les participants. N'étant pas évoquée directement dans la littérature comme étant un facteur d'engagement, la notion de plaisir est tout de même un élément d'importance pour le maintien de la motivation, selon les répondants. Cette notion est mentionnée par ceux qui sont engagés dans le projet *Carbo* depuis un certain temps. Ainsi, quelques-uns participant au comité municipalité carboneutre énoncent le plaisir d'être ensemble :

« Comme des retrouvailles. On se connaît. Ça fait 5 ans. On se revoit et on reparle de plein d'affaires. » E4

« On repart outillés et galvanisés. C'est ma vitamine. On en a de besoin. » E19

« Nos rencontres [Comité municipalité carboneutre], d'aller vers des actions plus vertes et voir ce qui se fait ailleurs. Le partage de connaissances est ben l'fun et c'est motivant. » E5

« J'aime ça l'heure des rencontres – c'est la bonne heure – pas de débordement. J'aime ça les Comités. Tout le monde discute et y'a une bonne camaraderie, c'est *friendly*, l'ambiance est agréable, on peut faire des farces un peu. » E7

« L'entraide en groupe et l'inspiration collective : c'est ce qui rend le comité l'fun – un peu de folie et beaucoup de sérieux. » E10

La participation aux activités ou au comité carboneutre et le plaisir d'être ensemble réfèrent également à la notion de lien social. En effet, l'engagement des acteurs municipaux dans un projet territorial d'action climatique facilite les interactions entre les individus par la création de réseaux sociaux. Le partage de valeurs et de préoccupations, en plus de la rencontre des

acteurs locaux lors de leur participation aux activités ou au comité carboneutre, incite à la réalisation d'actions collectives.

La motivation à accomplir des actions climatiques

Les acteurs municipaux rencontrés démontrent une motivation à faire des actions climatiques. Dans le questionnaire, les acteurs ont énoncé avoir une « motivation modérée » (6) ou une « grande motivation » (6) à l'action climatique. On peut donc avancer que tous les répondants sont motivés à agir pour le climat. Cette motivation peut être corrélée au projet territorial de la MRC de Maskinongé. En effet, l'engagement dans un projet territorial comprend de multiples avantages pour amener les représentants municipaux à intégrer des actions climatiques. Lorsque questionnés à ce sujet, plusieurs ont énoncé l'importance d'une approche territoriale, combinée à des interventions individuelles (accompagnement dans l'action). Dans ce contexte, l'approche territoriale pourrait être une source de motivation dans l'action climatique.

« J'aime ça le global. La municipalité embarque aussi. Si c'est global, tu vas aussi chercher les autres municipalités. [...] Ça nous motive. Dire que la MRC est de telle manière, je trouve ça important. » E7

« Avoir un plan d'ensemble, ça a une efficacité puisque ça motive tout le monde à embarquer. L'impact est majeur si tout le monde embarque. C'est le défi de faire embarquer tout le monde qui est la clé du succès là-dedans. » E14

« Cibler les 17 [municipalité du territoire] c'est correct, mais ensuite, travailler avec ceux qui veulent. Dans le collectif, même le plus faible a le droit d'avoir des opinions et de voir les idées des autres. Les gens vont suivre les municipalités qui vont de l'avant. Et en faire leur promotion. » E16

« L'accompagnement personnalisé est important pour donner une direction. Ça engage plus. Seulement dans les comités, l'engagement est moins présent. Si c'est personnalisé, il faut avancer et arriver avec des résultats, avec un échéancier. Dans les comités, l'engagement est moins formel. Mais, ça motive à aller vers l'action. » E19

« Ce n'est pas toutes les municipalités qui ont de l'intérêt [à être en action pour le climat]. Il faut avoir une approche territoriale, mais avec un volet plus présent pour le côté local et intéressé. Sur le comité, on est 8 municipalités et tout le monde ne participe pas à fond de train. » E4

« Avoir un but territorial, mais agir au niveau local. Si une municipalité fait des initiatives, les autres vont emboiter le pas. Si on y va juste territorial, ça va se diluer. Faut rendre public ce qui a été fait. » E6

De plus, dans le contexte du projet territorial de carboneutralité, la MRC de Maskinongé est considérée comme étant à l'avant-garde.

« La MRC est un peu à l'avant-garde parce qu'elle appuie un projet de carboneutralité et [qu'elle a développé] un plan d'adaptation aux changements climatiques dans le but d'amener des mesures au schéma d'aménagement, pour améliorer l'adaptation aux changements climatiques. Au niveau des MRC, y'en n'a pas beaucoup qui l'ont fait. Le reste, ce sont de grosses municipalités. » E8

Pour conclure, la motivation à participer aux activités, au comité municipalité carboneutre et à se mettre en action dans le cadre d'un projet territorial est présente parmi les acteurs municipaux rencontrés. Il semble que leur rôle soit une raison motivant leur participation et leur mise en action, tout comme la cohérence avec leurs valeurs. L'approche territoriale du projet *Carbo* est aussi jugée motivante à la participation et à l'action climatique. La tendance vers une norme sociale pourrait expliquer ce dernier point. En effet, tel que présenté au chapitre 3, les normes sociales influencent également fortement l'intention de changer de comportement : elles correspondent à la pression ressentie par l'individu pour se conformer au comportement valorisé par ses pairs (norme prescriptive) ou adopté par la majorité (norme descriptive). Cette variable se retrouve parmi les déterminants à l'action identifiés dans le modèle Valeurs, croyances et normes de Stern (2000) et le modèle global de la détermination de l'action de Klöckner (2013).

5.2.2.3 L'inspiration par les pairs

On l'a vu, la mobilisation au niveau interactionnel serait l'activation d'un réseau latent alors constitué dans le but de réaliser des actions collectives (Lemieux, 1999). Ces réseaux se

définissent par la mobilisation d'acteurs par d'autres acteurs, afin qu'ils coopèrent pour l'atteinte d'une cible commune. La mise en relation des acteurs de changement vise donc, entre autres choses, à engager autrui dans l'action. Les activités du projet territorial *Carbo* sont de bons exemples de mobilisation par l'inspiration, la visibilité des différentes actions et les échanges avec les autres participants. Ainsi, la majorité des acteurs municipaux sondés (11/12) avancement être inspirés par les initiatives dont ils entendent parler et ayant été développées dans d'autres municipalités.

« C'est pour bien faire les choses. S'inspirer des autres pour agir et pouvoir ensuite en influencer d'autres. » E12

« [Lors des activités, on rencontre] des personnes-ressources qui peuvent nous aider et aussi s'inspirer des projets des autres municipalités ou que d'autres gens font. » E7

« Des relations, ça vaut de l'or. C'est inspirant pour les initiatives. » E18

En plus, les répondants énoncent que d'être inspirés par les autres acteurs municipaux permet d'orienter les décisions municipales en fonction des expériences des autres. Ils avancement que de voir et d'entendre des pairs présenter différentes initiatives est stimulant, encourageant et pourrait désamorcer certaines craintes. Ces propos se consolident lors des entrevues, alors que les répondants affirment apprécier entendre parler de nouvelles idées et que des rencontres avec d'autres acteurs mettent en perspective les différentes manières de réaliser des actions climatiques.

« Il faut puiser dans les idées des autres. Pour les intégrer chez nous. On ne réinvente pas la roue. Si ça marche quelque part, ça peut marcher chez nous. Différentes visions, différentes actions à intégrer. Ce sont de bonnes pratiques ailleurs qu'on peut intégrer chez nous. C'est le genre de rencontres que j'aime beaucoup. » E18

« Si chacun donne son opinion, ça se pourrait que j'aie un point de vue, mais en entendant celui d'un autre : "Ah j'avais pas pensé à ça". Ça va peut-être aider à prendre une décision plus collective. Savoir les expériences des autres. Surtout s'ils

ont vécu quelque chose : mise en place d'un règlement sur l'environnement. Si eux autres l'ont fait, leur démarche peut influencer sur ce que je vais décider. » E13

« C'est motivant, ça donne des idées, ça encourage, ça donne des bonnes références. Quand on a des projets qui pourraient faire peur, c'est beaucoup d'engagement, c'est des frais. Là, on peut dire telle place, ils l'ont fait, on peut aller voir. Ça aide beaucoup. Dans une municipalité, ils ont besoin d'une référence à une autre place pour donner le *go* de partir. Normalement, ils veulent tous faire des choses, mais personne ne sait comment les partir. » E9

Au-delà de l'inspiration, trois représentants municipaux ont avancé avoir eu un sentiment d'union et de réconfort devant la présence des autres participants ou experts présents lors des activités ou dans les comités.

« C'est *cool* de voir d'autres municipalités. De voir qu'on est plusieurs de partout, que ça peut avoir un impact de grandeur. C'est l'fun de voir ce qu'il se passe ailleurs. Ça crée une union de force. C'est enrichissant, c'est une prise de conscience des enjeux et j'aime rencontrer du nouveau monde. » E10

« Sainte-Ursule et Saint-Alexis sont avant-gardistes : ben je veux que nous autres aussi on le soit. [Notre municipalité], on n'est pas très bon – je veux qu'on soit meilleur. Qu'on soit des collaborateurs. On est plus fort tout le monde ensemble qu'individuellement. J'aime le défi et je veux faire la différence. » E18

« On entend tout le monde avec ses limites et ses contraintes. C'est un réconfort. Ça fait du bien. On est tous pris avec des limites semblables. Ça permet de moins nous juger et ça diminue la pression. » E19

Les différentes municipalités de la MRC de Maskinongé n'ont pas toutes la même concentration de population, ni les mêmes enjeux et réalités. De ce fait, les municipalités de plus grande taille (population) et économiquement dynamiques sont observées par les autres municipalités. L'absence de participation de ces acteurs clés a un impact sur la mobilisation et se fait aussi ressentir parmi les acteurs municipaux de plus petite taille et moins peuplés qui, eux, participent.

« L'inverse me dérange. Ceux qui ne font rien. » E12

« Ça me fâche. Pourquoi qu'ils ne sont pas là ? Quand tu crois à la cause, les décideurs doivent être en avant. Les collègues de la table des maires, leur absence me fâche. [...]. La non-participation, ça me dérange. C'est souvent les mêmes maires qui sont en avant. On prend des décisions pareil... et après, on se fait critiquer. » E16

« Pis je suis déçu que y'en a qui ne font pas grand-chose. Ils pourraient donner l'exemple. Peut-être, qu'ils ne publicisent pas. [...] Les villes centres devraient s'impliquer plus. Nous dire : regardez, nous autres on fait ça, on fait ça. » E7

« Il y avait beaucoup de gens, mais ça en prend encore plus. Pour sensibiliser. [...] Comme mairesse, j'ai un rôle à jouer. Je trouve ça désolant que dans une rencontre comme ça, il n'y avait pas plus de maires et mairesses que ça. Parce que c'est nous qui avons un certain pouvoir d'influence par rapport aux collègues du conseil, qui prennent les décisions sur les budgets et les actions qu'on peut poser. » E18

Un seul participant a mentionné ne pas être influencé par les autres acteurs climatiques.

« Personnellement, je ne suis pas influencé par les autres. Je l'ai toujours fait de même. Ce qui est le plus sûr, c'est quand ça part de ce que toi, ou ma municipalité, veut. [...] Nous autres, on croit en [notre municipalité], on croit en nos gens. La conseillère a proposé de regarder ailleurs à un employé. Il a répondu : "Nous autres, on ne va pas voir ce qu'il se passe ailleurs, on passe devant les autres". » E3

La présence et la visibilité des acteurs de changement dans les activités ou les rencontres de comité du projet *Carbo* visent à mettre en évidence les actions portées par les intervenants du territoire. Cette mise en relation entre les acteurs du territoire est inspirante et peut favoriser la mise en action. Les acteurs municipaux mentionnent majoritairement se sentir motivés, inspirés et influencés positivement par des idées originales et de bonnes pratiques présentées par d'autres acteurs municipaux. De plus, l'augmentation de la visibilité d'actions climatiques réalisées sur le territoire suggère l'intégration d'une norme sociale vers l'action climatique.

Tendre vers une norme sociale

La présence et la visibilité des acteurs de changement dans les activités du projet *Carbo* visent à mettre en évidence les actions des intervenants du territoire. De ce fait, l'intention est de mettre en valeur une certaine norme sociale concernant les actions de réduction et de captation des émissions de GES sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Lorsque la question de la proactivité de certaines municipalités en matière d'environnement est abordée, quelques acteurs identifient facilement les leaders du territoire.

« À Saint-Alexis, ils travaillent fort et à Saint-Élie-de-Caxton aussi. Ceux qui sont réellement impliqués dans nos comités et ceux qu'on voit. Eux, ils font réellement des efforts [dans l'action climatique]. » E16

« [Dans notre municipalité], c'est comme ça. C'est une municipalité écolo. On est catégorisé comme ça. On est entouré des forêts et on a une école alternative. [...] Ici, c'est un secteur où il y a beaucoup de personnes qui s'impliquent dans l'environnement. » E15

Il est donc sous-entendu que ces municipalités sont mobilisées et engagées à développer, porter et réaliser des actions environnementales. Les valeurs collectives et l'adhésion des citoyens à ces dernières amènent une norme sociale localisée à l'échelle de la municipalité. Un répondant considère que les municipalités du nord de la MRC sont plus sensibles et plus mobilisées, en raison de la richesse de leur milieu et de l'importance de la protection environnementale de celui-ci (moteur économique).

« Y'en a qui sont actives : Saint-Mathieu, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Alexis. Des municipalités qui font face à des enjeux de lacs et de villégiature. Ils veulent protéger ça. Ils sont conscients des problématiques. Ils sont donc un peu plus sensibilisés. » E8

Régulièrement, deux municipalités sont qualifiées de proactives : Saint-Paulin et Sainte-Ursule. En plus de faire partie du Comité municipalité carboneutre depuis le début du projet, elles ont participé aux accompagnements individuels proposés par la SADC via le projet *Municipalité en action*. Ce projet visait à accompagner la municipalité dans l'élaboration et la mise en place

d'une action réduisant les émissions de GES. La SADC portait le projet d'accompagnement en collaboration avec Environnement Mauricie (Conseil régional de la Mauricie). La mise en valeur des initiatives a été grandement publicisée à travers la MRC, par la SADC de la MRC de Maskinongé.

« Saint-Paulin avec leur église. [...] Le pécunier amène à avoir de bonnes actions, dont l'église de Saint-Paulin [pour la transformation du système de chauffage]. Ton impact a un impact plus notable sur la planète que juste pécunier. » E12

« Sainte-Ursule pour ne nommer qu'eux : c'est wow. J'aimerais que ça bouge autant ici. Je trouve ça l'fun des élus impliqués aussi, c'est l'fun de voir ça. Je pense à [un membre du conseil municipal], qui s'est fait élire pour des projets d'environnement et qui les mène, qui est impliqué. » E5

« Je sais que Sainte-Ursule sont plus actifs que nous autres. Ils ont déjà commencé et la chance qu'ils ont, le maire en poste, ça fait plusieurs années qu'il est là. Il a pu entreprendre des choses. » E1

« Y'en a qui passent [à l'action]. Je pense à Saint-Paulin, Sainte-Ursule. Ils ont plus proactifs que nous autres. Peut-être parce que c'est plus petit, parce qu'ils ont plus de temps. Je constate qu'ils font quelque chose. » E7

Finalement, certains représentants énoncent aussi le manque de leadership, et par conséquent, de normes sociales visant à tendre vers la carboneutralité sur le territoire.

« L'environnement n'est plus une priorité pour les gens. On se contente du minimum. [...] La gestion municipale, le gouvernement contrôle trop ce qu'on fait, ce qui devient une contrainte importante. On a trop de contraintes à la municipalité. On ne parle pas d'environnement nulle part, avec les maires. Si on en parle, on énonce les problèmes qu'on vit. Et ce n'est pas de l'environnement. » E18

De manière générale, cette étude indique que pour les acteurs municipaux rencontrés, l'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques passe en partie par le partage de valeurs des individus, leur motivation à participer au projet et à être en action ainsi que l'inspiration par les pairs. La mise en valeur des actions réalisées par les pairs est un

élément fort dans l'inspiration des acteurs municipaux d'un même territoire. De ce fait, afin de profiter de cette mise en valeur, les acteurs municipaux doivent être mis en contact avec cette information. Cette évidence démontre la complémentarité des déterminants à l'action climatique.

5.2.3 Leadership et mobilisation dans l'action climatique

Le déterminant du leadership et mobilisation dans l'action climatique comprend trois sous-déterminants : la participation aux activités territoriales ou au comité de travail, les invitations aux pairs à participer aux activités territoriales ou le transfert d'information aux pairs à la suite de la participation aux activités et finalement, la réalisation de gestes environnementaux et climatiques.

5.2.3.1 La participation aux activités territoriales ou au comité de travail

Les activités du projet *En route vers la carboneutralité* se déroulent depuis juin 2017. Une multitude d'activités, sous différentes formules, ont été proposées à travers les années : séances d'information, webinaires, ateliers de réflexion, ateliers participatifs, capsules vidéo, site Internet du projet, comités de travail, réseautage, forum citoyen, demi-journées et journées entières d'activités. Lors des entrevues, la majorité des acteurs municipaux rencontrés a mentionné avoir participé à au moins une activité proposée. Un seul représentant n'avait jamais participé aux activités du projet *Carbo*. Cela s'explique en partie par ses nouvelles fonctions de conseiller, entamées en juin 2022 (entrevue réalisée en août 2022). De plus, les deux tiers des répondants au questionnaire d'auto-évaluation ont mentionné être présents lorsque possible ou toujours présents aux activités. Lors des entrevues, les acteurs municipaux ont énoncé les raisons de leur participation aux activités proposées sur le territoire. La curiosité, l'intérêt envers le sujet présenté, le réseautage et la création de contacts sont les principales raisons favorisant la participation.

« Ça m'intéresse, j'ai le goût de comprendre, voir ce que je peux apporter. Je suis curieuse de ce qu'il se passe ailleurs. » E10

« [Je suis] présent le plus possible. Je suis retraité, je peux déplacer. J'aime participer et suivre. Et j'aime être au courant. Si je ne suis pas là, je ne suis pas au courant. » E15

« [Je participe] par intérêt dans nos fonctions. En tant qu'aménagiste, il y a un volet environnement et changements climatiques. Les changements climatiques ont des impacts sur les structures. » E8

« Ça va dépendre de l'activité. Des fois, je participe directement, ou je fais la promotion, ou j'encourage. [...] À 68 ans, c'est un peu plus difficile, mais quand je suis capable, je suis là. Je suis un maire qui participe. » E16

« Le social. Le réseautage. Par exemple : L'activité à Ottawa. Y'a plein de gens qui me communiquent encore du Canada. J'ai une facilité à aller vers les gens. Et j'apprends de nouvelles choses. » E4

« Je suis content de rencontrer des gens. Moi, j'aime ça parler avec du monde. Là bas [dans les activités], y'en a tout le temps. Habituellement, c'est des gens qui aiment les gens. C'est rare que tu vas avoir un marabout là. En même temps, tu apprends à connaître des gens, ça te donne des ressources. Tu as besoin de quelqu'un, tu la connais cette personne-là, je l'ai rencontrée à telle place, tu peux l'appeler pour différentes raisons. Je trouve ça important. Pis ça nous fait connaître aussi. » E7

« Je participe pour en faire plus, apprendre et agir mieux pour l'environnement. Changer les choses m'intéresse – m'impliquer. » E12

La simplicité et l'accessibilité du sujet, l'absence de charge de travail supplémentaire et une confiance envers la capacité de compréhension sont des éléments pouvant faciliter la participation aux activités en lien avec les changements climatiques. Quelques répondants (4) au questionnaire ont indiqué être rarement présents. Ce sont principalement des conseillers nouvellement élus sur le territoire, des employés municipaux n'ayant pas l'appui de leur supérieur ou qui manquent de temps ou encore des acteurs municipaux qui ont un faible intérêt envers le projet. La méconnaissance du projet territorial et des activités proposées peut être un frein à la participation. Il en est de même pour la perception que des activités du projet présenteront des éléments complexes et hors de portée.

« Non. Je n'en connais rien du tout [du projet Carbo]. » E15

« Tu avais déjà fait une approche à la municipalité et le conseil ne voulait pas que je participe. Ils avaient moins conscience du besoin et pour eux, c'était pas concret à la limite un peu farfelu. » E5

« Des fois, on me donne le go, mais je ne suis pas capable de faire les choses. C'est le temps qu'il me faut, je pense. » E9

« Si je suis absente, c'est en conflit avec le travail. Comme je travaille à temps plein, je ne peux pas prendre les congés quand je veux. Sinon, j'y suis. » E19

« J'ai déjà... ça m'intéresserait de participer, mais faut que ce soit encadré. Je suis bon sur le ruff, je ne suis pas quelqu'un de finition. Je suis capable dans des chiffres, mais faut pas que ça nuise à... je ne sais pas si je peux dire ça comme ça... Je suis capable de faire des rapports, mais faut que ce soit facile et simple. [...] Quand c'est des choses pour comme participer, je le fais, mais faut que ce soit simplement. Faut pas que ce soit trop compliqué. » E2

« Quand on a vu la promo : ils ont dit vas-y [le conseil municipal]. Tu nous feras un résumé. Les gens, qui ne connaissent pas bien l'environnement, ont toujours peur de ne pas comprendre ce qu'on va leur dire. C'est pour ça que y'en a qui ne viennent pas. Ah là, elle va nous parler des projets, on ne sait pas, on ne comprendra pas les termes. » E9

Ainsi, compte tenu de leur absence aux activités proposées, leur connaissance du projet et des sujets abordés est limitée, ce qui influence négativement leur participation aux futures activités. Cette absence réduit la possibilité de développer leurs compétences climatiques et de s'engager dans l'action climatique. Au contraire, et de manière plus générale, la participation aux différentes activités engendre un effet de motivation et de mobilisation. Dans ce contexte, la participation pourrait donc être un élément déclencheur de la mobilisation.

« Ceux qui étaient à la Journée CO₂neutre, ils ont tous été contaminés. Ils sont tous repartis ressourcés, motivés et tout ça. » E11

« La rencontre Municipalité carboneutre (en 2020), ça a fait débloquer la municipalité [en parlant des actions municipales]. » E16

« On repart outillés et galvanisés. C'est ma vitamine. On en a de besoin. » E19

Trois élus municipaux (maires et mairesse) ont énoncé l'importance de leur présence afin d'être informés. Ces informations et connaissances semblent leur donner la légitimité de mobiliser d'autres personnes à participer aux activités ou de se mettre en action. Ainsi, la participation aux différentes activités est identifiée comme une source d'apprentissage qui serait le point de départ de la mobilisation du conseil municipal.

« Si on veut avancer dans nos dossiers, faut être présent et au courant de ce qui s'en vient. [...] J'ai participé aux rencontres, pour arriver au conseil [avec de l'information]. Ben beau avoir un conseiller qui porte le dossier, mais le maire doit appuyer un peu. Faut gagner la confiance de notre conseil. Faut que la personne en place ait la confiance du maire et les deux portent le dossier ensuite. Si le maire ne porte pas le dossier avec son conseiller, ça n'ira pas très bien. » E16

« Apprendre pour appliquer [ses connaissances] à la municipalité. Le maire apprend, il donne la direction et ensuite, on avance ensemble. » E12

« J'allais chercher de l'information, comment les autres municipalités... qu'est-ce qu'elles font ? C'est vraiment pour des idées parce que présentement [à la municipalité], il ne se fait pas grand-chose. Je me disais, c'est important pour notre municipalité, d'activer ce réseau de l'environnement. » E1

L'importance du leadership individuel des élus est énoncée par différents acteurs municipaux. Cela concorde avec les résultats de l'étude de Fiack et Kamieniecki (2017) qui ont mis en évidence le rôle central des maires dans le processus de réduction des émissions de GES, par l'adoption de mesures environnementales, dans différentes villes des États-Unis. De ce fait, le lien entre le leadership individuel des élus et la mise en action dans la municipalité est aussi souligné par des répondants.

« Les petites municipalités, on part de loin. En ville, il y a des chargés de projets, nous autres, non. Si on veut que nos employés soient conscients, faut que le maire soit au courant, avec les conseillers municipaux. On peut ensuite débloquer des budgets, rencontrer nos employés municipaux, ainsi de suite. Faire connaître

l'environnement, tout ça. Pour le faire, faut être convaincu soit même. Si t'es pas présent, c'est que ça t'intéresse beaucoup moins. » E16

« Amener les maires davantage à ces tables pour les sensibiliser à poser des gestes concrets par la suite. D'une municipalité à l'autre, les réalités ne sont pas pareilles. » E18

« Participer à une première activité m'incite à participer à la prochaine et à en parler. » E12

Quelques acteurs municipaux ont évoqué que la participation aux activités augmente le sentiment de leadership du maire ou de la mairesse. Ces derniers se sentent alors mieux positionnés pour influencer ou orienter le conseil municipal dans sa prise de décision et pour mener des actions concrètes. Nous pouvons en déduire qu'il en sera de même pour un conseiller ou une conseillère, ou encore un employé de la municipalité, qui sera plus outillé pour proposer des actions et des stratégies de mise en action pour leur municipalité et ainsi appliquer son leadership individuel.

5.2.3.2 Invitations à participer aux activités territoriales aux pairs ou le transfert d'information aux pairs à la suite de la participation aux activités

En plus de la participation aux différentes activités, le leadership se traduit aussi par les invitations aux activités ou le transfert d'information aux pairs. Ces invitations par les pairs peuvent accélérer le passage des différentes étapes du changement de comportement énoncées par Prochaska et DiClementi (1982). En effet, les individus au stade de précontemplation, soit ceux qui ne prennent pas conscience d'une problématique, pourraient tirer profit d'une telle invitation. La prise de conscience est le premier pas vers le changement de comportement. Il en est de même pour les individus se retrouvant au stade de la contemplation. Une invitation aux activités par les pairs pourrait leur permettre d'être déterminés à agir. De plus, ces invitations entre pairs tendent à créer des réseaux relationnels qui permettraient la mobilisation de nouveaux acteurs en vue de coopérer avec une cible précise. Ici, l'invitation aux pairs à participer aux activités pourrait amener une masse critique de participants à s'informer en vue d'intégrer des actions de réduction et de captation des GES.

Les résultats du questionnaire d'auto-évaluation indiquent que plusieurs acteurs municipaux (7) invitent les pairs lors des activités proposées par le projet *Carbo*. Ce sont principalement des acteurs en position de pouvoir (maire, mairesse, conseiller, conseillère, direction d'un département). Les principales raisons sont de favoriser une meilleure compréhension des enjeux climatiques (information et sensibilisation), d'accroître la mobilisation et de mettre en évidence l'importance du besoin d'agir.

« Je sensibilise les gens et j'implique des conseillers et des conseillères là-dedans. »

E4

« Maintenant que j'ai participé à une activité, je sais plus comment en parler pour mobiliser les conseillers ou les employés. » E12

Lorsque des participants indiquent ne pas inviter les pairs, ils invoquent principalement une méconnaissance des dossiers ou de leur rôle.

« Je suis dans le dossier depuis peu et j'ai encore du mal à comprendre ma place et mon rôle dans ce comité. » E10

« Ça n'a pas adonné. J'ai jamais pensé [à inviter les pairs]. Comme je manque de temps, j'ai trop d'affaires à faire. Je ne pense pas à ces choses -là. Des fois, on a même des citoyens qui pourraient être intéressés. » E9

Il semble donc que la participation aux activités consolide le sentiment de compétence des acteurs municipaux et les incite à inviter leurs pairs. La situation est différente en ce qui concerne le transfert d'information. En effet, à la suite de leur participation à une activité ou à une rencontre de comité, quelques acteurs municipaux ont effectué un transfert d'information aux pairs. Ce sont principalement des acteurs engagés dans le projet *Carbo* depuis une certaine période de temps.

« On en parle à la municipalité : avec le Comité citoyen en environnement [de la municipalité], c'est lui qui va donner les lignes directrices pour le futur. On parle du Comité à chaque rencontre. C'est régulier. On a un point à l'ordre du jour. Les conseillers doivent voir que les citoyens sont engagés. » E18

« Oui, j'en parle à mes collègues. Par exemple : le Dg vient me voir, il sait que j'ai assisté [à l'activité ou la rencontre de comité]. Je prends mes notes et je fais un compte rendu. S'il y a des idées intéressantes, je fais des meetings avec le staff et on jase. Des petits meetings à l'interne ou des conversations de cadre de porte. Ça se diffuse. » E5

« Au conseil, j'en parle toujours. J'en parle avec les membres, je donne un petit compte rendu. J'en parle quand on parle d'environnement, j'en parle. » E7

« Oui, après la journée Co₂neutre. En arrivant ici, j'en ai parlé en comité de gestion. J'ai parlé des initiatives qui se faisaient dans des régions, les autopartages par exemple. Oui, je peux parler des idées, ça va peut-être faire allumer des idées. » E11

Dans ce contexte, pour certains, l'intention n'est pas uniquement de sensibiliser par un transfert d'information; elle vise aussi à influencer les autres et à les mobiliser.

« Le fait du devoir accompli. De faire mon morceau de route dans le grand chemin de l'environnement, participer, être présent, ça encourage d'autres à suivre aussi. » E14

« Il faut que les gens aient des déclics. On peut être des transmetteurs. Peut-être que notre participation va faire en sorte qu'on va travailler un projet à l'interne issu de la réflexion qu'on aura eu cette journée-là. » E11

« Quand le décideur croît à ce qu'il fait, les gens vont embarquer. » E4

Ainsi, la visibilité des leaders et leur mise en relation pourraient être des éléments facilitant la mobilisation de nouveaux acteurs. Nos résultats suggèrent différentes étapes menant à l'invitation ou au transfert d'information aux pairs.

« Pour mobiliser les autres, je dois moi-même être mobilisée et faire paraître mes actions. » E19

Les acteurs municipaux doivent comprendre et s'appropriier le sujet, se sentir en confiance, se mobiliser à participer aux activités ou aux comités de travail et, finalement, inviter des pairs ou

leur transférer l'information. Ce déterminant arrivant donc en dernière ligne d'une série explique en partie sa faible occurrence dans les entrevues réalisées avec les acteurs municipaux.

5.2.3.3 La réalisation d'actions climatiques

En entrevue, tous les répondants ont avancé faire des gestes pour le climat. Ces résultats portent à croire qu'au quotidien, tous les acteurs municipaux rencontrés font des gestes environnementaux et climatiques, alors qu'au Québec, ce sont 85 % des gens qui affirment le faire (Baromètre, 2022). Cette différence pourrait être liée à un biais de recrutement, soit le fait que les acteurs rencontrés portent préalablement des valeurs environnementales et qu'ils ont des connaissances en environnement qui les positionnent favorablement à l'action climatique.

La moitié des répondants du questionnaire d'auto-évaluation mentionne avoir intégré des actions de réduction ou de captation de GES dans leurs tâches quotidiennes municipales. Lorsqu'on leur demande de préciser le type d'actions, ils mentionnent : mieux planifier les déplacements municipaux, utiliser la bouteille d'eau réutilisable, ajouter des plantes comestibles dans la plate-bande, planter des arbres, réduire les déchets, compenser les GES lors des déplacements et changer les lumières de rue. Précisons que ces types d'actions se réalisent principalement au niveau des individus (sauf les lumières de rue), malgré le fait qu'elles soient appliquées en contexte municipal. Des actions du niveau municipal pourraient intégrer des préoccupations climatiques dans la réglementation, les politiques ou les outils d'aménagement, par exemple.

Aussi, le concept de « petits gestes » a été énoncé plusieurs fois en entrevue. Cette appellation de « petits gestes » sous-entend que les actions n'ont pas une très grande portée. Ce sont des gestes considérés comme étant assez simples à réaliser et accessibles par la majorité des citoyens. Dans les études menées par Bord, O'Connor et Fisher (2000) et Owen (2020), environ 80 % des participants américains ont dit qu'ils accomplissaient de petites actions pour réduire leurs émissions de CO₂ : éteindre les lumières, faire bouillir seulement la quantité d'eau nécessaire ou réduire le chauffage dans la maison. De ce fait, malgré leur manque de portée, il semble mieux perçu de faire ces petits gestes que de ne rien faire du tout. Ces données sont similaires à celles du *Baromètre 2021* (Champagne St-Arnault *et al.* 2021), indiquant que les Québécois préfèrent l'approche des petits pas, en contradiction avec l'urgence et le besoin de solutions décisives.

« Chaque petit geste peut faire la différence. » E18

« Les petits gestes, à force de les additionner, ça fait un gros geste. » E5

« Les petits gestes peuvent faire une grande différence. » E10

« Mes parents ont le “petit environnement”. » E13

En résumé, le leadership et la mobilisation dans l’action climatique se manifesteraient à travers la participation aux activités territoriales proposées, par les invitations et le transfert d’information aux pairs et par la réalisation d’actions climatiques. De ce fait, les acteurs municipaux participant aux activités du projet *Carbo* démontrent une plus grande motivation à participer aux nouvelles activités proposées, à faire des comptes rendus aux pairs et aussi à les inviter à participer.

« Ça permet de nous encourager aussi quand on voit les autres faire des actions.

Je dois mettre l’information dans mes bagages et que j’agisse – que ce soit porteur.

Ça nous motive. En conseil, je fais un résumé de mes dossiers [environnementaux].

Et une mise au point des dossiers auprès des citoyens ou du conseil. » E19

Les résultats mettent en évidence différents éléments caractéristiques des participants. On peut avancer que la participation aux activités et aux comités du projet territorial *Carbo* augmenterait le leadership et la mobilisation dans l’action climatique des acteurs municipaux. Tel que présenté préalablement, les acteurs municipaux énoncent clairement l’importance de leur présence pour amener un leadership au sein du conseil municipal en matière d’actions pour le climat.

5.2.4 Les moyens disponibles à l’action climatique

Le dernier déterminant ayant émergé des propos des acteurs municipaux, et bonifié par des éléments de littérature, est celui des moyens disponibles à l’action climatique. Ce déterminant et ces sous-déterminants ont principalement émergé des réalités du terrain des participants à cette étude. En effet, ces derniers amènent un éclairage intéressant nous permettant de distinguer les personnes ayant un intérêt envers la cause climatique et la mise en action pour le climat (par exemple les répondants du Baromètre à l’action climatique), et les acteurs municipaux, portant la double responsabilité individuelle et collective à l’action climatique. Ce déterminant se divise en trois sous-déterminants : la présence d’un porteur de projet (personne

responsable dédiée aux actions climatiques), un budget municipal associé à l'action climatique et l'appui des pairs.

5.2.4.1 Porteur de projet

Le porteur de projet est la personne responsable des dossiers environnementaux au sein de son organisation. Selon les réalités des municipalités, il peut s'agir d'employé ou d'élu. Cinq acteurs municipaux ont mentionné dans leur questionnaire avoir un porteur de projet : deux employés et trois conseillers ou conseillères. Lorsque le dossier climatique (ou environnemental) est inclus dans leurs fonctions, les employés ont différents parcours scolaires afin de mener à terme les actions climatiques. Certains ont suivi une formation en environnement, alors que d'autres se retrouvent avec un surplus de tâches non reliées à leur formation générale initiale.

« Je fais de tout, donc beaucoup d'urbanisme, mais beaucoup d'environnement. Je suis technicienne en environnement. Je connais quand même bien les bases de l'environnement et à la municipalité, je m'occupe de toutes les questions de l'environnement. » E9

« Un dossier est tombé sur mon bureau : À la base, je n'étais pas dans ce dossier-là. C'est récent que je travaille là-dessus. [...] Ça fitte avec les fonctions : Vie communautaire, évènementielle. On touche beaucoup de personnes. Si nous [la municipalité], on prend cette tendance-là, ça va de soi. » E10

Ce sont principalement des conseillers ou des conseillères qui portent ces dossiers. Ils le font par valeurs, par intérêt ou par connaissances des dossiers environnementaux.

« Autour de la table des conseillers, je prends le chapeau de l'environnement. Je trouve que c'est moi qui dois le faire. Je suis le plus jeune, le plus de gauche. C'est à moi de faire ça. Et aussi par valeur personnelle. » E17

« Oui, [au conseil municipal], mon titre c'est environnement. Les dossiers passent par moi. » E15

« En étant conseillère, je me suis présentée pour amener cette touche-là, qui manquait à la municipalité : l'environnement et l'écologie. L'implication aussi. » E19

Lorsqu'il n'y a pas de porteur de dossiers environnementaux, les acteurs municipaux invoquent principalement le manque de ressources humaines et de temps.

« Et j'avais donné le dossier de l'environnement à un conseiller, chose qui n'existait pas avant. Je voulais vraiment que ce soit spécifique. Ce conseiller a démissionné. J'attends d'avoir quelqu'un d'autre pour mettre en branle ce que j'aimerais. » E1

« On n'a personne pour agir. Les bâtiments perdent de l'énergie. On n'est pas proactif. Le garage est encore chauffé au mazout. On est trop débordé à rattraper, alors développer n'est pas envisageable. » E12

« On se rencontre ici, à la mairie, mais ma première vocation, c'est l'agriculture. Ici, on est surchargé de paperasse. Il faut le moins possible, en rajouter. » E2

« Présentement, j'attends. Je manque de temps. Si quelqu'un autour d'une table énonçait [un projet en environnement], j'aurai la motivation d'aller chercher l'information. Mais le manque de temps... Ma priorité n'est pas à développer quelque chose présentement. » E11

« Tout le monde s'occupe de tout le monde. Le maire suppléant s'en occupe un peu [de l'environnement]. Si tu as remarqué, les bureaux sont tous vides : l'urbaniste est parti, on cherche un comptable, la DG en a assez. Il faut y aller modérément et penser aux gens autour de nous, et on a un nouveau problème de personnel. C'est ça qui nous freine. On a toujours le comité citoyen que je veux faire, mais on ne voit pas le bout du bout de sortir les affaires ordinaires, alors créer quelque chose en plus... » E7

Ces dernières interventions sous-entendent qu'un porteur de dossier désigné permettrait de développer de nouveaux projets et de les mener à terme. Il s'agit donc d'un élément d'importance pour la mise en action climatique d'une municipalité.

5.2.4.2 Budget municipal associé à l'action climatique

L'Union québécoise des municipalités (UQM) a publié une étude, réalisée par WSP et Ouranos, portant sur les coûts des changements climatiques pour les municipalités. Cette étude met en évidence les conséquences des changements climatiques à venir sur les postes budgétaires

municipaux. On y souligne que les actuels coûts liés aux changements climatiques sont intégrés dans tous les postes budgétaires courants des municipalités : administration générale, sécurité publique, transport, hygiène du milieu, aménagement, urbanisme et développement, loisirs et culture, frais de financement et santé et bien-être. D'ici 2055, il en coûtera 12 % de plus aux municipalités seulement pour adapter les infrastructures. Il importe de prendre en considération l'impact des changements climatiques sur les budgets municipaux et de mieux planifier les conséquences possibles. Malgré cette réalité, peu nombreuses sont les municipalités ayant des budgets associés aux changements climatiques (adaptation ou atténuation). En effet, les répondants au questionnaire d'auto-évaluation ont majoritairement indiqué ne pas avoir de budget attribué directement à l'environnement ou à l'action climatique. Seules deux municipalités ont confirmé avoir un budget. Parmi celles-ci, les acteurs municipaux ont énoncé la réflexion nécessaire à la planification du budget dédié à l'environnement et l'importance d'un tel budget pour déployer différentes actions.

« Le gros coup : la Déclaration d'urgence climatique. Ça a allumé beaucoup de municipalités. Ça nous a permis d'aller plus loin : Création d'un comité citoyens, développement d'un plan [d'action en développement durable – biodiversité, eau potable et GES], amélioration continue, et ça, avec de l'argent. Je me suis aperçu que y'a pas beaucoup de budget pour l'environnement dans nos municipalités. [...] Si on veut que nos employés soient conscients, faut que le maire soit au courant, avec les conseillers municipaux. On peut ensuite débloquer des budgets, rencontrer nos employés municipaux, ainsi de suite. [...]. Lors de l'activité de Louiseville, j'étais content, je jaisais beaucoup des idées et des actions. Quand on fait des travaux, on y va le plus possible en développement durable, mais avec le budget de plus pour l'environnement, on peut faire des activités autres. [...]. Mais l'important, ce sera avoir un budget. Avec plus d'argent, on peut faire plus d'activités. » E16

« On s'interroge en faisant des budgets. On ne peut pas faire de déficit. On cherche à réduire les coûts et moins impacter l'environnement. L'arrêt des camions, par exemple, quand on fait des voyages, on a un dépôt au garage municipal. On s'assure de ne pas voyager vide. Les employés adhèrent bien à ça, il faut les aborder calmement et ça passe bien. » E4

Quelques acteurs municipaux (3) expliquent ne pas avoir de budget attribué à l'environnement, mais souhaiteraient en prévoir un pour la prochaine année.

« Pour moi c'est important de débloquer des budgets. Les conseillers doivent voir que les citoyens sont engagés. [...] Parce que c'est nous qui avons un certain pouvoir d'influence par rapport aux collègues du conseil, nous qui prenons les décisions sur les budgets et les actions qu'on peut poser. » E18

Les acteurs des municipalités mentionnent plusieurs freins lorsqu'il est question de prévoir un budget municipal dédié à l'environnement. Le manque de financement global pour la gestion et le développement des municipalités sont récurrents et freinent les possibilités.

« La municipalité est régie par le ministère des Affaires municipales. Dans un budget restreint, c'est ça qui est le pire. On n'a pas de marge pour développer. On doit quémander des subventions ici et là, c'est assez laborieux. On était là-dessus ce matin, faut rentrer dans les critères, c'est dur ça. » E2

« Est-ce plus cher, est-ce trop de changement ? Le monde a peur du changement. La population peut être plus réticente. Si l'approche est plus : économie à long terme, dans cette direction-là, ça pourrait aller bien. Si on parle pour les futures générations : plus de familles qui viennent ici. » E15

Les municipalités ayant déterminé un budget spécifique aux actions climatiques ont répondu positivement à la mise en action de leur organisation. Définir un budget semble donc être un déterminant facilitant l'orientation et la réalisation d'actions climatiques au sein de l'entité municipale.

5.2.4.3 Appui des pairs

Parmi les moyens incitant à l'action climatique, l'appui des pairs semble faciliter l'intégration de gestes au sein de l'organisation municipale. Sondés au sujet des appuis reçus par les pairs, les acteurs ont une perception positive. En effet, la moitié des acteurs municipaux (6) affirme avoir de l'appui. Trois sont plus nuancés. Ils indiquent « Habituellement, oui. », « Si je demande, oui » et « De plus en plus ». Les autres répondants (3) soulignent en avoir « Moyennement », « Je l'espère » ou « Très peu » d'appui des pairs.

Le sujet est peu abordé en entrevue. Lors des échanges, les maires convaincus de l'importance d'agir et d'avoir un porteur de dossier mentionnent l'importance de l'appui des pairs dans le développement des initiatives climatiques.

« J'ai participé aux rencontres, pour arriver au conseil... ben beau avoir un conseiller qui porte le dossier, mais le maire doit appuyer un peu. Faut gagner la confiance de notre conseil. Faut que la personne en place ait la confiance du maire et les deux portent le dossier ensuite. Si le maire ne porte pas le dossier avec son conseiller, ça n'ira pas très bien. » E16

Un acteur constate la limite de son leadership et le corrèle à un manque d'appuis. Dans cette situation, le porteur de dossier aurait manqué d'encadrement ou de relation avec les décideurs, ce qui aurait nui au développement de différentes initiatives climatiques dans la municipalité.

« Pas de suivi tant que ça. J'étais pas mal laissé à moi-même et personne ne s'en mêlait trop. C'était problématique à la fin, j'étais bloqué, fallait prendre des orientations et décisions. Je pense que ça ne leur tentait pas ou ils ne savaient pas. Ou ils pensaient que ce serait moi qui les aurais faits. Je peux donner une liste, mais je ne pense pas que c'était à moins non plus. » E13

Malgré le caractère peu explicite de l'appui des pairs en entrevue, on peut avancer que cet appui favorise le développement d'actions climatiques au sein de l'organisation municipale. En effet, déterminer un porteur de dossiers et un budget municipal concernant le développement d'actions climatiques passe inévitablement par les appuis des pairs.

Les résultats et les analyses ont mis en évidence différents déterminants et sous-déterminants de l'action climatique chez les acteurs municipaux. On peut constater que différents profils d'acteurs se dessinent. En ce qui concerne les connaissances climatiques, les acteurs participant au projet *Carbo* (activités ponctuelles ou comité de travail) et ceux ayant une formation dans le domaine de l'environnement mentionnent avoir un niveau de connaissances plus élevé sur les changements climatiques (théorie, types d'actions et efficacité des actions) que les autres participants. De plus, les données indiquent une disparité entre les acteurs municipaux participant au projet *Carbo* et ceux qui ne le font pas. En effet, la participation à un projet territorial faciliterait le leadership dans l'action climatique. La participation aux activités,

l'invitation ou le transfert d'informations aux pairs et la réalisation d'actions climatiques permettraient aux acteurs municipaux d'établir un certain leadership dans leur milieu. Aussi, les élus municipaux énoncent clairement l'importance de leur présence aux activités pour amener un leadership en matière d'actions pour le climat, au sein du conseil municipal.

En complément, l'analyse met en évidence une différenciation dans les bénéfices obtenus lors de la participation au projet territorial. La participation aux activités donne l'occasion d'obtenir de l'information, de se laisser inspirer par les pairs et d'optimiser le réseautage avec différents experts. En ce qui concerne la participation au comité de travail, elle vise l'acquisition d'outils facilitant la mise en action, mais favorise également des moments de plaisirs partagés avec les autres membres, augmentant le sentiment d'appartenance. Les moyens à l'action climatique sont peu abordés en entrevue. Ces trois éléments, soit avoir un porteur de dossier, avoir un budget dédié à l'action climatique et avoir l'appui des pairs, malgré leur grande pertinence, semblent sous-estimés, alors qu'il s'agit d'accélérateurs à la réalisation de différentes actions climatiques.

5.3 Résultats et analyses des profils d'acteurs climatiques de la MRC de Maskinongé

Cette section porte principalement sur la présentation et la description des différents profils identifiés à la suite de l'analyse des entrevues et des questionnaires d'auto-évaluation des acteurs municipaux. La méthodologie est d'abord présentée, suivie d'une description de chaque profil. Pour clore cette section, un tableau sommaire présente les profils.

À la suite de l'identification des déterminants et sous-déterminants de l'action climatique, présentés précédemment, nous avons analysé leur manifestation ou l'absence de manifestation dans les entrevues et dans les données des questionnaires d'auto-évaluation. Ces déterminants et sous-déterminants ont servi de critères à l'action climatique. Ainsi, à la relecture des verbatims et lors de l'analyse des résultats du questionnaire, il a été possible d'identifier la manifestation des différents critères de l'action climatique (Annexe D). Par exemple, nous avons constaté qu'un des acteurs mentionnait ne pas être inspiré par ses pairs. Il nous semblait pertinent de noter cette différence qui pouvait être liée à un profil spécifique de l'action climatique. Également, plusieurs acteurs énonçaient l'absence de moyens : aucun porteur de projet, ni budget et peu d'appuis des pairs. Ces éléments, et plusieurs autres, nous semblaient distinctifs.

Lorsque nous avons entamé l'analyse, nous avons d'abord identifié un profil unique pour chaque acteur. Ces profils permettaient de mettre en valeur des forces et faiblesses de chacun d'eux. Chaque critère a été analysé et noté sur une échelle de 0 à 3 (tableau 8). Par exemple, l'acteur municipal E2 avait un faible score en connaissances climatiques, soit présence d'une connaissance théorique des changements climatiques, mais absence de connaissances des actions climatiques et absence de connaissances de l'efficacité des actions. Il était possible d'établir un score de 1/3 pour le critère connaissances climatiques de cet acteur. Ce même acteur avait un score nul (0/3) en ce qui concerne les moyens, c'est-à-dire aucun porteur, aucun budget et aucun appui des pairs. La manifestation ou l'absence des autres critères (engagement dans un projet territorial et leadership et mobilisation dans l'action climatique) ont également été analysées de la même manière pour cet acteur.

Tableau 8. Manifestation ou absence des déterminants (analyse de l'entrevue pour l'acteur municipal E2)

Acteur municipal E2	
Connaissance (1/3) Compréhension du concept des changements climatiques et ses causes (1) Connaissance d'actions climatiques à poser (0) Évaluation adéquate (0)	Engagement (1/3) Valeurs et préoccupation (1) Motivation à participer aux activités (0) Inspiration par les pairs (0)
Leadership et mobilisation (1/3) Participation aux activités proposées (1) Invitation aux gens concernés (0) Réalisation de gestes environnementaux (0)	Moyens (0/3) Budget disponible (0) Ressource porteuse du dossier (0) Reçoit l'appui des pairs (0)

Le même exercice a été réalisé pour les 19 acteurs municipaux rencontrés. L'intention initiale était donc d'établir 19 profils uniques, avec des scores différenciés selon la manifestation ou absence de manifestation des critères. Cette identification a permis de conférer un profil spécifique à chacun. Par contre, en mettant en parallèle les différents profils identifiés, nous avons remarqué plusieurs tendances similaires entre eux et des scores similaires sous différents critères. Ces similarités nous ont permis de rassembler certains profils et de créer de nouvelles catégories plus générales. De ce fait, les scores donnés pour chacun des acteurs rencontrés auront permis de cibler les possibles rassemblements et non pas de les caractériser. Nous n'avons plus tenu compte de ces scores lorsque nous avons identifiés les profils, nous attardant principalement aux tendances associées aux acteurs de chaque profil.

Nous avons remarqué des tendances générales : pour des acteurs, la manifestation de tous les déterminants ou presque ; pour certains, l'absence de moyens était les déterminants

caractéristiques ; pour d'autres, les déterminants liés à l'engagement étaient absents. Nous sommes donc parvenue à définir plusieurs profils généraux pouvant se retrouver sous une seule appellation. L'utilisation du féminin dans l'identification des profils sous-entend que nous catégorisons la personne. Ainsi, nous leur avons attribué un titre commun soit la Submergée (5), la Recrue (4), la Freinée (3), la Désabusée (3) et la Première de classe (3). Le chiffre réfère au nombre d'acteurs regroupés sous ce profil. Un seul profil ne cadrerait pas. Nous avons appelé l'Opportuniste (1) (figure 18).

Notons que les acteurs des municipalités rencontrés sont tous interpellés par l'environnement et la crise climatique actuelle. Ils ont unanimement manifesté des inquiétudes ou des préoccupations face à la situation climatique, en entrevue. De plus, ils ont volontairement manifesté un intérêt à participer à une entrevue ayant comme sujet principal l'action climatique. De ce fait, l'analyse des données ne montre pas de profils à tendance au scepticisme ou réfractaire à l'action climatique. Cela ne signifie pas que ce type de profil n'existe pas. Puisque l'objectif de cette étude était de définir les profils des acteurs municipaux engagés dans l'action climatique d'un projet territorial, tel que le projet *Carbo*, nous ne signalons pas d'irrégularité dans ce résultat.

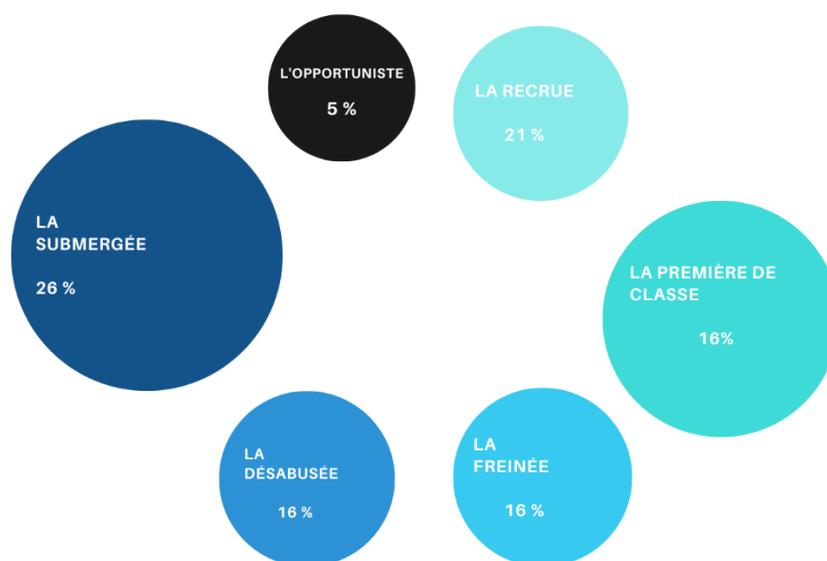


Figure 20. Profil des acteurs climatiques identifiés lors des analyses des données des entrevues et des questionnaires réalisés auprès des acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé.

En toute fin des entrevues réalisées avec les participants de cette étude, nous avons brièvement présenté et expliqué les résultats de trois études scientifiques : Courbe d'innovation de Rogers (novateur, adopteur précoce, majorité précoce, majorité tardive et retardataire), les profils du *Baromètre d'action climatique* (inactif, inquiet, indifférent, optimiste, techno-optimiste, volontaire) et finalement, les étapes du changement de comportement de Prochaska et DiClementi (précontemplation, contemplation, détermination, action, maintien). La théorie des éléments abordés par ces auteurs a été présentée au chapitre 3, mais nous proposons un tableau synthèse (tableau 9). À la fin des entrevues, nous avons présenté et décrit ces différents concepts théoriques. Sur des cartons, nous avons imprimés la courbe d'innovation de Roger et les étapes de changements de comportement de Prochaska et DiClementi. En présentant les cartons aux participants, nous en faisons un bref descriptif. Pour les profils du Baromètre, nous avons imprimé les 6 profils accompagnés d'un descriptif. Les participants ont pu lire individuellement ces profils et ils pouvaient poser des questions afin de clarifier certains éléments. Voir en tableau 9, les contenus présentés. Finalement, les participants devaient identifier le profil ou l'étape auxquels ils s'associaient en regard à l'action climatique.

En plus des données retenues dans les entrevues et les questionnaires, nous avons considéré ces réponses lors de la création des différents profils, puisque nous avons noté certains regroupements possibles entre les profils sélectionnés par les acteurs municipaux. Par exemple, plusieurs ont sélectionné « Inquiet » comme profil du *Baromètre à l'action climatique* et avaient aussi des manifestations similaires concernant les déterminants à l'action climatique (Première de classe). Ou encore, des acteurs associés au profil de la Recrue ont énoncé être en action pour le climat, de manière individuelle. Ces informations complémentaires ont servi à valider l'association des acteurs aux différents profils.

Tableau 9. Différents profils auxquels les acteurs municipaux pouvaient s'associer

Baromètre	Rogers	Prochaska et DiClementi
<p>Inactif Croit que ses choix et ses habitudes contribuent aux changements climatiques et qu'il y a urgence d'agir. 50 % d'entre eux pensent qu'il est facile de réduire son impact climatique. Ne fait pas d'efforts tangibles dans sa vie quotidienne. Les gouvernements et les entreprises sont les principaux acteurs et doivent agir davantage.</p>	<p>Novateur Il est enthousiaste et féru de nouveauté.</p>	<p>Précontemplation L'individu n'a pas l'intention de changer. Il est peu motivé.</p>
<p>Inquiet Très préoccupé par les enjeux environnementaux, inquiet par les changements climatiques et croit fortement à l'urgence d'agir. Ressent des émotions négatives par rapport à la situation climatique. Passe à l'action et croit que tous peuvent en faire plus, même si c'est difficile de passer à l'action.</p>	<p>Adopteur précoce Il recherche des conseils et des informations supplémentaires avant de prendre une décision. Il est dans les premiers à adopter la nouveauté.</p>	<p>Contemplation L'individu a l'intention de changer, mais pas à court terme.</p>
<p>Indifférent Croit que les changements climatiques sont un phénomène naturel, qu'il est inutile d'agir au Québec, car d'autres pays émettent plus de GES. Nos comportements actuels ne contribuent pas aux changements climatiques. Les individus n'ont pas à en faire plus pour le climat : ce sont les industries qui doivent en faire plus.</p>	<p>Majorité précoce L'individu a de l'intérêt, mais lorsque le mouvement prend de l'ampleur et a fait ses preuves.</p>	<p>Détermination L'individu a l'intention de changer et il organise son changement.</p>
<p>Optimiste Croit que si tous les acteurs unissent leurs efforts, le Québec a la capacité collective de lutter contre les changements climatiques. Il a confiance qu'il y aura des solutions – qui ne sont pas technologiques, mais plutôt des gestes concrets. Il croit à 100% que les Québécois font leur part individuellement et il sait quoi faire pour réduire son empreinte.</p>	<p>Majorité tardive L'individu est prudent et il s'assure qu'il a un minimum d'incertitudes avant d'adopter l'objet ou le comportement.</p>	<p>Action L'individu intègre le nouveau comportement.</p>
<p>Volontaire Très alerté par l'urgence climatique, il est fortement motivé à réduire son impact sur le climat. Ses sentiments négatifs (peur et impuissance) sont des moteurs de mise en action. Engagement très fort dans l'action climatique et considère facile d'agir au quotidien.</p>	<p>Retardataire L'individu est conservateur. Il sera dans les derniers à adopter le comportement.</p>	<p>Maintien L'individu a intégré le comportement dans ses habitudes de vie.</p>
<p>Techno-optimiste Croit que les solutions technologiques résoudront les changements climatiques. Il sait quoi faire individuellement pour réduire son impact environnemental et il adopte plusieurs gestes en ce sens. Il a des attentes élevées par rapport aux gouvernements et aux entreprises.</p>		<p>Rechute Retour aux anciennes habitudes.</p>

Les principales caractéristiques de chacun des profils retenus seront présentées et définies. Nous élaborerons sur les tendances des segmentations identifiées pour les acteurs municipaux, en plus de la manifestation ou de l'absence de déterminants de l'action climatique (connaissances climatiques, engagement dans un projet territorial, mobilisation et leadership et moyens à l'action climatique).

5.3.1 La Submergée (5)

Le profil de la Submergée est associé au plus grand nombre d'acteurs municipaux (5). Leurs connaissances climatiques théoriques et leurs connaissances des différentes actions climatiques étaient moyennes, alors que leurs connaissances de l'efficacité des gestes climatiques étaient plutôt faibles à moyennes. Ce manque de connaissances peut s'expliquer par l'absence de formation dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques.

Dans ce profil, l'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques est caractérisé par les valeurs et préoccupations environnementales. En entrevue, ils se sont identifiés à deux profils de l'action climatique du *Baromètre* (2020) : Inquiet (3) ou Optimiste (2). Ce qui met en évidence leurs préoccupations par rapport aux enjeux climatiques et environnementaux. En complément, ils sont conscients de l'importance d'agir pour le climat. Malgré leurs valeurs et leurs préoccupations environnementales et climatiques, ces acteurs qualifient de moyenne leur motivation à participer aux activités territoriales. Lorsqu'ils abordent le sujet de leur participation aux activités ou au comité carboneutre, ils apprécient le contact et l'inspiration par les pairs.

« Quand j'ai le goût d'aller à une activité comme ça, c'est dans une notion que je vais être plus outillée. Le partage de cas vécus, des initiatives, ça m'attire. » E11

« Oui, quand je peux, je vais être là [en faisant référence à sa participation aux activités et aux rencontres de comité]. Ça me fait plaisir d'être là. C'est pour copier ce qui se fait ailleurs. [...] Avoir l'expérience des autres, je trouve ça important. »

E7

Leur leadership et leur mobilisation dans l'action climatique se limitent à leur participation aux activités territoriales proposées ou au comité de travail, lorsqu'ils sont disponibles. En ce qui concerne l'adoption d'une innovation (Rogers), ils s'identifient à premier adoptant (2) ou majorité précoce (3). Ces données sont surprenantes puisque le profil de premier adoptant (Rogers) est régulièrement associé à des férus de nouveautés et d'innovations, ce que les entrevues n'ont pas démontré. De plus, ils ont mentionné avoir un intérêt à inviter des pairs aux activités ou au comité. Lorsqu'ils invitent des pairs, ils précisent leur intention en

mentionnant l'importance de s'informer et de se sensibiliser aux enjeux climatiques. Leur intérêt à faire des actions climatiques est qualifié de modéré. De ce fait, leur point commun est de ne pas réaliser d'actions climatiques structurées dans leur municipalité. Ils font de petites actions, telles que des plantations d'arbres. Ils justifient principalement cette absence d'actions climatiques dites structurées au sein de l'entité municipale par un manque de temps ou de ressources humaines. Ce déterminant à l'action semble dominer et limiter leur motivation à participer et à être en action.

« Je ne peux pas débiter un projet. Présentement, j'attends. Je manque de temps. Si quelqu'un autour d'une table énonçait ça, j'aurai la motivation d'aller chercher l'information [en évoquant le développement de nouveaux projets]. Mais là, je manque de temps. Ma priorité n'est pas à développer quelque chose présentement. » E11

« On fait des gros efforts. Par exemple, la plantation, au parc devant le presbytère. Mais, on ne fait pas de travaux majeurs. On a une belle forêt derrière le terrain des loisirs. L'employé le sait, on fait le ménage : on coupe les [arbres] morts. On fait notre possible. On est petit. On ne pollue pas beaucoup. » E6

« Je ne suis pas pro-actif. Proactif, je serai ben plus fonceur que ça. Je ne me considère pas pro actif, parce qu'on n'a pas le temps de le faire. Je voudrais plein de choses, mais je ne peux pas et je ne veux pas mettre de pression plus que ça. On a des enjeux de main-d'œuvre et la santé des employés, c'est très important. » E7

Ce qui distingue les acteurs du profil de la Submergée des autres profils est la priorisation des dossiers. Pour eux, les autres dossiers sont traités en priorité devant les dossiers environnementaux ou climatiques, faute de temps ou de ressources humaines ou financières (absence de moyens à l'action climatique). À la différence du profil de la Freinée (voir plus loin), la Submergée est associée à une municipalité où il n'y a pas de porteur de dossiers clairement défini pour l'environnement et les changements climatiques. Ce qui a pour conséquence la mise de côté ou en attente des dossiers environnementaux ou climatiques.

« On a un problème ici : faudrait que ça aille plus vite. Si tu as remarqué, les bureaux sont tous vides : l'urbaniste est parti, on cherche un comptable, la DG en a assez. Il faut y aller modérément et penser aux gens autour de nous, et on a un nouveau problème de personnel. C'est ça qui nous freine [dans le développement des actions]. » E7

« On donne toujours des dossiers à nos conseillers. Et j'avais donné le dossier de l'environnement à un conseiller, chose qui n'existait pas avant. Il était inclus dans autre chose. Je voulais vraiment que ce soit spécifique. Ce conseiller a démissionné. J'attends d'avoir quelqu'un d'autre pour mettre en branle ce que j'aimerais. [...] Je pourrais demander à un autre conseiller, mais quand tu as plusieurs dossiers et que ce n'était pas le tien et que tu sais que tu ne le garderas pas. Je pense que c'est plus compliqué et frustrant pour les autres personnes. À moins de me trouver quelqu'un qui voudrait être président du comité intermittent, mais faudrait que ce soit moi qui trouve quelqu'un, et je pense que j'en ai assez pour l'instant. » E1

L'absence de moyens disponibles à l'action climatique résume le profil de la Submergée. Cette absence de moyens peut teinter négativement la motivation des acteurs dans le développement d'initiatives climatiques. Malgré leur prise de conscience de l'importance d'agir pour le climat, d'autres dossiers sont priorisés, faute de temps et de ressources humaines. Ce qui sous-entend une incapacité à amorcer du leadership dans les dossiers climatiques de sa municipalité. Finalement, les acteurs associés à ce profil sont maires ou mairesses ou travaillent à la direction générale ou de service, de la municipalité. Ces fonctions sont associées à une multitude de tâches et d'enjeux municipaux complexes et imbriqués. Cette réalité, combinée à l'absence de moyens, définit le profil de la Submergée.

5.3.2 La Recrue (4)

Quatre acteurs municipaux sont associés au profil de la Recrue. Aucun n'a d'expertise professionnelle en environnement. Ils possèdent tous des connaissances de base sur le concept théorique des changements climatiques. Néanmoins, ils identifient des lacunes dans leur niveau de connaissances (connaissances faibles à moyennes) des actions climatiques à poser dans la lutte aux changements climatiques et de l'efficacité de différentes actions. Ce sont les seuls

acteurs municipaux qualifiant leurs connaissances climatiques de faibles à moyennes. Une représentante municipale associée à ce profil mentionne :

« Comme c'est très vaste [les changements climatiques], je trouve ça un peu difficile de démarrer un projet. Je manque de connaissance des enjeux, donc je ne sais pas vers quoi aller. » E10

L'élément remarquable du profil de la Recrue est son fort engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques, dans le cadre de fonctions professionnelles exercées à la municipalité. Cet engagement se manifeste par la motivation à participer à différentes activités ou au comité de travail du projet *Carbo* et par la motivation à faire des actions climatiques. De plus, les acteurs municipaux de ce profil disent être inspirés par les pairs rencontrés lors de leur participation aux différentes activités ou aux rencontres de comités de travail. Ils identifient tous dans le questionnaire leur motivation comme étant grande, soit le plus haut niveau qu'il soit possible de sélectionner (faible, moyenne, grande). Cette forte motivation peut être attribuable à deux éléments. Être désignés porteurs des dossiers environnementaux et climatiques à la municipalité pourrait être une source de motivation et pourrait favoriser leur engagement dans l'action climatique municipale.

« De longtemps, j'ai toujours été très attaché à la préservation de la faune. Au cégep j'avais fait des activités de plantation d'arbres, de reboisement. Et depuis les dernières années avec les réchauffements climatiques, c'est plus périlleux [...] C'est comme ça qu'est venue mon intention que la municipalité s'implique dans l'environnement et qu'on fasse, malgré le peu qu'on peut faire, notre petite part des choses en environnement. » E14

« Je fais partie de celle qui tente de faire leur part, qui regarde l'impact que j'ai. La famille, les amis nous poussent vers ça. J'adore ça. Je trouve ça intelligent de faire des gestes posés en se souciant des conséquences de l'avenir. Ici, aussi. À la municipalité, ça leur parle vraiment beaucoup. » E10

De plus, elle pourrait être attribuable à un effet de nouveauté à travers leurs tâches professionnelles municipales. Dans ce contexte, le manque d'expérience pourrait atténuer les

perceptions des possibles difficultés à porter les dossiers environnementaux et climatiques dans la municipalité.

Le leadership et la mobilisation dans l'action climatique sont identifiés comme *rarement* ou *lorsque possible*, par la majorité. Ces données sont surprenantes, considérant la mention d'une grande motivation à participer et à effectuer des actions climatiques. Dans le cas présent, la relation entre la participation aux activités ou aux comités *Carbo* et l'acquisition de connaissances en vue d'une mise en action ne semble pas claire pour les interviewés. Lorsqu'il est question des invitations aux activités ou du transfert d'informations aux pairs, un seul a mentionné faire ces actions. Il s'agit d'un maire. Les autres ont mentionné être nouveaux dans les dossiers environnementaux et climatiques et ne pas se sentir assez au courant du projet et du déroulement des activités pour inviter ou faire un transfert de connaissances. Ce sont des employés ou des conseillers nouvellement élus. Ces données portent à interpréter qu'un maire aurait plus de facilité à inviter des pairs ou à leur transférer de l'information. Cela semble intégré dans les fonctions de la mairie, alors que ce n'est pas nécessairement le cas pour les conseillers ou les employés.

« Je suis une suiveuse. Je ne prends pas d'initiatives avant-gardistes. Mais au bureau, je ne veux pas qu'on gaspille. S'il y a un mouvement et que je trouve ça intéressant, je vais embarquer. Je ressens l'influence positive par les autres. » E10

« Je ne suis pas quelqu'un qui va tirer les autres, mais je vais pousser. Quand c'est parti, j'embarque. Par manque de temps, j'imagine, mais pas par manque de volonté en tout cas. Je ne suis pas un leader. » E17

De plus, en entrevue, ils se sont associés à différents profils : volontaire, optimiste, techno-optimiste ou inquiet. Ces profils (*Baromètre*) ont pour point de ressemblance la mention d'un engagement individuel dans l'action climatique. Ce qui est cohérent avec leur association à l'étape de l'action de Prochaska et DiClementi. En effet, en entrevues, ces quatre représentants ont sélectionné être individuellement en action, parmi les différentes étapes du changement de comportement de Prochaska et DiClementi. Ainsi, malgré le fait qu'ils énoncent avoir une faible à moyenne connaissance des actions climatiques, ils ont déjà intégré certaines actions individuelles dans leur quotidien. Dans un souci de cohérence, il pourrait sembler naturel de transposer et de développer ce type d'habitudes ou de comportements, dans le contexte de

leur milieu de travail. Par contre, la réalisation d'actions climatiques dans un contexte municipal n'est pas concrétisée, puisqu'ils mentionnent ne pas faire d'actions structurées pour leur municipalité. Il y a donc une différence notable entre les actions individuelles portées par les acteurs municipaux et les actions climatiques organisationnelles qu'il est possible de déployer sur le terrain.

Les acteurs municipaux associés au profil de la Recrue sont nouvellement responsables des dossiers environnementaux et changements climatiques et nouvellement élus ou employés. Au sein de leur organisation, ils sont les porteurs de ces dossiers. De ce fait, de manière générale, ils ont volontairement pris le leadership des dossiers climatiques (élu.e.s municipaux) ou ont reçu la charge de ces dossiers dans leurs fonctions municipales (employé.e.s). À ce sujet, les données fournissent des informations contradictoires, puisque deux représentants ont répondu par la négative lorsqu'on les a questionnés sur la présence d'un porteur de dossier identifié au sein de l'organisation municipale, alors qu'en entrevue, ils énoncent être les porteurs de ces dossiers.

« Un dossier est tombé sur mon bureau : À la base, je n'étais pas dans ce dossier-là. C'est récent que je travaille là-dessus. [...] Ça fitte avec les fonctions : Vie communautaire, évènementielle. On touche beaucoup de personnes. » E10

« Autour de la table des conseillers, je prends le chapeau de l'environnement. Je trouve que c'est moi qui dois le faire. Je suis le plus jeune, le plus de gauche. C'est à moi de faire ça. Et aussi par valeur personnelle. » E17

Cette confusion peut être associée à un manque de compréhension de la définition de porteur de dossiers au sein d'une organisation municipale ou encore sur le qualificatif *identifié*, amenant ces deux répondants à se détacher de ce rôle de manière officielle. En effet, ils peuvent ne pas être officiellement identifiés par la municipalité, mais prendre le leadership nécessaire lorsque la situation se présente, faute de porteur officiel.

Finalement, parmi les moyens disponibles à la mise en action, les Recrues sont limitées au fait qu'ils soient porteurs de projet. Ne pas avoir de budget associé à l'action climatique et ne pas recevoir l'appui des pairs peuvent être des freins majeurs à leur mise en action. Éventuellement, ces moyens limités pourraient amener à réduire la fenêtre de possibilités de réalisation

d'actions climatiques au sein de l'entité municipale, et ce, malgré une forte motivation du porteur de projet. À long terme, cette situation pourrait engendrer une diminution de l'engagement des Recrues et réduire leur intérêt à participer aux activités et au comité de travail. Ainsi, avec le temps et le maintien d'une absence de moyens, les acteurs identifiés au profil de la Recrue pourraient tendre vers le profil Désabusée.

5.3.3 La Désabusée (3)

D'une manière générale, les acteurs municipaux associés à ce profil possèdent de bonnes connaissances climatiques, acquises dans le cadre d'une formation universitaire ou à travers l'expérience du terrain et professionnelle. Ils ont qualifié de moyennes à élevées leurs connaissances des actions individuelles et collectives à poser pour le climat, tout comme leurs connaissances de l'impact réel des différents gestes faits. En plus de ces connaissances, les acteurs municipaux du profil de la Désabusée ont une prise de conscience concernant l'urgence d'agir pour le climat. En effet, en entrevue, ils s'associent aux profils du *Baromètre* (2020) volontaire, inquiet et inactif. Ce sont tous des profils faisant mention de l'importance de se mettre en action. De plus, les profils inquiet et inactif sont caractérisés par la présence d'émotions négatives par rapport à la situation climatique.

Les acteurs municipaux de ce profil montrent un engagement modéré dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques. Malgré la présence de valeurs et de préoccupations environnementales, ils sont peu motivés à participer aux activités territoriales ou au comité de travail. Seul un des trois acteurs associés à ce profil mentionne être motivé à participer. Pour les deux autres, la question de l'impact d'une telle participation est soulevée. Un candidat mentionne son impression au sujet du comité municipalité carboneutre :

« Pour le comité municipalité, c'est une période d'échange qui sert de remue-méninge, mais ça s'arrête là. Soit par manque d'initiatives ou par manque de financement. Je le vois négativement. Le comité est une activité de sensibilisation. On arrive à faire des outils. Est-ce que ça a une répercussion directe ? Je me questionne un peu. L'implication politique ou le vouloir de mettre en place des actions concrètes est difficile. » E8

Par contre, ils sont tous inspirés par les pairs et cette mise en relation permettrait d'apporter des nouvelles idées et d'identifier des nouveaux enjeux sur lesquels réfléchir. Dans un contexte professionnel, il serait possible de développer de nouvelles collaborations et de connaître de nouveaux organismes.

« Savoir les expériences des autres. Surtout s'ils ont vécu quelque chose : mise en place d'un règlement sur l'environnement [par exemple]. Si eux autres l'ont fait, leur démarche peut influencer sur ce que je vais décider. » E13

En complément, l'absence de leadership et de mobilisation dans un projet de lutte aux changements climatiques les caractérise. Malgré leur sentiment d'urgence d'agir, ils participent rarement aux activités ou au comité de travail du projet *Carbo*. Lorsqu'ils y participent, leur intention est principalement d'obtenir de l'information sur des sujets précis et donc de parfaire leurs connaissances, qui pourraient être transposables en action dans leur vie personnelle ou professionnelle.

« Les webinaires, c'est intéressant pour aller chercher de l'information. C'est un sujet que t'es pas porté à aller voir directement. Donc ça nous allume sur des réflexions et des pistes [d'actions]. Par exemple, le webinaire sur les toits verts. »
E8

De plus, ils n'invitent pas les pairs aux activités et ils ne transmettent pas d'informations à la suite de leur participation. Finalement, les connaissances climatiques acquises ne sont pas utilisées afin de se mobiliser dans l'action. Ils ne réalisent pas de gestes environnementaux ou climatiques au sein de leur municipalité.

« Il y a une dualité entre l'action directe de chaque municipalité par rapport aux changements climatiques et environnementaux et la vision régionale qui souhaiterait plus. C'est peut-être tout ça. Par un manque de ressource interne, en fait. Si c'est fait de manière globale et générale, quelqu'un à la MRC travaille là-dessus. Même si ça ne va pas à 100 mille à l'heure. Comme *Carbo*. Je pense que c'est un manque de ressources [qui ralentit]. » E8

Finalement, l'absence de moyens (porteurs, budget et appuis des pairs) à la réalisation de différents gestes pourrait aussi expliquer leur inaction. Cette absence de moyens disponibles à l'action climatique peut amener l'acteur à limiter son leadership. Deux acteurs s'identifient comme étant à l'étape du maintien des actions climatiques individuelles (profils de Prochaska et DiClementi). Cette association sous-entend la réalisation de plusieurs gestes individuels au quotidien. Par contre, la transposition d'un leadership entre les actions individuelles au quotidien et les actions organisationnelles (municipales) ne semble pas avoir lieu. Notons que ces deux acteurs sont des employés et qu'ils ne sont pas officiellement porteurs de dossiers environnementaux ou climatiques au sein de l'entité municipale. Le fait d'être employé et non pas un élu municipal pourrait être une limite à leur capacité à déployer différentes initiatives climatiques au sein de la municipalité :

« Mettre en œuvre un plan, faut que quelqu'un gère ça. Ça demande de l'énergie, du temps et de l'argent... C'est problématique. Les ministères donnent de l'argent pour qu'on fasse des outils, mais on n'a pas de support pour la mise en œuvre. Oui, de l'argent pour des mesures, mais pas pour la mise en œuvre. » E8

En résumé, plusieurs déterminants à l'action climatique associés à ce profil pourraient guider leur mise en action pour le climat. En majorité, ils ont une bonne connaissance climatique et ils portent les valeurs pour agir dans l'action climatique. Leur vision désabusée proviendrait donc de leur perception de l'urgence d'agir, combinée au manque de moyens et de leur inaction climatique.

« Faut absolument le faire [se mettre en action]. On n'a pas le choix. La planète est surpeuplée, trop de consommation, ça va être difficile à arrêter. L'économie mondiale est faite dans ce sens-là, de consommation et de surproduction. Je suis content que du monde s'en occupe, mais je ne suis pas certain que ça marche. » E15

« Ça m'inquiète pas mal. Je ne pense pas qu'on s'en va dans un meilleur futur. J'ai perdu l'espoir en l'humanité. Je me suis faite à l'idée... J'ai pas l'impression qu'il va y avoir des changements. Ou, va falloir de quoi de gros. Je ne sais pas. Je ne crois pas à nos gouvernements pour qu'ils changent. Ou si oui, ça va se faire très long, pas assez vite pour la transition. » E13

« On est dans une période charnière, pandémie mondiale, pénurie de main-d'œuvre, niveau économique- récession, beaucoup d'enjeux. Malheureusement, l'environnement est mis en dernier, comme toujours. Des fois, c'est le contexte qui ne s'y prête pas. » E8

Le contexte amène les acteurs associés à ce profil à une diminution de leur motivation et de leur leadership à participer au projet territorial de lutte aux changements climatiques. Cette situation limite leur mise en action. Avec le temps, cette situation teinte leur ressenti d'un défaitisme climatique.

5.3.4 La Freinée (3)

Les acteurs municipaux associés à ce profil ont comme point commun leur forte expérience du milieu municipal. Les trois acteurs associés à ce profil sont employés ou élus municipaux depuis plusieurs années. Cette situation les positionne de manière avantageuse concernant la compréhension des enjeux et des défis auxquels font face leur municipalité. Ils ont qualifié leurs connaissances climatiques de moyennes à élevées. Cette connaissance s'explique par leurs formations professionnelles ou leurs expériences terrain. Leur engagement dans un projet territorial peut être caractérisé de fort. En plus de partager des valeurs et des préoccupations environnementales et climatiques, ces acteurs sont motivés à participer aux activités ou au comité de travail et à faire des actions climatiques. Ils se disent également inspirés par les pairs et ils rêvent d'une meilleure situation pour leur municipalité. Dans ce contexte, ce ne sont pas les actions des autres municipalités qui les interpellent, mais plutôt leur fonctionnement.

« Ils ont peut-être plus de ressources. Ou ils mettent plus leur temps-là. Je ne sais pas. Je regarde à St-Alexis, ils ont l'air d'en faire beaucoup plus que nous. Sinon, ici, c'est un manque de temps, mais pas de volonté. » E9

« Je trouve ça l'fun des élus impliqués aussi, c'est l'fun de voir ça. Je pense à [une conseillère], elle s'est fait élire pour des projets d'environnement et elle les mène, elle est impliquée, c'est l'fun de voir ça. » E5

Un élément distinctif des acteurs de ce profil réside dans leur attitude positive. En effet, les membres du profil la Freinée sont conscients de la difficulté à se mettre en action, mais se disent positifs par rapport aux solutions possibles pour le climat. En entrevue, ils se sont tous identifiés

au profil Inquiet du *Baromètre d'action climatique*. Ainsi, ils ont de fortes inquiétudes par rapport au climat, mais ils passent eux-mêmes à l'action et sont convaincus de la capacité que tous peuvent en faire plus.

« Je suis très préoccupé par les enjeux [environnementaux et climatiques]. Il y a fortement urgence d'agir, oui, il faut agir. On peut tous y arriver. » E12

« Je crois à l'urgence d'agir. Je passe moi-même à l'action. [...] Ça me stress pareil si j'y pense comme faut. Mais les autres passent beaucoup à l'action. » E9

Ils participent régulièrement aux activités et au comité de travail du projet *Carbo*. Deux sont nouvellement impliqués dans le comité du projet *Carbo* et sont porteurs des dossiers environnementaux et climatiques dans leur municipalité. On peut penser que ces éléments réunis (connaissances climatiques, participation aux activités, engagement dans un projet de lutte aux changements climatiques et être porteurs de projet) pourraient prédisposer les acteurs de ce profil à l'action climatique. Cependant, la forte présence de freins à leur mise en action est l'élément névralgique de ce profil. Ces freins varient selon le contexte municipal. Certains énoncent un manque de temps, d'autres un manque d'appui pour faire avancer les dossiers, un manque de priorisation des actions ou encore un manque de budget. Devant ces freins à l'action, ils ne réussissent pas à établir leur leadership et manquent d'outils pour mettre en branle de nouvelles actions climatiques. Pour une des représentantes, la charge de travail semble très grande :

« Des fois, on me donne le go, mais je ne suis pas capable de faire les choses. C'est le temps qui faut je pense. [...] Ici, c'est sûr qu'on peut en faire aussi [des actions climatiques]. Puis, il y a le manque de ressources ou le manque de possibilité. Je ne sais pas toujours quoi faire. Le conseil [municipal] et l'administration est ouvert à différentes idées, mais après, on n'a pas ce qu'il faut pour mettre les idées en place. Ici, il manque trois employés, on n'a pas de secrétaire, pas de comptable. Tout le monde est garoché partout. » E9

Malgré ces freins, ils restent positifs et confiants. Une représentante mentionne un changement dans l'organisation municipale, qui semble lui donner espoir :

« Tu avais déjà fait une approche à la municipalité et le conseil ne voulait pas que je participe au comité *Carbo*. Ils avaient moins conscience du besoin et pour eux [...]. Et là, ils ont évolué. Ils comprennent que l'environnement doit dicter nos actions concrètes, ici. » E5

Les sentiments positifs ressentis par les acteurs de ce profil, en plus de leur motivation à l'action, les distinguent du profil de la Submergée. Ils pourraient rapidement tendre vers le profil de la Première de classe, avec des moyens et en développant un leadership vers l'action climatique qui permettrait de prioriser et de supporter des actions climatiques.

5.3.5 La Première de classe (3)

Les acteurs de ce profil n'ont pas de formation dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques. Cependant, ayant un intérêt envers le sujet, ils s'informent depuis de nombreuses années et ils ont acquis de bonnes connaissances théoriques, ainsi que de bonnes connaissances sur les possibles actions climatiques et sur l'efficacité de ces différentes actions. Ils identifient leurs connaissances de moyennes à élevées. Leur engagement dans un projet territorial est élevé. En plus de leurs valeurs et préoccupations environnementales et climatiques, leur motivation à participer aux activités ou au comité *Carbo* est présente. Ils ont tous une grande motivation à participer aux activités et au comité *Carbo* et à se mettre en action. Ils sont inspirés par les pairs. Une représentante résume son engagement et ce qu'elle retire de sa présence aux activités et au comité *Carbo* :

« Je tiens à être là, pour rencontrer des gens qui ont un intérêt ou qui ont une ouverture à faire des actions. Pour faire des choses dans la MRC et qu'on puisse faire une différence. C'est animé, dynamique et interactif. C'est un remue-méninge. [...] On en a de besoin. » E16

Les acteurs ont tous sélectionné les profils volontaire ou optimiste du Baromètre de l'action climatique. Les volontaires sont alertés par l'urgence climatique et ils se démarquent par leur très fort engagement dans l'action climatique. Cela représente bien deux candidats associés au profil de la Première de classe. Quant au troisième, qui se déclare optimiste, il se différencie du profil volontaire par l'absence d'un sentiment négatif, ce qui l'amène à croire que si tous les acteurs s'unissent, le Québec peut lutter pour le climat.

« Je pense qu'on est capable de la faire la transition écologique. » E16

De plus, deux acteurs indiquent être à l'étape du maintien dans les étapes du changement de comportement de Prochaska et DiClementi. Cette identification semble cohérente avec leur niveau de connaissances des actions climatiques, mais aussi avec leur leadership au sein de la municipalité. En effet, ces acteurs sont parvenus à réaliser plusieurs gestes efficaces dans leur municipalité, tels que d'avoir un plan d'action de réduction des émissions de GES, d'optimiser l'utilisation des camions municipaux et de changer les systèmes de chauffage dans certains bâtiments municipaux. De plus, leur leadership est manifeste. Ils sont présents aux activités et ils sont membres du comité *Carbo* depuis 2017.

« [Je participe] depuis le début du projet. Naturellement, ça m'a attiré, vu mon côté environnemental. » E4

Les acteurs municipaux associés à ce profil invitent les pairs aux activités et ils effectuent du transfert d'information à la suite de leur participation aux activités ou au comité *Carbo*. Ces acteurs invitent les pairs afin d'accroître la mobilisation dans l'action climatique et considèrent que d'inviter les pairs permet à tous de mieux s'informer. Ils évoluent dans les municipalités identifiées comme étant les plus actives en matière d'actions climatiques sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Ils sont régulièrement nommés par les pairs comme étant des leaders actifs sur le territoire.

« Parce que j'ai parlé beaucoup avec le maire. Ils ont déjà un comité [citoyens en environnement] de fait. Ils ont des activités assez régulièrement pour ramasser des petites choses qui traînent un peu partout. » E1

« Sainte- Ursule pour ne nommer qu'eux : c'est wow. J'aimerais que ça bouge autant ici. Je trouve ça l'fun des élus impliqués aussi. Je pense à Sylvie Lessard [conseillère municipale de Sainte-Ursule], elle s'est fait élire pour des projets d'environnement et elle les mène, elle est impliquée, c'est l'fun de voir ça. » E5

« Y'en a qui passent [à l'action]. Je pense à Saint-Paulin, Sainte-Ursule. Ils ont plus pro actif que nous autres. Peut-être parce que c'est plus petit, parce qu'ils ont plus de temps. » E7

Deux acteurs proviennent d'une même municipalité, une conseillère et un maire. Le dossier environnement et changement climatique de la municipalité est sous la responsabilité de la conseillère. Par contre, le maire est très engagé et s'implique afin de bien connaître les dossiers et appuyer la conseillère dans le déploiement de ses initiatives. Ils ont réussi à mettre en place une stratégie pour atteindre leurs objectifs.

« Avec notre plan, on va aller plus loin. Là, on veut faire des activités d'écoconduite. C'est dans le plan qu'on a mis en place [la réduction des GES] : On va essayer de suivre le plan. Il y a des rencontres prévues avec les employés pour les libérer pour telle chose... la conseillère municipale va gérer ça. C'est des petits pas. » E16

De manière générale, tous les déterminants à l'action climatique identifiés dans cette étude caractérisent le profil de la Première de classe. Cette situation les positionne favorablement dans l'action climatique.

5.3.6 L'Opportuniste (1)

Un seul acteur municipal avait un profil qualifié d'Opportuniste. Cette personne peut avoir des connaissances climatiques adéquates (théorie, actions et efficacité) ainsi que les moyens disponibles à la mise en action (porteur, budget et appui), mais son engagement et son leadership se manifesteront par la perception d'un bénéfice. En l'absence de cette perception, elle ne participera pas et ne sera pas motivée à participer aux activités proposées ou au comité de travail. De plus, elle n'invitera pas ses pairs à participer, ne réalisera pas et ne sera pas motivée à faire des actions environnementales et climatiques. Cette personne a l'intention d'intégrer des actions climatiques seulement si la situation lui convient. Elle ne cherche pas à obtenir un bénéfice personnel : c'est la municipalité qui doit en tirer profit.

« Le dossier de l'église [accompagnement par la SADC dans l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment]. C'est là que je me suis dit que c'était là qu'on avait quelque chose à faire. Je crois que c'est bon, mais je reviens à ce que j'ai dit tantôt : la municipalité doit être là pour elle et non pas pour le paraître. Je crois que les choses qui ont bien marché à tous les niveaux, c'est quand les gens autour de la table y croient. Dès qu'ils y croient, ils sont capables de faire des grandes choses. » E3

L'absence du sentiment d'inspiration par les actions des autres personnes qui l'entourent différencie ce profil des autres. Elle a sélectionné l'option de ne pas être influencée par les pairs dans le questionnaire et en entrevue, elle a mentionné :

« Ce qui est le plus sûr, c'est quand ça part de ce que toi, ou ce que ma municipalité veut. Le comité carbo - quelqu'un qui nous chapeaute, comme la SADC, je trouve ça merveilleux. Après, on doit être individuel. La municipalité doit y aller dans son idée propre, et l'individu devrait le voir de même. Personnellement, je me suis toujours foutu de ce que les autres pensent, tout en respectant l'autorité. » E3

Mis en contact avec les projets des autres acteurs municipaux, l'Opportuniste prend soin d'analyser la faisabilité pour être en mesure de réaliser l'action dans sa municipalité et de maintenir les changements dans le temps, si la situation lui apporte un bénéfice. De plus, si la municipalité n'a pas de budget officiel dédié à l'environnement, elle est en mesure de mobiliser des sommes lors de la préparation des budgets, pour des projets ponctuels aux retombées significatives dans sa municipalité.

L'acteur municipal a d'abord pointé le profil Optimiste du *Baromètre*. Ses inquiétudes et ses craintes par rapport aux changements climatiques sont plutôt limitées. L'absence de sentiment d'urgence à l'action climatique peut donc expliquer son association au profil Optimiste. De plus, il s'associe à l'étape de la contemplation du changement de comportement de Prochaska et DiClementi, ce qui est cohérent avec le fait de se maintenir en marge de l'action, en attente de possibilités qui pourraient adéquatement convenir à la municipalité. Le plus intéressant réside dans son association au profil Novateur ou à la Garde dans les profils de la courbe d'innovation de Roger.

« Je suis plutôt terre à terre. J'ai ben de la misère à répondre... Si ça cadre : novateur. Si ça ne cadre pas : la Garde. Je ne ferai pas [une action] parce que quelqu'un le fait. Si on pense que ça fait notre affaire, on le fait. » E3

Cela met en évidence son profil dit opportuniste : il intégrera une nouvelle manière de faire parmi les premiers, s'il considère obtenir un bénéfice. En contrepartie, il pourra y adhérer en dernier (donc lorsque cette manière de faire se sera imposée), s'il ne trouve aucun bénéfice pour sa municipalité.

Le tableau 10 met en évidence la manifestation des différents déterminants identifiés (présence ou absence de X dans les cases). La manifestation ou l'absence de manifestation des déterminants nous ont guidée vers le regroupement des acteurs municipaux en profils-types. De ce fait, on constate facilement les principales différences et ressemblances des profils. Pour la Première de classe, nous avons constaté la manifestation de la majorité des déterminants à l'action climatique. En ce qui concerne l'Opportuniste, l'absence de manifestation de l'inspiration par les pairs est unique à son profil. La Freinée est porteuse de projet officiel, par contre, les déterminants de l'appui des pairs et de budget (deux moyens à l'action) sont absents de son profil. La Submergée démontre peu de motivation à participer aux activités proposées sur le terrain. Par contre, à travers ses tâches, elle se voit attribuer le rôle de participer aux activités. De manière contradictoire, ces acteurs mentionnent l'absence de porteur de dossiers climatiques au sein de leur municipalité. Notons également l'absence de moyens à l'action qui caractérisent ce profil. En ce qui concerne le profil de la Désabusée, les acteurs y étant associés n'ont pas de motivation à participer, et contrairement au profil de la Submergée, ils ne participent pas aux activités proposées. Ce sont les seuls acteurs à ressentir des émotions de défaitisme climatique. Finalement, la Recrue possède le moins de connaissances climatiques. Elle a une grande motivation à apprendre et à agir pour le climat. De plus, elle est désignée officiellement comme porteuse de dossiers climatiques.

Tableau 10. Déterminants à l'action climatique regroupés en différents profils d'acteurs municipaux

Déterminants de l'action climatique						
	Recrue	Désabusée	Submergée	Freinée	Opportuniste	Première de classe
La connaissance climatique						
La connaissance théorique du concept des changements climatiques		X	X	X	X	X
La connaissance des actions individuelles et collectives à poser pour lutter contre les changements climatiques		X		X	X	X
La connaissance de l'impact réel des différents gestes posés		X		X	X	X
L'engagement dans un projet territorial de lutte aux changements climatiques						
Les valeurs et les préoccupations environnementales	X	X	X	X	X	X
La motivation à participer aux activités/comité de travail et à poser des actions climatiques	X			X	X	X
L'inspiration par les pairs	X	X	X	X		X
Le leadership et la mobilisation dans l'action climatique						
La participation aux activités territoriales ou au comité de travail	X		X	X	X	X
Les invitations et/ou le transfert d'information aux pairs suite à la participation aux activités					X	X
La réalisation d'actions climatiques					X	X
Les moyens disponibles à l'action climatique						
Porteur de projet	X			X	X	X
Budget municipal associé à l'action climatique						X
L'appui des pairs					X	X

5.4 Stratégies de mobilisation et d'engagement dans un contexte de projet climatique territorial

Nous avons présenté les différents freins (section 5.1) ainsi que les déterminants et sous-déterminants de l'action climatique (section 5.2) retenus à la suite des entrevues et des questionnaires réalisés auprès des acteurs municipaux de la MRC de Maskinongé. Les déterminants transposés en critères de l'action climatique ont mis en valeur différents profils d'acteurs municipaux, présentés dans la troisième section (5.3). La quatrième et dernière section de ce chapitre aborde les stratégies de mobilisation et d'engagement dans un contexte territorial de carboneutralité. La réussite d'un projet territorial est fonction de différents éléments et l'un de ceux-ci repose sur les différentes stratégies mises en place afin de favoriser l'atteinte des objectifs. De ce fait, il importe d'intégrer des stratégies de mobilisation et d'engagement en vue d'amener les différents acteurs interpellés vers l'action climatique.

5.4.1 Stratégies de mobilisation et engagement dans l'action climatique par profil d'acteur

Au cours des entrevues et lors de l'analyse des résultats, nous avons rapidement établi qu'une stratégie unique de mobilisation et d'engagement ne pouvait adéquatement s'appliquer à tous les acteurs. Ce constat porte en premier lieu sur la non-homogénéité des profils d'acteurs climatiques, qui sera abordée dans les prochains paragraphes. Ajoutons que les acteurs rencontrés ont eux-mêmes mis en relief certaines pistes de stratégies de mobilisation et d'engagement dans l'action climatique, applicables à leur contexte et à leur réalité. Plusieurs éléments ont guidé notre analyse et nous ont permis d'identifier des stratégies pertinentes adaptées à chaque profil. Certains acteurs rencontrés en entrevue ont directement mentionné des pistes, c'est-à-dire que leur discours était porteur de solutions. Ils ont aussi, de manière indirecte, proposé différentes stratégies, en nommant des freins et des contraintes. Par la suite, nous avons transposé ces freins en stratégies d'action. Finalement, les caractéristiques propres aux acteurs ont aussi permis de mettre en évidence des stratégies de mobilisation et d'engagement dans l'action climatique des acteurs des différents profils définis par cette étude. Ces stratégies ont été comparées aux différents éléments de la littérature (voir tableau 11), afin de définir et d'identifier les stratégies les plus pertinentes à mettre en valeur dans le contexte de cette recherche. Ces stratégies favorisant la mise en action pour le climat peuvent être applicables par les leaders de municipalités ou des organisations externes accompagnant les municipalités.

Tableau 11. Stratégies identifiées dans cette étude favorisant la mise en action climatique

Stratégies identifiées	Auteurs
Stratégies informatives : Activités d'information, transmission d'informations par les pairs	Schultz (2014) ; Guéguen et Joule (2010) ; Laswell (1948) ; Girandola et Joule (2012)
Stratégies structurales : Modification des dispositions à l'action : Pied dans la porte, politique en place, accompagnement externe	Freedman et Frase (1966) ; Dupré <i>et al.</i> (2014) ; Joule et Beauvois (2002)
Stratégies de création de réseaux d'échange, d'inspiration et de contacts	McKenzie Mohr (1995) ; Griskevicius <i>et al.</i> (2012) ; Abrahamse et Steg (2013) ; Prochaska et DiClementi (1892) ; Wittmayer <i>et al.</i> (2011) ; Oakley (1991) ; Steqc (2015) ; Rogers (1995 ; 2002) ; Daignault <i>et al.</i> (2018)

5.4.1.1 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Submergée)

L'impression d'un manque de temps, associé à une grande quantité de dossiers à traiter, caractérisent les acteurs municipaux associés au profil de la Submergée. Dans ce contexte, la priorisation des dossiers environnementaux et climatiques est donc limitée, voire absente. Ainsi, un élément distinctif reste la priorisation à la baisse des différents dossiers environnementaux et climatiques sous la responsabilité des acteurs associés à ce profil. Quelques stratégies sont-elles identifiées afin de réduire ce frein à l'action ?

En premier lieu, ayant un niveau de connaissance de base au sujet du concept théorique des changements climatiques et peu de connaissances des actions et de leur impact réel, le membre de la Submergée gagnerait à acquérir de l'information sur ces sujets. Cette meilleure connaissance théorique, mais surtout l'augmentation du niveau de connaissances relatives aux actions climatiques et à leur efficacité pourraient modifier à la hausse la priorisation de certains dossiers municipaux. Même si la mobilisation et l'engagement ne sont pas les uniques facteurs, la mise en action peut être facilitée par l'acquisition d'une connaissance et d'une préoccupation envers un sujet. Identifié par Prochaska et DiClementi (1982), un changement de comportement est amorcé par une prise de conscience d'une situation problématique. Alors que cette personne ressent un certain essoufflement à intégrer de nouvelles tâches et de nouvelles manières de faire dans le quotidien, l'apport d'informations détaillées sur la méthode d'intégration d'une action climatique précise et ses étapes de mise en œuvre pourraient atténuer la perception de lourdeur d'un tel exercice.

Une manière efficace pour les acteurs associés au profil de la Submergée d'acquérir de la connaissance est de participer aux activités et aux rencontres de comité organisées dans le

cadre du projet territorial. En effet, tous se disent inspirés par les initiatives des pairs, en plus d'être motivés à participer aux activités et aux rencontres de comité. Il importe donc de nourrir les acteurs de connaissances des impacts des changements climatiques et des solutions accessibles aux municipalités, et ce, sans les submerger davantage. Ces séances d'informations pourraient inclure les présentations de certaines actions concrètes, simples, efficaces et accessibles. Les principes fondamentaux de Joule et Beauvois (1989) vont dans ce sens : selon eux, l'individu s'engage à partir de ses actes. La participation aux activités ou au comité de travail est un engagement de style pied dans la porte, favorisant la cohérence d'action. Un élément partagé par quelques-uns est le besoin de se sentir dans l'action et de percevoir des résultats tangibles.

« Je n'aime pas des rencontres où on parle sans cesse. J'ai besoin de résultats rapidement. Je dois apprendre à être patiente. La planification, je comprends bien. Mais je suis plus dans l'action. » E11

« Dans tous les domaines que je travaille, je veux des indicateurs. Les gens sont techniques. S'ils font une action, ça prend un résultat au bout. » E6

Par contre, leur participation aux rencontres nécessite la perception d'un gain. Puisque ces personnes sont submergées par les dossiers, la participation aux activités s'associerait donc à un investissement de temps important, qui doit être lié à un certain gain, tel que des outils ou des idées.

« Quand c'est des choses pour comme participer. Je le fais, mais faut que ce soit simplement. Faut pas que ce soit trop compliqué. J'ai déjà embarqué dans des études comme ça [en faisant référence au projet Carbo] et c'était complexe, une charge de travail. Déjà on en a assez. [...] On est surchargé de paperasse. Le moins possible, en rajouter. » E2

Une stratégie supplémentaire porte sur le transfert de connaissances au conseil municipal. La création d'un espace d'échanges entre les porteurs de dossiers et les membres du conseil municipal pourrait augmenter le niveau de connaissance des acteurs. L'intégration d'une ressource experte externe pourrait faciliter ce transfert d'informations. De plus, ces participants

disent ne pas ressentir l'appui des pairs. Un meilleur appui pourrait découler d'une compréhension des enjeux et des possibilités d'actions climatiques par les décideurs (les pairs).

Malgré qu'ils indiquent manquer de temps pour développer et réaliser des actions climatiques, ces acteurs associés au profil de la Submergée sont motivés à la participation et à la mise en action dans leur municipalité. L'absence de moyens est un frein à la concrétisation de leurs aspirations. En effet, l'identification claire d'un porteur de dossiers climatiques dans l'équipe municipale serait une stratégie de mobilisation et d'engagement. Précisons que l'identification d'un porteur de dossiers des actions climatiques au sein de la municipalité est absente pour la majorité des acteurs de ce profil. Cette réalité est cohérente avec le sentiment de débordement de la Submergée. Il semble qu'en l'absence de porteur de dossiers, la majorité des acteurs associés à ce profil (maires ou mairesses) porte ces dossiers, qu'ils parviennent difficilement à développer. Il est donc pertinent de se demander si l'acteur municipal associé au profil de la Submergée est le bon porteur de dossiers pour permettre des avancées en matière d'actions climatiques. En effet, on peut supposer que les dossiers à caractères environnementaux se soient retrouvés par défaut dans les tâches quotidiennes de ces acteurs. La sélection d'un porteur de dossiers efficace et compétent permettra des retombées concrètes. À ce sujet, une mairesse, qui porte actuellement les dossiers environnementaux, a une vision stratégique du mandat du futur porteur de dossier.

« Et ce que j'aimerais c'est commencé par mettre en branle un comité de personnes qui se pencherait sur la question : *qu'est-ce qu'on peut faire dans notre municipalité ?* Pour moi, c'est important de faire nos objectifs avant de faire des choses. En premier, avoir un porteur de dossier. Ensuite, cette personne va pouvoir aider à planifier. Elle va essayer de se trouver des personnes, chose pas très facile. [...] Faut que tu essaies, y'a des jeunes, faut essayer d'impliquer tout le monde et faire un tour pour que ça satisfasse les jeunes et les moins jeunes. » E1

Un porteur de dossiers appuyé par un comité de citoyens peut favoriser la mise en action dans la municipalité, tout en déchargeant les acteurs municipaux. Une dernière stratégie en lien avec le porteur de dossiers vise à partager des ressources entre différentes municipalités. En effet, si la charge financière d'embauche d'une ressource à temps plein sur l'action climatique se fait

ressentir, le partage de celle-ci pourrait être une solution efficace. L'important est de définir clairement les objectifs et les attentes d'un tel partage de ressource.

5.4.1.2 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Recrue)

Les acteurs associés au profil de la Recrue jugent faible leur niveau de connaissances des changements climatiques (théorie, actions et efficacité). Cette situation s'explique principalement parce que plusieurs n'ont pas de formation dans ce domaine. Malgré ce fait, ils portent tout de même des dossiers environnementaux et climatiques au sein de leur municipalité. Pour chacun, cette situation est récente, puisqu'ils ont été élus ou embauchés depuis moins d'une année. Afin de pallier ce manque de connaissances, une première stratégie repose sur l'accès à l'information. Il importe de hausser le niveau de connaissances et de compétences en matière de changement climatique. Cette acquisition de connaissances pourra augmenter son niveau de confiance en sa compétence de compréhension des enjeux climatiques.

« Les gens, qui ne connaissent pas bien l'environnement, ont toujours peur de ne pas comprendre ce qu'on va leur dire. C'est pour ça que y'en a qui ne viennent pas. "Ah là, elle va nous parler des projets, on ne sait pas, on ne comprendra pas les termes." » E8

Acquérir des connaissances pourrait permettre de prendre des décisions éclairées, cohérentes et adaptées aux besoins de sa municipalité. On peut acquérir de la connaissance de différentes manières. Dans le contexte d'un projet territorial pour lequel plusieurs rencontres et activités d'information sont planifiées, l'accès à l'information est facilité. Une grande motivation à participer aux activités proposées sur le territoire pourra accélérer l'assimilation de connaissances climatiques. Ainsi, en ayant l'appui des pairs (conseil municipal ou direction générale, selon les rôles des différents acteurs), cette personne pourra être partie prenante des activités territoriales et augmenter son niveau de connaissances.

De plus, des relations étroites avec les membres du conseil ou avec la direction générale pourraient orienter les actions et faciliter les prises de décision. Les membres de ce profil ont déclaré avoir un faible sentiment d'appuis des pairs. En partageant les informations, les idées d'action et, surtout, les réflexions aux différentes possibilités d'actions, la Recrue pourrait

s'approprier les dossiers plus rapidement et ainsi, prendre confiance en sa capacité d'action. Une seconde stratégie est donc de discuter régulièrement avec les acteurs décisionnels de la municipalité, afin de parfaire les connaissances, en plus de partager les possibilités d'initiatives. De plus, des rencontres ponctuelles avec de l'expertise externe de la municipalité seraient une stratégie pertinente, afin d'acquérir des connaissances et de développer des actions climatiques.

« Comme c'est très vaste, je trouve ça un peu difficile de démarrer un projet. Je manque de connaissance des enjeux, donc je ne sais pas vers quoi aller. Une rencontre individuelle pourrait donner une orientation. » E10

« L'accompagnement est aussi important, parce que les gens ne connaissent rien en environnement. On a besoin d'experts pour se faire guider, pour accompagner les municipalités. » E18

Finalement, les membres de ce profil ont mentionné l'importance d'être en relation avec les pairs. Tel que mentionné par Bichon (2005a), la personne est mobilisée lorsqu'elle tente de tisser des liens, en communiquant ou en vivant des expériences avec les autres. Ces relations peuvent être inspirantes, motivantes et enrichissantes.

« C'est l'un de voir ce qu'il se passe ailleurs. Ça crée une union de force. C'est enrichissant. Prise de conscience des enjeux. » E10

« Des relations, ça vaut de l'or. C'est inspirant pour les initiatives. J'ai un principe. Si je vais quelque part, je dois repartir avec de quoi. Ça passe beaucoup dans le partenariat et la collaboration. Je travaille comme ça. » E18

À la lumière de l'importance de ces relations, une dernière stratégie serait de développer des cellules de mentorat entre les Recrues et les acteurs plus avancés dans les démarches climatiques. Dans le cas présent, les acteurs du profil de la Première de classe seraient des candidats d'intérêt pour un tel jumelage. Ces relations pourraient informer la Recrue, en plus de faciliter le déploiement d'initiatives dans sa municipalité. Le partage de connaissances entre un acteur plus expérimenté et une ressource nouvellement impliquée dans le dossier serait bénéfique pour les parties prenantes. Le Recrue serait en mode accéléré d'acquisition de connaissances (théoriques et pratiques) et pourrait bénéficier des manières de faire, des

ressources et des financements suggérés par la Première de classe dans le développement d'initiatives. Pour sa part, l'acteur du profil de la Première de classe associé à cette dyade pourrait bénéficier d'une reconnaissance de son expertise par une autre municipalité. Cette association pourrait la mettre en valeur et lui offrir une forte crédibilité en tant qu'acteur climatique sur son territoire.

5.4.1.3 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Freinée)

Les acteurs associés au profil de la Freinée ont de bonnes connaissances des enjeux climatiques. Ils sont motivés à participer ou à agir et ils sont porteurs de dossiers climatiques au sein de leur municipalité. Par contre, leur frein à l'action provient principalement du manque d'appuis par les pairs ou d'un manque de temps accordé à la réalisation d'initiatives climatiques.

Une première stratégie en vue de favoriser la mise en action de ces acteurs serait de former les autres acteurs décisionnels gravitant autour d'eux et d'offrir des séances d'information au conseil municipal et aux employés. Ces séances permettraient d'établir un langage commun aux parties prenantes, de démystifier quelques concepts théoriques et pratiques et, enfin, de développer une prise de conscience en lien avec les changements climatiques.

« C'est vraiment intéressant et ça met du vent dans les voiles un peu, ça nous nourrit et ça nous donne le goût d'aller plus loin [en faisant référence aux séances d'informations]. Et c'est une journée qui t'apporte beaucoup de connaissances. Ça donne des idées de ce qui se fait ailleurs. Et tu te dis : *je pourrais peut-être appliquer ça de même aussi*. Des fois, ça ne se concrétise pas, mais on en parle aux élus. On leur parle et je pense que c'est ça aussi. Faut marteler, une habitude ne se change pas facilement. Faut marteler, on essaye et eux aussi, fac, ça chemine, lentement. » E5

Une acquisition d'information envers les changements et les enjeux climatiques par les membres du conseil ou les employés pourrait amener les acteurs à inviter les pairs aux différentes activités proposées ou encore leur faire un transfert d'informations à la suite des activités. Ces partages d'information, de préoccupations et d'idées pourraient amener une vision différente au sein du conseil municipal et parmi les employés. L'engagement est renforcé

par l'acte lui-même (Joule et Beauvois, 1989). Ces nouvelles informations et visions partagées pourraient être source de mise en action climatique.

« On n'a pas... nos élus sont âgés, ils ne sont pas proactifs dans ce sens-là. Avoir des alliés plus proactifs ça changerait beaucoup de chose et aussi y'a le manque de temps. Pour mettre de l'avant des projets, faut que tu aies plus de temps, j'en ai pas tant. Ça prendrait un service deux fois la taille de ce qu'on a, mettre des projets, construire des projets, construire tout ça en travers le téléphone qui sonne tout le temps et du monde à la réception pour te voir. Ça prendrait du monde de plus, ça prendrait des bras. » E5

Ensuite, concernant le manque de temps de la personne-ressource porteuse de dossiers climatiques, la sollicitation d'une expertise externe pourrait faciliter la mise en place de différentes initiatives. Le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action échelonné dans le temps, intégrant de simples actions à réaliser à court terme permettraient de bâtir la confiance en sa capacité d'actions des membres du profil la Freinée. De plus, en fonction des actions à mener et des compétences internes, le partage de responsabilités dans l'équipe municipale pourrait amener une réduction de tâches au porteur de dossiers et favoriser la mobilisation des acteurs. En effet, les facteurs de mobilisation structurels (Stecq, 2015) intègrent les notions de fonctionnement de la structure, pouvant expliquer le comportement des individus (dans le contexte de cette étude, la mise en action pour le climat). Lorsqu'une actrice associée au profil de la Freinée aborde le sujet de sa participation aux activités, c'est dans une perspective d'acquisition de connaissances en vue de transmettre l'information et de tenter de mobiliser les pairs.

« Pour avoir des idées, surtout. Des idées qu'on peut emmener [au conseil]. Normalement, tout le monde, ils veulent tous faire des choses. Mais personne ne sait comment les partir. Quand on a vu la promo, ils ont dit : "Vas-y. Tu nous feras un résumé." [...] Sûrement qu'ils comprendraient en y allant. Ils voient ça comme un cours. » E9

Dans ce contexte, l'identification comme porteuse de dossiers peut être un frein en soi dans le développement des initiatives. En effet, le conseil municipal pourrait se décharger de ces dossiers, puisque l'employé ou l'élu en a la responsabilité. Il importe donc de développer une

stratégie de mise en relation des porteurs de dossiers et des élus décisionnels, afin de partager le plus d'information possible. L'environnement direct des acteurs associés au profil de la Freinée est un élément à considérer (pairs et contexte d'action) afin de lever ces freins à la mise en action.

5.4.1.4 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Désabusée)

Les acteurs municipaux associés au profil de la Désabusée sont conscients de l'urgence d'agir pour le climat. Par contre, cette prise de conscience les positionne dans un état émotif négatif. Certains mentionnent une perte de confiance au sujet des possibles résultats de réduction des émissions de GES, d'autres dénoncent la lenteur des changements à opérer. Cette vision désabusée proviendrait de leur niveau élevé de connaissances sur les changements climatiques et de leur perception de l'urgence d'agir, combinés au manque de moyens et à leur inaction climatique. De ce fait, leur état d'esprit devient un frein à l'action.

Quelques stratégies pourraient faciliter le passage à l'action chez les acteurs associés au profil de la Désabusée. D'abord, il s'agit de l'intégration de différents moyens à l'action, tels qu'un porteur de dossier clairement identifié, un budget défini pour les actions climatiques et l'appui des pairs dans le développement d'initiatives. Dans ce contexte, il semble que l'effort consenti à la mise en action est perçu comme étant trop grand pour favoriser l'engagement dans une mise en action (comportement limité de Gifford 2011).

« Faut qu'il y ait un vouloir politique pour qu'un projet se réalise, faut que ce soit l'initiative de la municipalité. Et ça prend une ressource pour mettre ça en place à l'échelle de la municipalité. Je pense que tout dépend de la volonté de l'administration municipale ou de la MRC, il faut avoir les ressources et le temps pour faire quelque chose. » E8

En ce qui concerne le budget associé à la réalisation d'initiatives, ces acteurs le considèrent essentiel dans la cohérence des financements octroyés pour le développement.

« Mettre en œuvre un plan d'action, il faut que quelqu'un gère ça. Ça demande de l'énergie, du temps et de l'argent... C'est problématique. Les ministères donnent de l'argent pour qu'on fasse des outils, mais on n'a pas de support pour

la mise en œuvre. Oui, de l'argent pour [développer] des mesures, mais pas pour la mise en œuvre. » E8

Pour eux, il importe de développer des initiatives dans un contexte facilitant la réussite. De ce fait, les porteurs de dossiers et les budgets associés au déploiement des initiatives pourraient augmenter le niveau de confiance des représentants de ce profil. Ils pourraient développer un sentiment positif par rapport aux actions climatiques en constatant l'atteinte et les impacts concrets de différentes actions de leur municipalité. Ainsi, une seconde stratégie est de développer et de réaliser des actions à fort impact sur le climat. Cette réalisation pourrait amener les acteurs à regagner leur confiance envers l'action climatique.

Une dernière stratégie serait de mettre les acteurs de ce profil en contact avec d'autres acteurs municipaux en action. Puisqu'ils disent être inspirés par les pairs, cette mise en relation pourrait favoriser un ressenti positif et les amener à tendre vers l'action.

« Si les personnes ne sont pas intéressées [dans un comité], c'est pas intéressant. Mais quand tu fais partie d'un groupe intéressé et passionné, c'est l'fun. C'est intéressant quand un groupe de passionnés s'occupe de quelque chose. » E15

Le maillage pourrait les motiver à s'engager dans l'action et dans leur participation aux activités du projet territorial. En effet, les acteurs associés au profil de la Désabusée ont une faible motivation à participer aux activités. De plus, leur leadership ne se manifeste pas : ils sont majoritairement absents des activités, ne font pas d'invitation ou de transfert d'information aux pairs et ne réalisent pas d'action climatique dans la municipalité. Ayant conscience de l'impact des pairs sur leur propre prise de décision, la mise en relation des acteurs climatiques pourrait être une source de motivation.

« Ça se pourrait que j'ai un point de vue, mais en entendant celui d'un autre : *ah j'avais pas pensé à ça*. Ça va peut-être aider à prendre une décision plus collective. Savoir les expériences des autres, c'est intéressant. Surtout s'ils ont vécu quelque chose, par exemple, la mise en place d'un règlement sur l'environnement. Si eux autres l'ont fait, leur démarche peut influencer [ma décision]. » E13

La mise en action réside dans le changement de l'état d'esprit par rapport à l'action climatique. La mise en place de moyens à l'action par sa municipalité et la démonstration de la réussite d'actions dans d'autres municipalités pourraient redonner confiance à ces acteurs en leur milieu et en leur capacité et favoriser leur mise en action.

5.4.1.5 Stratégies de mobilisation et engagement (profil de la Première de classe)

La plupart des déterminants de l'action climatique identifiés dans cette étude se manifestent chez les acteurs associés au profil de la Première de classe. De ce fait, les pairs du milieu municipal les qualifient de dynamiques et d'actifs. Cette position de leader maintient les acteurs en action.

« Quand on dit quelque chose, il faut toujours le faire. C'est pas facile. Je suis bien perçu dans la MRC par rapport à ça. » E16

« Mais si je me place au niveau du conseil, on est à l'avant-garde. Mais des fois, on regarde ailleurs et on n'est pas trop en avant. On ne va pas assez loin. J'aime mieux être raisonnable dans les actions à accomplir pour être certaine de les faire. [...] On a fait beaucoup de progrès [dans la municipalité]. On n'est pas à l'avant-garde au Québec, sauf dans la MRC, oui, dans la MRC, on l'est. » E19

Une stratégie à appliquer avec les acteurs de la Première de classe serait le maintien de la mise en relation avec les autres municipalités. Par une position de leader, l'acteur du profil de la Première de classe peut influencer positivement les autres municipalités du territoire dans leur mise en action (Rogers, 1995). De plus, les procédures de mise en action peuvent servir de référence pour d'autres acteurs du territoire désirant emprunter une voie similaire. Tel que mentionné préalablement, l'association Recrue-Première de classe peut être une stratégie pertinente, guidant de nouveaux acteurs dans l'intégration d'initiatives climatiques au sein de leur municipalité.

La participation aux activités d'information du projet *Carbo* est aussi profitable pour les acteurs du profil de la Première de classe. En plus de se mettre en valeur par leurs interventions lors de ces événements, ils peuvent profiter des expériences d'autres municipalités, tel que le mentionne un acteur municipal au sujet de la création d'un budget en environnement financé en partie par les citoyens.

« Je me suis aperçu que y'a pas beaucoup de budget pour l'environnement dans nos municipalités. J'avais aimé la Journée CO₂neutre, à Louiseville. La présentation d'un intervenant qui expliquait comment aller à payer un sou de taxes pour le budget environnemental municipal. » E16

Cette stratégie de mise en relation entre les acteurs d'un même territoire, lors de la participation aux activités d'information et aux rencontres de comité de travail, maintient la motivation.

« Je participe aux rencontres du comité carboneutre, pour être en mesure de m'unir avec les autres municipalités. Aussi, pour partager les idées. On travaille en solo, y'a peut-être des actions auxquelles on ne pense pas, ou posées par d'autres municipalités, qui peuvent être pour nous une source d'informations. Aussi, pour être aux premières loges, la SADC nous renseigne sur les programmes [de financement] qui existent, sur les possibilités d'actions. On construit en équipe d'une certaine façon. » E18

De plus, afin de maintenir son enthousiasme dans l'action climatique, une seconde stratégie serait de lui fournir un appui individuel à la mise en action. En effet, alors que l'acteur du profil de la Première de classe qualifie ses connaissances climatiques de moyennes à élevées (théorie, actions et efficacité), le développement d'initiatives climatiques peut sembler plus laborieux.

« Un accompagnement personnalisé est important pour donner une direction. Ça engage plus. Seulement dans les comités, l'engagement est moins présent. Si c'est personnalité, il faut avancer et arriver avec des résultats, avec un échéancier. » E19

Il aurait donc besoin d'appui dans la planification de la mise en place et dans le développement de différentes initiatives. Cet appui pourrait parvenir d'organisations du milieu mobilisant leurs expertises au service des municipalités, afin de déployer de nouvelles initiatives locales. Cette stratégie vise à soutenir les municipalités et à démultiplier leur impact.

De plus, les acteurs de ce profil ont nommé l'enjeu des budgets associés à l'action climatique. Cet enjeu n'est pas spécifique à ce profil, puisqu'il a été mentionné dans différentes entrevues.

Par contre, il semble être un frein au développement d'initiatives efficaces en réduction des émissions de GES pour les acteurs du profil de la Première de classe puisqu'ils constatent qu'ils ont une certaine expérience concernant les initiatives et qu'ils arrivent à un point de saturation, sans budget structuré.

« Faut avancer. Faut pas penser qu'on va faire de quoi et que ce sera gratuit. L'investissement est un pas vers l'avenir. Pour plus tard, et même aujourd'hui, on va voir les retombées. » E16

Une autre stratégie favorisant l'action climatique serait donc de développer et de maintenir un tel budget en lien avec les actions climatiques identifiées par la municipalité.

« Lors de l'activité [Journée CO₂neutre] de Louiseville, j'étais content. Je jaisais beaucoup, des idées et des actions pour la municipalité. Quand on fait des travaux, on y va le plus possible en développement durable, mais avec le budget de plus pour l'environnement, on peut faire des activités autres. » E16

Ces trois stratégies combinées, soit la mise en relation des acteurs (inspiration pour les pairs et leadership mobilisateur sur le territoire), l'accompagnement individuel par des experts externes à la municipalité et la création et le maintien d'un budget fonctionnel associé aux actions climatiques, pourraient maintenir les acteurs municipaux associés au profil de la Première de classe dans leur position de leaders.

5.4.1.6 Stratégies de mobilisation et d'engagement dans l'action climatique (profil de l'Opportuniste)

Le représentant du profil de l'Opportuniste qualifie ses connaissances climatiques de moyennes à élevées. De ce fait, il a besoin d'information en continu. Plus encore, lorsqu'elle lui est présentée, cette information atteindra sa cible plus facilement si elle met en évidence le gain potentiel de la municipalité. De ce fait, plusieurs types de gains peuvent être obtenus : financier, temps, matériel ou reconnaissance. Les individus font des choix raisonnés en pesant les coûts et les avantages, puis en choisissant ce qui est le plus bénéfique (Sussman et al, 2016). À travers ces gains, le bon fonctionnement de la municipalité reste l'élément prioritaire de ce profil.

« Nous autres, on croit en [notre municipalité], on croit en nos gens. Une conseillère a proposé de regarder ailleurs à un employé. Il a répondu : Nous autres, on ne va pas voir ce qu'il se passe ailleurs. On passe devant les autres. » E3

Malgré le fait qu'il dit ne pas être inspiré par les autres, l'Opportuniste observe les actions réalisées dans les municipalités qui l'entourent. Il confond peut-être « influencé » et « inspiré ». Lorsqu'on lui demande s'il est inspiré lorsqu'il constate les initiatives d'autres municipalités, il répond :

« Ma vraie réponse est oui et non. Je regarde la faisabilité auparavant, si cela correspond aux conditions, ressources, etc. pour être en mesure de réaliser et maintenir les changements qui seront faits. » E3

Ainsi, la connaissance d'initiatives existantes dans d'autres municipalités peut être d'intérêt, si elle est présentée en détail, avec un accent porté sur les retombées positives pour la municipalité. En d'autres mots, les initiatives des autres municipalités pourraient être considérées, si elles semblent pertinentes pour sa municipalité. L'adhésion du représentant associé au profil de l'Opportuniste dans une démarche de réduction des émissions de GES de sa municipalité serait donc facilitée par un accompagnement structuré. Cet acteur municipal gagnerait à recevoir l'appui d'expertise externe lui permettant d'officialiser ses intentions et de structurer des actions climatiques de la municipalité. Faire des actions ponctuelles peut être d'intérêt pour les élus et les employés municipaux et les retombées seront certes positives pour la municipalité. Par contre, avoir un plan structuré, échelonné dans un espace temporel prescrit, identifiant les porteurs des actions et les budgets associés donnerait une direction claire à la municipalité (élus, employés et citoyens) et favoriserait la régularité des actions climatiques au sein de la municipalité. Dans ce contexte, le porteur de dossier pourrait être un employé d'expérience, ayant les connaissances et les compétences. En plus, un conseiller pourrait partager les tâches avec l'employé, ce qui assurerait un certain poids lors des séances du conseil municipal. Tel que le mentionne l'Opportuniste, il serait efficace de développer un réseau d'acteurs engagés dans l'action climatique.

« J'ai vécu qu'avec des gens de comité, soient ils veulent déjà avoir fini avant de commencer ou ils ne veulent pas s'impliquer. Ça donne quoi ? Faut que ça

devienne comme une clique, des fois, pour qu'il y ait des avancements officiels. »

E3

De plus, il aurait besoin de créer un lien de confiance avec la personne-ressource ou experte. Cette relation de confiance lui permettrait de s'engager plus fermement dans la réalisation des initiatives municipales. Puisqu'il mentionne ne pas regarder ce qui se passe ailleurs, l'Opportuniste fait confiance aux gens qui l'entourent.

« Nous autres, on croit en [la municipalité], on croit en nos gens. » E3

En résumé, l'Opportuniste a une bonne connaissance climatique, en plus d'une motivation à la mise en action. La réalisation d'actions se fait de manière ponctuelle, selon les opportunités. Nous croyons que la mise en action climatique de cet acteur pourrait être accélérée par un appui externe, avec une personne crédible et de confiance avec qui il pourrait réussir à identifier et à rassembler un réseau d'acteurs locaux facilitant la création d'une démarche structurée à l'intégration d'actions climatiques au sein de la municipalité.

Précisons qu'un seul acteur rencontré lors de cette étude nous a permis de définir le profil de l'Opportuniste, ce qui limite l'interprétation des résultats.

Nous avons synthétisé les informations au tableau 12. Les différents freins et stratégies applicables pour chaque profil d'acteurs climatiques y sont présentés. L'analyse de ce tableau permet d'identifier des stratégies plus générales qu'il serait possible de déployer auprès d'acteurs climatiques, afin d'obtenir du succès dans un projet territorial d'actions climatiques.

Tableau 12. Synthèse des différents freins et des stratégies applicables selon les profils d'acteurs climatiques

PROFILS	FREINS À L'ACTION	STRATÉGIES APPLICABLES
Submergée	Manque de temps Manque de moyens (porteur, budget, appuis) Manque d'information Absence de réalisation d'actions	Définir un porteur de dossier officiel au sein de la municipalité. Réfléchir à un partage de ressources, comme pour l'urbaniste de la MRC, pour aider les municipalités. Appui externe pour faciliter l'acquisition d'information au conseil municipal.
Recrue	Manque d'information Manque de leadership Employé : n'est pas décisionnel Absence de budget	Si c'est un employé, avoir un encadrement par la direction générale pour faciliter le passage de l'information vers le conseil municipal. Maintenir son intérêt à participer aux rencontres, en favorisant le réseautage. Créer une cellule de mentorat entre la Recrue et les Premières de classe
Freinée	Manque d'information à l'interne Manque de temps ou perception d'un manque de temps Absence de budget Manque de leadership	Offrir des séances d'information au conseil en vue d'établir une prise de conscience de la problématique climatique et de l'importance d'agir. Réduire la perception du manque de temps : mettre en place un plan d'action avec des échéanciers sur 5 ans, avec de simples actions à réaliser à court terme (bâtir la confiance en sa capacité d'actions) Appui externe pour faciliter la mise en place de différentes actions.
Désabusée	Sa posture négative Manque de motivation Absence de moyens (porteur, budget, appui)	Ajouter un second porteur de dossiers pour les projets climatiques. Réfléchir, outiller et mettre en place une action efficace en termes de réduction des émissions (une action à fort impact)
Première de classe	Peut manquer de connaissances (expertise)	Faciliter les accès à du financement par des ressources externes. Offrir un accompagnement personnalisé externe pour le déploiement des initiatives. L'impliquer dans une cellule de mentorat avec une Recrue.
Opportuniste	Manque de connaissances spécifiques Absence de budget relatif aux actions climatiques	Avoir de l'appui par une expertise externe. Développer un lien de confiance entre expertise externe et l'Opportuniste. Développer un plan d'action structuré et adapté aux besoins de la municipalité : élaboration des actions dans le temps, détermination d'un budget et identification du porteur de dossier.

CHAPITRE 6

Interprétation et perspectives

Le chapitre 5 nous a permis d'identifier des déterminants à l'action climatique ainsi que des profils d'acteurs municipaux. Ces résultats nous ont amenée à cibler différentes stratégies permettant de favoriser la mise en action climatique d'acteurs municipaux. Ces stratégies peuvent être utiles pour des leaders municipaux souhaitant intégrer des actions climatiques dans leur organisation, ou encore pour des ressources associées à des organisations externes accompagnant les employés ou les élus vers le changement de pratique favorisant l'action climatique municipale. Nous constatons un certain croisement de stratégies applicables à plusieurs profils, suggérant une possible généralisation de stratégies d'engagement et de mobilisation dans l'action climatique.

D'entrée de jeu, nous présentons les perceptions des bénéfices à l'action climatique par les acteurs municipaux. Un bénéfice se définit comme un avantage ressenti lors d'une action portée par une personne. Il nous semblait pertinent de présenter les bénéfices perçus par les acteurs municipaux puisqu'ils doivent être considérés et maintenus dans l'élaboration des différentes stratégies générales d'engagement et de mobilisation (Del Saz Salazar et Pérez, 2021 ; Welsch *et al.*, 2021 ; Perrona, 2022).

Les principaux bénéfices présentés dans cette section ont été mentionnés en entrevues. Nous les avons regroupés sous trois types d'engagement, qui correspondent à trois approches différentes utilisées dans le déploiement du projet *Carbo*, pendant les sept années d'opérationnalisation du projet. En effet, les acteurs engagés dans le projet ont pu identifier des bénéfices selon le type d'approches auquel ils ont participé, soit la participation aux activités proposées, la participation aux comités de travail et les accompagnements individuels. Aussi, nous présentons les différents bénéfices perçus liés à ces approches.

Dans la seconde section, nous abordons quatre stratégies générales favorisant la mise en action climatique ainsi que des exemples pertinents facilitant leur compréhension. Il s'agit des stratégies de transfert et d'acquisition de connaissances climatiques, des stratégies de mises en relation des acteurs, des stratégies de consolidation de l'engagement et de la mobilisation dans l'action climatique et, finalement, de la stratégie du développement et de la mise en place d'un projet territorial. Ce chapitre se termine par la présentation des limites, de la reproductibilité

et de la généralisation potentielle ainsi que par des recommandations et des pistes pour des recherches futures.

6.1 Perceptions des bénéfices à l'action climatique par les acteurs municipaux

Nous abordons le thème de la perception des bénéfices à l'action climatique énoncés par les acteurs municipaux. Les bénéfices identifiés dans la littérature se rapportent à certains déterminants à l'action climatiques identifiés dans cette étude. Particulièrement, ce sont les déterminants en lien avec l'engagement dans un projet territorial : valeurs et préoccupations environnementales, motivation à participer aux activités et inspiration par les pairs.

Selon Perrona (2022), une des motivations à l'action climatique peut être le bénéfice en termes d'image qu'on a auprès des autres, soit le gain d'apparaître comme une personne soucieuse de l'environnement, dans un contexte où cela est bien vu. Des auteurs avancent aussi que le lien entre les actions et le bien-être (bénéfices) est plus fort pour les actions coûteuses, qui permettent de montrer aux autres le sérieux de notre engagement (Joule et Beauvois, 1989 ; Del Saz Salazar et Pérez, 2021). Il est possible d'identifier un ensemble de valeurs et de traits de personnalité qui rendent les personnes à la fois plus heureuses et plus susceptibles de s'engager dans des comportements éco-responsables (Kasser, 2017). Dans ce dernier cas, le lien entre comportements éco-responsables et bien-être passerait par l'établissement et le renforcement de valeurs et d'attitudes profondes (Binder et Blankenberg, 2017). En tant que dimension personnelle, l'individu qui porte des valeurs et des préoccupations environnementales ou climatiques serait sur le chemin vers l'engagement dans l'action (Perrona, 2022). Lorsque la dimension sociale entre en jeu, c'est-à-dire lorsque l'action écologique a aussi pour motivation de montrer aux autres que nous sommes des personnes responsables, le renforcement de la valorisation augmente la force du lien entre les actions pro-environnementales et le bien-être (Welsch *et al.*, 2021).

Les bénéfices identifiés par les acteurs municipaux se manifestent principalement lors de leur participation aux activités proposées par l'équipe responsable du projet territorial, lors de leur participation aux comités de travail et lors des accompagnements individuels obtenus. Le tableau 13 présente une compilation détaillée des perceptions des bénéfices énoncés par les acteurs municipaux. Les données indiquent une augmentation du nombre de bénéfices perçus selon le type d'engagement (participation aux activités, participation à un comité de travail,

accompagnement individuel). On constate également une gradation de bénéfices passant de l'acquisition d'information à la mise en action. Par exemple, le bénéfice d'obtenir de l'information se manifeste dans les trois types d'engagements, alors que l'obtention d'outils est associée à la participation aux comités de travail et aux accompagnements individuels. Finalement, le bénéfice d'obtenir un échéancier dans l'action (action structurée dans le temps) est identifié lors des accompagnements individuels exclusivement. De ce fait, l'accumulation de la perception de bénéfices semble encourager les acteurs à s'engager, puisqu'ils sont à même de constater les impacts positifs de leurs actions (facteur d'engagement).

Tableau 13. Perception des bénéfices obtenus (participation aux activités proposées, aux comités de travail et des accompagnements individuels)

Bénéfices	Activité ponctuelle proposée	Comité carboneutre	Accompagnement individuel
Rencontrer des gens – réseautage	X	X	
Contamination positive	X	X	
Motivation	X	X	
Inspiration	X	X	
Influence par les pairs	X	X	
Acquisition d'information	X	X	X
Liberté d'action	X	X	X
Fierté		X	
Inclusion qu'importe le rythme		X	
Un peu de folie – beaucoup de sérieux		X	
Dynamique		X	
Interactif		X	
Remue-méninges		X	
Obtenir des outils		X	X
Énergie pour continuer		X	X
Incite à la mise en action		X	X
Échéancier dans l'action			X
Donner une direction d'action			X
Appui à l'action			X
Guide dans l'action			X
Engagement plus fort			X

Ainsi, la participation aux activités apporterait les bénéfices d'être informé, de se sentir inspiré par les pairs et de favoriser le réseautage avec différents experts. Les participants mentionnent percevoir les mêmes bénéfices à leur participation au comité de travail qu'à leur participation aux activités ponctuelles (information, inspiration, réseautage). De plus, la participation au

comité de travail permettrait d'acquérir des outils facilitant la mise en action, en plus d'offrir des moments de plaisirs partagés avec les autres membres. Notons que la notion de plaisir lié à la participation (un peu de folie, fierté et dynamique) est un bénéfice perçu seulement à leur participation au comité de travail. Finalement, un accompagnement individuel par une ressource externe incite à la mise en action et facilite la réalisation de différentes actions, par de l'appui et une structure dans l'action (planification, échéancier).

Devant l'importance de la perception des bénéfices, nous suggérons de les considérer dans l'élaboration de stratégies facilitant la mise en action pour le climat des acteurs municipaux.

6.2 Stratégies générales favorisant l'engagement et la mobilisation dans l'action climatique

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2022) affirme que les changements de comportements individuels sont insuffisants pour atténuer les changements climatiques, à moins qu'ils ne soient intégrés dans une démarche structurée et culturelle plus large. À la lumière de nos résultats, il semble pertinent de mettre en évidence des stratégies générales favorisant l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux (figure 19). Ces stratégies sont susceptibles de s'intégrer dans une démarche structurante.

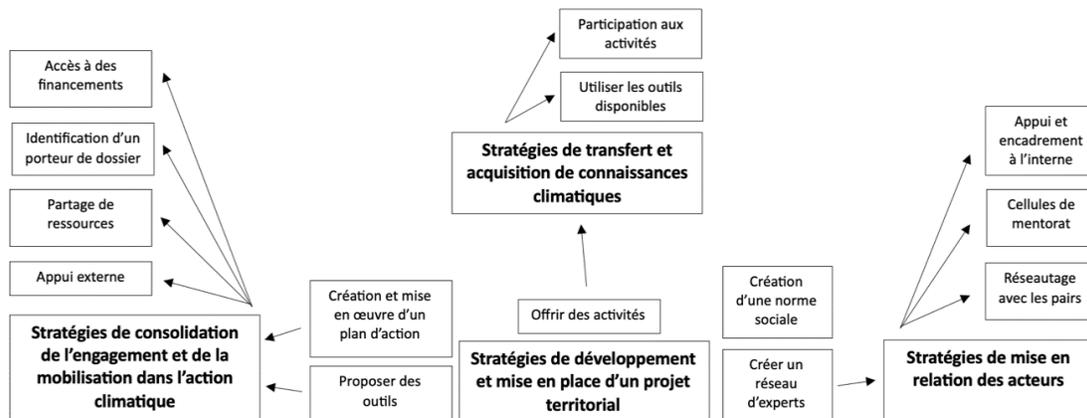


Figure 21. Schéma des stratégies générales favorisant l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux

La récurrence et la complémentarité de stratégies identifiées pour chaque profil (chapitre 5) suggèrent que certaines sont applicables plus largement au sein des collectivités. Ainsi, quatre stratégies générales favorisant l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux dans

l'action climatique ont été identifiées : transfert et acquisition de connaissances climatiques, mises en relation des acteurs, consolidation de l'engagement et de la mobilisation dans l'action climatique et développement et la mise en place d'un projet territorial. Ces stratégies peuvent être complémentaires et leur combinaison peut favoriser l'action climatique.

6.2.1 Stratégies de transfert et d'acquisition de connaissances climatiques

Les attentes sont élevées face aux municipalités en matière d'environnement et elles proviennent à la fois des citoyens, des paliers supérieurs de gouvernement et même d'organisations internationales qui soulignent tout le potentiel d'action des villes (Guertin et Rajotte Sauriol, 2022). Dans ce contexte, en feuilletant les médias québécois, on constate un intérêt croissant de la part de ministères et d'associations de municipalités à former les élus municipaux du territoire en matière d'environnement et de changements climatiques. Rappelons que les élus ne doivent pas suivre de formation formelle obligatoire en environnement. Une seule est obligatoire (donc formelle et sanctionnée), en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ c. E-15.1.0.1), soit celle ayant pour objet d'assurer l'adhésion des élus municipaux aux valeurs éthiques de la municipalité, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et d'assurer le respect de ces règles (Gouvernement du Québec, 20022). Cette formation est encadrée par le gouvernement provincial et offerte par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Cette absence d'obligations en matière de formation fait que les acteurs municipaux se présentent dans l'arène politique sans préparation spécifique, avec comme bagage leur propre formation professionnelle ou des expériences de vie diversifiées (Mévellec et Tremblay, 2016). Ils apprennent ensuite à exercer leur nouveau rôle dans un contexte généralement informel et souvent de manière autonome, saisissant les occasions d'apprentissages qui ne sont pas associées à une initiative ou à un programme particulier ni nécessairement planifiées, comme c'est le cas lorsqu'ils participent à des rencontres ou à des événements ou lorsqu'ils font des lectures personnelles (Sauvé *et al.*, 2003). Les élus peuvent répondre également à des offres de formation ponctuelles en contexte non formel (activités non obligatoires et non sanctionnées) : il s'agit d'activités offertes par des associations ou organisations spécialisées (Guérin et Rajotte Sauriol, 2022). Ces formations peuvent aborder différents sujets, dont ceux des changements climatiques.

Ce contexte particulier, dans lequel sont plongés les acteurs municipaux, combiné à nos résultats, portent à suggérer l'élargissement des stratégies d'information. En plus des stratégies documentées dans la littérature sur la communication (chapitre 3), il semble pertinent de développer des stratégies complémentaires et à la portée des individus, visant le transfert et l'acquisition de connaissances. Deux principaux éléments ont été retenus : la participation aux activités par les parties prenantes et l'utilisation des outils disponibles.

En ce qui concerne la participation aux activités, il s'agit de réfléchir à l'ensemble des acteurs et de leurs différents profils, afin d'offrir des séances de transfert d'information adaptées et pertinentes. De ce fait, plusieurs possibilités peuvent être envisagées et appliquées dans le cadre du projet *Carbo* : des offres de séance de transfert d'information à grande échelle (MRC) portées par un organisme externe à la municipalité (par exemple des journées d'activités ou des webinaires), la tenue de séances de transfert d'information adaptées et offertes directement au conseil municipal ou encore, un relayage constant d'information entre un organisme externe et un acteur de la municipalité. Ces quelques exemples présentent la variété possible de propositions d'acquisition et de transfert d'information qui permettraient d'outiller les décideurs, ainsi que les employés municipaux, à l'action climatique.

Quant aux outils disponibles pour les acteurs municipaux, Guérin et Rajotte Sauriol (2022) ont mis en évidence les préférences des élus, lors de leur étude sur le contexte et les stratégies privilégiées par les élus municipaux du Québec pour leur formation continue en matière d'environnement : l'autoformation, la communauté d'apprentissage et la formation active et contextualisée. En milieu de travail, l'autoformation est un mode de formation où l'apprenant prend l'initiative et choisit de manière autonome les buts et les méthodes d'apprentissage et acquiert des connaissances en utilisant ses propres ressources et celles de son milieu (D'Ortun, 2012). De plus, l'apprentissage des élus ne se situe pas exclusivement dans une logique d'autodidaxie : une place appréciable est accordée à ce que Pineau (2019) qualifie de socioformation. Dans le contexte municipal, il s'agit d'un tissu d'interactions avec d'autres élus, des fonctionnaires, des experts et des citoyens (Guérin et Rajotte Sauriol, 2022). Cette stratégie est un moyen efficace d'acquérir de l'information pour les acteurs municipaux.

La communauté d'apprentissage, souvent associée à une communauté de pratique ou à une communauté de recherche, s'appuie sur la participation active, la coopération, le dialogue de

savoirs, l'interdisciplinarité et l'engagement dans une action réfléchiée commune enracinée dans la réalité du milieu de vie (Orellana, 2002). Finalement, la formation active et contextualisée repose sur un transfert de connaissances, entre un expert détenant la connaissance et l'apprenant, position en situation plus passive. Selon Guérin et Rajotte Sauriol (2022), l'intérêt des élus est mitigé en ce qui a trait au type de formations actuelles à l'égard de l'environnement, puisqu'ils souhaiteraient qu'elles les intègrent davantage dans un rôle actif. De ce fait, les élus souhaiteraient se positionner dans un partage et une coconstruction des savoirs ainsi que de développement de compétences reliées aux exigences du milieu de référence (Guérin et Rajotte Sauriol, 2022).

Le développement de stratégies de transfert ou d'acquisition d'information par les acteurs municipaux est autant de possibilités ayant toutes le même objectif : permettre à l'acteur municipal d'enrichir son bagage de connaissances. Comme nous l'avons présenté, en matière de changement climatique, les acteurs municipaux pourraient parfaire leurs notions de base (théorie, enjeux et impacts des changements climatiques). En complément, l'acquisition de connaissances portant sur des actions individuelles, mais aussi des actions organisationnelles, ainsi que des actions à fort impact de réduction seraient des notions d'intérêt à transférer aux acteurs municipaux. Cette acquisition d'information pourrait guider les acteurs dans leurs choix de mise en action, dans la sélection des outils disponibles à l'action et leur permettre de développer stratégiquement leurs initiatives climatiques (par exemple, développer un plan d'action).

6.2.2 Stratégies de mise en relation des acteurs climatiques

Plusieurs avantages et bénéfices ont été identifiés en lien avec le développement d'une stratégie de mise en relation des acteurs climatiques. Par l'expression de mise en relation, nous entendons les relations interpersonnelles entre les acteurs municipaux (interne d'une même municipalité ou externe, entre différentes municipalités) (Rogers, 1995 ; Van Vugt *et al.*, 2008 ; Daignault *et al.*, 2018), ainsi que les relations possibles avec des acteurs externes (organisations ou experts d'un domaine précis). Ces relations peuvent être informelles ou dans le cadre de rencontres prévues à cet effet. Trois éléments sont à considérer : le réseautage avec les pairs, les cellules de mentorat (entre acteurs municipaux) et l'appui et l'encadrement à l'interne des acteurs porteurs de dossiers environnementaux.

L'équipe de Daignault *et al.* (2018) a dénombré quelques études mettant en évidence des avantages liés à la stratégie de la mise en relation des acteurs du terrain dans l'action climatique. Il est possible de renforcer les normes sociales d'actions climatiques en démontrant que ce sont des comportements valorisés et adoptés par un grand nombre d'individus. Cela pourra alimenter une forme d'environnementalisme compétitif (Griskevicius *et al.*, 2012). Ce renforcement pourrait passer par du réseautage avec les pairs.

Les moments de rencontres entre acteurs climatiques peuvent être des déclencheurs d'échanges entre les individus. Les moments d'échange sur les changements climatiques, leurs causes et leurs effets, ainsi que les possibles actions à réaliser, peuvent être rares pour les acteurs municipaux. Les exposer à différents moyens de communiquer leurs convictions environnementales serait des façons de satisfaire leur besoin de reconnaissance sociale auprès de leurs pairs (Hardy et Van Vught, 2006 ; Griskevicius, Tybur et Van Den Bergh, 2010).

Tel que l'avance Rogers (1995) dans différentes études, miser sur des leaders d'influence crédibles pour diffuser les messages environnementaux est une stratégie efficace. L'être humain a le réflexe d'imiter ceux qui sont perçus comme populaires ou auréolés de succès (Van Vught, Hogan et Kaiser, 2008). Les relations de mentorat, où un expert est en relation étroite avec un nouvel initié, permettraient de favoriser l'action climatique. La mise en relation de ces acteurs amènerait le nouvel initié à accepter de modifier ses pratiques, par exemple d'intégrer dans ses pratiques des comportements écoresponsables, lorsqu'il constate que des leaders optent pour des comportements similaires (Griskevicius *et al.*, 2012). Finalement, les acteurs se situant au stade soit du changement de comportement de précontemplation, contemplation ou de détermination (Prochaska et DiClementi, 1982) pourraient voir leur mise en action accélérée par le fait d'être en relation avec d'autres acteurs déjà engagés dans l'action.

La mise en relation des acteurs peut être orchestrée à l'interne (milieu municipal) par un individu porteur de dossiers climatiques ou encore par un individu ayant un grand leadership au sein de son équipe. L'appui et l'encadrement des ressources municipales internes peuvent favoriser l'engagement et la mobilisation climatique d'autres acteurs du même milieu.

Finalement, la mise en relation des acteurs peut également être orchestrée par un organisme externe aux municipalités (une SADC, un OBV, etc.). Une ressource externe aurait pour rôle et mandat de favoriser les contacts entre les acteurs municipaux, dans un contexte d'échange et

de partage d'expériences. Diverses approches d'animation de rencontres peuvent être appliquées, afin de favoriser les échanges entre les acteurs municipaux : il peut s'agir de cellules de mentorat ou de période de réseautage avec les pairs. Dans la littérature, les possibilités d'animation se multiplient selon les intentions de la ressource accompagnatrice et selon les besoins des acteurs concernés. La ressource externe peut définir les besoins de l'acteur, en identifiant la manifestation des différents déterminants à l'action et des profils d'acteurs mis en valeur dans cette recherche. Ces informations pourraient faciliter son choix d'intervention en vue de faciliter la mise en relation des acteurs.

6.2.3 Stratégies de consolidation de l'engagement et de la mobilisation

Nous avons constaté un certain fossé entre la compréhension des changements climatiques et des actions climatiques, l'engagement des acteurs dans l'action climatique et la réalisation d'actions efficaces sur le terrain. Ce fossé pourrait être comblé par la consolidation de l'engagement et de la mobilisation dans l'action climatique. En guise de prémisse à la consolidation, nous sous-entendons que des acteurs municipaux (ou la municipalité en soi) se considèrent engagés dans un projet territorial. De ce fait, une dissonance se manifeste entre la mention de leur engagement (participation aux activités, par exemple) et leur mise en action concrète sur le terrain. Les actions efficaces tardent à se manifester et à se multiplier au sein des milieux municipaux. Nous croyons que la participation aux différentes activités de transfert d'information peut renforcer le sentiment d'engagement des acteurs. Afin de maintenir et de consolider cet engagement et de favoriser leur mise en action pour le climat, différentes stratégies sont proposées : de l'appui externe, de l'accès à des financements permettant d'attribuer un budget au développement d'actions climatiques, l'identification officielle d'un porteur de dossier et, finalement, un partage de ressources entre municipalités.

La stratégie de consolidation de l'engagement passerait par un appui externe à la municipalité. En plus d'une possible transmission de connaissances de la ressource externe vers le porteur de projet, les acteurs municipaux rencontrés ont énoncé plusieurs bénéfices perçus à un accompagnement externe : l'obtention d'outils, l'énergie pour continuer, l'incitatif à la mise en action, de la structure dans l'action (planification, échéancier) et de l'appui dans l'action. Une organisation externe peut développer une relation de proximité avec les acteurs municipaux. Cela permet de définir adéquatement leurs besoins, de mieux comprendre la réalité du milieu

et les profils des acteurs municipaux porteurs de projets climatiques. Ce sont des atouts à renforcer en vue de faciliter l'action climatique d'acteurs municipaux d'un territoire donné.

De plus, les acteurs ont identifié en entrevue l'importance d'avoir accès à des financements externes. Ces financements pourraient leur permettre d'attribuer un budget au développement d'actions climatiques municipales et de structurer les actions dans le temps. Les principales contraintes liées à l'acquisition de financement externe reposent sur la connaissance des bailleurs de fonds ainsi que sur la contrainte de temps octroyé à compléter de telles demandes. Il importe de contourner ces freins et d'identifier officiellement un porteur de dossier attribué à ces tâches. Dans le contexte où une municipalité ne parviendrait pas à identifier un porteur de dossier, la stratégie visant à développer un partage de ressources entre municipalités peut se révéler efficace. En effet, plusieurs situations similaires de partage de ressources existent dans les milieux ruraux. Par exemple, un urbaniste d'une MRC peut se rendre disponible pour différentes municipalités du territoire. Cette ressource permet de faire avancer divers dossiers. Une telle situation de partage de ressources en actions climatiques pourrait permettre à plusieurs municipalités de bénéficier d'un appui concret au développement d'initiatives (dont les demandes de financement peuvent faire partie). Un autre avantage est le gain en expérience d'une ressource partagée. Cette dernière devient plus efficace par la reproduction des initiatives en contexte similaire (exemple, la mise sur pied de la même initiative dans différentes municipalités aux réalités et besoins convergents).

6.2.4 Stratégies du développement et de la mise en place d'un projet territorial

Selon le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'État doit non seulement contribuer à créer un contexte favorisant l'engagement de toute la société, mais aussi faciliter les choix sobres en carbone, afin d'encourager la résilience envers les changements climatiques de la collectivité. Pour ce faire, il est possible de mettre en place des politiques publiques structurantes, d'encadrer les activités des entreprises et d'effectuer les investissements nécessaires pour offrir des options aux individus (MELCCFP, 2022). Les municipalités auraient la possibilité d'évoluer dans des conditions propices aux transformations sociétales envisagées. La population aurait aussi un important rôle à jouer, soit une adhésion aux mesures de transition, puisque les citoyens doivent appuyer l'action de l'État et des municipalités pour la légitimer et, ultimement, pour la

renforcer (MELCCFP, 2022). Ainsi, l'action peut être concertée et portée mutuellement (État, municipalités, entreprises, citoyens), à la hauteur de la capacité de chacun.

Plus encore que les actions portées par les individus ou les municipalités, la combinaison d'actions climatiques, à différentes échelles dans une perspective de projet territorial, semble être une stratégie adaptée. Les actions climatiques combinées des individus, des organisations, des municipalités, des entreprises et du gouvernement se renforceraient mutuellement.

Un projet territorial, tel que nous l'avons présenté préalablement, peut être développé et porté par un ou plusieurs organismes du territoire, et s'adresser aux acteurs du milieu. Ainsi, l'étude de cas de notre projet de recherche, le projet *En route vers la carboneutralité*, est porté par la SADC de la MRC de Maskinongé en concertation avec les parties prenantes du milieu de la MRC de Maskinongé (secteurs agricole, entreprise, municipal et citoyens). L'organisation d'activités de transfert et d'acquisition de connaissances, la création de comités de travail et la création de lieux de rencontre et d'échange entre les acteurs municipaux et les acteurs du milieu, en plus des accompagnements individuels dans l'action, peuvent être des stratégies pertinentes favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs. Dans ce contexte, la perspective d'une stratégie globale, comme le développement et la mise en place d'un projet territorial, peut être une solution favorisant l'engagement et la mobilisation d'acteurs dans l'action climatique.

À titre d'exemple, le projet *En route vers la carboneutralité* s'est déployé sur le territoire de la MRC de Maskinongé en intégrant différentes stratégies, dont celles énumérées précédemment. Le contexte méthodologique de cette recherche, donc le double rôle de praticienne et de chercheuse, aura permis l'intégration des différentes stratégies au courant des années (entre 2019 et 2023). Les entrevues, les questionnaires, le récit de pratique de la chercheuse et différents éléments théoriques auront été des outils indispensables à la mise en place de ces stratégies par la praticienne. L'intention aura été d'appliquer en continu différentes stratégies favorisant la mise en action, afin d'atteindre le plus grand nombre d'acteurs possibles. L'équipe de la SADC a développé une activité annuelle d'une journée entière pour les acteurs municipaux : la *Journée CO₂neutre pour nos municipalités*. Trois éditions ont eu lieu (janvier 2020, mai 2022 et octobre 2023). Des élus (maires, mairesses et conseillers, conseillères) et des employés des municipalités du territoire (direction générale, urbaniste, inspecteur, chargé de projet, etc.) s'y côtoyaient. Il s'agissait d'engager et de maintenir la mobilisation du milieu

municipal dans l'action climatique par une programmation constituée de trois blocs distincts et complémentaires. Le premier bloc offrait la possibilité aux participants d'en apprendre sur les changements climatiques (volet théorique) (stratégie d'acquisition et de transfert d'information). Le second bloc permettait de s'inspirer d'initiatives locales et régionales de réduction ou de captation d'émissions de GES et d'être en relation avec des acteurs du milieu par réseautage (stratégie de mise en relation). Finalement, le troisième bloc visait à consolider l'engagement par un atelier participatif définissant des actions à réaliser dans les municipalités (stratégie de consolidation de l'engagement dans l'action).

La combinaison de ces trois stratégies (information, mise en relation et consolidation) est une approche pertinente permettant de favoriser l'engagement et la mobilisation. Dans ce contexte, la stratégie la plus structurante est celle du développement et de la mise en place d'un projet territorial, assurant une vision globale de la mise en action des acteurs du terrain. Plusieurs éléments issus de l'expérience du terrain et des propos recueillis valident la dimension structurante du développement et de la mise en place d'un projet territorial. La figure 19 montre que le développement et la mise en place d'un projet territorial suggèrent l'intégration de stratégies complémentaires : l'offre d'activités de transfert et l'acquisition de connaissances, la création d'un réseau d'experts, la création d'une norme sociale, la création et la mise en œuvre de plans d'action et, finalement, la disponibilité d'outils de mise en action.

En premier lieu, la stratégie de transfert et d'acquisition de connaissances climatiques ne considère pas le niveau de connaissances climatiques du participant. La transmission d'informations peut être grand public (au contraire de spécifique), ce qui permet de consolider certaines informations détenues par les participants expérimentés et aux acteurs moins expérimentés d'acquérir de nouvelles connaissances. Le transfert et l'acquisition de connaissances interpellent tous les participants, peu importe leur niveau de connaissance, et visent à ce que tous les participants parviennent, avec le temps, à un niveau similaire. Ces conditions sont à considérer dans le développement d'un projet territorial, afin de favoriser le degré d'engagement des futurs (ex. un participant qui se présenterait pour la première fois à une activité du projet) et des actuels adhérents au projet. En complément, il est possible d'ajouter stratégiquement de possibles séances de transfert d'information plus spécifiques en vue de bonifier les compétences des acteurs expérimentés. Ce dernier point est soutenu par la perception de bénéfices d'acquisition d'information énoncée par les participants présents aux

activités. Cette double stratégie (transfert et acquisitions de connaissances générales et spécifiques) permettrait d'augmenter la compréhension des enjeux complexes des changements climatiques et d'approfondir les connaissances de certains acteurs.

De plus, l'intégration d'activités consacrées à l'inspiration et au réseautage peut permettre aux participants d'écouter des intervenants partager leurs expériences (création d'un réseau d'experts, création d'une norme sociale). Ainsi, les intervenants sollicités pour une journée d'activité peuvent avoir réalisé une action réductrice d'émissions ou de captation de GES : ils sont considérés comme des champions ou des exemples à suivre. Rogers (2003) suggère d'utiliser les champions, qu'il définit comme étant des individus qui dédient leur influence personnelle à encourager l'adoption d'une innovation. En se mobilisant autour d'un projet, les leaders innovants (champions) facilitent la compréhension de l'innovation ainsi que son acceptation par les futurs adhérents. La visibilité et la mise en valeur de ces champions pourraient accélérer l'engagement des futurs adhérents, en démystifiant la problématique ou en l'interpellant dans son pouvoir d'action. En contact avec l'intervenant (champion), le futur adhérent est intégré dans une démarche de changement de comportement et d'engagement.

Ces dernières lignes ont mis en évidence l'importance de l'intégration de stratégies diversifiées dans le développement et le déploiement de projets territoriaux. Différentes activités proposées peuvent être considérées comme des déclencheurs à l'action climatique. Par contre, s'en tenir exclusivement au développement d'activités d'information ou de réseautage n'est pas suffisant. Afin de favoriser un mouvement d'engagement et de mobilisation des acteurs municipaux d'un même territoire (développement d'un projet territorial), les activités d'information pourront être accompagnées de rencontres en comité de travail, afin d'approfondir certains dossiers. De plus, des accompagnements individuels peuvent réduire le fossé entre l'acquisition d'information et la mise en action. Les organismes externes sont en bonne posture afin d'appuyer et de favoriser la concrétisation d'actions climatiques des acteurs municipaux, par leur lien de proximité et de confiance, dans une démarche structurante de projet territorial soutenu par des politiques publiques conséquentes.

6.3 Limites, reproductibilité et pistes de recherche

Nous avons constaté certaines limites à cette recherche. Nous aborderons les limites de cette étude, et proposerons des pistes de recherche.

6.3.1 Échantillonnage sur un territoire en action pour le climat

Une première limite repose sur l'échantillonnage de cette étude, soit des acteurs engagés dans un projet territorial. Malgré que le choix de s'intéresser aux acteurs déjà engagés dans un projet territorial soit essentiel, celui-ci en limite la reproductibilité. En effet, l'analyse indique une absence de profil-type sceptique ou n'ayant pas d'intérêt envers la cause climatique. L'occurrence de ce type de profil, bien qu'absent de notre échantillonnage, pourra se manifester dans d'autres milieux de vie, tel que nous l'avons constaté à la lecture du *Baromètre à l'action climatique* (2019). Dans cette étude, les acteurs désignés pour nous rencontrer pouvaient être des porteurs de dossiers climatiques au sein de la municipalité, ou informellement identifiés porteurs. La recension de la littérature concernant les divers projets climatiques ayant lieu au Québec (section 2.1.4) nous permet d'avancer que les territoires du Québec sont peu engagés dans l'action climatique. Ainsi, le déploiement du projet territorial *En route vers la carboneutralité* depuis 2017 sur le territoire de la MRC de Maskinongé, combiné à notre demande d'entrevues avec des acteurs municipaux de chaque municipalité du territoire effectuée directement aux maires et aux directions générales des municipalités, peuvent avoir orienté le choix des candidats sélectionnés.

Il serait pertinent de reproduire cette étude dans un espace où il y a absence de projet territorial. Il serait alors possible d'obtenir des résultats complémentaires en ce qui concerne les déterminants à l'action et les profils d'acteurs. De ce fait, d'autres stratégies de mise en action pourraient émerger, notamment pour la mobilisation d'acteurs sceptiques ou inactifs pour le climat. Ces résultats permettraient de couvrir un plus large éventail de stratégies applicables à travers les territoires aux réalités diverses.

6.3.2 Le milieu sélectionné

Une seconde limite porte sur le milieu de recherche, soit le milieu municipal. En effet, il serait intéressant d'expérimenter cette démarche dans un autre contexte, par exemple, dans celui de la petite et moyenne entreprise. Plusieurs organisations sur le terrain accompagnent les acteurs du milieu de l'entreprise dans l'intégration d'actions climatiques au sein de leurs activités courantes. De ce fait, on pourrait voir si les mêmes déterminants et profils se manifesteraient dans une étude sur l'engagement et la mobilisation des entrepreneurs dans l'action climatique.

Une telle étude permettrait d'outiller les organismes du terrain qui cherchent à engager un public cible dans l'action. L'application directe des résultats de cette étude en contexte entrepreneurial devrait être envisagée avec prudence, puisque la réalité des acteurs municipaux et celle des entrepreneurs peuvent être différentes à plusieurs égards. Il devient alors pertinent d'envisager l'expérimentation et la validation des déterminants à l'action et des profils d'acteurs, en plus des stratégies de mise en action, dans un contexte entrepreneurial.

6.3.3 Approche méthodologique : développer une relation de confiance

Finalement, une dernière limite reste la relation de confiance entre les acteurs du milieu municipal rencontrés et la chercheuse. En appliquant la méthodologie de la praxéologie, l'étude s'est faite dans un contexte où la chercheuse est également praticienne sur le terrain. Ce double rôle amène une relation de proximité entre les parties. Dans certains cas, une relation de confiance s'est bâtie au fil des échanges et des rencontres, depuis le début du projet *En route vers la carboneutralité* (2017) et les entrevues réalisées (2022) dans le cadre de cette recherche. Cette réalité suggère une certaine limite à la reproductibilité de la recherche. En effet, le lien de confiance est un phénomène unique se manifestant entre deux personnes. Ce lien peut avoir favorisé la participation à l'étude des acteurs municipaux. De plus, le lien de confiance pourrait encourager les acteurs à élaborer leurs propos ou à se situer dans la confiance, lors des entrevues, principalement au moment d'aborder les dynamiques internes.

Ce lien de confiance enrichit les données recueillies et permet à la chercheuse d'aller plus loin dans les analyses et l'interprétation des résultats. Il serait intéressant de tester l'impact de ce lien de confiance dans de futures recherches.

6.3.4 Outils complémentaires

Rappelons que cette étude a identifié des déterminants à l'action climatique, des profils d'acteurs et des stratégies applicables afin de favoriser l'action climatique. Ces outils sont complémentaires à ceux existants et ils sont utilisables par les acteurs du terrain (leaders municipaux ou organisations du milieu), dans l'action climatique. Les outils existants offrent une panoplie de possibilités de mises en action concrète. Par exemple, un calculateur d'émissions de GES, des études sur l'électrification de la flotte de véhicules, etc. Ces outils peuvent favoriser l'action s'ils sont utilisés adéquatement. Par contre, plusieurs freins peuvent en limiter leur utilisation, comme l'absence de porteurs ou de budget, le manque de temps, etc. Identifier les

profils des acteurs porteurs de dossiers et appliquer les stratégies liées à ces différents profils pourraient être un complément intéressant et faciliteraient la sélection et l'utilisation des outils existants. Il serait pertinent de valider la portée de ces résultats dans de futures recherches, afin de tester si l'application des différentes stratégies identifiées favorise l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux dans l'action climatique.

CONCLUSION

« La pollution n'est pas un gros problème... mais six milliards de petits problèmes. »
Hubert Reeves (cité dans André *et al.*, 2014, p. 17)

Dans le cadre de cette recherche, nous avons porté notre attention sur les acteurs municipaux du territoire de la MRC de Maskinongé, engagés dans un projet territorial d'actions climatiques : le projet *En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé*, car les acteurs municipaux de divers territoires québécois ont un pouvoir d'action (décisions internes) et un pouvoir d'influence sur leur collectivité en matière de lutte aux changements climatiques. Malgré ces pouvoirs, un certain délai de mise en action pour le climat est constaté sur le terrain. Un éclairage au sujet des défis de l'engagement et de la mobilisation dans l'action climatique des acteurs d'un milieu donné, ainsi que l'identification de stratégies facilitant la mise en action des parties prenantes, faciliterait un partage de responsabilités.

Cette recherche a tenté de combler un manque dans la littérature scientifique en identifiant, au moyen d'une approche praxéologique et transdisciplinaire, des stratégies susceptibles de favoriser et de faciliter l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux dans l'action climatique à l'échelle territoriale. Pour y parvenir, il s'agissait d'expérimenter, d'analyser et de documenter des stratégies de mobilisation et d'engagement des acteurs municipaux. De plus, nous voulions répondre à la question de recherche : Dans le contexte actuel de l'urgence climatique, quelles actions et stratégies sont-elles susceptibles de faciliter l'engagement et la mobilisation des acteurs municipaux dans un projet d'action climatique à l'échelle territoriale ?

Nous avons rencontré 19 acteurs municipaux (élus et employés) volontaires de la MRC de Maskinongé. Ces 19 acteurs ont participé à une entrevue semi-dirigée et ont répondu à un questionnaire (12 répondants sur les 19 participants). Un premier sous-objectif de cette recherche consistait à définir un cadre d'analyse pour caractériser la mobilisation et l'engagement d'acteurs municipaux impliqués dans l'action climatique. En analysant le contenu des entrevues et des questionnaires, du récit de pratiques de la chercheuse et des éléments de la littérature, nous avons donc défini un cadre d'analyse. Cette importante étape nous a permis de caractériser la mobilisation et l'engagement d'acteurs municipaux impliqués dans l'action climatique selon différents déterminants (connaissances climatiques, engagement, leadership et mobilisation, moyens). Ensuite, il nous a été possible d'identifier des profils d'acteurs

climatiques, en fonction de la manifestation ou de l'absence de manifestation des déterminants à l'action climatique (Recrue, Première de classe, Désabusée, Submergée, Freinée, Opportuniste).

Un second sous-objectif consistait à identifier des stratégies favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs municipaux dans l'action climatique. Nous avons identifié et analysé les freins à la mise en action et des stratégies de mise en action pour chacun des profils. Finalement, l'analyse de ces freins, ainsi que des données des entrevues et des questionnaires, a permis de dégager des stratégies générales applicables en contexte d'approche territoriale favorisant la mobilisation et l'engagement des acteurs dans l'action climatique.

Cette recherche amène un éclairage nouveau sur des déterminants à l'action climatique et des profils des acteurs municipaux, guidant vers l'identification de stratégies spécifiques et générales de mise en action pour le climat. Ces informations bonifient les connaissances scientifiques actuelles. En plus de combler un manque dans la littérature, cette recherche visait une application concrète sur le terrain. En effet, la chercheuse et praticienne pourra transposer les résultats obtenus en outils du terrain. De ce fait, il lui sera possible d'utiliser les déterminants à l'action climatique, d'identifier un ou des profils d'acteurs ainsi que des stratégies de mise en action. Notons que ces outils complémentaires peuvent également être utilisés par un leader du milieu municipal, ou encore par une organisation territoriale.

Les résultats offrent des pistes de recherche intéressantes. Il serait pertinent d'envisager d'expérimenter et de valider les déterminants, profils et stratégies dans d'autres types de milieux, par exemple en milieu entrepreneurial. Ou de reproduire cette recherche dans un contexte d'absence de projet territorial à l'action climatique, afin de cerner d'autres profils types des acteurs municipaux. Cette recherche pourrait donc servir de point de départ pour analyser de nouvelles façons d'entrevoir et de stimuler la mise en action des acteurs municipaux dans la lutte aux changements climatiques.

ANNEXE A
Grille entrevue semi-dirigée

Déroulement de l'entrevue

Mise en contexte du projet

Lecture et signature du formulaire de consentement.

Questionnaire entrevue semi-dirigée

Section 1. Profil du participant – la courbe de Rogers/les notions de valeur et de plaisir/acte préparatoire

- 1- Avez-vous déjà entendu parler du projet Carbo ? Qu'en connaissez-vous ?
- 2- Comment avez-vous entendu parler de l'existence des comités carboneutre/activités ? (promotion – quelles plateformes ? – collègues, amis, famille ?)
- 3- Depuis quand faites-vous partie d'un de ces comités/ou participez-vous à ces activités ?
- 4- Si le participant est membre d'un comité : Quelles raisons vous ont incité à devenir membre d'un comité carboneutre ?
- 5- Pour quelle raison participez-vous ou ne participez-vous pas à une activité proposée par le projet *Carbo* ?
Ajouter des exemples d'activités.
S'il ne participe pas : Pourquoi ?
Qu'est-ce qui vous inciterait à le faire ?
- 6- Est-ce que de voir des gens en action autour de vous vous influence votre propre mise en action ?
- 7- Aviez-vous déjà participé à des activités/comités avec la SADC avant la création de *Carbo*, en juin 2017 ?
Si oui, quel genre de participation ? (formation, comité)
- 8- Comment qualifiez-vous votre participation aux activités/comité
 - En matière de présence (régulière, sporadique, lorsque disponible, lorsqu'intéressé ?)
 - En matière de participation (active, en mode écoute, ??)
- 9- Pouvez-vous me nommer d'autres activités auxquelles vous avez participé dans les dernières années, en lien avec le projet carbo ?
- 10- Y en a-t-il une qui vous aurait plus marqué que d'autres ?
Si oui, laquelle et pourquoi ?
Sinon, pourquoi ?
- 11- Lors de vos ou votre participation, quel était votre sentiment dominant (à l'aise, anxieux, curieux, neutre) ? Qu'est-ce qui justifie ce sentiment ?

12- Êtes-vous impliqué dans d'autres causes sociales ou environnementales ou autres comités – bénévolat ?

Si oui, combien ? De quel type de cause s'agit-il ?

Est-ce dans un cadre professionnel ou personnel ? Si perso : Pourquoi avoir choisi ces causes ?

Est-ce sur le territoire de la MRC ?

Croyez-vous que ces implications vous auraient incité à participer aux comités ou aux activités carbo ?

Si oui, pourquoi pensez-vous cela ?

13- Votre présence à une activité est-elle influencée par la présence des autres participants ou cela n'a aucune influence ? Pourquoi ?

Section 2. Retombée de la participation/mise en relation

1- Quels bénéfices retirez-vous de ces rencontres de comité/activités ?

2- Vous arrive-t-il de parler du projet Carbo à l'extérieur des rencontres de comités/activités ?

Si oui, avec qui le faites-vous ? amis, famille, collègues ?

Quels sont les sujets abordés le plus fréquemment : Thématique précise (contenu théorique), réalisations générales dans le cadre du projet, vos propres réalisations, des initiatives inspirantes ?

Sinon, pourquoi ne le faites-vous pas, y a-t-il une raison précise ?

3- Échangez-vous avec des collègues, amis ou famille qui ne participent pas, au sujet de ce que vous faites dans ces rencontres – activités ?

Si oui, avez-vous déjà pris connaissance de leur intérêt ?

Comment cela se manifeste-t-il ?

Avez-vous constaté leur présence ou adhésion au comité/activité suite à vos échanges ?

Sinon, comment expliquez-vous leur absence ?

4- Est-ce similaire pour vos implications dans d'autres causes (le cas échéant) ?

Si oui, en quoi est-ce similaire/différent ?

5- Avez-vous un intérêt plus grand à vous engager dans un projet aux retombées locales, régionales ou provinciales ?

Le territoire couvert a-t-il de l'importance ? Pourquoi ?

Est-ce que la cause est plus ou moins importante que les retombées territoriales ?

6- Quel sentiment vous habite quant à votre implication dans un comité ou dans une activité du projet carbo ?

7- Sentez-vous que vous êtes proactifs/à l'avant-garde des autres individus de la collectivité en matière d'environnement ?

Pourquoi ?

Qu'en est-il de votre municipalité ?

Pourquoi ?

- 8- Êtes-vous adeptes de technologies ?
- 9- Comment vivez-vous le changement ?
- 10- Sentez-vous que d'autres personnes autour de vous passent à l'action ?
Qu'est-ce qui vous amène à ces conclusions ?
- 11- Sentez-vous que d'autres municipalités autour de vous passent à l'action ?
Qu'est-ce qui vous amène à ces conclusions ?
- 12- À quel endroit vous situez-vous par rapport à ces gens (leader, égaux, observateur)
Comment cette perception se valide-t-elle ?

Section 3. Retombée de la participation/mise en relation et mise en action

- 1- Quelle relation faites-vous entre une action environnementale (pour réduire l'impact environnemental) et la réduction des émissions de GES ?
Quelle importance y accordez-vous ?
- 2- Votre participation à un comité / activité vous motive-t-elle à une mise en action ?
Si oui, pourquoi et comment ?
- 3- Avez-vous entrepris des actions de réduction des émissions de GES (voir selon le secteur d'activité et le rôle de la personne) ?
Si oui, quelles sont-elles ? Sinon, quelle raison explique l'absence d'action ?
Prévoyez-vous une mise en action dans le futur ? (si oui, passez à 7)
- 4- Quelles actions avez-vous entreprises pour réduire vos émissions de GES ? pouvez-vous me donner des exemples ?
- 5- Selon vous, ces actions ont-elles un potentiel de réduction des émissions de GES ? Si oui, pouvez-vous la situer sur une échelle de 1 à 10, 10 étant très élevé.
- 6- Comment l'idée d'initier cette action/ces actions vous est-elle venue ? (source d'inspiration)
- 7- Sentez-vous que vous êtes novateur dans votre mise en action ou que vous suivez un mouvement ou que vous êtes en marge du mouvement ?
- 8- Prévoyez-vous intégrer d'autres actions dans votre quotidien, dans la prochaine année ?
Si oui, lesquelles ? L'idée vous est venue de quelle manière ?

Sinon, dans un horizon plus lointain ou aucune action en vue ?

9- Pensez-vous que la stratégie du projet carbo est adéquate pour favoriser une mise en action des acteurs territoriaux ?

Pourquoi ?

10- Identifier votre profil (présenter les fiches)

- a. Baromètre
- b. Rogers
- c. Prochaska

ANNEXE B

Formulaire questionnaire de validation

Suite à l'entrevue réalisée l'été dernier, nous souhaitons valider certains éléments afin de mieux orienter notre recherche. Vos réponses à ce questionnaire viendront préciser quelques sous-entendus énoncés lors de l'entrevue. Ces données serviront à bonifier la thèse doctorale de Karine Langlais, étudiante à l'Université du Québec à Chicoutimi, sous la direction d'Olivier Riffon, professeur au département des Sciences fondamentales à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Vos informations seront confidentielles et anonymisées.

Merci pour votre collaboration.

Quelle est votre adresse e-mail ?

1a. Quel est votre niveau de connaissance du concept de changements climatiques, de ses causes et de ses effets ?

Connaissance faible à moyenne

Connaissance moyenne

Connaissance moyenne à élevée

1b. Quel est votre niveau de connaissance des actions à poser pour réduire l'impact sur le climat ?

Connaissance faible à moyenne

Connaissance moyenne

Connaissance moyenne à élevée

1c. Selon vous, les actions suivantes réduisent ou captent les émissions de GES :

faiblement (1), moyennement (2) ou grandement (3).

Réduire l'utilisation d'un véhicule à essence

Laisser la pelouse pousser au lieu de tondre.

Trier adéquatement les déchets.

Fermer l'eau du robinet, lors du brossage de dents.

Changer le système de chauffage (gaz vers électrique) d'un bâtiment municipal.

2a. Comment qualifiez-vous la fréquence de votre présence aux activités proposées par le projet «Carbo» ?

Rarement présent

Présent lorsque possible

Toujours présent

2b. Est-ce que vous invitez des collègues aux activités auxquelles vous participez dans le cadre du projet « Carbo » ?

Oui

Non

2c. Si vous avez répondu « oui » à la question précédente : pourquoi ?

2d. Est-ce que vous avez intégré dans vos tâches quotidiennes (municipalité) des actions de réduction ou de captation de GES ?

2e. Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, pouvez-vous préciser le type d'actions ?

3a. Comment qualifiez-vous votre motivation à participer aux activités proposées par le projet « Carbo » ?

Faible motivation

Motivation modérée

Grande motivation

3b. Comment qualifiez-vous votre motivation à faire des actions pour le climat (actions de réduction ou de captation des GES) ?

Faible motivation

Motivation modérée

Grande motivation

3c. Est-ce que vous vous sentez inspiré.e.s par les initiatives dont vous entendez parler et ayant été initiées dans d'autres municipalités ?

Oui

Non

3d. Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, pourquoi ?

4a. Est-ce que votre municipalité a dédié un budget spécifique à l'environnement/actions environnementales ?

4b. Est-ce qu'une ressource humaine est attirée aux dossiers environnementaux de la municipalité ?

4c. Est-ce que vos pairs vous appuient dans vos idées d'action pour le climat ?

5. Parmi les profils-types suivants, quel est celui auquel vous pourriez vous associer ?

Profil 1- Cette personne a récemment la charge de dossiers environnementaux. Ce n'est pas nécessairement son champ d'expertise, néanmoins elle possède des connaissances de base. Elle démontre un fort engagement à se mettre en action pour le climat.

Profil 2- Cette personne a des valeurs environnementales fortes. Elle possède des outils et les appuis de ses pairs, qui lui permettent de mettre de l'avant des actions climatiques.

Profil 3- Cette personnes est très engagée à agir pour le climat. Son niveau de connaissance varie entre moyen et élevé. Elle ne réussit pas à établir son leadership et elle manque d'outils et d'appuis pour initier de nouvelles actions climatiques.

Profil 4- Cette personne est consciente de l'urgence d'agir pour le climat. Son niveau de connaissance est élevé. Elle trouve que c'est trop long avant de voir une vraie mise en action et a perdu espoir de voir la situation climatique se rétablir.

Profil 5- Cette personne est consciente de l'importance d'agir pour le climat. Par contre, d'autres dossiers sont priorisés, faute de temps et de ressources humaines et financières.

Avez-vous un commentaire pouvant bonifier vos réponses ?

ANNEXE C

Certification d'approbation éthique

Cette thèse a fait l'objet d'une certification éthique.

Le numéro du certificat est le 2022-724, ayant été mis au nom de Karine Langlais.

ANNEXE D
Déterminants à l'action climatique et profils des acteurs municipaux

Déterminants	Submergées					Freinées			Désabusées			Recrues				1 ^{ère} de classe			Opp
	1	2	6	7	11	5	9	14	8	15	13	17	12	10	18	4	16	19	3
La connaissance théorique du concept des changements climatiques	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	
La connaissance des actions climatiques individuelles et organisationnelles						x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	
La connaissance de l'impact réel des différentes actions posées						x	x		x		x					x		x	
Les valeurs et les préoccupations environnementales	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
La motivation à participer aux activités/comité de travail et à poser des actions climatiques	x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	
L'inspiration par les pairs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
La participation aux activités territoriales ou au comité de travail	x	x	x	x	x	x	x	x				x	x	x	x	x	x	x	x
Les invitations et/ou le transfert d'information aux pairs à la suite de la participation aux activités			x	x	x										x	x	x	x	
La réalisation d'actions climatiques						x										x	x	x	
Un porteur de projet						x	x	x				x	x	x	x	x	x	x	
Un budget municipal associé à l'action climatique																x	x	x	
L'appui des pairs							x	x						x	x	x	x	x	

BIBLIOGRAPHIE

- Abrahamse, W. et Steg, L. (2013). Social influence approaches to encourage resource conservation : a meta-analysis. *Global Environmental Change*, 23(6), 1773-1785.
- Adams, J. M. et Jones, W. H. (1997). The conceptualization of marital commitment : An integrative analysis. *Journal of Personality and Social Psychology*, 72(5), 1177-1196.
- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 213 p.
- Allen, S. et Marquart-Pyatt, S. T. (2018). Workplace energy conservation at Michigan state University. *International Journal of Sustainability in Higher Education*, 19(1), 114-129.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179-211. [https://doi.org/10.1016/0749-5978\(91\)90020-T](https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T)
- Ajzen, I. (2005). Behavioral Interventions Based on the Theory of Planned Behavior. Extrait de <http://www.people.umass.edu/aizen/pdf/tpb.intervention.pdf> , consulté 20 août 2022
- Albarelo, L. (2004). *Devenir praticien-chercheur : comment réconcilier la recherche et la pratique sociale* (1^{re} éd.). Bruxelles : De Boeck, 144 p.
- Anadón, M. et Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? *Recherches qualitatives, Hors-série*, (5), 26-37.
- André, C., Kabat-Zinn, J., Ricard, M., Rabhi, P., Kotsou, I. et Lesire, C. (2014). *Se changer, changer le monde*. Montréal : Éditions Transcontinental, 248 p.
- Anggraeni, M., Gupta, J. et Verrest, H. J. (2019). Cost and value of stakeholders participation : A systematic literature review. *Environmental Science and Policy*, 101, 364-373.
- Antonovsky, A. (1987). Health promoting factors at work : The sense of coherence. Psychosocial factors at work and their relation to health. *Open Journal of Nursing*, 7(10)153-167.
- Aquino, K., Steisel, V. et Kay, A. (1992). The effects of resource distribution, voice, and decision framing on the provision of public goods. *Journal of Conflict Resolution*, 36, 665-687. doi:10.1177/0022002792036004003
- Archier, G., Elissalt, O., Setton, A. et Sérieyx, H. (1989). *Mobiliser pour réussir : 3^e type, mode d'emploi*. Paris : Seuil, 240 p.
- Argyris, C. (1985). Interventions for improving leadership effectiveness. *Journal of Management Development*, 4(5), 30-50.
- Armitage, C. J. et Conner, M. (2001). Efficacy of the theory of planned behavior : A meta - analytic review. *British Journal of Social Psychology*, 40(4), 471-499.

- Åslund, O. E. (2016). *Confronting the Blockchain : A Multi-Level Perspective on Incumbents' Active Involvement in Disruptive Niche Innovations. Based on the Case of Blockchain Technology in the Financial Sector.* A Master Thesis in ESST – Society, Science and Technology in Europe Center for Technology, Innovation and Knowledge, University of Oslo. 89 p.
- Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>
- Audet, R., Lefèvre, S. et El-Jed, M. (2015). La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal et la transition socio-écologique du système agroalimentaire. *Les cahiers de recherche OSE*, 01(2015), 32 p.
- Audet, R. (2016). Discours autour de la transition écologique. Dans M.-J. Fortin, Y. Fournis et F. L'Italien (dir.), *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie* (p. 11-30). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Audet, R., Segers, I. et Manon, M. (2019). Expérimenter la transition écologique dans les ruelles de Montréal : Le cas du projet Nos milieux de vie ! *Lien social et politique*, 82, 224-245. <https://doi.org/10.7202/1061884ar>
- Audet, R., Manon, M., Rochefort, M. et Laplante, L. (2022). Vers une gouvernance inframunicipale de la transition écologique ? Le cas de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie à Montréal. *Revue Gouvernance/Governance Review*, 19(1), 55-78. <https://doi.org/10.7202/1088643ar>
- Barlatier, P. (2018). Chapitre 7. Les études de cas. Dans F. Chevalier (dir.), *Les méthodes de recherche du DBA*, 126-139.
- Bamberg, S. et Schmidt, P. (2003). Incentives, morality, or habit ? Predicting students' car use for university routes with the models of Ajzen, Schwartz, and Triandis. *Environment and behavior*, 35(2), 264-285.
- Bamberg, S., Ajzen, I. et Schmidt, P. (2003). Choice of travel mode in the theory of planned behavior : The roles of past behavior, habit, and reasoned action. *Basic and applied social psychology*, 25(3), 175-187.
- Barraud Didier, V. (1999). *Contribution à l'étude du lien entre les pratiques de GRH et la performance financière de l'entreprise : le cas des pratiques de mobilisation.* Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université des sciences sociales, Toulouse 1.
- Barraud-Didier, V., Guerrero, S. et Igalens, J. (2003). L'effet des pratiques de GRH sur les performances des entreprises : le cas des pratiques de mobilisation. *Revue de gestion des ressources humaines*, (47), 2-13.
- Barret, M., P. Hart, K. N. et Sammel, A. (2005). Challenges in Implementing Action Oriented Sustainability Education. Dans W. L. Filho (dir.), *Handbook of Sustainability Research* (p. 505-534). Francfort : Peter Lang.

- Baril, P. L. (2021). *Les instruments municipaux de la transition écologique: une étude comparative en milieu rural québécois*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Beudet, G. et Shearmur, R. (2019). *L'innovation municipale: sortir des sentiers battus*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 119 p.
- Belem, G. (2009). *Quelle gouvernance pour la mise en œuvre du développement durable ? L'expérience de l'industrie minière du Mali*. Thèse de doctorat. Sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal.
- Benyamina, A. (2016). Modèle transthéorique du changement. Dans M. Reynaud (dir.), *Traité d'addictologie*. Cachan : Lavoisier, 311-314.
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*. Paris : Les éditions Nathan.
- Bertoldo, R. (2022). Changement climatique. Dans D. Marchand (dir.), *Psychologie environnementale : 100 notions clés*, 41-44. Paris : Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.march.2022.01.0041>
- Bichon, A. (2005). Comment appréhender les comportements de mobilisation collective des salariés 1. *Gestion*, 30(2), 50-59.
- Bickerstaff, K. et Walker, G. (2001). Participatory local governance and transport planning. *Environment and Planning A*, 33(3), 431-451.
- Biesbroek, G. R., Klostermann, J. E., Termeer, C. J. et Kabat, P. (2013). On the nature of barriers to climate change adaptation. *Regional Environmental Change*, 13, 1119-1129.
- Blake, J. (1999). Overcoming the value-action gap in environmental policy: tensions between national and local experience. *Local Environment*, 4(3), 257-278.
- Blok, V., Wesselink, R., Studynka, O. et Kemp, R. (2015). Encouraging sustainability in the workplace : A survey on the pro-environmental behaviour of university employees. *Journal of Cleaner Production*, 106, 55-67.
- Bodzin, A. M., Anastasio, D., Sahagian, D., Peffer, T., Dempsey, C. et Steelman, R. (2014). Investigating climate change understandings of urban middle-level students. *Journal of Geoscience Education*, 62(3), 417-430.
- Boiral, O., Talbot, D. et Paillé, P. (2015). Leading by example: A model of organizational citizenship behavior for the environment. *Business Strategy and the Environment*, 24(6), 532-550.
- Bord, R. J., O'connor, R. E. et Fisher, A. (2000). In what sense does the public need to understand global climate change? *Public Understanding of Science*, 9(3), 205 p.
- Boudes, P. (2010). Sociological Perspectives on Global Climate Change : Compte rendu de document (National Science Foundation, 2009). *Natures Sciences Sociétés*, 18, 337-340.

- Boyer, C. (2015). *Étude exploratoire du concept de mobilisation individuelle et collective au sein des équipes de projet*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi.
- Brassard, A., Brault-Labbé, A. et Gasparetto, C. (2011). Validation préliminaire du Questionnaire multimodal d'engagement conjugal (QMEC). Communication présentée au 33^e congrès annuel de la Société québécoise pour la recherche en psychologie, Québec, Québec.
- Brault-Labbé, A. et Dubé, L. (2008). Engagement, surengagement et sous-engagement académiques au collégial: pour mieux comprendre le bien-être des étudiants. *Revue des Sciences de l'Éducation*, 34(3), 729-751.
- Brault-Labbé, A. et Dubé, L. (2009). Mieux comprendre l'engagement psychologique: revue théorique et proposition d'un modèle intégratif. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, (1), 115-131.
- Braun, T. et Dierkes, P. (2017). Connecting students to nature—how intensity of nature experience and student age influence the success of outdoor education programs. *Environmental Education Research*, 23(7), 937-949.
- Breton, P.-E. (2007). L'application concrète du développement durable : les écovillages peuvent-ils relever le défi ? *Organisations et Territoires*, 16(2-3), 11-20.
- Breux, S. (2019). Offre électorale, enjeux et électeurs : les élections municipales au Québec. Dans J.-P. Brady (dir.), *Introduction à la vie politique municipale québécoise*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 61-91.
- Champagne St-Arnaud, V. et Daignault, P. (2020). Baromètre de l'action climatique 2020 : Disposition des Québécois et des Québécoises face aux défis climatiques. Québec : Université Laval. 40 p.
- Champagne St-Arnaud, V., Lalloz, C., Alexandre, M., Daignault, P. et Poitras, P. (2021). *Baromètre de l'action climatique 2021 : Disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques*. Québec : Laboratoire de l'action climatique. 38 p.
- Charmaz, K. (2006). *Constructing grounded theory: A practical guide through qualitative analysis*. Londres : Sage Publications, 224 p.
- Charmillot, M. (2021). Définir une posture de recherche, entre constructivisme et positivisme. Dans F. Piron et É. Arsenaul (dir.), *Le Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*, module 4, chapitre 13, Éditions science et bien commun, en ligne : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/>
- Chênevert, D. et Tremblay, M. (2003). Rôle des pratiques d'empowerment et de rémunération sur la performance des ressources humaines : un enjeu méthodologique. 2003s-58, Working Papers, CIRANO. <https://cirano.qc.ca/index.php/en/summaries/2003s-58>
- Chiasson, G., Fournis, Y. et Mévellec, A. (2014). Fermer la parenthèse régionale : retour au municipal ! *Économie et Solidarités*, 44(1), 64-83.

- Clarke, A. et Fuller, M. (2010). Collaborative strategic management: Strategy formulation and implementation by multi-organizational cross-sector social partnerships. *Journal of Business Ethics*, 94, 85-101.
- Creswell, J. W. (1998). *Qualitative inquiry and research design : Choosing among five traditions*. Londres : Londres : Sage Publication, 488 p.
- Csikszentmihalyi, M. (1990). Literacy and intrinsic motivation. *Daedalus*, 119(1), 115-140.
- Daignault, P., Boivin, M. et Champagne St-Arnaud, V. (2018). Communiquer l'action en changements climatiques au Québec : une étude de segmentation. *Vertigo*, 18(3), <https://doi.org/10.4000/vertigo.23203>
- Daignault, P., Champagne St-Arnaud, V. et Janezic, I. (2019). Communication de l'action climatique dans un contexte québécois. Portrait psychographique, stratégies de cadrage et mise en œuvre du projet pilote du média Unpointcinq. 53 p. <https://www.ouranos.ca/publicationscientifique/RapportDaignault2019.pdf>.
- Darnton, A. et David, J. (2013). *Influencing Behaviour : A Technical Guide to the ISM Tool*. The Scottish Government, 36 p.
- Deci, E. L. et Ryan, R. M. (2002). *Self-determination research: Reflections and future directions*. Dans E. L. Deci et R. M. Ryan (dir.), *Handbook of self-determination research* (p. 431-441). Rochester : University of Rochester Press.
- Deci, E. L., Koestner, R. et Ryan, R. M. (1999). A meta-analytic review of experiments examining the effects of extrinsic rewards on intrinsic motivation. *Psychological Bulletin*, 125, 627-668.
- Denieuil, P.-N. (2008). Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes en développement*, 142(2), 113-130.
- Dionne, H. (1989). Stratégie territoriale de développement et système d'action local et communautaire. *Géographie sociale*, 8, 129-137.
- Dryzek, J. S. (2005). *The Politics of the Earth: Environmental Discourses*. 2^e éd. Oxford : Oxford University Press. 270 p.
- Dubé, L., Kairouz, S. et Jodoin, M. (1997). L'engagement: un gage de bonheur ? *Revue québécoise de psychologie*. 18 (2), 211-237.
- Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis*, 7(4-Hiver), 47-58.
- Duhén, L. M., Gautier, M. et Martinez, G. (2007). Mise en œuvre d'une gestion opérationnelle des espaces boisés privés fondée sur une approche territoriale : le plan de gestion intégrée : une expérience innovante dans la Montagne de Lure (Alpes-de-Haute-Provence). *Forêt Méditerranéenne*. XXVIII(2), 183-188.
- Duperré, M. (2008). La rationalité des émotions dans les processus de mobilisation collective. *Service social*, 54(1), 67-81.

- Dupré, M., Meineri, S. et Guéguen, N. (2014). Communication engageante appliquée au tri sélectif: comparaison entre les techniques du pied-dans-la-porte et du double-pied-dans-la-porte. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, (2), 259-284.
- Dunlap, R. E. et Catton Jr, W. R. (1979). Environmental sociology. *Annual review of sociology*, 5(1), 243-273.
- Dunlap, R. E., Van Liere, K. D., Mertig, A. G. et Jones, R. E. (2000). Measuring endorsement of the new ecological paradigm: A revised NEP scale. *Journal of Social Issues*, 56, 425-442. doi:10.1111/0022-4537.00176
- Echegaray, F. et Hansstein, F. V. (2017). Assessing the intention-behavior gap in electronic waste recycling : the case of Brazil. *Journal of Cleaner Production*, 142, 180-190.
- Emmons, R. A. (1997). Motives and life goals. Dans R. Hogan, J. Johnson, et S. Briggs (dir.), *Handbook of personality psychology* (p. 485-512). Cambridge : Academic Press.
- Even-Chen, M., Yinon, Y. et Bizman, A. (1978). The door in the face technique: Effects of the size of the initial request. *European Journal of Social Psychology*, 8, 135-140.
- Favreau, L. (2003). *Commerce équitable, économie sociale et mondialisation*. Université du Québec en Outaouais, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. 20 p.
- Farquhar, J. W., Fortmann, S. P., Flora, J. A., Taylor, C. B., Haskell, W. L., Williams, P. T. et Wood, P. D. (1990). Effects of community wide education on cardiovascular disease risk factors : the Stanford Five-City Project. *Jama*, 264(3), 359-365.
- Fiack, D. et Kamieniecki, S. (2017). Stakeholder engagement in climate change policymaking in American cities. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, 7, 127-140.
- Fischer-Kowalksi, M. et Haberl, H. (2007). *Socioecological transitions and global change : trajectories of social metabolism and land use*. Cheltenham : Edward Elgar Editions. 288 p.
- Fischer-Kowalski, M. et Rotmans, J. (2009). Conceptualizing, observing, and influencing social-ecological transitions. *Ecology and Society*, 14(2), 3.
- Fishbein, M. et Ajzen, I. (2011). *Predicting and changing behavior : The reasoned action approach*. (1st ed.). Philadelphie : Psychology Press. 538 p.
- Flyen, C., Hauge, Å. L., Almås, A.-J. et Godbolt, Å. L. (2018). Municipal collaborative planning boosting climate resilience in the built environment. *International Journal of Disaster Resilience in the Built Environment*, 9(1), 58-69.
- Forest, D. et St-Germain, L. (2010). *La participation citoyenne: le point de vue des citoyennes et des citoyens du nord de Lanaudière sur leur participation dans les démarches d'animation territoriale en développement durable: rapport de recherche*. Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière. 119 p.

- Forgas, J. P. et Williams, K. D. (2001). *Social influence : Direct and Indirect Processes*. Philadelphie : The Psychology Press. 292 p.
- Fortin, L., Marcotte, D., Royer, É. et Potvin, P. (2005). Facteurs personnels, scolaires et familiaux différenciant les garçons en problèmes de comportement du secondaire qui ont décroché ou non de l'école. *Nouveaux Cahiers de la recherche en éducation*, 8(2), 79-88.
- Fourez, G. et Larochelle, M. (2002). Avant-propos. L'épistémologie, qu'est-ce ? Dans G. Fourez et M. Larochelle (dir.), *Apprivoiser l'épistémologie* (p. 9-22). Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Freedman, J. L. et Fraser, S. C. (1966). Compliance without pressure : the foot-in-the-door technique. *Journal of personality and social psychology*, 4(2), 195.
- Frederick, S., Loewenstein, G. et O'donoghue, T. (2002). Time discounting and time preference : A critical review. *Journal of economic literature*, 40(2), 351-401.
- Frick, J., Kaiser, F. G. et Wilson, M. (2004). Environmental knowledge and conservation behavior : Exploring prevalence and structure in a representative sample. *Personality and Individual Differences*, 37(8), 1597-1613.
- Gagnon, C. (2008). *Le DD : un nouveau paradigme scientifique ?* Texte présenté à la conférence Le développement durable 20 ans après, Lille, France.
- Gandit, M. (2007). *Déterminants psychosociaux du changement de comportement dans le choix du mode de transport : le cas de l'intermodalité*. Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France-Grenoble II.
- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5^e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec. 767 p.
- Gauthier, B., Bertrand, K. et Nolin, P. (2010). Famille et traitement de la toxicomanie chez les adolescents : étude de cas. *Enfances, Familles, Générations*, (13), 129-150.
- Gaxie, D. (2001). Les enjeux citoyens de la professionnalisation politique. *Mouvements*, (5), 21-27.
- Geels, F.W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes : A multi-level perspective and a case-study. *Research policy*, 31(8-9), 1257-1274
- Geels, F. W. (2011). The multi-level perspective on sustainability transitions : Responses to seven criticisms. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 1(1), 24-40.
- Geels, F. W. et Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36(3), 399-417.
- Geels, Frank et Jan Schot (2010). Part I. The Dynamics of Transitions. À Socio-Technical Perspective. Dans J. Grin, J. Rotmans et J. Schot (dir.), *Transitions to Sustainable*

- development. New Directions in the Study of Long Term Transformative Change* (p. 9-101). NewYork/Londres : Routledge.
- Gerring, J. (2004). What is a case study and what is it good for ? *American political science review*, 98(2), 341-354.
- Guertin M.-A. et Rajotte Sauriol, G. (2022). Contextes et stratégies privilégiés par des élu.e.s de municipalités québécoises pour leur formation continue en matière d'environnement. *Éducation relative à l'environnement*, 17(2) <http://journals.openedition.org/ere/9734> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/ere.9734>
- Giddens, A. (1987). *Social theory and modern sociology*. Stanford : Stanford University Press. 310 p.
- GIEC (2014). *Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse*. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Sous la direction de l'équipe de rédaction principale, R. K. Pachauri et L. A. Meyer]. GIEC, Genève, Suisse, 161 p.
- GIEC (2022). *Contribution du Groupe de travail III au sixième Rapport d'évaluation du GIEC (2022). Climate Change 2022 : Mitigation of Climate Change*. [En ligne] [https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC_AR6_WGIII_FinalDraft_FullReport.pdf].
- Gifford, R. (2006). A general model of social dilemmas. *International Journal of Ecological Economics et Statistics*, 5, 23-40.
- Gifford, R. (2007). Environmental psychology and sustainable development: Expansion, maturation, and challenges. *Journal of Social Issues*, 63(1), 199-212. doi:10.1111/j.1540-4560.2007.00503.x
- Gifford, R. (2008). Psychology's essential role in alleviating the impacts of climate change. *Canadian Psychology*, 49(4), 273-280. doi:10.1037/a0013234
- Gifford, R. (2011). The dragons of inaction: Psychological barriers that limit climate change mitigation and adaptation. *American Psychologist*, 66, 290-302. doi:10.1037/a0023566
- Gifford, R. et Nilsson, A. (2014). Personal and social factors that influence pro-environmental concern and behaviour : A review. *International Journal of Psychology*, 49(3), 141-157.
- Girandola, F. et Fointiat, V. (2016). *Changer les attitudes et les comportements : comprendre et changer*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble. 170 p.
- Girandola, F. et Joule, R. V. (2012). La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives. *L'Année psychologique*, 112(1), 115-143.
- Girandola, F. et Roussiau, N. (2003). L'engagement comme source de modifications à long terme. *Les Cahiers internationaux de Psychologie sociale*, 57(83), 101.

- Gkargkavouzi, A., Halkos, G. et Matsiori, S. (2019). Environmental behavior in a private-sphere context : Integrating theories of planned behavior and value belief norm, self-identity and habit. *Resources, Conservation and Recycling*, 148, 145-156. <https://doi.org/10.1016/j.resconrec.2019.01.039>
- Grisé, J. (1997). *Ébauche d'un modèle visant à mesurer les avantages concurrentiels attribuables à la qualité des ressources humaines, à leur mobilisation et à l'efficacité des pratiques de gestion*. Faculté des sciences de l'administration, Université Laval. 13 p.
- Goldman, M., Creason, C. R. et McCall, C. G. (1981). Compliance employing a two-feet-in-the-door procedure. *The Journal of Social Psychology*, 114(2), 259-265.
- Gore, C. D. (2010). The Limits and Opportunities of Networks: Municipalities and Canadian Climate Change Policy. *Review of Policy Research*, 27(1), 27-46. <https://doi.org/10.1111/j.1541-1338.2009.00425.x>
- Gosselin, P. et Bélanger, D. (2010). Recherche, impacts et adaptations de santé publique au nouveau climat du Québec. *Santé publique*, (3), 291-302.
- Greaves, M., Zibarras, L. D. et Stride, C. (2013). Using the theory of planned behavior to explore environmental behavioral intentions in the workplace. *Journal of Environmental Psychology*, 34, 109-120.
- Grin, J., Rotmans, J. et Schot, J. (2010). *Transitions to sustainable development : New directions in the study of long term transformative change*. New York : Routledge. 418 p.
- Griskevicius, V., Cantú, S. M. et Van Vugt, M. (2012). The evolutionary bases for sustainable behavior : Implications for marketing, policy, and social entrepreneurship. *Journal of Public Policy & Marketing*, 31(1), 115-128.
- Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1982). *Epistemological and methodological bases of naturalistic inquiry*. *Educational Communications and Technology*, 30(4), 233-252.
- Guéguen, N. et Joule, R. (2010). L'engagement : de la technique du pied-dans-la-porte à la communication engageante. Dans P. Morchain et A. Somat (Dir.), *La psychologie sociale : applicabilité et applications*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 87-112. doi :10.4000/books.pur.60728
- Guérin, G., St-Onge, S., Trottier, R., Simard, M. et Haines, V. (1996). *Les pratiques organisationnelles d'aide à la gestion de l'équilibre travail-famille : la situation au Québec*. Tiré-à-part, #119 du Centre de documentation en sciences économiques et relations industrielles. <https://EconPapers.repec.org/RePEc:fth:montrt:119>.
- Guertin, M. A. (2022). Pour des villes écoresponsables: contribution potentielle des élus municipaux et enjeux de formation associés. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*.
- Guerrero, S. et Barraud-Didier, V. (2001). L'étude de la mobilisation des salariés. *GESTION 2000*, (4), 71-82.

- Guy, S., Kashima, Y., Walker, I. et O'Neill, S. (2014). Investigating the effects of knowledge and ideology on climate change beliefs. *European Journal of Social Psychology*, 44(5), 421-429.
- Hamel, J. (1992). The case study method in sociology. *Current Sociology*, 40(1), 136-169.
- Hamel, J. (1997). *Études de cas et sciences sociales*. Montréal : L'Harmattan. 122 p.
- Hardy, J. T. (2003). *Climate change : causes, effects, and solutions*. John Wiley et Sons. 272 p.
- Harland, P., Staats, H. et Wilke, H. A. (1999). Explaining proenvironmental intention and behavior by personal norms and the Theory of Planned Behavior 1. *Journal of applied social psychology*, 29(12), 2505-2528.
- Harrison, C. M. et Burgess, J. (1994). Social constructions of nature : a case study of conflicts over the development of Rainham Marshes. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 19(3), 291-310.
- Hay, R. (2010). The Relevance of Ecocentrism, Personal Development and Transformational Leadership to Sustainability and Identity. *Sustainable Development*, 18, 163-171.
- Heath, Y. et Gifford, R. (2002). Extending the theory of planned behavior : Predicting the use of public transportation. *Journal of applied social psychology*, 32(10), 2154-2189.
- Heikkila T. et Gerlak A. K. (2005). The formation of large-scale collaborative resource management institutions : clarifying the roles of stakeholders, science, and institutions. *Policy Studies Journal*, 33(4), 583-612.
- Hentz, P. B. (2006). Case study : The Method. Dans P. L. Munhall (dir.), *Nursing research : A qualitative perspective (p. 349-358)*. Toronto : Jones and Bartlett Publishers.
- Hjerpe, M., Storbjörk, S. et Alberth, J. (2015) There is nothing political in it : triggers of local political leaders' engagement in climate adaptation. *Local Environment*, 20(8), 855-873, 10.1080/13549839.2013.872092.
- Hodson, M., Geels, F. W. et McMeekin, A. (2017). Reconfiguring Urban Sustainability Transitions, Analysing Multiplicity. *Sustainability*, 9(2), 299.
- Hungerford, H. R. et Volk, T. L. (1990). Changing learner behavior through environmental education. *The Journal of Environmental Education*, 21(3), 8-21.
- Hwang, Y. H., Kim, S. I. et Jeng, J. M. (2000). Examining the causal relationships among selected antecedents of responsible environmental behavior. *The Journal of Environmental Education*, 31(4), 19-25.
- Igalens, J. (1997). *Perception par les DRH des liaisons entre quelques pratiques de gestion de la qualité et des indicateurs de mobilisation des ressources humaines*. LIRHE - Université des sciences sociales Toulouse, 10 p.

- Institut de recherche en politiques publiques (2024). *Reconnaissance rurale des moyens de transport abordables et sûrs pour les collectivités éloignées*. Conseil d'action sur l'abordabilité, 18 p.
- IPCC (2014). Annex II: Glossary [Mach, K.J., S. Planton et C. von Stechow (dir.)]. Dans *Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. [Core Writing Team, R.K. Pachauri and L.A. Meyer (eds.)]. Genève: IPCC, 117-130.
- IPCC (2023). Summary for Policymakers. Dans *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (p. 1-34)* [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. Genève: IPCC, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001.
- Jacob, J. (2022). *Mesurer et prédire l'adaptation aux changements climatiques dans les municipalités québécoises : développement et validation d'indices et mesure des déterminants psychosociaux de l'action*. Thèse de doctorat, Université Laval.
- Jacob, J., Valois, P., Tessier, M., Talbot, D., Anctil, F., Cloutier, G. et Renaud, J. S. (2023). Using the theory of planned behavior to identify key beliefs underlying flood - related adaptive behaviors in the province of Québec, Canada. *Journal of Flood Risk Management*, 16(3), e12906.
- Jackson, T. (2005). Live better by consuming less?: is there a «double dividen» in sustainable consumption? *Journal of Industrial Ecology*, 9(1-2), 19-36.
- Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 649-671.
- Jiang, Y., Zhou, Z. et Liu, C. (2019). Does economic policy uncertainty matter for carbon emission? Evidence from US sector level data. *Environmental Science and Pollution Research*, 26, 24380-24394.
- Jodoin, M. (2000). *Engagement et surengagement au travail: composantes psychologiques, antécédents potentiels et association avec le bien-être personnel*. Université de Montréal.
- Jonhson M. P. (1973). Commitment: A conceptual structure and empirical application. *Sociological Quarterly*, 14, 395-406.
- Joule, R. V. et Beauvois, J. L. (1989). Une théorie psychosociale: la théorie de l'engagement. Perspectives commerciales. *Recherche et Applications en Marketing (French Edition)*, 4(1), 79-90.
- Joule, R. V. et Beauvois, J. L. (1998). *La soumission librement consentie: comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent faire?* Paris : Presses universitaires de France, 224 p.

- Joule R. V. et Beauvois J. L. (2002). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens. Nouvelle version*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 320 p.
- Joule, R. V. (2003). La psychologie de l'engagement ou l'art d'obtenir sans imposer. *Psychology*, 31, 370-376.
- Joule, R. V. et Beauvois, J. L. (2004). La psychologie de l'engagement. *Pour la science*, 317(1), 2-5.
- Kaddouri, M. (2011). Motifs identitaires des formes d'engagement en formation. *Savoirs*, (1), 69-86.
- Kambites, C. J. (2010). Sustainability and attitudes to locality : the discourse of town and parish councillors. *Local Environment*, 15(9-10), 867-878.
- Katzev, R. et Wang, T. (1994). Can commitment change behavior? A case study of environmental actions. *Journal of Social Behavior and Personality*, 9(1), 13.
- Klapp, J. et Bouvier-Brown, N. C. (2021). Climate literacy among undergraduate students who study science in Los Angeles. *International Journal of Sustainability in Higher Education*, 22(7), 1707-1727.
- Kiesler, C. A. (1971). *The psychology of commitment : Experiments linking behavior to belief*. Academic Press, 190 p.
- Kiesler, C. A. et Sakumura, J. (1966), A Test of a Model for Commitment. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3, 349-353.
- Klein, J. L., Fontan, J. M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2010). L'innovation sociale dans le contexte du «modèle québécois»: acteurs, composantes et principaux défis. Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal. *The Philanthropist*, 23(3), 235-246.
- Klöckner, C. A. (2013). A comprehensive model of the psychology of environmental behaviour— A meta-analysis. *Global environmental change*, 23(5), 1028-1038.
- Kobasa, S. C. (1982). Commitment and coping in stress resistance among lawyers. *Journal of Personality and social Psychology*, 42(4), 707.
- Kollmuss, A. et Agyeman, J. (2002). Mind the gap: why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? *Environmental education research*, 8(3), 239-260.
- Krause, R. M. (2013). The motivations behind municipal climate engagement : An empirical assessment of how local objectives shape the production of a public good. *Cityscape: A Journal of Policy Development and Research*, 15 (1), 125-141.
- Lachapelle, E. (2021). *Enquête canadienne sur l'énergie et l'environnement* [Base de données]. Université de Montréal.

- Kruger, J. et Dunning, D. (1999). Unskilled and unaware of it: how difficulties in recognizing one's own incompetence lead to inflated self-assessments. *Journal of personality and social psychology*, 77(6), 1121.
- Laigle, L. et Racineux, N. (2017). *Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ? Commissariat général au développement durable. Délégation au développement durable*, Ministère de la transition écologique et solidaire. 78 p.
- Lafaye, C. et Thévenot, L. (1993). Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature. *Revue française de sociologie*, 34 (4), 495-524.
- Laflamme, R. (1998). *Mobilisation ou manipulation ? Mobilisation et efficacité au travail*, Actes du 9^e congrès de l'AIPTLF, 87-96.
- Lafontaine, D. (2005). Postface – Le développement régional et territorial : un nouveau paradigme ? Jalons pour un projet de recherche internationale comparative. Dans D. Lafontaine et B. Jean, *Territoires et fonctions - Tome 1 - des politiques aux théories: les modèles de développement régional et de gouvernance en débats (p. 347-387)*. Rimouski : Grideq et CRDT.
- Laganier, R., Villalba, B. et Zuideau, B. (2002). Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires* [En ligne], 11(2) URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/17446>
- Lam, S. P. (2006). Predicting intention to save water : Theory of planned behavior, response efficacy, vulnerability, and perceived efficiency of alternative solutions 1. *Journal of Applied Social Psychology*, 36(11), 2803-2824.
- Laviolette, J. (2020). *Mobilité et psychologie: comprendre et agir pour soutenir les changements de comportement*. Fondation David Suzuki, 71 p.
- Lecomte, J. (2017). 20. La psychologie environnementale. Dans J. Lecomte, *30 grandes notions de la psychologie (p. 97-99)*. Paris : Dunod.
- Lefèvre, S. et Audet, R. (2016). La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal. De la niche d'innovation à une transition du secteur alimentaire ? *Revue Interventions économiques* (54).
- Lefèvre, S., Audet, R. et El-Jed, M. (2016). La recherche-action comme appui à la transformation sociale : l'étude des marchés de quartier à Montréal. Dans J.-L. Klein, A. Camus, C. Jetté, C. Champagne et M. Roy (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale (p. 159–174)*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Léger, M. T. et Pruneau, D. (2014). Vers l'adoption de comportements environnementaux dans la famille – Perspectives théoriques. *Éducation relative à l'environnement*, 12, 153-168. <https://doi.org/10.4000/ere.2550>
- Lejeune, C. (2019). *Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer. Méthode en sciences humaines*, 2^e édition, 155 p.

- Lemieux, V. (1999). *Les réseaux d'acteurs sociaux*. Paris : Presses universitaires de France, 149 p.
- Lidskog, R. (2001). The re-naturalization of society ? Environmental challenges for sociology. *Current Sociology*, 49(1), 113-136.
- Lincoln, Y. S. et Guba, E. G. (2000). The only generalization is : There is no generalization. *Case study method*, 27, 44.
- Lincoln, Y. S. et Guba, E. S. (1985). *Naturalistic Inquiry*. Londres : Sage Publications. 416 p.
- Lincoln Y. S. et Guba E. G. (1986) But is it rigorous ? Trustworthiness and authenticity in naturalistic evaluation. Dans D. D. Williams (dir.), *Naturalistic evaluation* (p. 73-84). San Francisco : Jossey-Bass.
- Lindenberg, S. et Steg, L. (2007). Normative, gain and hedonic goal frames guiding environmental behavior. *Journal of Social issues*, 63(1), 117-137.
- Lhotellier, A. et St-Arnaud, Y. (1994). Pour une démarche praxéologique. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 93-109.
- Locke, E. A. et Latham, G. P. (1990). A Theory of Goal Setting et Task Performance. *Academy of management review*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall, 16(2), 180-183.
- Louart, P. et Beaucourt, C. (2003). Gérer la motivation dans le secteur public : par les valeurs, les assurances ou les incitations ? La motivation au travail dans les services publics. *Carriérologie*, 11 (3-4), 503-522.
- Lutz, J. et Schachinger, J. (2013). Do Local Food Networks Foster Socio-Ecological Transitions towards Food Sovereignty ? Learning from Real Place Experiences. *Sustainability*, 5(11), 4778-4796.
- Mace, G. M., Reyers, B., Alkemade, R., Biggs, R., Chapin III, F. S., Cornell, S. E. et Woodward, G. (2014). Approaches to defining a planetary boundary for biodiversity. *Global Environmental Change*, 28, 289-297.
- Maiteny, P. T. (2002). Mind in the Gap: summary of research exploring « inner » influences on pro-sustainability learning and behaviour. *Environmental Education Research*, 8(3), 299–306.
- Mancebo, F. (2009). Des développements durables : quel référentiel pour les politiques de développement durable en Europe ? *Cybergeo*, 438, 2-23.
- Mannetti, L., Pierro, A. et Livi, S. (2004). Recycling : Planned and self-expressive behaviour. *Journal of environmental psychology*, 24(2), 227-236.
- Marcellis-Warin, N. D. (2015). *L'énergie et les changements climatiques – Perceptions québécoises* (2015RP-08, Rapports de projets, CIRANO.), 51 p.

- Mayrand, H., et Rioux Collin, J. (2017). Le partage des compétences en environnement au Canada. Dans A. Chaloux (dir.), *L'action publique environnementale au Québec. Entre local et mondial* (p. 75-90). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- McKenzie Mohr, D. (1995). Determinants of Responsible Environmental Behavior. *Journal of Social Issues*, 51(4), 139-150.
- McKenzie-Mohr, D. et Smith, W. A. (1999). *Fostering sustainable behavior : An introduction to community-based social marketing*. Gabriola Island : New Society Publications, 77 p.
- McCormack, T., Brown, G. D., Maylor, E. A., Darby, R. J. et Green, D. (1999). Developmental changes in time estimation: Comparing childhood and old age. *Developmental Psychology*, 35(4), 1143-1155.
- Méliani, V. (2013). Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode. *Recherches qualitatives – Hors Série*, 15, 435-452. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Meineri, S. et Guéguen, N. (2014). Foot-in-the-door and action identification. Binding communication applied to environmental conservation. *European Review of Applied Psychology*, 64(1), 3–11.
- Mévellec, A. et Tremblay, M. (2016). *Genre et professionnalisation de la politique municipale. Un portrait des élues et élus du Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 300 p.
- Mévellec, A., Chiasson, G. et Fournis, Y. (2017). De « créatures du gouvernement » à « gouvernements de proximité » : la trajectoire sinueuse des municipalités québécoises. *Revue française d'administration publique*, (2), 339-352.
- Michallet, I. (2017). De l'action locale au droit global : l'engagement climatique des villes. *Revue juridique de l'environnement*, (HS17), 105-117.
- MELCCFP. (2022). *Bilan 2021-2022 de l'action climatique du Gouvernement du Québec*. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 50 p. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/bilan-2021-2022-action-climatique-quebec.pdf>
- MELCCFP.(2022). *Stratégie de mobilisation action climatique*. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 34 p. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/strategie-mobilisation-action-climatique/strategie-mobilisation-action-climatique.pdf>
- Morin, A. J., Vandenberghe, C., Boudrias, J. S., Madore, I., Morizot, J. et Tremblay, M. (2011). Affective commitment and citizenship behaviors across multiple foci. *Journal of Managerial Psychology*, 26(8), 716-738.

- Mormont, M. et Mougenot, C. (1993). *Sciences sociales et environnement : Approches et Conceptualisations*. Luxembourg : Fondation universitaire luxembourgeoise. 90 p.
- Muñoz, B., Monzon, A. et López, E. (2016). Transition to a cyclable city : Latent variables affecting bicycle commuting. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 84, 4-17.
- Myers, G. et Macnaghten, P. (1998). Rhetorics of environmental sustainability : commonplaces and places. *Environment and planning A*, 30(2), 333-353.
- Ninacs, W. A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*. Thèse doctorat, Université Laval. 351p.
- Oakley, P. (1991). *Projects with People : The Practice of Participation in Rural Development*. *International Labour Organisation*, 284 p.
- Osaldiston, R. et Schott, J. P. (2012). Environmental sustainability and behavioral science : Meta-analysis of proenvironmental behavior experiments. *Environment and behavior*, 44(2), 257-299.
- Oudot, J. et de l'Estoile, É. (2020). La transition écologique, de Rob Hopkins au ministère. *Regards croisés sur l'économie*, 26, 14-19. <https://doi-org.sbioproxy.uqac.ca/10.3917/rce.026.0014>
- Ouranos (2010). *Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques. Guide destiné au milieu municipal québécois*, Montréal, 48 p.
- Owen, G. (2020). What makes climate change adaptation effective ? A systematic review of the literature. *Global Environmental Change*, 62, 102071.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 147-181.
- Paillé, P. (1996). L'échantillonnage théorique. Induction analytique. Qualitative par théorisation (analyse). Vérification des implications théoriques. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (p. 54-55 ; 101-102 ; 184-190 ; 266-267). Paris : Armand Collin.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Quatrième édition. Malakoff : Armand Collin. 432 p.
- Parris, T. M. et Kates, R.W. (2003). Characterizing a Sustainability Transition : Goals, Targets, Trends, and Driving Forces. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 100(14), 8068-8073.
- Perret V. et Séville M. (2003). Fondements épistémologiques de la recherche. Dans R. Thiétart (dir.), *Méthodes de recherche en management* (p. 13-33), 2^e ed. Paris : Dunod .

- Perry, J. L. et Kraemer, K. L. (1986). Research methodology in the public administration review. *Public administration review*, 46, 215-226.
- Petty, R. E., Brinol, P. et Priester, J. R. (2009). Mass media attitude change : Implications of the elaboration likelihood model of persuasion. Dans J. Bryant et M. B. Oliver, *Media effects : Advances in theory and research* (p. 125-164), 3^e édition, New York : Routledge, .
- Pineau, P. O. et Whitmore, J. (2018). *État de l'énergie au Québec 2019*. Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour Transition énergétique Québec, Montréal, 68 p.
- Pizzorno, A. (1990). Considérations sur les théories des mouvements sociaux. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 3(9), 74-80.
- Poupart, J. (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaétan Morin. 405 p.
- Prévost, P. (2017). *Le gouvernement municipal en question*. Éditions JFD. 175 p.
- Prochaska, J. O. et Diclementi, C. C. (1982). Transtheoretical Therapy : Toward a more Integrative Model of Change. *Psychotherapy : theory, research and practice*, 19(3).
- Prochaska, J. O., DiClemente, C. C. et Norcross, J. C. (1992). In search of the structure of change. Dans *Self Change: Social psychological and clinical perspectives* (p. 87-114). New York : Springer.
- Pruneau, D., Doyon, A., Langis, J., Vasseur, L., Ouellet, E., McLaughlin, E. et Martin, G. (2006). When teachers adopt environmental behaviors in the aim of protecting the climate. *The Journal of Environmental Education*, 37(3), 3-12.
- Pruneau, D., Chouinard, O., Musafiri, J.-P. et Isabelle, C. (2000). Les facteurs qui influencent le désir d'action environnementale dans les communautés. *Revue des sciences de l'éducation*, 21(2), 395-414.
- Prus, R. C. (1997). Subcultural mosaics and intersubjective realities : An ethnographic research agenda for pragmatizing the social sciences. Suny press. 349 p.
- Puska, P., Koskela, K., McAlister, A., Mäyränen, H., Smolander, A., Moisio, S. et Rogers, E. M. (1986). Use of lay opinion leaders to promote diffusion of health innovations in a community programme: lessons learned from the North Karelia project. *Bulletin of the World Health Organization*, 64(3), 437.
- Ramanathan, V., Allison, J., Auffhammer, M., Auston, D., Barnosky, A. D., Chiang, L. et Christensen, J. (2016). Chapter 1. Bending the curve : Ten scalable solutions for carbon neutrality and climate stability. *Collabra*, 2(1), 15.
- Riemer, M. Lynes, J. et Hickman, G. (2014). A model for developing and assessing youth-based environmental engagement programmes. *Environmental Education Research*, 20(4), 552-574.

- Riffon, O., Segers, I., Tremblay, D. et Huybens, N. (2013). Évolution des rapports aux différents savoirs chez les étudiants et les diplômés en éco-conseil. *Éducation relative à l'environnement. Regards. Recherches. Réflexions*, 11, 265-282.
- Riffon, O. (2016). Représentations du développement durable : analyse des dynamiques d'acteurs et des processus pour la durabilité en milieu municipal au Québec. Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi.
- Riffon, O. et Noutchomwa, C. M. (2019). *Instruments de mise en œuvre des pratiques collaboratives pour le développement local : innovation sociale, réseaux, clusters et gouvernance alternative*. Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi. 106 p.
- Rioux, N., et Rousseau, G. (2019). *Le cadre législatif municipal: d'hier à aujourd'hui. Introduction à la vie politique municipale québécoise*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. 246 p.
- Robitaille, M. (2006). La transformation des métiers du développement territorial au Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 573-595.
- Rockström *et al.* (2009). A safe operating space for humanity. *Nature*, 461(7263), 472-475.
- Rogers, E. M. (1962). *Diffusion of Innovation*. New York : Free Press, 367 p.
- Rogers, E. M. (1995). Diffusion of Innovations : modifications of a model for telecommunications. Dans M.-W. Stoetzer et A. Mahler, *Die Diffusion von Innovationen in der Telekommunikation (p. 25-38)*, Londres : Springer.
- Rogers, E. M. (2002). Diffusion of preventive innovations. *Addictive behaviors*, 27(6), 989-993.
- Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of Innovations* (5th Edition). New York : Free Press. 551 p.
- Rondeau, A., Lemelin, M., Tremblay, M. et Lauzon, N. (1994). *Documents de recherche sur le programme de mobilisation des ressources humaines*. HEC, Montréal.
- Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 199-226.
- Running, S. W. (2012). A measurable planetary boundary for the biosphere. *Science*, 337(6101), 1458-1459.
- Saint-Arnault, Y., Mandeville, L. et Bellemare, C. (2002). La praxéologie. *Interactions*, 6(1), 29-48.
- Saint Fleur, W. (2022). Mobiliser ou favoriser la mobilisation des personnes au travail ? Proposition d'une approche globale et intégrée. *Revue de gestion des ressources humaines*, 123, 21-55. <https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.3917/grhu.123.0021>

- Sauvé, L., Berryman, T. et Brunelle, R. (2003). Environnement et développement : la culture de la filière ONU. Éducation relative à l'environnement. *Regards-Recherches-Réflexions*, 4, 33-55.
- Schön, D. A. (1994). *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Éditions Logiques. 418 p.
- Schultz, P. W. (2002). Knowledge, information, and household recycling: Examining the knowledge-deficit model of behavior change. Dans T. Dietz et P. C. Stern (dir.), *New tools for environmental protection: Education, information, and voluntary measures* (p. 67-82). Washington : The National Academies Press.
- Schultz, P. W. (2014). Strategies for promoting pro-environmental behavior. *European Psychologist*, 19(2), 107-117.
- Seely, B., Seely Brown, J. et Duguid, P. (2000). The social life of information. *Work Study*, 49(4), 151-152.
- Simard, M. (2006). La réforme de la gouvernance territoriale québécoise à l'épreuve des problèmes d'aménagement et de développement. *Revue canadienne des sciences régionales*, Été, 257-274.
- Simonet, M. (2006). Le monde associatif : entre travail et engagement. Dans N. Alter, *Sociologie du monde du travail* (p. 191-207), Paris : PUF.
- Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Maskinongé (2019). *Rapport annuel SADC 2018-2019*, p. 11. https://www.sadcmaskinonge.qc.ca/wp-content/uploads/2019/07/RapportAnnuel_18_19_WEB.pdf
- Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Maskinongé (2018). *Rapport annuel SADC 2017-2018*, p. 9. https://www.sadcmaskinonge.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/RA_2017_2018_WEB.pdf
- Stake, R. (1995). *The art of case study research*. Thousand Oaks : Sage Publications. 192 p.
- Stecq, H. (2014). *La mobilisation des réseaux d'acteurs et le développement régional : le cas de la stratégie Migration au Saguenay – Lac-Saint-Jean (Québec)*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi.
- Stecq, H. (2015). *La mobilisation pour l'action collective en développement régional*. Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionale. 18 p.
- Steg, L. et Vlek, C. (2009). Encouraging pro-environmental behaviour: An integrative review and research agenda. *Journal of Environmental Psychology*, 29, 307-317. doi:10.1016/j.jenvp.2008.10.004
- Stern, P. C. (2000). Toward a coherent theory of environmentally significant behavior. *Journal of Social Issues*, 56, 407-424. doi:10.1111/0022-4537.00175

- Stern, N. H. (2007). *The economics of climate change : the Stern review*. Cambridge : Cambridge University Press. 19 p.
- Sullivan, K. T. (1998). *Promoting health behavior change*. ERIC Clearinghouse on Teaching and Teacher Education Washington DC. 8 p.
- Sussman, R., Gifford, R. et Abrahamse, W. (2016). *Social mobilization: How to encourage action on climate change*. Pacific Institute for Climate Solutions. 134 p.
- Stoutenborough, J. W. et Vedlitz, A. (2014). The effect of perceived and assessed knowledge of climate change on public policy concerns : An empirical comparison. *Environmental Science et Policy*, 37, 23-33.
- Strauss, A. et Corbin, J. (1998). *Basics of Qualitative Research : Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. Thousand Oaks : Sage Publications. 456 p.
- Swim, J., Clayton, S., Doherty, T., Gifford, R., Howard, G., Reser, J. et Weber, E. (2009). Psychology and global climate change : Addressing a multi-faceted phenomenon and set of challenges. A report by the American Psychological Association's task force on the interface between psychology and global climate change. *Washington : American Psychological*, 66(4), 241-250.
- Taylor, S. et Todd, P. (1995). Decomposition and crossover effects in the theory of planned behavior: A study of consumer adoption intentions. *International journal of research in marketing*, 12(2), 137-155.
- Theys, J. (2002). L'approche territoriale du « développement durable », condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 1 | 2002, mis en ligne le 23 septembre 2002.
- Thiétard, R. A. (2003). *Méthodes de recherche en management*, 2^e ed. Paris : Dunod. 550 p.
- Thiétart, R. A. (1999). *Méthode de recherche en management*. Paris : Dunod. 535 p.
- Tremblay, P. A. et Gagné, M. (1995). *Sentiment d'appartenance et développement local : une étude de cas à Chibougamau*. Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales. 30 p.
- Tremblay, M., Chênevert, D., Simard, G., Lapalme, M. È. et Doucet, O. (2005). Agir sur les leviers organisationnels pour mobiliser le personnel : le rôle de la vision, du leadership, des pratiques de GRH et de l'organisation du travail. *Gestion*, 30(2), 69-78.
- Tremblay, M. et Simard, G. (2005). La mobilisation du personnel : l'art d'établir un climat d'échanges favorable basé sur la réciprocité. *Gestion*, 30(2), 60-68.
- Tremblay, M. et Wils, T. (2005). La mobilisation des ressources humaines : une stratégie de rassemblement des énergies de chacun pour le bien de tous. *Gestion*, 30(2), 37-49.

- Paloniemi, R. et Vainio, A. (2011). Why do young people participate in environmental political action ?. *Environmental Values*, 20(3), 397-416.
- Vallerand, R. J., Houliort, N. et Fores, J. (2003). Passion at work. *Emerging perspectives on values in organizations*, 6(8), 175-204.
- Vallerand, R. J. et Thill, E. E. (1993). Introduction à la psychologie de la motivation. Laval : Éditions Études Vivantes. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(2), 411-414.
- Valois, P., Jacob, J., Mehiriz, K., Talbot, D., Renaud, J.-S. et Caron, M. (2017). *Niveau et déterminants de l'adaptation aux changements climatiques dans les municipalités du Québec*. Québec : Université Laval.
- Van der Linden, S. (2015). The social-psychological determinants of climate change risk perceptions : Towards a comprehensive model. *Journal of Environmental Psychology*, 41, 112-124.
- Van Manen, M. (1990). *Researching lived experience : human science for an action sensitive pedagogy*. New-York : Routledge. 220 p.
- Van Vugt, M., Hogan, R. et Kaiser, R. B. (2008). Leadership, followership, and evolution : some lessons from the past. *American psychologist*, 63(3), 182.
- Verhaeghe, J. C., Wolfs, J. L., Simon, X. et Compère, D. (2004). Conceptions épistémologiques véhiculées par l'école. *La transposition didactique. Hors collection*, 67-86.
- Villemagne, C. (2008). Regard sur l'éducation relative à l'environnement des adultes. *VertigO - La revue en sciences de l'environnement*, 8(1).
- Vine, E. et Jones, C. (2015). *A Review of Energy Reduction Competitions : What Have We Learned?* Prepared by CIEE (California Institute for Energy and Environment). Sacramento : California Public Utilities Commission.
- Yin, R. K. (2003). *Case study research : design and methods*. Thousand Oaks : Sage Publications, 4^e édition. 240 p.
- Yuriev, A., Dahmen, M., Paillé, P., Boiral, O. et Guillaumie, L. (2020). Pro-environmental behaviors through the lens of the theory of planned behavior : A scoping review. *Resources, Conservation and Recycling*, 155(avril).
- Weiner, B., Frieze, I., Kukla, A., Reed, L., Rest, S. et Rosenbaum, R. M. (1987). Perceiving the causes of success and failure. In Preparation of this paper grew out of a workshop on attribution theory held at the University of California, Los Angeles, Aug 1969. Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Wittmayer, J., Van Steenbergen, F., Quist, J., Loorbach, D. et Hoogland, C. (2011). *The Community Arena: a co-creation tool for sustainable behaviour by local communities*. Methodological guidelines. Commission Européenne InContext, Guidelines for the implementation of pilot projects, 66 p.

- Wilenius, M. (1996). From science to politics: the menace of global environmental change. *Acta Sociologica*, 39(1), 5-30.
- Wils, T., Labelle, C., Guérin, G. et Tremblay, M. (1998). Qu'est-ce que la « mobilisation » des employés. *Gestion*, 23(2), 30-39.
- Wood, S. et Menezes, L. D. (1998). High commitment management in the UK : Evidence from the workplace industrial relations survey, and employers' manpower and skills practices survey. *Human relations*, 51(4), 485-515.
- Wood, S. et de Menezes, L. M. (2008). Comparing perspectives on high involvement management and organizational performance across the British economy. *The International Journal of Human Resource Management*, 19(4), 639-683.
- Woodruff, S. C. (2018). City membership in climate change adaptation networks. *Environmental Science & Policy*, 84, 60-68.
- Zbinden, A., Souchet, L., Girandola, F. et Bourg, G. (2011). Communication engageante et représentations sociales : une application en faveur de la protection de l'environnement et du recyclage. *Pratiques psychologiques*, 17(3), 285-299.

Sites Internet consultés

- Bolton-ouest

<https://lecollectifbolton-ouest.ca/fr/>

Consulté 15 avril 2020

- Sag-Lac Bio 2050

<https://www.facebook.com/ljsbio2050/>

Consulté 15 avril 2020

- Solon-collectif

<https://solon-collectif.org/>

Consulté 15 avril 2020

- Office québécois de la langue française (OQLF)

http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26502873

Consulté 20 avril 2020

- Loi sur les compétences municipales du Gouvernement du Québec

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-47.1>

Consulté 6 mai 2020

- Front commun pour la transition énergétique :

<https://www.pourlatransitionenergetique.org/mission-vision/>

Consulté 6 mai 2020

- MRC Maskinongé

<https://www.mrcmaskinongé.ca>

Consulté 3 septembre 2023

- MELCCFP

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/engagement-quebec.asp>

Consulté 4 octobre 2023

- Gouvernement du Canada.

Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes.html>

Consulté 4 octobre 2023